DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

69622
2672

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – Nº 13559 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – JEUDI 1er SEPTEMBRE 1988

Fin de partie au Sahara ?

Si, après d'autres récents succès, M. Perez de Cuellar, au Sahara aussi, a joué – et provisoirement gagné, – c'est, comme on dit au Maghreb, qu'il a la « baraka ». Car le secrétaire général des Nations unies n'aurait sans doute pas empoché si vite la mise de sa longue patience si le Maroc et l'Algérie ne lui avaient fourni un atout maître en se raccommodant spectaculairement au printemps dernier après une brouille de douze ans.

Dès lors, la « guerre des sables » entre l'armée chérifienne et les combattants sahraouis devenait non seulement anachronique, mais franchement gênante dans un Maghreb soudain avide de réconciliation. La paix allait dans le sens de l'Histoire. Restait à M. Perez de Cuellar à engranger, en adroit diplomate, les bénéfices de cette nouvelle donne maghrébine. Cela a été fait, le mardi 30 août, à Genève, lorsque le Maroc et le Polisario ont avalisé, « en principe » pour le premier, « sous certaines conditions » pour le second, le plan soigneusement mis au point depuis près de trois ans par ce « faiseur de paix » omniprésent qu'est devenu, l'espace d'un été, M. Perez de Cuellar.

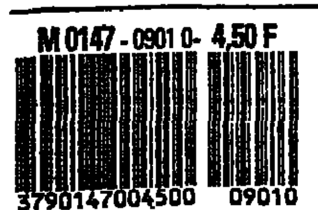
Dans une région où il est si important de ne pas perdre la face, chacun met un point d'honneur à souligner que cette guerre s'achève sans vainqueur ni vaincu. Une chose est sûre : le Maroc – et c'est le moins qu'on puisse dire – ne l'a pas perdue. Militairement, l'armée de Hassan II a de longue date pris l'avantage. En mettant à l'abri d'une véritable muraille, longue de plus de deux mille kilomètres, le « Sahara utile » – celui des phosphates, – le souverain a en même temps gagné la bataille économique dans une région jusque-là déshéritée, et qu'il a délibérément privilégiée, à coups d'investissements et d'équipements sociaux. Politiquement, le soutien de la population marocaine à la défense des « provinces du Sud » ne s'est jamais démenti depuis la fameuse « marche verte » d'il y a treize ans. Le rassemblement du royaume derrière cette « grande cause » nationale a permis à Hassan II de consolider son trône.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, le Front Polisario affiche une apparente sérénité. Et l'Algérie, sa tutrice, souligne la solidité de l'alliance qui l'unit aux combattants sahraouis. Ces protestations d'amitié ne peuvent toutefois suffire à donner le change.

Comme ailleurs les Kurdes aujourd'hui, ou les rebelles angolais de l'UNITA demain, le Front Polisario risque bel et bien de faire les frais de la paix au Sahara. Quel étrange paradoxe de voir peut-être demain une « République » sahraouie, reconnue par soixante-douze pays – et admise avec tous les honneurs au sein de l'Organisation de l'unité africaine – retomber dans les oubliettes de l'Histoire avant même d'avoir vu le jour sur le terrain !

Car qui peut croire, sans vouloir préjuger du verdict des urnes, que celui-ci sera défavorable au Maroc ? Ayant choisi de consacrer leur énergie et leurs ressources à la construction du « grand Maghreb arabe », Alger et Rabat ont, sans le dire, sacrifié la « cause » sahraouie. Il restera à Hassan II, si, dans quelques mois, le référendum lui sourit, à offrir à ses sujets des « provinces du Sud » une réconciliation honorable.

(Lire page 3 l'article de JEAN-PIERRE LANGELLIER.)



Une concession majeure du général Jaruzelski

Le pouvoir polonais renoue le dialogue avec M. Walesa

Le pouvoir polonais se résout à engager le dialogue avec M. Walesa : le président de Solidarité est arrivé le mercredi 31 août à Varsovie, où, pour la première fois depuis l'instauration de l'état de guerre, en 1981, il devait rencontrer le général Kiszczak, ministre de l'intérieur. Cet entretien, en présence d'un « observateur » de l'épiscopat polonais, devrait permettre de déterminer les conditions d'une éventuelle « table ronde » proposée par le pouvoir pour tenter de régler la crise ouverte le 15 août, à la suite d'un mouvement de grèves dans les mines de Silésie.

Cette rencontre intervient le jour du huitième anniversaire des accords de Gdansk, qui devaient aboutir à la création de Solidarité.

M. Konrad Bielinski, responsable de Solidarité de passage à Paris, a beau trouver *« dangereuses »* les comparaisons entre août 1980 et août 1988, il n'empêche. L'histoire et le hasard des dates ont de ces petites ironies que devait savourer Lech Walesa, le mercredi 31 août, dans la Ford Granada qui l'emmenait de Gdansk à Varsovie, pour y entamer les discussions avec le ministre de l'intérieur, le général Creslas Kiszcrak.

Quelle revanche pour l'électricien de Gdansk ! Huit ans jour pour jour après cette cérémonie historique, retransmise à travers le monde entier, de la signature des accords qui devaient donner naissance au premier syndicat indépendant de la communauté socialiste, c'est de nouveau mandaté par les grévistes polonais qu'il est parvenu à faire modifier l'attitude des autorités, elles qui disaient il y a quelques jours qu'elles ne négocieraient pas avec les représentants d'une *« organisation illégale »*, elles estimaient impossible, il y a encore quelques semaines, de parler avec Lech Walesa, une *« vraie girouette »*.

Depuis le 31 août 1980, il y a eu la période de Solidarité et de ses dix millions d'adhérents, le coup d'Etat militaire du général Jaruzelski, la dissolution du syndicat, la prison pour des milliers de militants, l'internement pour Walesa, puis le prix Nobel de la paix et un long hiver de près de sept ans.

« Cette rencontre va permettre de rattraper les sept ans » qui se sont écoulés depuis l'état de guerre, a lancé M. Walesa mercredi matin en s'engouffrant, peu avant 6 heures, dans la voiture de la curie de Gdansk, conduite d'ailleurs par le chapelain de Mgr Goclowski. *« Et je dirai au général Kiszczak comment rattraper ces sept ans. »* Accompagné de l'un de ses fidèles conseillers, M. Tadeusz Mazowiecki, intellectuel catholique qui se trouvait déjà à ses côtés en août 1980, le président de Solidarité a, bien sûr, fait le « V » de la victoire de la main et, jovial, a dit qu'il avait *« très bien dormi »*. *« Je suis de bonne humeur »*, a-t-il ajouté...

SYLVIE KAUFFMANN.

(Lire la suite page 5.)

Plébiscite au Chili

Le général Pinochet candidat de la junte

(Lire page 6.)

BON, ALORS ?... C'EST POUR AUJOURD'HUI OU POUR DEMAIN ?

PLANTU



L'ENQUÊTE : les répercussions sociales de la prospérité

Les nouveaux riches au Japon

La prospérité de l'économie japonaise modifie de plus en plus profondément les habitudes traditionnelles de la société nippone. La frugalité a cédé le pas – du moins parmi toute une classe de nouveaux riches – à une frénésie de consommation de produits de luxe ou d'objets importés. Pendant ce temps, l'écart entre riches et pauvres ne cesse de grandir.

TOKYO
de notre correspondant

Junko a vingt-six ans et, elle ne le cache pas, elle est habituée, en tout, à ce qu'il y a de meilleur. Depuis qu'elle a terminé ses études à la très bourgeoise université de Gakushuin, elle travaille dans l'entreprise de son père (promoteur immobilier) et elle a récemment quitté la grande maison de ses parents dans le quartier périphérique, mais huppé, de Denenchofu pour un studio dans le centre de Tokyo. Ne dépensant rien pour son logement, payé par son père, ni pour la BMW noire qu'il lui a offerte, elle consacre la majeure partie de ses 290 000 yens mensuels (1) à s'habiller et à se distraire.

Junko fait partie de ceux que l'on appelle *dokushin kizoku*, les « aristocrates célibataires ». Elle appartient à une frange privilégiée de sa génération qui, à ce titre, n'est représentative que d'une minorité de la société japonaise. Mais sa manière de vivre n'en est pas moins révélatrice de l'évolution de cette dernière.

Le Japon est riche, et cette richesse ne s'exprime pas seulement en termes d'excédent commercial ou d'avoirs à l'étranger. On estime que, au cours des trois dernières années, la flambée boursière et la spéculation foncière ont injecté dans l'économie quelque 400 000 milliards de yens. Richesse de papier sans doute, mais qui, conjuguée à la force du yen, n'en a pas moins eu un « effet de richesse » extraordinaire, stimulateur de la consommation. Une nouvelle opulence saute aux yeux dans les « centres » de Tokyo : elle se reflète dans la profusion des produits de luxe qui s'étalent à la vitrine des boutiques des quartiers chics (Aoyama, Harajuku, Shibuya) et dans la débauche de sophistication de certains lieux à la mode (cafés, bars, restaurants ou clubs de sports...), comme dans les prix qui y sont pratiqués.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 19.)

(1) 1 yen vaut 4,7 centimes.

Abondance des recettes et lutte contre l'inflation

Le gouvernement va réduire la TVA

Le projet de budget pour 1989 sera examiné au conseil des ministres du 14 septembre. Si les dépenses sont arrêtées, les décisions concernant la fiscalité ne sont pas tout à fait prises. M. Bérégovoy dispose d'environ 6 milliards de francs pour abaisser les impôts des particuliers et d'autant pour les entreprises. M. Rocard et le ministre de l'économie arrêteront définitivement, en fin de semaine, la décision de ramener de 7 % à 5,5 % la TVA pour les transports, les hôtels, les livres, le cinéma et le théâtre...

Les Français paieront moins cher l'année prochaine leurs transports, leurs chambres d'hôtel – si celles-ci ne sont pas classées luxe. Les baisses des prix ou des tarifs concerneront également les terrains de camping, les repas dans les cantines et les hôpitaux, les places de cinéma et de théâtre et enfin les livres.

Le gouvernement devrait, en effet, décider d'abaisser à 5,5 % le taux de la TVA de 7 % que supportent actuellement un certain nombre de services et de produits. La décision devrait être annoncée officiellement le mercredi 14 septembre, à l'issue du conseil des ministres qui aura arrêté le projet de budget de l'Etat pour 1989.

En fait, MM. Rocard, Bérégovoy et Charasse devraient s'entendre définitivement dès la fin de cette semaine sur cette mesure qui consisterait à supprimer totalement le taux « réduit » de TVA. Le taux dit « super-réduit » à 5,5 %, qui concerne essentiellement les produits alimentaires, les médicaments, les produits d'origine agricole et de la pêche, l'eau, l'appareillage pour handicapés, deviendrait un taux très important dans le système fiscal français, regroupant alors un grand nombre des produits et des services.

Ainsi, en prévision du marché unique européen, le système de TVA française se regrouperait autour de deux taux : un taux normal actuellement à 18,6 % qui pourrait ultérieurement être légèrement réduit, un taux réduit à 5,5 % (Bruxelles demande une harmonisation entre 4 % et 9 %).

AL. V.

(Lire la suite page 20.)

Le sommaire complet se trouve en page 24

Immobilier

Une rubrique d'annonces classées : la sélection détaillée de maisons et d'appartements à louer dans Paris et en banlieue.

Page 17

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

La 45e Mostra de Venise

■ Un entretien avec Martin Scorsese, metteur en scène de « la Dernière Tentation du Christ ». ■ « Les Modernes », d'Alan Rudolph, « les Tribulations de Baltazar Kober », de Wojciech Jerzy Has.

■ La rénovation du Musée des beaux-arts de Lille. ■ Une exposition Gasiorowski à Villeneuve-d'Ascq.

Pages 11 à 13

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

CHRONIQUE DE
1789
L'ANNÉE SANS PAREILLE

38. La nouvelle union des Français

Oui, la plupart des grands événements de la Révolution se déroulent à Paris. Mais la province n'y est pas pour autant étrangère. Malgré les difficultés de communication (l'information circule lentement), malgré la poursuite des troubles agraires, malgré les désillusions et les rivalités entre villes créées par le découpage des départements, malgré enfin les particularismes régionaux, un véritable esprit national est en train de naître. L'union de tous les Français se forge peu à peu, dont la Fête de la Fédération, un an après la prise de la Bastille, sera le point d'orgue.

par MICHEL WINOCK

LA nuit du 4 août, les journées d'octobre, l'installation forcée du roi à Paris – suivi bientôt de l'Assemblée... Toute l'attention se porte de l'ancienne à la nouvelle capitale. Mais le reste de la France ? D'un bout à l'autre du territoire, a-t-on vécu à l'unisson les assauts lancés contre l'ordre ancien ? A-t-on vu naître une *conscience collective – celle d'une communauté historique dont tous les membres sont* égaux et solidaires ?

Le mouvement de cette unification est à la fois lent et rapide. Avec le recul, on peut admirer la célérité avec laquelle tant de gens aux langages, aux coutumes, aux droits la veille si variés, ont pu se sentir non plus les sujets d'un même roi, mais les concitoyens d'une même nation. Sur le coup, on pouvait au contraire être accablé des multiples entraves mises à cette transformation.

On ne doit pas méconnaître ainsi le problème des communications. Il faut trois jours à Dijon pour apprendre la prise de la Bastille : que dire des bourgades et des villages de la France « profonde » ? Arthur Young, qui poursuit son voyage à travers le pays avec un flegme inaltérable, est surpris par la lenteur que prend l'acheminement des nouvelles. Comparant avec son pays, il écrit : *« La France est incroyablement arriérée pour tout ce qui regarde l'information. »* Arrivé dans une ville, il s'empresse d'aller dans un café pour trouver une gazette. Souvent, rien. Parfois, un journal insignifiant. Toujours, un incroyable retard : *« Des personnes d'allure respectable parlent de nouvelles qui remontent à deux ou trois semaines, et leur discours montrent clairement qu'elles ne savent rien de ce qui se passe. »*

Dans ces conditions, on imagine avec quelle facilité s'accréditent les rumeurs, et les plus insensées. Que la reine veuille la mort du roi passe aussi aisément que l'irruption prochaine des brigands, tout cela n'étant que les éléments d'un complot aristocratique auquel *tout* le monde croit dur comme fer. La suspicion est généralisée. Young doit produire son passeport plusieurs fois par jour. Des maires refusent de lui en donner un ; on l'entoure, on le menace. A Thueytz, dans le Vivarais, un groupe vient le réveiller dans son auberge : il est accusé d'être de la conspiration de la reine et du comte d'Artois. Heureusement, à ces vigiles armés jusqu'aux dents qui le prenaient pour un faux Anglais, il réussit à prouver qu'il en est un vrai, un agronome en voyage d'étude. Ouf ! *« A ma grande satisfaction, ils me souhaitèrent une bonne nuit, et me laissèrent aux punaises qui fourmillaient dans le lit comme mouches dans un pot de miel. »*

AUTRE obstacle à l'unisson : la poursuite des troubles agraires. Ainsi, après la joie causée par l'abolition du système féodal, les paysans ont l'amertume de se voir rappeler le maintien des rentes et du cens jusqu'au rachat. La désillusion provoque en maint endroit de nouvelles agitations. Dans la Manche, dans le bas Limousin, d'autres assauts sont lancés contre les châteaux. Les récentes municipalités doivent prendre des mesures d'urgence pour assurer le ravitaillement et calmer les foules hantées par les accapareurs, vrais ou supposés. Tous les jours, l'Assemblée reçoit des nouvelles alarmantes. Les marchés sont dégarnis ; des villes demandent des secours contre la famine. Rouen est accusée de retenir les navires chargés de grains et de farines achetés pour Paris. Le gouvernement doit envoyer un détachement à Vernon, pour protéger le représentant des Parisiens chargé de veiller en cette ville à l'approvisionnement de la capitale.

La peur de manquer pousse les communautés pourvoyeuses à stocker leurs grains. Des bataillons de la garde parisienne doivent ainsi intervenir en province, où ils suscitent des séditions. A la fin d'octobre, c'est la marine de Brest qui réclame du secours ; la municipalité envoie des commissaires dans toute la Bretagne : à Lannion, un « conseil du peuple » nie la validité de leurs pouvoirs et les menace de mort. Mais Brest et d'autres villes bretonnes envoient une armée pour amener la ville rebelle à résipiscence.

EN un sens, la disette avait servi le mouvement révolutionnaire : la faim de blé avait secondé la faim de liberté. Mais les accaparements, les retards de la distribution, la crainte du lendemain, pouvaient retourner les foules contre les nouvelles institutions.

Il faut noter encore les dissensions qu'a provoquées, dans les dernières semaines de l'année, le projet de créer les départements. Comme nous l'avons déjà dit, le découpage aviva les rivalités entre les cités. Dans le Nord, une véritable « guerre des villes » *oppose Arras et Saint-Omer, Lille et Douai.* Dans ce dernier cas, Douai peut compter sur son représentant Merlin, et obtient le titre de chef-lieu, mais les Lillois n'acceptent pas le fait accompli et, pendant des années, vont lutter contre l'injustice qu'ils estiment leur avoir été faite : ils devront *attendre le 3 thermidor an XI* pour obtenir gain de cause du Premier Consul. Ces affrontements entre villes de premier rang ont leurs correspondants entre les villes de deuxième rang, en vue de l'obtention d'un chef-lieu de district. Et voici Hesdin contre Montreuil, Maubeuge contre Avesnes, Bergues contre Dunkerque, Hazebrouck contre Cassel, Bouchain contre Cambrai, Avesnes contre Landrecies...

Au-delà de ces concurrences de clochers, l'union de la France se heurtait ici et là à l'esprit régionaliste. Les ordres privilégiés avaient beaucoup misé sur les sentiments populaires d'attachement à la province et à ses institutions, surtout quand celles-ci étaient depuis longtemps établies. Les Rochelais voulaient un département de l'Aunis ; ils durent accepter malgré eux sa réunion à la plus grande partie de la Saintonge dans le département de la Charente-Inférieure. Mais il s'agissait encore ici largement d'une rivalité entre cités, La Rochelle et Saintes. Le cas de la Bretagne était plus grave. Le schisme entre les députés du Tiers, seuls représentants de la Bretagne à la Constituante, et les deux ordres privilégiés qui avaient refusé de députer aux Etats généraux allait devenir épineux au lendemain du 4 août, quand les privilèges des provinces furent abolis.



BIBLIOTHÈQUE NATIONALE/CABINET DES ESTAMPES

Avec le recul, on peut admirer la célérité avec laquelle tant de gens aux langages, aux coutumes, aux droits la veille si variés ont pu se sentir non plus les *sujets d'un même roi, mais les concitoyens d'une même nation. Une unification qui se concrétise par la Fête de la Fédération (gravure ci-dessous).*

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE/CABINET DES ESTAMPES

Le Chapelier et ses amis avaient eu le réflexe de préciser que leur vote devrait être ratifié par les Etats de Bretagne. Botherel, procureur-syndic de ceux-ci, fit connaître sa protestation. *« Unie à la France par des traités solennels et jamais conquise, la Bretagne a ressenti cet ébranlement général dont sa Constitution particulière devait la garantir... D'alliés que nous sommes, les nouvelles dispositions nous rendraient sujets de la France... »* Le 3 novembre, l'Assemblée suspendait *sine die* les parlements. La Chambre des vacations de Rennes refusa d'enregistrer le décret. Nul doute que la suspension des parlements, l'abolition des états provinciaux, le morcellement de la province en départements, furent autant d'arguments en faveur de la contre-révolution. Pourtant, le sentiment d'une appartenance à une communauté française, primant sur la communauté provinciale, faisait des progrès partout.

Michelet : « Ainsi, par-dessus les désordres, les craintes, les périls, j'entends s'élever peu à peu (...) le mot puissant, magnifique, doux à la fois et formidable, qui contiendra tout et calmera tout : la fraternité. »

Le Béarn était au moins aussi particulariste que la Bretagne. L'aristocratie dominant ses états avait été hostile à une délégation béarnaise à Versailles. Or les non-privilégiés arrachèrent le principe de la députation. Tandis que les deux représentants de la noblesse et les deux représentants du haut clergé refusèrent de siéger, quatre députés du Tiers et deux du bas clergé furent de l'Assemblée, notamment lors de la nuit du 4 août. Mourot, l'un des leurs, obtint de la Constituante une séance extraordinaire des états du Béarn pour trancher sur le sort des privilégiés de la province. Le 15 octobre, l'assemblée eut lieu à Pau, où Mourot plaida avec flamme l'union complète à la France.

« MAIS, a-t-on dit, nous allons devenir Français. Quoi donc, des Béarnais, des citoyens d'une petite province qui ne forme point la cent cinquantième partie de ce vaste Empire, et qui ne peut se passer du secours de ses voisins, pourraient regarder comme une humiliation de devenir les membres nécessaires de ce superbe royaume, surtout au moment où les Français assurent leur liberté civile et politique et où ils réforment des abus qui sont aussi les nôtres ! Que dirions-nous de plus si on nous proposait de nous unir à une nation sauvage ! »

Cependant, le Grand Corps, formulant l'avis des nobles et du haut clergé, défend farouchement l'autonomie béarnaise. Les esprits s'échauffent, aucun vote ne devient possible. C'est le 28 octobre, lors d'une assemblée extraordinaire des députés de la région paloise, que Mourot obtient un vote à l'unanimité.

« Les habitants de la ville de Pau, considérant que le salut de la patrie et le bonheur de l'Empire ne peuvent se trouver que dans l'union intime de toutes les parties de l'Etat, ont résolu d'une voix unanime d'offrir pour tribut à la patrie une Constitution antique qui leur est chère et qui rendait leur situation plus heureuse que celle des autres provinces. » Le maire de Pau fit ajouter : *« Nous sommes tous Français, nous le devenons avec joie, nous soutiendrons ce nom avec honneur. »*

D'autres assemblées de la région délibérèrent dans le même sens : la vicomté du Béarn n'existait plus. Les avocats de l'Assemblée, appuyés sur les paysans et les autres membres du Tiers Etat, avaient imposé aux ordres privilégiés l'intégration à la France. P. Tucoo-Chala évoque, à ce sujet, *« l'œuvre d'une minorité dynamique ».* Mais il est patent qu'elle avait fait entendre raison à ses adversaires sans trop de mal.

Pendant ce temps, que se passait-il dans le Dauphiné, un des deux berceaux – l'autre étant la Bretagne – de la prérévolution ? Après les bouleversements de la Grande Peur, après l'assaut des châteaux, la province vit le retour de Mounier. Celui qui avait été à l'avant-garde au temps de l'assemblée de Vizille était retourné au pays, après avoir démissionné de la Constituante. Le 11 octobre, il prend l'initiative de convoquer les états du Dauphiné, malgré le désaveu de l'Assemblée nationale. Peine perdue : celle-ci réussit sans peine à maintenir son autorité sur la province, et Mounier doit prendre le chemin de l'exil en direction de la Suisse.

Le Dauphiné s'illustra encore autrement. C'est dans l'une de ses communes, à Etoile, que le 29 novembre eut lieu la première *fédération.* Plus de douze mille gardes nationaux, les uns du Vivarais, les autres du Dauphiné, prêtent un serment solennel de fidélité « à la Nation, à la Loi et au Roi » et jurent de « vivre libres ou mourir ». De cette réunion partit un message à l'Assemblée nationale et un exemple pour tout le pays. De proche en proche, on assiste à d'autres fêtes de la fédération : à Montélimar, Valence, Romans, Gap, Grenoble... La France entière est gagnée par cet élan d'association et de fraternisation.

Au départ, on avait vu s'imposer les nouvelles municipalités. Les maires titulaires, parfois propriétaires de leur charge, les consulats oligarchiques détenus par des poignées de notables, tous sous la tutelle des représentants du roi – intendants et subdélégués, – ce vieux pouvoir avait dû laisser la place à des *communes.* Des comités municipaux élus succèdent presque partout aux anciennes équipes, sans résistance de celles-ci. Parant au plus pressé, et notamment aux subsistances, les municipalités mettent sur pied des milices bourgeoises, prêtes à combattre sur deux fronts, celui de la contre-révolution et celui de l'anarchie.

Un nouveau danger pointe : que ces nouvelles municipalités s'isolent, coupées des anciennes autorités civiles et militaires. D'où résulte le mouvement qui les porte à joindre leurs efforts aux efforts des cités voisines. Les villages et les bourgs des environs s'allient aux villes plus grandes. De l'une à l'autre, on correspond, on envoie des émissaires, on se confédère. De cette organisation spontanée qui compose une trame de plus en plus serrée de villes fédérées, Michelet nous a laissé un tableau lyrique.

« Ainsi, par-dessus les désordres, les craintes, les périls, j'entends s'élever peu à peu, répété par ces chœurs imposants dont chacun est un grand peuple, le mot puissant, magnifique, doux à la fois et formidable, qui contiendra tout et calmera tout : la fraternité.

» Et, à mesure que les associations se forment, elles s'associent entre elles, comme dans les grandes farandoles du Midi ; chaque bande de danseurs qui se forme donne la main à une autre, et la même danse emporte des populations entières. »

UNE formule de lui résume tout : *« C'est une conjuration pour l'unité de la France. »*

A plusieurs reprises, citant Michelet, nous lui avons opposé Taine – ou l'inverse. Jules qui rit et Hyppolite qui grogne. Or que dit Taine le censeur, Taine l'accusateur, Taine le ténébreux ? Devant l'ampleur du phénomène, ses armes s'émoussent ; il est saisi par la contagion ; il suffirait de peu pour qu'il devienne lui-même fédéré : *« De mois en mois et de province en province, l'ébranlement se propage. Les quatorze villes bailliagères de la Franche-Comté forment une ligue patriotique. A Pontivy, la Bretagne se fédère avec l'Anjou. Cent mille gardes nationaux du Vivarais et du Languedoc envoient leurs délégués à Voute. Quatre-vingt mille des Vosges ont leurs députés à Epinal. En février, mars, avril et mai 1790, dans l'Alsace, la Champagne, le Dauphiné, l'Orléanais, la Touraine, le Lyonnais, la Provence, même spectacle.* [...] *Mais, pour former la France, ce n'est pas assez des unions locales ; il faut encore l'union générale de tous les Français. »*

Cette union, la fête de la Fédération du 14 juillet 1790 en sera le point d'orgue. Ce jour-là, au Champ-de-Mars, des milliers de représentants des gardes nationales de tous les départements viendront proclamer la grande Fédération, tandis qu'en écho, dans chaque chef-lieu de département, dans chaque chef-lieu de district, les serments monteront vers le ciel à l'unisson. Il n'y a plus ni Basques, ni Bretons, ni Angevins, ni Normands, ni Provençaux, ni Alsaciens : il n'y a plus qu'un peuple, il n'y a plus qu'une France, parce que les Français l'ont voulu.

Taine : « Jamais pacte social n'a été plus expressément conclu. Aux yeux des spectateurs, voici, pour la première fois dans le monde, une société véritable et légitime. »

« Jamais pacte social n'a été plus expressément conclu, écrit Taine. *Aux yeux des spectateurs, voici, pour la première fois dans le monde, une société véritable et légitime ; car elle est constituée par des engagements libres, par des stipulations solennelles, par des consentements positifs. On en possède l'acte authentique et le procès-verbal daté. »*

14 juillet : au-delà de toutes leurs divisions, malgré leurs différences, les Français, animés d'une même foi, s'affirmaient, selon le mot de Julien Benda, dans leur volonté d'être une nation. Ils n'étaient plus les sujets hasardeux d'un monarque héréditaire ; ils étaient devenus, par adhésion volontaire, les citoyens libres d'un même peuple. Si c'est un mythe, c'est le nôtre.

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.

Mercredi 31 août : « La nouvelle union des Français », avec Roger Dupuy.

Jeudi 1er septembre : « La révolution en Europe », avec François Lebrun.

Demain :
La révolution en Europe

L'acceptation du plan de règlement de l'ONU pour le Sahara occidental

L'acceptation, le mardi 30 août à Genève, par le Maroc et le Front Polisario — ce dernier *« sous certaines conditions »* — du plan de paix de l'ONU pour le Sahara occidental a suscité des réactions favorables, notamment dans les principales capitales concernées par le conflit.

A Alger, on estime, de source officieuse, que l'aval des propositions de l'ONU *« facilitera l'édification du Grand Maghreb »*. Au cours des dernières semaines, la presse algérienne a longuement reproduit les propos du roi Hassan II du Maroc affirmant que le référendum était la *« seule voie susceptible de régler définitivement le problème du Sahara »*.

A Rabat, le souverain chérifien a présidé, mardi, une réunion à laquelle participaient les officiers supérieurs de l'armée marocaine. La presse continue, toutefois, d'appeler à la vigilance contre les « manœuvres » du Polisario. *L'Opinion*, organe de l'Istiqlal, l'opposition nationaliste, met en garde *« contre les plans des ennemis de notre intégrité territoriale et de tous ceux qui cherchent à entraver le processus d'édification du Grand Maghreb »*.

Cette analyse est partagée, à l'autre bout de l'échiquier politique marocain, par *Al Bayane*, quotidien de l'opposition pro-communiste, qui affirme : *« Alors que le souhait du Maroc est de voir le référendum organisé dans les délais les plus brefs, la tentation reste forte chez les mercenaires de se lancer dans des opérations politiques ou militaires pour maintenir la tension dans la région et mettre en échec un plan de paix dont les grandes lignes et surtout l'issue finale leur paraissent contraires à leurs visées sécessionnistes. »*

A Madrid, le gouvernement de l'ancienne puissance coloniale au Sahara, a exprimé sa satisfaction. *« C'est une très bonne nouvelle »*, a déclaré le ministre des affaires étrangères, M. Francisco Fernandez Ordonez. Madrid a proposé son assistance technique pour l'organisation du référendum.

A Genève, souligne notre correspondante Isabelle Vichniac, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) n'a pas reçu notification du nombre de combattants faits prisonniers au cours du conflit. L'organisation humanitaire n'a pu visiter au Maroc que soixante-quinze prisonniers, et cela s'est passé en 1978. Par la suite, on annonça la libération de quarante d'entre eux. Après quoi, plus rien. L'inquiétude fut si grande à Genève, ajoute notre correspondante, que M. Alexandre Hay, alors président du CICR, avait pris contact en juin 1986 avec le roi Hassan II qui, en guise de réponse, lui fit entendre qu'il n'y aurait plus désormais de visites de prisonniers.

Du côté sahraoui, un total de cinq cent soixante-seize prisonniers marocains ont été enregistrés et visités par des délégués du CICR à cinq reprises. Une quarantaine de prisonniers — gravement blessés, grands malades ou très âgés — ont été remis au CICR en avril 1984 pour être rapatriés.

Conformément aux conventions de Genève, tous les prisonniers de guerre devraient être libérés aussitôt que possible après la fin des hostilités.

Un scénario pour la paix

M. Perez de Cuellar a donc accompli un nouveau « miracle » diplomatique. Là où l'Organisation de l'unité africaine (OUA) avait échoué, impuissante, au point de faillir, dans cette épreuve, voler en éclats, le secrétaire général de l'ONU a réussi, à force de patience et de tact. Deux jours avant la date-butoir qu'il leur avait fixée, le Maroc et le Front Polisario ont accepté, le mardi 30 août, à Genève, le plan de paix pour le Sahara occidental qu'il leur avait soumis le 11 août. Ce succès intervient près de trois ans après que l'Assemblée générale de l'ONU eut confié le dossier à M. Perez de Cuellar.

Les deux belligérants n'ont pas donné tout à fait la même force à leur consentement. Si le Maroc a exprimé son *« accord de principe »*, le Polisario n'a accepté le compromis que *« sous certaines conditions »*, au demeurant non précisées. Ces réserves des dirigeants sahraouis n'empêcheront pas M. Perez de Cuellar d'aller de l'avant. Comme l'a dit mardi son porte-parole, *« on tiendra compte des remarques et des commentaires des deux côtés au moment de la mise en œuvre du plan de règlement »*. En attendant, la voie est libre. Le conflit du Sahara occidental, après treize ans de combats, semble bel et bien entré dans sa phase finale.

Hormis les principaux intéressés, chacun ignore le détail du plan concocté dans le plus grand secret par M. Perez de Cuellar. Du moins en connaît-on les grandes lignes (*le Monde* daté 14-15 août). Le scénario de la paix prévoit deux temps forts : la proclamation d'un cessez-le-feu ; la tenue d'un référendum devant permettre à la population autochtone du Sahara occidental d'exercer son droit à l'autodétermination. Pendant la période précédant la consultation, l'ONU disposera sur place d'un large pouvoir de « supervision ».

Qui votera ?

Le Maroc et le Polisario se sont entendus, en substance, sur la question qui sera soumise à référendum : les électeurs auront à choisir entre l'indépendance et l'intégration au Maroc. Le roi Hassan II avait accepté en juin 1981 le principe, réclamé par le Polisario, d'un « référendum contrôlé » que l'ONU « recommandait » depuis septembre 1975. Il y a un mois, dans une interview au *Monde*, le souverain avait confirmé que la question de l'indépendance serait *« naturellement »* posée aux Sahraouis, avant d'ajouter : *« Je souhaite de tout cœur qu'ils disent qu'ils veulent le Maroc. »*

Qui votera ? Cette question, évidemment cruciale, opposa longtemps les deux parties. Selon le Polisario, cent quatre-vingt-cinq mille personnes réfugiées dans les quatre camps proches de l'oasis algérienne de Tindouf devaient former le vivier du corps électoral. La plupart d'entre elles, répliquait Rabat, ne sont pas originaires du Sahara. En retour, le Polisario affirmait que la majorité des résidents du Sahara sous contrôle marocain étaient des « immigrés » venus du nord, allégation contestée par Rabat.

Cette controverse s'étant apaisée, Marocains et Sahraouis s'accordent aujourd'hui sur un principe-clé : le recensement effectué par le pouvoir colonial espagnol en 1974 — soit un an avant son départ — servira de base à la confection des listes électorales. Celles-ci seront peaufinées après des enquêtes complémentaires et impartiales de l'ONU sur le terrain. Le recensement de 1974 avait dénombré environ 74 000 personnes. Mais la population sahraoui — estimait-on à l'époque à Madrid — avoisinait en réalité 90 000 habitants. Quoi qu'il en soit, la nouvelle position du Polisario, du seul fait qu'elle exclut du corps électoral nombre de ses partisans réfugiés à Tindouf, représente de sa part une importante concession par rapport à ses exigences antérieures.

L'administration et l'armée

Trois autres pommes de discorde subsistent : le rôle de l'administration marocaine et le sort de l'armée pendant la période comprise entre le cessez-le-feu et le référendum, la nature des futures négociations entre les belligérants. Comme l'a rappelé mardi à Genève, M. Béchir Mustapha, numéro deux du Polisario, celui-ci veut désormais *« centrer le débat »* sur ces points, *« fondamentaux »* à ses yeux. L'administration ? Pour le Polisario, l' *« administration internationale »* devra se *« substituer »* aux autorités civiles marocaines. Conscient de la difficulté pour l'ONU d'administrer, fût-ce pour peu de temps, un territoire désertique vaste comme la moitié de la France, M. Perez de Cuellar a concentré ses efforts sur la préparation et le contrôle du scrutin.

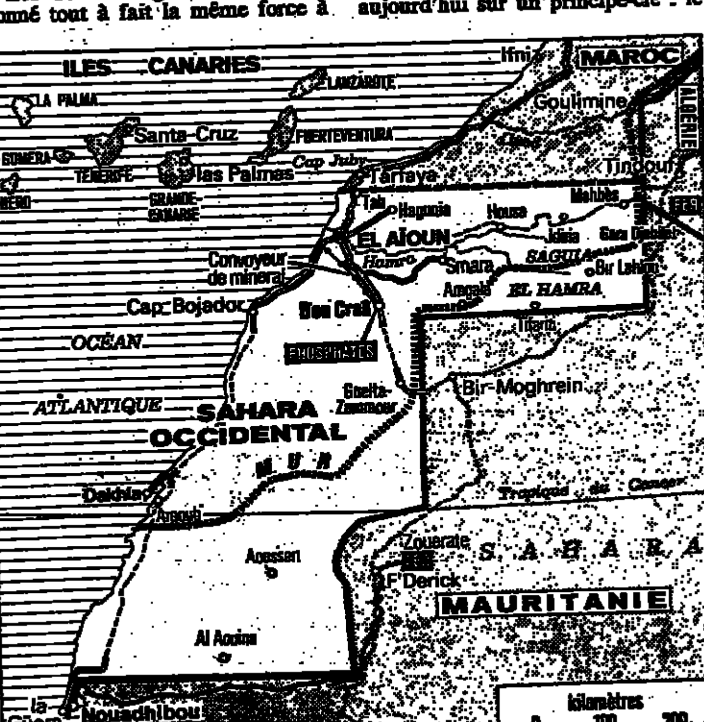
Dès son prochain retour à New-York, le secrétaire général de l'ONU saisira le Conseil de sécurité *« pour mettre en œuvre la partie civile et la partie militaire du plan de paix »* ; puis, il nommera un représentant spécial de l'ONU pour le Sahara. Ce diplomate sera assisté de plusieurs centaines d'experts internationaux. M. Perez de Cuellar a déjà largement déblayé le terrain en envoyant sur place, en novembre 1987, une commission technique chargée d'enquêter sur les conditions matérielles du référendum.

L'armée ? Le Polisario a demandé, mardi, le *« retrait d'un grand pourcentage des troupes marocaines »* stationnées au Sahara (sur un total d'environ cent mille hommes) qui reste à déterminer. Rejetant pour l'instant toute idée de retrait, le Maroc propose seulement de limiter les mouvements de ses troupes et notamment de les cantonner dans leurs baraquements le jour du scrutin. Il reste que, là aussi, le Polisario a jeté du lest en n'exigeant plus un retrait marocain en préalable à toute discussion.

Des négociations directes ? Le Polisario les demande depuis toujours. Il fut un temps où l'Algérie elle-même en faisait une condition de toute normalisation diplomatique avec le Maroc. Mais Hassan II refuse des pourparlers directs avec des hommes que sa presse continue de traiter de *« mercenaires »*. On comprend dans ces conditions que M. Mustapha ait souligné, mardi, *« les difficultés restant à aplanir »*.

Il n'empêche : M. Perez de Cuellar se montre optimiste. Il a *« bon espoir »* que *« l'opération puisse commencer avant la fin de l'année »*. M. Abdellatif Filali, ministre marocain des affaires étrangères, a prédit, pour sa part, que le référendum pourrait être organisé *« dans un délai relativement court »*. La paix, l'an prochain, au Sahara ?

JEAN-PIERRE LANGELLIER.



Ancienne colonie espagnole, le Sahara occidental, situé sur la côte atlantique, est un territoire de 260 000 kilomètres carrés quasi désertique bordé à l'est par l'Algérie et au sud par la Mauritanie. Le Maroc a construit un système de défense composé de six « murs » — dont le dernier a été achevé cette année — d'une longueur d'environ 2 500 kilomètres. Rabat contrôle ainsi 80 % du territoire, notamment tout le « Sahara utile » abritant les riches gisements de phosphates.

Treize années de conflit

Objet d'un plan de paix de l'ONU accepté mardi 30 août par le Maroc et le Front Polisario, le Sahara occidental est depuis treize ans l'enjeu d'une guerre largement due à une décolonisation trop tardive de ce territoire par l'Espagne. Voici les principales étapes de cette « décolonisation manquée » et du conflit qui s'ensuivit.

1973

— **Mai** : Création du Front Polisario.

1974

— **Juillet** : Le gouvernement de Madrid établit au Sahara occidental une « administration interne ».

1975

— **Septembre** : L'ONU prend position en recommandant l'autodétermination du Sahara au moyen d'un référendum organisé sous son contrôle. L'Espagne adhère alors à cette résolution, tout en négociant parallèlement avec le Maroc.

— **6 novembre** : Pendant l'agonie du général Franco — qui mourra le 20 novembre, — le roi du Maroc déclenche une « marche verte » en direction du Sahara à laquelle participeront trois cent cinquante mille Marocains non armés afin de récupérer les « provinces sahariennes ».

— **14 novembre** : Signature des accords de Madrid par lesquels l'Espagne cède au Maroc le nord et le centre du territoire, le sud revenant à la Mauritanie. Totalement opposée à cet accord tripartite, l'Algérie refuse de participer aux négociations. Les troupes espagnoles se retirent entre novembre 1975 et février 1976.

1976

— **27 février** : Le Polisario, qui réclame l'indépendance du Sahara occidental, proclame une *« République arabe sahraouie démocratique »* (RASD), reconnue par Alger, le 6 mars. Le lendemain, le Maroc rompt ses relations diplomatiques avec l'Algérie.

1979

— **5 août** : La Mauritanie renonce au sud du Sahara occidental et signe un accord de paix avec le Polisario. Aussitôt, les forces marocaines s'y déploient.

1976-1980

Le Polisario, soutenu par la Libye et l'Algérie, inflige des revers aux forces armées marocaines. A partir de 1980, la guerre tourne à l'avantage du royaume chérifien, grâce à sa stratégie des « murs » de défense, dont le sixième sera terminé en avril 1987.

1981

— **Juin** : Au dix-huitième sommet de l'OUA, à Nairobi, le roi Hassan II accepte le principe d'un référendum « contrôlé » au Sahara occidental (réclamé par ses adversaires depuis plusieurs années), mais refuse toute négociation directe avec le Polisario.

1982

— **Octobre** : Le secrétaire général du Polisario, Mohamed Abdelaziz, devient président de la RASD, fonction nouvellement créée.

1984

— **12 novembre** : La RASD siège en tant que membre à part entière au vingtième sommet de l'OUA (pour la première fois depuis son admission contestée en février 1982), provoquant ainsi le départ du Maroc de cette organisation.

1985

— **2 décembre** : L'Assemblée générale de l'ONU adopte une résolution réaffirmant la nécessité de négociations directes entre le Maroc et le Polisario. M. Perez de Cuellar est chargé d'œuvrer en ce sens, l'OUA ayant échoué.

1986

Au printemps, ont lieu à New-York des pourparlers indirects entre le Maroc et le Polisario, sous l'égide de l'ONU et de l'OUA. Ils échouent en raison de divergences de fond sur le référendum, le Polisario exigeant le retrait des troupes et de l'administration marocaines avant la tenue du référendum.

1987

— **Novembre** : Une commission technique de l'ONU, composée de dix-neuf experts, visite le Sahara pour y enquêter sur les conditions matérielles d'un éventuel référendum.

1988

— **16 mai** : Rétablissement des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Maroc, après douze ans de rupture. La RASD est aujourd'hui reconnue par soixante-douze Etats.

— **11 août** : Le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar remet au Maroc et au Front Polisario des propositions de paix prévoyant, entre autres, la proclamation d'un cessez-le-feu et l'organisation d'un référendum permettant à la population autochtone du Sahara occidental d'exercer son droit à l'autodétermination.

— **30 août** : Le Maroc et le Front Polisario acceptent le plan de paix de l'ONU.

A quelques jours de la reprise des négociations de paix à Brazzaville

Les troupes sud-africaines ont achevé leur retrait d'Angola

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Un jour avant la date prévue du 1er septembre, les troupes sud-africaines se sont repliées mardi 30 août du territoire angolais. Près d'un millier d'hommes et un important matériel ont franchi à partir de midi, sur un pont mobile, la rivière Okavango, qui marque la frontière entre la Namibie et l'Angola. Une banderole « Bienvenue aux vainqueurs » avait été plantée sur la rive namibienne pour accueillir les derniers soldats de Pretoria, dont le retrait avait débuté le 10 août à la suite de l'accord de Genève intervenu au début du mois.

Le 22 août, un cessez-le-feu avait été signé entre l'Afrique du Sud, Cuba et l'Angola. Le traité a prévu la mise en place d'une commission militaire conjointe chargée de sa supervision. Elle a franchi la frontière après le repli sud-africain peu avant que le génie ne commence à démonter le pont mobile. Elle doit commencer à opérer à partir du 1er septembre. L'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), le mouvement qui lutte depuis vingt-deux ans pour la libération de la Namibie, a annoncé qu'elle respecterait le cessez-le-feu.

Le lieutenant-général Ian Gleeson, numéro deux dans l'état-major de l'armée sud-africaine, a révélé que, en contrepartie, les forces cubaines avaient accepté de ne pas se déployer au sud d'une ligne qui, à l'ouest, est distante d'une quarantaine de kilomètres de la frontière namibienne, alors que, à l'est, à proximité de la Zambie, elle est située à 250 kilomètres. Ce qui signifie qu'elle met à l'abri des forces de Fidel Castro une partie de la zone contrôlée par l'UNITA de M. Jonas Savimbi et notamment son fief de Jamba.

En revanche, les troupes angolaises pourront se déplacer librement dans cette zone en partie neutralisée car l'UNITA a fait savoir qu'elle poursuivrait les combats jusqu'à ce que Luanda accepte un partage du pouvoir. La création de ce secteur tampon pourrait cependant constituer en pratique l'amorce du désengagement cubain bien qu'aucun accord n'ait pu être conclu lors des pourparlers de Brazzaville du 24 au 27 août en ce qui concerne le calendrier, pierre d'achoppement des négociations qui reprendront dans la capitale congolaise le 5 septembre.

Preuve « en béton »

Cette septième séance d'entretien a été qualifiée de *« cruciale »* par M. Glenn Bab, directeur général adjoint au ministère des affaires étrangères qui a ajouté que *« le gouvernement sud-africain est disposé à se montrer aussi patient qu'il le faudra car il ne veut pas d'un accord politique bâclé sur le retrait des Cubains »*. *« Nous voulons la paix*, a indiqué M. Bab ; *ce qui manque encore c'est un engagement réciproque des Cubains et des Angolais. »* Il a qualifié le processus de retrait des troupes de Pretoria de preuve *« en béton »* de la volonté de l'Afrique du Sud d'aboutir à une paix négociée, affirmant néanmoins qu'il croyait savoir que les troupes cubaines avaient été placées *« en état d'alerte rouge »* après l'impasse de derniers pourparlers.

Comme l'a affirmé le général Gleeson, il n'y a désormais plus un seul soldat sud-africain en Angola. *« Nous allons respecter l'accord sur le retrait »* de nos troupes a-t-il souligné. C'est la troisième fois en douze ans que Pretoria replie ses soldats du territoire angolais. Le premier désengagement avait eu lieu en janvier-février 1976, deux mois après la proclamation de l'indépendance angolaise. Les forces sud-africaines étaient arrivées pratiquement aux portes de Luanda en novembre 1975 et avaient été contraintes de faire marche arrière sous la pression internationale et notamment américaine.

Le deuxième repli avait eu lieu le 17 avril 1985 à la suite des accords de Lusaka le 16 février 1984 au cours desquels Luanda s'était engagé à ne plus soutenir la SWAPO et à ne plus tolérer de présence cubaine dans le Sud angolais en échange du départ des troupes de Pretoria. Un retrait qui intervenait avec pratiquement treize mois de retard. Les négociations pour établir un calendrier du départ des Cubains avaient échoué en novembre 1984 et les pourparlers avec la SWAPO au Cap-Vert en juillet 1985 avaient capoté.

On se retrouve donc pratiquement à la case départ plus de trois ans plus tard. Début juillet 1987, les Sud-Africains lançaient l'opération Moduler afin de soutenir l'UNITA qui faisait face à la plus importante offensive jamais lancée contre ce mouvement rebelle. En décembre 1987, l'opération Hooper entraîna les soldats de Pretoria plus au nord dans la périphérie de Cuito-Cuanavale, importante garnison angolaise qui fut pilonnée pendant des mois sans jamais tomber.

Bien qu'annoncé officiellement au début de décembre 1987, le « retrait tactique » sud-africain ne commencera à s'effectuer qu'en mai 1988, alors que débutait à Londres la première séance de négociations quadripartite. Depuis, un bout de chemin a été parcouru. Le retrait officiel sud-africain constitue une étape importante du processus de paix dans la région, même si la date butoir du 1er septembre fixée pour un accord du départ progressif des Cubains ne sera pas respectée.

De même celle du 1er novembre pour le début de la mise en application de la résolution 435 des Nations unies sur l'indépendance de la Namibie est sans doute prématurée. Tout dépend désormais des prochains entretiens de Brazzaville qui s'annoncent, c'est le moins que l'on puisse dire, très serrés.

MICHEL BOLE-RICHARD.

BURUNDI : après les massacres

La France « vivement préoccupée »

Après Genève et Bruxelles, le ministre burundais des affaires étrangères, M. Cyprien Mbonimpa, était à Paris le mardi 30 août pour une mission *« d'information et d'explication »* auprès des autorités françaises. Il a notamment rencontré M. Jean Audibert, conseiller diplomatique du président de la République, puis M. Jacques Pelletier, ministre de la coopération, ainsi que Mme Edwige Avice, ministre délégué aux affaires étrangères. Mme Avice a exprimé à cette occasion la *« profonde émotion »* causée en France par les massacres du Burundi et la *« vive préoccupation »* du gouvernement devant *« les atteintes »* aux droits de l'homme dans ce pays.

Au cours d'une conférence de presse, le ministre burundais a de nouveau justifié l'intervention de l'armée pour rétablir l'ordre dans son pays à la suite des événements sanglants des 14 et 15/août. L'armée, intervenant *« sur ordre et d'une manière disciplinée*, a-t-il notamment déclaré, *a permis de faire cesser les massacres et a empêché que le nombre des morts soit innombrable »*.

Des discussions, a-t-il ajouté, sont en cours avec le Rwanda pour faciliter le retour des réfugiés. Il a aussi démenti avoir refusé une enquête internationale car *« aucune organisation ne m'en a fait la demande »* (*le Monde* du 30 août). Le ministre burundais a toutefois réaffirmé qu'il ne voyait toujours pas la nécessité d'une telle enquête.

Les présidents du Zaïre, du Burundi et du Rwanda se sont d'autre part rencontrés le 30 août à Gbadolite (est du Zaïre) à l'initiative du chef de l'Etat zaïrois, M. Mobutu Sese Seko, qui jouit d'une grande influence dans la région. Les trois présidents *« se sont engagés à créer un climat favorable au retour rapide dans leurs foyers des ressortissants burundais ayant quitté leur pays à la suite des récents événements »*.

Asie

Un entretien avec le journaliste chinois le plus célèbre

«La Chine est plus conservatrice que l'URSS dans le domaine de la réforme politique»

nous déclare M. Liu Binyan

Ecrivain, et surtout journaliste, Liu Binyan est connu en Chine et à l'étranger pour avoir dénoncé dans ses écrits les tares du régime, *notamment la corruption de certains cadres et* bureaucrates. Une de ses nouvelles, intitulée *Entre homme et démon* (1), parue en 1979, racontait un scandale qui venait effectivement d'éclater, la directrice d'une entreprises ayant été condamnée à mort pour avoir détourné des sommes considérables.

Né en 1915 en Mandchourie, à Harbin dans une famille entièrement acquise à la Révolution russe, il parle russe et a fait souvent partie de délégations chinoises en URSS. Il s'intéresse particulièrement à la « perestroïka ». Depuis trente ans, sa carrière suit les aléas de l'histoire : étiqueté comme « droitier » en *1957*, réhabilité le 24 janvier 1979, il a été exclu de nouveau du parti en 1987, accusé de « *libéralisme bourgeois* », et considéré par ses ennemis comme un « *droitier mal rééduqué* ».

Son opposition ouverte aux apparatchiks lui avait valu, en 1985, de faire son autocritique qui *ressemblait plutôt* à un réquisitoire : « *Si j'ai suivi une voie erronée,* déclarait-il en conclusion, *je demande instamment aux camarades chargés de la propagande de me montrer la voie correcte ; de m'indiquer ce que je peux écrire et ce que je ne peux pas écrire, et quelles sont les erreurs que je dois corriger.* »

En avril 1983, avant le voyage de M. Mitterrand en Chine, Liu Binyan avait été invité à Paris avec une délégation d'écrivains et de scientifiques, en tant qu'un des principaux rédacteurs du *Quotidien du peuple*. Depuis 1985, il n'y écrit plus, mais est autorisé à voyager à l'étranger. Il s'est rendu aux Etats-Unis et, récemment, en France.

« Pouvez-vous décrire votre situation présente en Chine depuis votre exclusion du parti il y a un an ?

– Je n'aurais jamais cru que je serais exclu du parti. Je pensais qu'on pourrait m'interdire d'écrire, comme c'était arrivé à un certain nombre d'auteurs, mais pas m'exclure. Non seulement je n'y ai rien perdu, mais j'y ai plutôt gagné. Avant, j'étais un écrivain assez *populaire : même des gens qui ne* lisaient pas de romans lisaient mes *écrits; mais depuis qu'on a annoncé* publiquement mon exclusion, tout le monde en Chine a su qui *j'étais. J'ai* donc gagné beaucoup de lecteurs et beaucoup de nouveaux amis. D'ailleurs, à la fin de 1987, on a déclaré officiellement que j'étais autorisé à publier. Je ne pense pas qu'à l'avenir je puisse être arrêté, mais qu'on m'interdise à nouveau de publier, c'est possible.

– Les réformes politiques depuis M. Deng Xiaoping ont-elles amélioré la situation ou non ?

– En fait, la réforme politique en Chine n'a pas encore commencé. Pour être plus exact, elle a commencé, mais, depuis 1980, elle a *régressé. Par exemple, il y avait* davantage de liberté de la presse en *1980 que de nos jours. En revanche,* la réforme économique, qui a été *menée plus sérieusement, comporte* des éléments politiques. Ainsi les *paysans, autrefois attachés à la terre* et complètement dépendants des cadres des communes, ont aujourd'hui beaucoup plus de liberté.

» Il faut donc distinguer entre ce que la direction du PC autorise et la liberté que les Chinois prennent eux-mêmes. Ainsi, lors des événements de l'université de Pékin, en avril, on avait annoncé au départ qu'il était interdit de coller des dazibaos. Or il y a eu beaucoup de dazibaos.

– Croyez-vous que des groupes extérieurs au parti pourraient trouver place dans le système ? Et avoir aussi une presse indépendante ?

– Je crois qu'il y aura des journaux *indépendants dans un temps* pas trop éloigné, mais il y a encore pas mal d'obstacles. *Les autorités* ont déjà accepté la création d'un journal autonome dans l'île de Hainan. On ne sait pas encore qui va le faire. Mais un écrivain, Han Shaogong, a déjà lancé une revue qui s'appelle *les Nouvelles de référence de Hainan.*

– Estimez-vous que l'histoire du régime, de Mao Zedong et de la période des trente dernières années est bien couverte, qu'il n'y a pas de zone d'ombre ?

– L'histoire du régime depuis 1949 est pratiquement une zone d'ombre. Enormément d'événements *ne sont pas connus. Moi-même qui* suis relativement bien informé, il y a énormément de choses *que je ne sais* pas. Par exemple, à propos de ce que l'on appelle par euphémisme les *« trois années de difficultés »* de 1960 à 1962 (après le Grand Bond en avant). Quelles ont été leurs conséquences, les dommages causés à la Chine ? On ne le sait pas. Le déclenchement de la révolution culturelle, comment s'est-il passé ? On ne le sait pas.

– Que pensez-vous de la « glasnost » en Union soviétique, comparée à ce qui se passe en Chine ?

– *C'est en 1985 que Gorbatchev* a lancé la politique de « glasnost ». *Mais moi j'avais déjà demandé dès* 1984 la publicité des débats (en chinois, on utilise le même mot : « *publicité* »). Or, en Chine, il y a beaucoup de choses qu'on ne rend pas publiques. Il me semble que bien que nous soyons allés beaucoup plus loin que l'Union soviétique dans la réforme de l'économie, nous sommes plus conservateurs dans le domaine de la réforme politique.

» Selon ce que je sais, dès Andro*pov les journaux soviétiques étaient* plus libres qu'en Chine, par exemple la *Literatournaïa Gazeta. Même* du temps de Brejnev, il y avait des revues *clandestines*, alors qu'en Chine il n'y en a plus depuis 1980.

« Je ne suis pas un dissident »

– Avez-vous des contacts avec des intellectuels soviétiques ?

– Il y a des échanges de délégations, mais ce sont des délégations très limitées. D'autre part, les Soviétiques sont extrêmement prudents avec la Chine. Ainsi, un de mes livres qui était déjà prêt à être publié en Union soviétique a été arrêté lorsque les Soviétiques ont su que je n'avais pas le droit de publier mes œuvres en Chine.

– Il y a, avec l'Union soviétique, un rapprochement depuis quelques années. Pensez-vous que, si elle se poursuivait, la politique de Gorbatchev pourrait avoir aussi des effets bénéfiques sur la vie en Chine, c'est-à-dire plus de « glasnost » ?

– *En fait, il y a déjà des* influences. Un certain nombre de *journaux chinois, comme le World Economic Herald* de Shangai et les *Nouvelles de référence*, ont publié beaucoup d'articles sur la situation en URSS. Bien que ce ne soit pas la position du PC chinois de trop en parler, la situation en URSS a déjà pas mal influencé les intellectuels chinois. Nous espérons qu'il y aura un rétablissement des relations de parti à parti, mais ce ne sera pas très rapide.

– Serait-ce une bonne chose ?

– Oui.

– Souhaitez-vous la reconstitution d'un mouvement communiste international, comme jusqu'aux années 60 ?

– Ce n'est pas du tout ce que je voulais dire. Nous sommes dans des *pays où la situation n'est pas tout à* fait normale – un parti communiste *n'est pas un parti normal* – et *s'il n'y* a pas normalisation entre les deux partis, il sera très difficile d'avoir une normalisation entre les deux gouvernements et entre les deux peuples. Mais s'il y a normalisation des relations entre les deux partis, les influences réciproques des processus de réforme seront beaucoup plus grandes. La réforme chinoise pourra influencer la réforme soviétique et vice versa.

– Etant données les tendances de chacun des deux pays au nationalisme, n'y aura-t-il pas alors une tendance de l'URSS à reprendre des relations de « père à fils » entre les deux partis ?

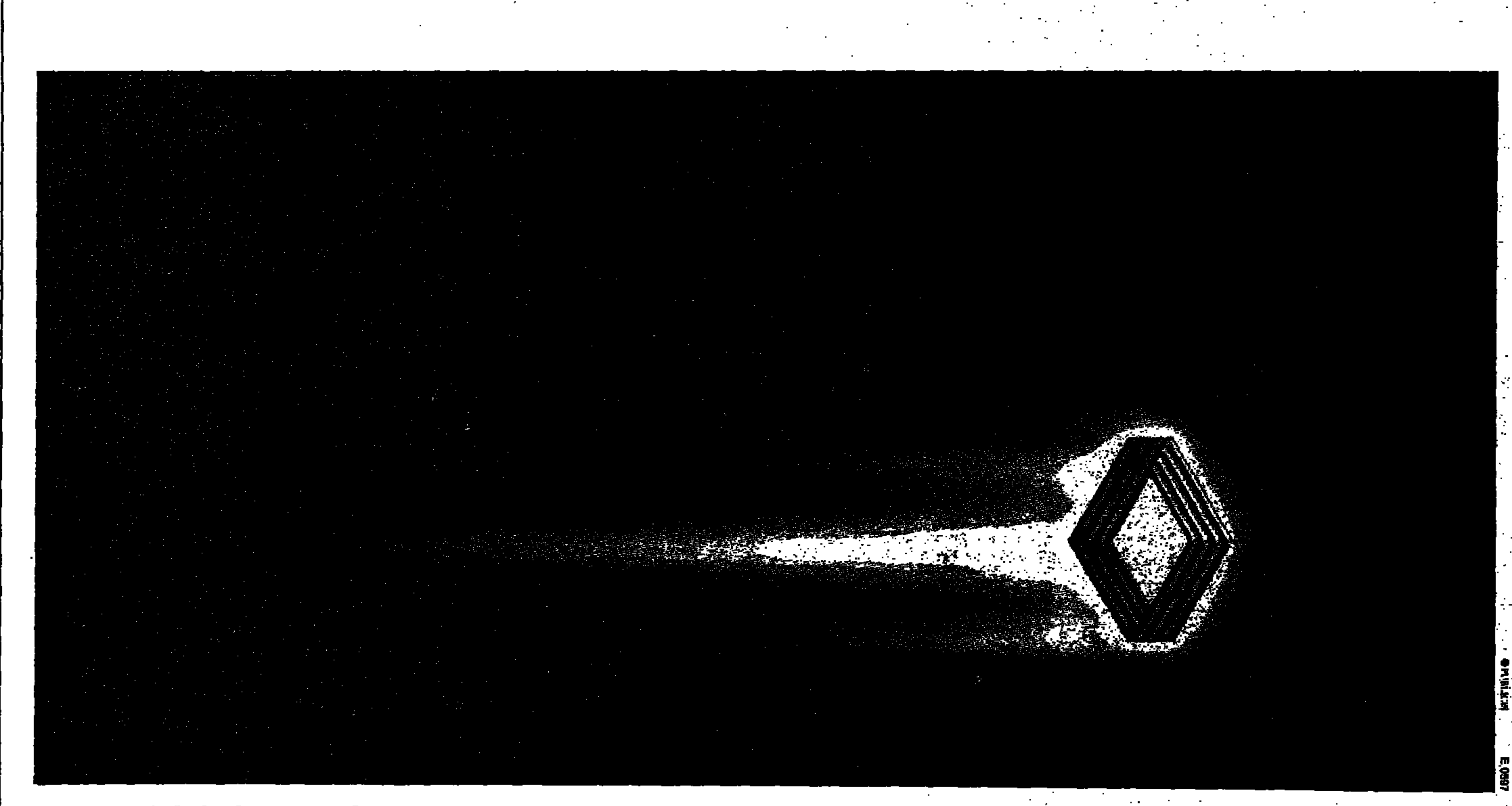
– *D'après ce que je sais*, les Chinois n'ont pas tellement de haine pour les Soviétiques. Même dans l'ancienne Mandchourie, bien que beaucoup de choses malheureuses se soient produites quand l'armée soviétique occupait la Mandchourie de 1945 à 1948-1949. Mais bien des gens dans la région de Harbin sont plutôt favorables à une normalisation des rapports. De toute façon, il ne saurait s'agir à nouveau de rapports de grand frère à petit frère ! Tout le monde sait que, après Khrouchtchev, l'Union soviétique a changé.

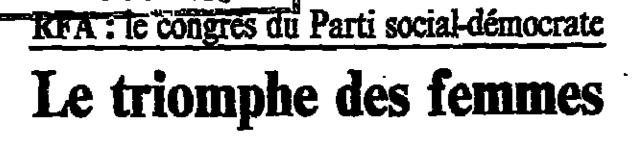
– Pensez-vous qu'il est possible d'être un Sakharov chinois ?

– *Je crois qu'il y a une possibilité* pour pas mal de Sakharov d'exister *en Chine. Moi-même, j'ai fait des* discours qui étaient en désaccord *avec la direction du parti. Les* conservateurs du PC ont souvent dit *que j'étais un dissident, mais je ne le* suis pas. En tout cas pas du tout un dissident du type de Soljenitsyne. Si l'on veut absolument faire une comparaison, je serais plutôt proche de Roy Medvedev. Cependant, il est tout à fait impossible de demander la libération des prisonniers politiques en Chine ; et si on en parlait, les journaux ne reprendraient jamais de tels discours. En revanche, en Union soviétique, le procès de Siniavski et Daniel avait été repris par les journaux. En Chine, ce serait inimaginable, même pour les dénigrer. »

Propos recueillis par *MICHEL TATU* et NICOLE ZAND.

(1) Paru en français dans un recueil intitulé *la Face cachée de la Chine*, traduit par J.-P. Béja et Wojtek Zafanelli (*Editions Pierre-Emile, 1983*).





réforme politiq

URSS : renversant des prises de position antérieures

La « Pravda » blanchit Staline de toute responsabilité dans la guerre froide

La *Pravda* a surpris une fois de plus ses lecteurs en publiant, le mardi 30 août, un long article (une page entière du quotidien) revenant sur les origines de la guerre froide et justifiant totalement cette fois la politique étrangère de Staline.

Selon les auteurs de ce texte, parmi lesquels figure M. Valentin Faline, ancien ambassadeur de Brejnev à Bonn et aujourd'hui directeur de l'agence de presse Novosti, la responsabilité de la détérioration des relations entre Washington et Moscou après la guerre incombe uniquement aux Etats-Unis, à Truman en particulier, qui, dès sa prise de fonctions en avril 1945, doutait de l'utilité d'une entente avec son ancien allié contre l'Allemagne et mettait en chantier des plans de bombardement atomique de l'URSS. Le journal cite, à ce propos, le plan Dropshot et d'autres documents du Pentagone visant à obtenir une supériorité stratégique de dix contre un *« afin de permettre une attaque préventive contre l'Union soviétique à partir du 1er janvier 1957 ».* Tout cela pour confirmer, selon les auteurs, que *« ce n'est pas nous qui avons choisi la guerre froide. »*

Laissons aux historiens le soin d'apprécier ces jugements, sinon pour noter que les choses s'étaient gâtées entre les Deux Grands dès avant Truman, face à l'intention de Staline — constatée à Yalta — de soviétiser l'Europe centrale en général et la Pologne pour commencer. Quant aux plans de toutes sortes élaborés par les états-majors, ils n'ont qu'une valeur relative, puisque la guerre atomique n'a fort heureusement pas eu lieu, pas plus en 1957 qu'au début des années 50, malgré une supériorité américaine alors nettement au-dessus de dix contre un. L'objectivité historique exigerait au demeurant que l'on connût les plans des militaires soviétiques de l'époque, ce que la « glasnost » ambiante ne nous a toujours pas apporté.

Plus intéressante est la question de savoir pourquoi le quotidien du parti juge nécessaire de publier maintenant un tel article, lequel rompt non seulement avec la détente actuelle entre MM. Reagan et Gorbatchev, mais avec les déballages en sens inverse auxquels la presse de Moscou nous avait habitués.

En mai dernier, par exemple, le professeur Dachitchev, membre de l'Institut des Etats-Unis que dirige M. Arbatov, expliquait dans la *Literatournaïa Gazeta* qu'un des grands torts de la politique étrangère passée avait été de faire *« assumer à l'URSS après 1945 le rôle de garant militaire de l'expansion du socialisme dans le monde »* et d'apparaître comme « hégémonique » à ses partenaires, ce qui avait eu pour résultat d'entraîner le pays *« dans une confrontation des plus aiguës avec les principales forces de l'impérialisme ».* Autrement dit, les torts étaient infiniment plus partagés que ce que nous en dit aujourd'hui M. Faline.

Un peu plus tard, la *Pravda* elle-même avait publié une critique de Staline sur un autre sujet jusque-là tabou : le pacte germano-soviétique. Moins, il est vrai, sur la signature du premier accord d'août 1939 que sur la « gestion » beaucoup trop amicale des nouvelles relations avec l'Allemagne, lesquelles, selon l'historien militaire Volkogonov, avaient frisé le *« sacrilège »* et découragé les antifascistes dans le monde.

M. Chevardnadze sur la sellette

Mais la victime indirecte de ce nouveau coup de barre à droite pourrait être M. Chevardnadze et, derrière lui, d'autres partisans d'une « perestroïka » plus poussée tels que M. Iakovlev, membre du bureau politique, voire M. Gorbatchev lui-même. Le ministre soviétique des affaires étrangères avait créé une certaine sensation chez les idéologues en déclarant devant une conférence de son ministère que la coexistence pacifique à l'ère nucléaire *« ne peut être identifiée à la lutte des classes »* et que *« le combat des deux systèmes opposés n'est plus la tendance déterminante de l'époque moderne ».*

Ces propos sacrilèges, que la *Pravda* avait reproduits le 26 juillet, avaient suscité une verte réplique de M. Ligatchev, le vigilant numéro deux du parti. *« Nous prenons pour base le caractère de classe des relations internationales,* avait-il dit quelques jours plus tard au cours d'une visite à Gorki. *Toute autre présentation de la question ne peut que semer la confusion dans l'esprit des Soviétiques et de nos amis à l'étranger. »*

L'article de M. Faline apporte la caution d'un éclairage historique et idéologique à cette polémique, laquelle confirme que le grand débat en cours depuis des mois entre les responsables soviétiques sur les rythmes et l'ampleur de la « perestroïka », loin d'avoir été tranché par la conférence du parti en juin, s'étend maintenant au sujet relativement préservé de la politique étrangère. L'URSS doit-elle s'insérer dans la société internationale telle qu'elle est constituée et se pencher sur les problèmes universels de l'écologie ou des échanges culturels et humains, comme le proclament les « perestroïkistes », ou bien continuer de se considérer comme l'ennemi de l'autre système social et promouvoir la révolution, comme le rappellent les gardiens du dogme ?

Lorsqu'un tel débat oppose entre eux non plus seulement des professeurs, mais quasi directement des membres du bureau politique, il faut bien en conclure que quelque chose ne va pas. Un signe que la situation de *« ni guerre ni paix »* à laquelle M. Gorbatchev avait donné jusqu'à présent sa caution ne saurait se prolonger indéfiniment.

MICHEL TATU.

La fille de Brejnev pourrait être appelée à témoigner au procès de son mari, Iouri Tchourbanov

La fille de l'ancien numéro un soviétique Leonid Brejnev, Galina Brejneva, pourrait être appelée à témoigner, si le tribunal en décide ainsi, lors du procès de son troisième mari, Iouri Tchourbanov, accusé d'abus de pouvoir et de corruption, a indiqué, le mardi 30 août, à Moscou, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères. M. Guerassimov a précisé, lors d'une conférence de presse, qu'environ deux cents personnes seraient appelées à témoigner lors du procès du gendre de M. Brejnev, ancien premier vice-ministre de l'intérieur, qui doit s'ouvrir lundi prochain, et pourrait durer deux mois. Le procès ne sera ouvert à la presse étrangère qu'à son premier et dernier jour, contrairement à ce qui avait été annoncé précédemment.

M. Guerassimov a confirmé que le général Tchourbanov, accusé d'avoir touché des pots-de-vin pour plus de 1 million de dollars, risquait la peine de mort. Arrêté en janvier 1987, il avait perdu ses fonctions ministérielles en 1984, deux ans après la mort de Brejnev.

La Pravda avait consacré, mardi, un long article sur Tchourbanov, l'accusant de « dégradation morale » et le décrivant comme un personnage sans scrupules ayant de « médiocres capacités », « incapable de mener des activités intellectuelles sérieuses ». Il a toujours cherché à obtenir « les faveurs de ses supérieurs », et son « appétit s'est accru de façon exorbitante après son mariage avec Galina Brejnev en 1971 », affirme le quotidien. — (AFP.)

RFA : le congrès du Parti social-démocrate

Le triomphe des femmes

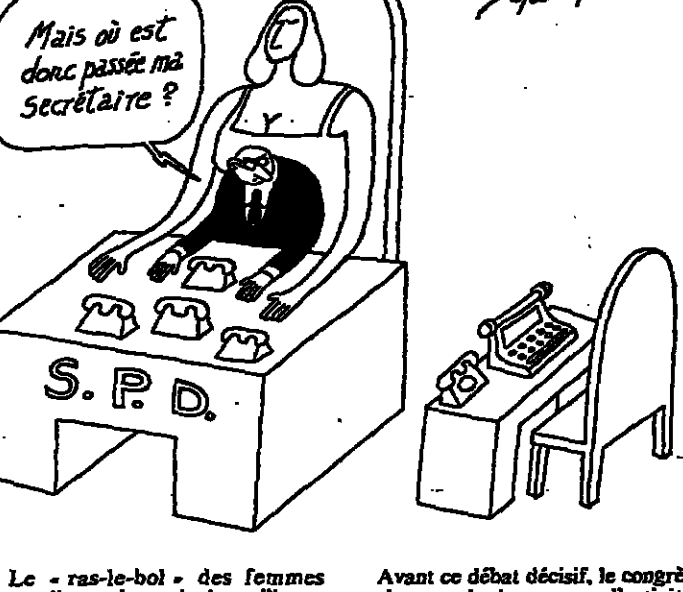
MUNSTER
de notre envoyé spécial

Le Parti social-démocrate ouest-allemand (SPD) s'est détaché du marxisme voici presque trente ans, mais il reste persuadé que l'Histoire a un sens. Et, lorsque celle-ci ne marche pas assez vite à son gré, il s'emploie à lui donner un coup de pouce.

C'est ce qui s'est produit, le mardi 30 août, à Münster, au premier jour du trente-troisième congrès du SPD : dans une ambiance euphorique, le plus ancien parti socialiste d'Europe a adopté, à une majorité écrasante, le principe d'instaurer un quota obligatoire de femmes à tous les échelons de responsabilités. Après plusieurs étapes intermédiaires, le SPD devra, en 1998, comporter obligatoirement 40 % de femmes dans toutes les fonctions électives, aussi bien dans les organes internes du parti que parmi les élus des diverses instances de la démocratie ouest-allemande. La présidente de séance, Mme Herta Däubler-Gmelin, n'a pas hésité à qualifier cet instant d'*« historique »*. Les femmes — déléguées, spectatrices et même journalistes — s'embrassaient, les larmes aux yeux. C'était une sorte de nuit du 4 août version féministe, au cours de laquelle on avait pu assister au spectacle étonnant du renoncement des principaux ténors du parti aux traditionnels privilèges masculins, la main sur le cœur.

Dans la salle, l'ambiance était chauffée par des groupes de femmes, certaines déguisées en suffragettes du début du siècle rappelant aux délégués que les déclarations d'intention sur l'égalité des droits entre les hommes et les femmes ne suffisaient pas et que les quotas obligatoires étaient la seule garantie du changement trop longtemps attendu. Les opposants à cette décision ont mené, à contre-courant, un combat digne de la chèvre de M. Seguin : courageux, compte tenu de l'atmosphère générale, mais finalement désespéré. Leurs arguments ne manquaient pas de bon sens : la mise en œuvre, aux échelons locaux du parti, de ces décisions radicales pouvait être un obstacle à l'efficacité de la machine politique. Ne valait-il pas mieux attendre que peu à peu l'évolution des mentalités fasse avancer les choses ? Peine perdue. Par 362 voix contre 54, le congrès adoptait la réforme des statuts du parti instaurant les quotas.

Les « pontes » de la social-démocratie allemande et particulièrement les plus anciens d'entre eux étaient-ils intimement persuadés de la pertinence de cette mesure ? S'ils ne l'étaient pas, la lecture des derniers sondages d'opinion les a convaincus que cette décision était de nature à satisfaire une opinion publique travaillée en profondeur par un mouvement féministe fort vivace depuis plus de dix ans.



Le « ras-le-bol » des femmes ouest-allemandes qui vient d'imposer ce système des quotas dans un grand parti socialiste d'une grande démocratie européenne (1) se comprend étant donnée la situation spécifique des femmes en RFA. Ce pays riche, évolué, n'a pas été en mesure, pour diverses raisons, de mettre en place un système d'assistance aux mères de famille qui nous paraît, à nous Français, aller de soi. Crèches et écoles maternelles sont peu répandues et chères, l'école primaire et secondaire ne prend les enfants en charge que le matin. La prise en compte des problèmes spécifiques de la femme moderne qui veut travailler et s'épanouir en dehors du foyer ne peut, dans ces conditions, que résulter d'une entrée en force massive des femmes à tous les échelons des décisions.

Sondages favorables

Cette « rupture historique » du SPD avec les mœurs politiques dominantes en République fédérale ne devrait pas rester sans influence au dehors. Les autres partis politiques — chrétien-démocrate et libéral — évaluent les bénéfices électoraux éventuels dont pourraient tirer avantage les sociaux-démocrates qui viennent de franchir un pas décisif : eux aussi sont soumis, quoique moins intensément, à la pression interne de leurs militantes.

Dans la foulée, le congrès adoptait le principe de l'élection d'un troisième secrétaire général adjoint — une femme, bien entendu — qui devrait, jeudi soir, rejoindre MM. Hans-Jochen Vogel, Johannes Rau et Oskar Lafontaine dans le saint des saints de la haute direction du parti. Les pronostics placent Mme Herta Däubler-Gmelin, qui défend depuis très longtemps les thèses féministes à l'intérieur du parti, en position de favorite.

Avant ce débat décisif, le congrès avait entendu le rapport d'activité de son président, M. Hans-Jochen Vogel. Quinze mois après sa prise de fonctions, celui-ci peut s'estimer satisfait de la tâche accomplie : malgré la défaite électorale de janvier 1987, le SPD a retrouvé une apparence d'unité. Ses déchirements internes liés au débat sur le stationnement de missiles de l'OTAN appartiennent maintenant à l'Histoire. Le parti, géré d'une main de fer par M. Vogel, a retrouvé une unité d'expression et d'action sur les problèmes fondamentaux dont il commence à tirer les premiers bénéfices : il dépasse maintenant les chrétiens démocrates dans les sondages, pour la première fois depuis son éviction du pouvoir en 1982. Confortés par leurs récents succès aux élections régionales, notamment au Schleswig-Holstein en mai dernier, les sociaux-démocrates se prennent à espérer un retour aux affaires pour 1990 lors du prochain renouvellement du Bundestag.

Il leur faudra auparavant régler une ou deux questions de détail comme celle de la désignation de leur candidat à la chancellerie et celle de leurs rapports, plutôt tendus en ce moment, avec les syndicats sur le problème de la réduction du temps de travail avec ou sans diminution de salaire. M. Oskar Lafontaine, l'ambitieux ministre-président de Sarre et bête noire des syndicats, devait prendre la parole le mercredi 31 août tandis que le patriarche du parti, l'ex-chancelier Willy Brandt, s'adressera aux délégués jeudi.

LUC ROSENZWEIG.

(1) A ce jour, seul le Parti travailliste norvégien et le *Parti socialiste* ouvrier espagnol ont mis en œuvre un système de quota : 25 % en Espagne et 40 % en Norvège où cette mesure est appliquée dans le gouvernement de Mme Gro Harlem Brundtland.

Une concession majeure du général Jaruzelski

Le pouvoir polonais renoue le dialogue avec M. Lech Walesa

(Suite de la première page.)

Huit ans après, Lech Walesa à quelques kilos en plus, des cheveux gris, il a troqué le vieux chandail contre un respectable costume prince-de-galles, orné quand même du badge « Solidarnosc », et c'est escorté de deux voitures de police banalisées qu'il a pris la route de Varsovie. Mais la partie n'est pas gagnée pour autant, lui-même et son état-major le savent. Adam Michnick et Tadeusz Mazowiecki faisaient preuve d'un optimisme très prudent mardi soir, quand ils ont annoncé à la presse occidentale à Gdansk que le principe d'une rencontre Walesa-Kiszczak, en présence d'un observateur de l'Eglise catholique, était accepté.

Il ne s'agit pas en effet de la négociation proprement dite, proposée la semaine dernière sous forme de « table ronde » par le ministre de l'intérieur. C'est plutôt une prise de contact, un entretien préliminaire qui devrait permettre de déterminer les conditions d'une telle table ronde, sa composition et son ordre du jour, le point le plus délicat restant bien entendu : discutera-t-on ou non de la légalisation de Solidarité, exigence première des grévistes ? Un compromis possible serait, selon des sources de l'opposition, de se mettre d'accord sur une suspension de la grève en échange d'un engagement des autorités à aborder, d'une manière ou d'une autre, le problème du syndicat interdit.

« La fin de la grève à Gdansk dépend du résultat des entretiens de Lech Walesa et du général Kiszczak », a affirmé Adam Michnik, l'un des stratèges du mouvement. *« La situation n'est pas facile,* a poursuivi M. Mazowiecki. *Mais j'espère que cette rencontre servira l'entente nationale et la cause du pluralisme syndical et de Solidarité. »*

Côté Solidarité, l'humeur est donc plutôt à la détermination, alors que certaines entreprises en sont à leur troisième semaine de grève. L'ampleur du mouvement est infiniment moindre que celle des grandes grèves d'août 1980, et c'est ce qui le rend, fait remarquer Konrad Bielinski, beaucoup plus difficile à mener. Raison de plus pour les grévistes de Gdansk, de Szczecin de Jasztrebie ou de Stalowa-Wola de ne pas abandonner si près du but. Solidarité a fait la preuve éclatante de son existence, il faut maintenant qu'elle soit officiellement reconnue. Pour Lech Walesa, le plus dur reste à faire : *« La grève, c'est seulement un tiers du problème,* déclarait-il, il y a deux jours au quotidien romain *Il Messaggero. Les deux tiers qui restent, ce qui va se passer après la grève, c'est le plus important. »* Solidarité, a-t-il poursuivi, *« cela veut dire, pour le fermier, du charbon et des magasins coopératifs acquis en commun ; pour le professeur cela veut dire la vérité sur l'histoire et un modèle sur lequel baser l'éducation ; pour l'écrivain cela veut dire l'abolition de la censure. C'est avec ces idéaux que nous devons être invités à la table des négociations. »*

En revanche, les intentions de l'équipe au pouvoir sont moins claires. Le plénum du comité central du parti, réuni le week-end dernier, tout en donnant une image de grande confusion, a paru dominé par les partisans de la fermeté. Mais deux hommes, M. Jozef Czyrek et le général Kiszczak, tous deux membres du bureau politique, ont fait accepter l'idée de pourparlers avec l'opposition. Pourtant, parallèlement, les autorités font renforcer le dispositif des forces de l'ordre autour des aciéries de Stalowa-Wola, au sud de Varsovie, en y envoyant soldats et hélicoptères militaires et multiplient les avertissements sur la menace que font peser les grèves sur l'économie et la sécurité nationales. En même temps, la télévision polonaise a diffusé mardi soir, de manière tout à fait inhabituelle, des images de la signature des accords de Gdansk du 31 août 1980 — accords qui ont été déclarés nuls depuis par le pouvoir — avec ce commentaire : *« De nouveau, il existe une chance de compromis. »* Mais, mercredi matin, la rencontre Kiszczak-Walesa n'avait toujours pas été annoncée officiellement. Et le porte-parole du gouvernement M. Jerzy Urban, qui tourne en dérision le nombre des grévistes, a pris soin de souligner que sur la question du rétablissement de Solidarité, la position officielle demeurait inchangée, avant d'ajouter : *« Un compromis constituerait une victoire commune. »*

L'Eglise catholique a de nouveau mis tout son poids dans la négociation, en y jouant un rôle discret mais actif, par émissaires interposés. Le général Kiszczak, militaire de carrière, ministre de l'intérieur depuis août 1981 et âgé de soixante-deux ans, a la réputation d'un homme direct, qui a toujours invité ses opposants à venir le voir, ne dédaignant pas d'ailleurs prendre lui-même le téléphone pour leur parler. Mais, dans la partie de bras de fer qui est maintenant engagée, le général Jaruzelski pourra-t-il faire preuve de souplesse sans renier sur ce quoi il a assis son pouvoir l'écrasement par la force du pluralisme syndical ?

SYLVIE KAUFFMANN.

En visite à Nicosie

Le ministre grec des affaires étrangères réclame de nouveau le retrait des troupes turques du nord de Chypre

Le ministre grec des affaires étrangères, M. Carolos Papoulias, a eu, le mardi 30 août, à Nicosie, au second jour de sa visite à Chypre, de nouveaux entretiens avec le président chypriote, M. Georges Vassiliou. Leurs conversations ont porté sur les résultats des pourparlers que le président chypriote a eus, mercredi dernier, à Genève, avec le chef de la communauté chypriote-turque, M. Rauf Denktash, et la reprise du dialogue intercommunautaire, le 15 septembre, à Nicosie, après une interruption de trois ans.

Lors d'une conférence de presse, M. Papoulias a qualifié de *« très importante et cruciale »* la période que traverse actuellement Chypre. Il a déclaré qu'*« un geste de bonne volonté »* de la Turquie consisterait à retirer ses troupes de la partie nord de l'île. *« Toute démarche effectuée dans la bonne direction pour trouver une solution au problème chypriote aura un effet positif sur les relations gréco-turques »*, a-t-il souligné. Trente-cinq mille soldats et soixante-cinq mille colons turcs se trouvent dans la partie nord de Chypre, selon des estimations controversées des Chypriotes grecs.

Au cours de sa visite, M. Papoulias a également rencontré les responsables de tous les partis politiques chypriotes et constaté qu'*« ils étaient tous d'accord »* sur la nécessité d'entamer le dialogue avec les Chypriotes turcs et d'en assurer la réussite. Il a eu enfin mardi soir un entretien avec le représentant spécial des Nations unies à Chypre, M. Oscar Camilion.

Pour sa part, le président de la communauté turque de Chypre, M. Rauf Denktash, a critiqué les propositions concernant *« les trois libertés »* (de voyager, de s'intaller et d'acquérir des propriétés pour chaque chypriote sur tout le territoire de l'île), présentées par le président chypriote, M. Georges Vassiliou, à Genève la semaine dernière. Dans une allocution retransmise par la télévision et la radio dans la partie turque de l'île, M. Denktash s'est opposé aux trois libertés, *« parce qu'une fédération bi-zonale ne serait pas ainsi vraiment effective ».* Faisant l'historique des désaccords entre les deux communautés, M. Denktash a souligné l'importance de l'autonomie de la partie turque au sein d'une future fédération, ce qui évitera, selon lui, *« la répétition des massacres* (de chypriotes turcs par les chypriotes grecs), *de 1963 et de 1974 ».*

Selon l'accord conclu à Genève, MM. Denktash et Vassiliou se rencontreront le 15 septembre prochain à l'hôtel Ledra Palace, sur la ligne de démarcation à Nicosie, pour discuter les modalités de reprise des négociations de paix. On apprend par ailleurs que M. Vassiliou fera une visite officielle de deux jours en France, les 10 et 11 octobre, à l'invitation de M. François Mitterrand. — *(AFP.)*

IRLANDE DU NORD : représailles britanniques ?

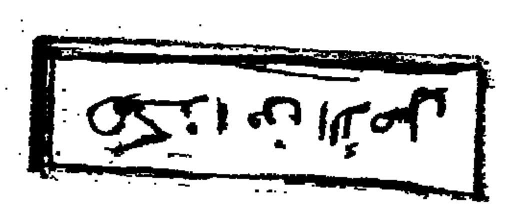
Trois membres de l'IRA abattus par une équipe du SAS

Trois membres présumés de l'IRA ont été tués, le mardi après-midi 30 août, par des soldats britanniques près d'Omagh, dans le centre de l'Ulster, là où un attentat de l'armée républicaine irlandaise avait, dix jours plus tôt, coûté la vie à huit militaires. Selon un porte-parole de la police locale (RUC), les trois hommes, qui étaient armés, ont été abattus par des membres des troupes d'élite antiterroristes de l'armée britannique (SAS). Ceux-ci, qui étaient apparemment en civil, seraient intervenus pour contrecarrer une attaque de l'IRA contre un poids lourd sur la route reliant Omagh à Carrickmore.

Des témoins de la fusillade indiquent que les agents du SAS ont fait feu à plusieurs reprises sur les membres du commando avant d'être récupérés par un hélicoptère des forces de sécurité quelques instants plus tard. Un prêtre catholique, venu administrer les derniers sacrements aux trois victimes sur les lieux de la fusillade, a déclaré que l'un des corps était *« méconnaissable ».*

Alors que mercredi matin les forces de sécurité de l'Ulster continuaient à observer un mutisme total sur cette affaire, les observateurs, tant à Londres qu'à Belfast, privilégiaient la thèse d'une embuscade militaire de représailles contre l'IRA. L'opération éclair des SAS revêtait les allures d'une riposte de Londres aux attentats meurtriers des « provos » contre l'armée britannique, qui ont coûté la vie à vingt-six soldats en Ulster, en Angleterre et sur le continent européen depuis le début de l'année.

Le Sinn Fein (branche politique de l'IRA) a accusé le mercredi 31 août le gouvernement de Mme Thatcher d'avoir ordonné l'*« exécution »* de trois de ses sympathisants. *« Ce gouvernement,* est-il dit dans le communiqué, *a manifestement ordonné ce bain de sang afin d'intimider, sans succès, les Irlandais opposés à sa politique. »* Le Sinn Fein a révélé par la même occasion l'identité des trois *« républicains »* abattus au cours de l'opération : Brian Mullan et les frères Gerard et Martin Harte. Brian Mullan avait été interpellé mercredi dernier pour être entendu dans le cadre de l'enquête sur l'attentat contre un car militaire britannique. Il avait été relâché au début de la semaine, après avoir été maintenu en garde à vue pendant cinq jours. Aucune charge n'avait été retenue contre lui. — *(AFP, Reuter.)*



هكذا من الأصل

Proche-Orient

Un entretien avec le ministre iranien des affaires étrangères

M. Velayati exclut toute concession sans contrepartie

Tandis qu'à Genève les négociations entre l'Iran et l'Irak marquent le pas, l'imam Khomeiny a souligné, le mardi 30 août, que le peuple iranien ne devait pas considérer la guerre avec son voisin comme terminée. *« Nous ne devons pas penser que la guerre est terminée. Nous devons nous considérer en guerre »*, a-t-il déclaré au président Ali Khamenei, au premier ministre Mir-Hossein Moussavi et à plusieurs membres du gouvernement. L'armée iranienne, a ajouté l'imam Khomeiny, dont les propos étaient cités par Radio-Téhéran, doit être prête à toute éventualité, les ennemis de l'Iran ne cessant d'ourdir des plans contre Téhéran. Accepter un cessez-le-feu avec l'Irak sans renversement du président Saddam Hussein est pire que de boire du poison, a-t-il dit, avant d'ajouter : *« Nos ennemis — qu'ils soient importants, comme l'Amérique ou l'Union soviétique, ou que ce soient leurs valets, comme Saddam et ses semblables — trament constamment des intrigues, car ils sont contre l'islam et ils constatent que l'islam est devenue une grande puissance dans le monde. »*

GENÈVE
de notre envoyé spécial

« Disons que les choses ne vont pas aussi bien que souhaité. » D'entrée, le chef de la diplomatie iranienne, M. Ali Akbar Velayati, essaie de dédramatiser la situation. Il est vrai que depuis le début des négociations irano-irakiennes, il y a environ une semaine, peu de progrès ont été accomplis dans *« l'étrange face-à-face »* irano-irakien du Palais des nations de Genève. Les pourparlers sont menacés de paralysie et, apparemment, seule une initiative de M. Perez de Cuellar peut encore sauver la conférence.

Avec son air juvénile à quarante-cinq ans, M. Velayati, qui a renoncé à une brillante carrière de médecin pédiatre pour se consacrer depuis une dizaine d'années à la carrière diplomatique, a toutes les qualités d'un négociateur chevronné. L'obstination d'abord — il ne veut pas s'écarter d'un iota de la sacro-sainte résolution 598 du Conseil de sécurité des Nations unies, que l'Iran a pourtant mis plus d'un an à accepter, — ensuite un sang-froid mâtiné d'humour.

Il éclate de rire lorsqu'on l'interroge sur le caractère *« direct »* des négociations avec les Irakiens. *« Disons plutôt*, remarque-t-il, *qu'il s'agit de négociations triangulaires. »* Il avoue que, depuis une semaine, il n'a pas encore adressé une seule fois la parole à son collègue irakien, M. Tarek Aziz. *« Je ne lui parle qu'à travers M. de Cuellar ; on ne peut dire sérieusement qu'il s'agisse de négociations directes ou d'un véritable face-à-face. »*

A-t-il l'espoir qu'un jour il y aura un véritable face-à-face irano-irakien en dehors de la présence de M. de Cuellar ? *« Oui »*, répond-il sans hésiter, *« le jour où nous aurons le sentiment et la certitude que les Irakiens sont pleins de bonne volonté »*.

Pour l'instant, on en est encore loin, et M. Velayati, qui nous reçoit dans le coquet salon de la résidence de l'ambassadeur d'Iran à Genève, en compagnie de plusieurs membres de la délégation iranienne — composée en grande majorité de technocrates formés en Occident, — déplore l'intransigeance et le bellicisme des Irakiens, principaux responsables, selon lui, de l'impasse. *« Le moment*, dit-il, *n'est pas venu encore de parler d'éventuelles opérations de déblaiement du Chatt-el-Arab. Le cessez-le-feu vient d'être proclamé. Pour le consolider, nous devrions suivre l'ordre fixé par la résolution 598 : le retrait sans délai de toutes les forces jusqu'aux frontières internationalement reconnues, suivi du rapatriement des prisonniers de guerre, avant d'aborder les autres problèmes. Nul ne peut affirmer sincèrement que le déblaiement du Chatt-el-Arab est plus prioritaire que le retour des prisonniers de guerre dans leurs foyers »*.

Pour M. Velayati, les Irakiens multiplient les *« conditions »* dans le but de perpétuer l'état de guerre et *« nous arracher des concessions »*. Il révèle à ce propos que l'armée de Bagdad occupe encore en Iran plus de 1 000 kilomètres carrés de territoire, dont deux villes, Khosravi et Naft Chahr, ainsi que de nombreux villages. *« En ce qui nous concerne*, affirme-t-il, *nous nous sommes entièrement retirés de toutes les portions du territoire irakien que nous occupions dès que nous avons accepté la résolution 598. C'est ainsi que nous ne nous trouvons plus au Kurdistan irakien mais seulement à sa frontière. S'ils veulent vraiment la paix, ils devraient donc d'abord évacuer tous les territoires qu'ils occupent encore en Iran. Il est cependant douteux qu'ils acceptent la résolution 598 dans son intégralité, notamment à cause de son sixième paragraphe qui prévoit la création d'un organe impartial chargé d'enquêter sur la responsabilité du conflit. Ils savent qu'ils sont les agresseurs : aussi n'aiment-ils pas beaucoup l'énoncé de ce paragraphe »*.

Méfiance

Mais ne pense-t-il pas qu'une *« concession »* de la part de l'Iran en ce qui concerne notamment le déblaiement du Chatt-El-Arab pourrait contribuer à débloquer la crise et faciliter ainsi la mise en application de la résolution 598, ce qu'apparemment souhaitaient les Iraniens ? La réponse ne tarde pas et reflète la méfiance qui s'est installée entre les deux pays à l'issue de huit années de guerre : *« Nous sommes ici pour procéder à la mise en application de cette résolution ; si nous cédons devant les exigences irakiennes, rien ne nous garantit qu'ils ne formuleront pas d'autres conditions tout aussi contraignantes. Ils sont assis autour de la table des négociations et veulent encore plus de concessions au lieu de faire preuve de bonne volonté. Pourquoi serions-nous les seuls à faire des concessions ? »*

M. Velayati estime que, contrairement à ce qu'affirment les Irakiens, l'Iran a pleinement le droit d'inspecter et de fouiller les bateaux qui naviguent dans les eaux territoriales iraniennes du détroit d'Ormouz. *« Les Irakiens*, dit-il, *savent très bien que c'est là notre droit ; ils pensent cependant que nous devrions faire preuve de bonne volonté et ne pas exercer ce droit. D'accord, nous sommes prêts à faire preuve de bonne volonté mais uniquement sur une base de réciprocité »*.

Le chef de la diplomatie de Téhéran estime qu'une fois réglé le problème litigieux du retrait des forces jusqu'aux frontières internationalement reconnues, celui du rapatriement des prisonniers de guerre ne présentera pas de difficultés particulières. *« Tout dépend en effet du secrétaire général de l'ONU qui devrait annoncer la date du début du rapatriement des prisonniers de guerre telle que prévue dans son calendrier. mais, malheureusement, les conditions posées par les Irakiens ont retardé la mise en application de ce calendrier. »* M. Velayati pense que ce rapatriement devra s'effectuer sur la base du volontariat. Si certains soldats ne veulent pas rentrer chez eux, estime-t-il, ils devront être interrogés par les représentants du CICR en toute discrétion et en l'absence des autorités.

JEAN GUEYRAS.

● **ISRAËL : huit Palestiniens blessés en Cisjordanie.** — Huit Palestiniens ont été blessés, le mardi 30 août, par des tirs de militaires israéliens lors de la dispersion de manifestations à Naplouse (nord de la Cisjordanie occupée), a-t-on appris de source palestinienne. Deux blessés, âgés de vingt et vingt-deux ans, ont été grièvement atteints respectivement au cou et à la poitrine. Ces incidents ont marqué une nouvelle journée de grève générale dans les territoires occupés, à l'appel de la Direction unifiée du soulèvement. — (AFP.)

● **LIBAN : un mort et six blessés dans l'explosion d'une voiture piégée.** — Un enfant a été tué et six personnes ont été blessées, mardi 30 août, par l'explosion d'une voiture piégée à Chtaura, principale agglomération sur la route Beyrouth-Damas dans la plaine de la Békaa sous contrôle syrien. La voiture a explosé sur l'artère principale de Chtaura, près d'un immeuble en construction, à proximité duquel des enfants jouaient. Cet attentat intervient après la découverte par l'armée syrienne de plusieurs voitures piégées à Beyrouth-Ouest, le secteur à majorité musulmane qu'elle contrôle. — (AFP.)

Amériques

CHILI : la préparation du plébiscite

L'annonce de la candidature du général Pinochet a donné lieu à de violentes manifestations

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

Il est un peu plus de 17 heures, le mardi 30 août, lorsque le général d'aviation Enrique Montero, qui fait office de secrétaire pendant la réunion des commandants en chef de la junte, procède à la lecture de l'acte officiel. Il annonce au pays que l'amiral Merino, le général Matthei (aviation) et le général Stange (carabiniers) *« estiment tout à fait approprié que le général Pinochet soit la personne qui occupe la charge de président de la République à compter du 11 mars 1989 »*. *« Le général Pinochet*, ajoute-t-il, *a accepté la désignation. »* Les trois mille invités qui remplissent la grande salle de l'édifice Diego-Portales, siège de la junte militaire, se lèvent alors et ovationnent le candidat.

Puis l'amiral Merino prend la parole pour justifier le choix des forces armées, en revenant sur un thème qui lui est cher, celui de la lutte *« des Chiliens bien nés contre les êtres sans âme, qui ne sont pas humains »*. L'amiral se réfère ainsi à ceux qu'il a l'habitude d'appeler *« les humanoïdes marxistes »*. C'est finalement au tour du président-candidat de prononcer une courte allocution. Après avoir précisé que le plébiscite aura lieu le 5 octobre, il presse ses compatriotes de s'unir autour de sa candidature, afin que le Chili *« progresse, dans la concorde et la sécurité, vers la consolidation des institutions restaurées »*.

Mais, tandis que se déroule la cérémonie officielle, les rues du centre de la capitale sont le théâtre de violentes bagarres entre des partisans du régime, soutenus par les carabiniers, et des groupes d'opposants.

Les échauffourées de ce *« super-mardi »*, pour reprendre l'expression d'un magazine démocrate-chrétien, ont commencé en fait lorsque le général Pinochet, avec une ponctualité toute militaire, a fait son entrée, à midi précis, au ministère de la défense. Les commandants en chef des deux autres armes et du corps des carabiniers l'ont précédé de quelques minutes, et c'est dans la salle où se constitua la junte de gouvernement, le jour du coup d'État du 11 septembre 1973, qui mit fin au régime Allende, que les quatre hommes vont se réunir pendant une heure et quarante-cinq minutes.

Dès le début de la réunion des commandants en chef, plusieurs milliers de manifestants d'opposition, arborant très souvent un badge en faveur du « non », se regroupent dans les rues du centre. Et l'habituel cri de ralliement des opposants, *« Il va tomber ! »*, alterne avec le slogan du jour : *« Chili ! Chili !, dehors Pinochet ! »* Les forces de l'ordre, appuyées par de puissantes autopompes et des Jeep blindées lançant des gaz particulièrement nocifs, s'efforceront alors — en vain — de disperser les manifestants.

A l'appel de la *« coordination pour le oui »*, quelque cinq mille personnes affluent vers la place qui fait face au palais présidentiel de La Moneda, pour célébrer la désignation de leur candidat. Mais les colonnes *« pinochétistes »* se heurtent aux contre-manifestants du *« non »*, qui tiennent la rue, et les bagarres se généralisent.

« La comédie est finie »

A 20 heures, quand la foule se disperse, le centre de la capitale, d'ordinaire très animé, est pratiquement désert. Cafés et boutiques ont fermé, et les bus se font rares. Un « concert de casseroles » éclate alors tous les secteurs de la capitale, dans les *poblaciones* les plus misérables comme dans les beaux quartiers. La *« coordination pour le non »* et la coalition gauche unie renouent avec une expression de mécontentement traditionnelle au Chili, qui consiste à taper sur une casserole chez soi, ce qui, si la participation est massive, produit un bruit assourdissant. Le *« cacerolazo »* du 30 août a été, sans aucun doute, aussi imposant que ceux effectués pendant les spectaculaires journées de protestation organisées par l'opposition en 1983. De nouveaux affrontements marquent la fin de la soirée dans les faubourgs populaires.

Le bilan de cette journée de violence s'élève pour le moment, et pour la seule capitale, à un mort, une centaine de blessés, dont plusieurs par balle, et près de quatre cents arrestations.

Les milieux politiques n'ont encore réagi que faiblement à la nomination du candidat. Alors que le qualificatif *« historique »* revient le plus souvent dans les commentaires des porte-parole du régime, l'opposition insiste sur le côté artificiel d'un cérémonial d'investiture qui permet à l'élu de voter pour lui-même. *« La comédie est finie*, déclare le dirigeant socialiste Ricardo Lagos, *et les Chiliens devront choisir entre l'affrontement, représenté par Pinochet, et le consensus national, incarné par le non. »*

Le chef de l'Etat briguera donc dans trente-cinq jours les suffrages de ses concitoyens. S'il était élu, il pourrait occuper la charge présidentielle jusqu'en 1997, ce qui porterait à vingt-cinq années la durée de son exercice du pouvoir. La journée de mardi annonce une campagne très dure, et on fait remarquer à Santiago que les affrontements entre civils, rarissimes ces dernières années malgré la polarisation politique, commencent à devenir dangereusement fréquents. Le Chili basculera-t-il dans la violence entre septembre et octobre ? On peut le craindre si, comme le dit un dirigeant syndical, *« l'équation politique se réduit désormais à deux termes incompatibles. Le « non » peut parfaitement l'emporter, mais Pinochet n'est pas disposé à perdre. »*

GILLES BAUDIN.

Quinze ans de régime militaire

1973

— **11 septembre** : Un coup d'Etat militaire dirigé par le commandant en chef des forces armées, le général Augusto Pinochet, met fin à trois années (1970-1973) de gouvernement socialiste du président Salvador Allende, qui meurt au cours de l'assaut contre le palais de la Moneda (présidence).

1974

— **15 juin** : Création de la Direction de l'intelligence nationale (DINA), police politique accusée de nombreux crimes.

1977

— **13 août** : La DINA est dissoute et remplacée par la Centrale nationale d'informations (CNI).

— **12 décembre** : Après sa condamnation pour la quatrième année consécutive par l'ONU, pour violations des droits de l'homme, le général Pinochet convoque une consultation nationale pour repousser l'*« ingérence étrangère »*.

1978

— **4 janvier** : Plébiscite. Le gouvernement affirme avoir obtenu 75 % des votes en sa faveur.

— **19 avril** : Promulgation d'une loi d'amnistie, concernant tous les auteurs de crimes et délits depuis le 11 septembre 1973. L'amnistie s'applique à un grand nombre de policiers, de militaires et d'agents de sécurité.

1980

— **11 septembre** : Approbation par 67 % de votants d'une nouvelle Constitution qui prévoit l'extension du mandat d'Augusto Pinochet jusqu'en 1989.

1981

— **11 mars** : Mise en place d'une nouvelle Constitution, qualifiée d'antimarxiste.

1983

— **11 mai** : Première journée nationale de « Protesta », organisée par les syndicats pour le rétablissement de la démocratie et création du Commando national des travailleurs, sous la conduite de Rodolfo Seguel.

1984

— **6 novembre** : L'état de siège est instauré dans tout le pays.

1986

— **Juillet** : Grèves nationales et manifestations violentes (sept morts).

— **7 septembre** : Attentat du Front patriotique Manuel Rodriguez (clandestin) contre le général Pinochet. Cinq membres de son escorte sont tués.

— **8 septembre** : Mesures d'exception mises en place.

— **1er avril** : Le pape Jean-Paul II vient au Chili prêcher la réconciliation nationale.

1988

— **11 août** : Les évêques demandent aux militaires de désigner un *« candidat de consensus »*, repoussant indirectement la candidature du général pour la présidence jusqu'en 1997.

— **24 août** : Annonce de la fin de l'état d'urgence. — *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

Washington accuse le Kremlin de violation de l'accord de Genève

Les Etats-Unis ont accusé, le mardi 30 août, les Soviétiques d'avoir violé l'accord de Genève sur l'Afghanistan en envoyant des bombardiers basés en URSS pour défendre la ville de Kunduz, assiégée par la résistance. *« Des appareils basés en territoire soviétique ont participé à des bombardements aériens sur Kunduz*, a déclaré le porte-parole du département d'Etat. *A notre point de vue, c'est une violation de l'accord. Nous avons soumis la question du respect de l'accord à l'UNGOMAP* (Mission de bons offices des Nations unies pour l'Afghanistan et le Pakistan). *Toutefois, le traité qui stipule la fin de l'occupation soviétique n'est pas menacé. Nous sommes certains que l'URSS respectera ses engagements »*, a-t-elle ajouté.

D'autre part, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères a démenti mardi que l'URSS ait menacé d'entreprendre des actions concrètes contre le Pakistan quelques jours avant la mort du général Zia. Enfin, le gouvernement afghan a demandé aux Etats-Unis et au Pakistan de pousser la résistance à négocier avec Kaboul la formation d'un gouvernement de coalition. — *(AFP, Reuter, AP.)*

Cuba

Ricardo Bofill autorisé à sortir du pays

Le gouvernement cubain a autorisé M. Ricardo Bofill, président du Comité cubain des droits de l'homme (CCDH), *à quitter le pays pour être* opéré de calculs rénaux aux Etats-Unis ou en Europe, ont annoncé, le 30 août mardi des proches de l'opposant.

[Ricardo Bofill s'était réfugié à l'ambassade de France à Cuba durant l'été 1986 et avait regagné son domicile de son plein gré en janvier 1987, sans avoir atteint son objectif : quitter Cuba et obtenir l'asile politique en France. Une démarche qu'il avait déjà tentée sans succès trois ans auparavant.]

Libye

Le colonel Kadhafi accuse les comités révolutionnaires d'assassinats

Le colonel Kadhafi a accusé, le lundi 29 août, ses propres comités révolutionnaires d'avoir assassiné des opposants politiques. *« Des individus ont infiltré les comités révolutionnaires (...) et ont liquidé physiquement certains éléments qui s'étaient manifestement écartés de la ligne des comités »*, a déclaré le chef de la révolution libyenne dans un discours retransmis en direct, lundi, à la radio et à la télévision.

Ces individus, a-t-il dit, *« cherchaient à nuire aux masses dans le but de leur faire haïr les comités révolutionnaires ». « Le terrorisme*, a ajouté le colonel Kadhafi, *s'il doit exister, doit être un terrorisme des masses et non individuel ou d'un comité ».*

Le dirigeant libyen a contraint ces comités à limiter leurs activités, affirmant que leurs jours étaient comptés. *« Nous voulons aborder la phase suivante, où ce seront les masses elles-mêmes et non les comités qui devront affronter nos ennemis »*, a encore dit le colonel Kadhafi à la veille du dix-neuvième anniversaire, jeudi, de la révolution libyenne. — *(Reuter.)*

Soudan

Le chef d'état-major reconnaît que des secours ont été détournés

Le nouveau chef *d'état-major* de l'armée soudanaise, le général Mehdi Babu Nimer, a admis que des vivres destinés aux sinistrés des inondations avaient été détournés à des fins *politiques*, tout en excluant que l'armée soit impliquée. Dans une interview accordée lundi 29 août à l'AFP, *le général Babu Nimer n'a pas* exclu que des membres de partis politiques faisant partie de comités de secours qui assistent l'*armée dans* la distribution de l'aide internationale aient *pu favoriser* leurs partisans, à des fins politiques.

« Je ne peux accuser personne, a-t-il dit. J'ai entendu dire qu'il y a eu ce genre de pratique. Si cela était vrai, ce serait attristant. » Il a cependant ajouté que ces comités poursuivaient leur tâche.

Des informations de presse ont fait également état de pratiques discriminatoires à l'encontre des populations sudistes animistes ou chrétiennes réfugiées à Khartoum, en ce qui concerne la distribution des secours.

Le général Babu Nimer a par ailleurs déclaré que des officiers, poussés par certains milieux et profitant de la crise économique que traverse le pays, pourraient être tentés de prendre le pouvoir. (AFP.)



L'UDF et le RPR définissent le contenu de leur opposition

Répondant le mercredi 31 août, devant le conseil des ministres à ceux des dirigeants de l'opposition qui doutent de l'opportunité du référendum sur la Nouvelle-Calédonie, M. Mitterrand a déclaré : *« Renoncer au référendum ce serait renoncer à l'accord même. Ceux qui s'en prennent à la forme, en fait s'en prennent au fond. »*

Les interventions, mardi 30 août, de M. Giscard d'Estaing, marquant sa propre rentrée, et de M. Juppé, préparant celle de M. Chirac, ont été placées sous le signe du durcissement à l'égard du gouvernement et de la majorité, comme s'il s'agissait de bien montrer que le RPR et l'UDF veulent tourner la page de l'« ouverture » et affronter sans tarder le nouveau pouvoir. L'une et l'autre formations sont toutefois gênées aux entournures par le succès de M. Rocard en Nouvelle-Calédonie. Elles le sont également par l'attitude des centristes.

***« Nous ne substituerons pas une alliance avec les centristes à une alliance avec le PC »*, a aussitôt affirmé, mercredi 31 août, M. Queyranne, porte-parole du PS, qui évoquait la perspective des prochaines élections municipales, et illustrait en même temps le propos de M. Stasi qui juge les socialistes plus réticents que les centristes à l'idée d'une coalition entre ces deux forces.**

Profitant du trouble qui agite l'opposition, M. Mauroy a souligné que la situation au sein de la majorité, *« où s'organise le centre gauche »* est *« d'une parfaite clarté »* et contraste avec la *« confusion »* qui domine, selon le premier secrétaire du PS, au RPR et à l'UDF.

M. Valéry Giscard d'Estaing durcit son attitude à l'égard du chef de l'Etat

AVORIAZ
de notre envoyé spécial

Intime conviction ou choix de stratège, M. Valéry Giscard d'Estaing a manifestement tiré un trait sur l'ouverture. Sa rentrée politique, mardi 30 août, à Avoriaz devant son fan club du Mouvement des jeunes giscardiens, en a donné le sentiment très net.

L'ancien président abandonne l'objectif des *« deux Français sur trois »* pour revenir à une lecture bipolaire de la vie politique française de plus en plus inspirée d'ailleurs du modèle américain, la théorie de deux grands ensembles : social-démocrate à gauche, libéral et centriste à droite, pour préparer, selon ses vœux, *« l'alternance dans une opposition constructive »*.

Ce durcissement s'est constaté sur trois points : ainsi, à propos du chaud dossier néo-calédonien. Bien que par deux fois au cours du mois d'août M. Michel Rocard ait pris la peine de le consulter directement sur la date du référendum, M. Giscard d'Estaing n'a fait aucune concession au premier ministre. Aucun *satisfecit* sur le résultat heureux de ses négociations et extrême réserve sur l'opportunité d'une consultation générale des Français sur cette question.

En définitive, le président de l'UDF est apparu plus proche des positions du secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, que des membres de son propre bureau politique, Mme Simone Veil et M. Jacques Barrot...

De même, M. Giscard d'Estaing n'a-t-il pas été tendre avec M. Rocard sur sa gestion économique : les privatisations sont stoppées, l'allégement des charges des entreprises tarde ; on veut créer des impôts au lieu de les réduire ; la planification est à nouveau au goût du jour. D'une façon générale, M. Giscard d'Estaing estime donc que ce gouvernement *« se soucie davantage des actions de l'Etat que des chances des entreprises »*.

Avec M. François Mitterrand, la lune de miel paraît également bel et bien terminée. Sans jamais le citer nommément, M. Giscard d'Estaing a contesté le rôle tenu par le chef de l'Etat sur la scène internationale et particulièrement au niveau européen. Alors qu'il n'y a pas longtemps encore, il se réjouissait publiquement de voir sur ce terrain toutes les divergences avec les socialistes levées, M. Giscard d'Estaing a déploré le vain *« encensement verbal »* dont l'Europe est, chez nous, la victime et qui, selon lui, prépare mal la France au rendez-vous de 1993.

Il regrette qu'on laisse *« se desserrer la cohésion franco-allemande »* et constate que la France a perdu *« son rôle de leader dans les relations Est-Ouest »*. *« Quand M. Gorbatchev veut parler politique*, a expliqué l'ancien président, *il va voir Mme Thatcher. Quand il veut parler économie il va voir le chancelier fédéral d'Allemagne. »* Sous-entendu : que fait donc M. Mitterrand ?

Un parti libéral et centriste

En contre-attaquant sur ce terrain de l'Europe qu'il sait sensible pour l'Elysée, M. Valéry Giscard d'Estaing vise en réalité à faire d'une pierre deux coups. Il lance ainsi prématurément la campagne des élections européennes de juin 1989 qui, au lendemain des municipales, constitueront à n'en pas douter, un rendez-vous également important pour la classe politique. En prenant les devants, M. Giscard d'Estaing veut donner le ton et surtout en peaufinant son image de meilleur européen de France, il cherche à s'imposer comme leader national de la liste d'opposition.

Pour lui tout se tient. Son pari sur l'Europe est en effet assorti d'un pari sur l'union de l'opposition RPR-UDF qu'il a spectaculairement renouvelé mardi à Avoriaz. Cette opposition doit aussi, selon lui, préparer à sa façon le tournant de 1993 en formant un mouvement *« libéral et centriste »* à dimension européenne.

Le raisonnement de M. Giscard d'Estaing est le suivant : *« Un gouvernement socialiste n'est pas le mieux placé pour préparer l'entrée de la France en Europe. L'Europe a besoin d'un grand parti libéral et centriste en France pour accélérer son union. »* L'UDF étant *« le parti le plus européen de tous et entendant le rester »*, elle a, si l'on suit ce raisonnement, vocation naturelle à emmener ce mouvement que M. Giscard d'Estaing souhaite de surcroît *« ouvert et démocratique »* et, bien sûr, uni. *« La politique politicienne*, a-t-il dit, *joue avec les rancúnes du passé. La grande politique joue avec les attentes de l'avenir. Nous devons*, a-t-il lancé à ses amis, *être les chiens bergers de l'union. »*

Force est de constater que le nouveau président de l'UDF, depuis son élection en juin, n'a pas perdu de temps. Un maillage extrêmement serré se met progressivement en place pour tenter, première étape, de faire de cette UDF, un outil politique performant et non plus un simple cartel électoral.

Pour lui donner des moyens d'expression concertée et cohérente et non plus le pompon de la cacophonie. Les fidèles giscardiens reviennent par les portes et les fenêtres. Un poste de porte-parole a été créé, occupé par M. Alain Lamassoure, délégué général des clubs giscardiens Perspectives et Réalités, imposé plutôt que choisi. Des commissions vont être créées pour réfléchir sur les grands dossiers.

Le conseil national de l'UDF va être réuni chaque trimestre. Premier rendez-vous avant le 15 septembre afin de prendre une position commune et si possible définitive sur les accords calédoniens. Un projet de journal est à l'étude.

Mardi, le Mouvement des jeunes giscardiens est devenu le « Mouvement des jeunes pour la démocratie française ». Changement de sigle révélateur. M. Giscard d'Estaing n'est visiblement pas enclin à faire les choses à moitié. Atteindra-t-il ses objectifs ? Son entourage se donne un délai de six mois. On est en effet en droit de se demander, compte tenu de l'état de délabrement actuel de l'opposition, si ce retour en force de M. Giscard d'Estaing ne va pas finalement avoir un effet boomerang, et si le président de l'UDF n'est pas le dernier à croire encore à l'UDF...

Car si, pour l'instant, la caravane Giscard passe, beaucoup de chiens dans la meute continuent d'aboyer. Il est significatif que, pour la première fois, l'UDF n'est pas parvenue à organiser avant la rentrée d'octobre ses journées parlementaires.

Mission impossible ?

M. François Léotard, à la tête du PR, est-il prêt à se transformer en gérant de succursale ? M. André Rossinot rêve de la résurrection d'un grand parti radical : ce miracle peut-il se produire sous l'enseigne UDF ? M. Pierre Méhaignerie, qui depuis les élections législatives, a découvert le parfum enivrant de la liberté à la tête de son nouveau groupe de l'URC, est-il disposé à faire machine arrière ? L'UDF doit rester, selon lui, une structure *« de concertation légère »*, et ce sera très bien ainsi jusqu'aux municipales. Sans parler des barristes, qui ne sont pas loin désormais de connaître un phénomène de rejet définitif du giscardisme.

Enfin, le RPR est-il prêt de son côté à se laisser engloutir dans une opposition étiquetée *« libérale »* et *« centriste »*, et rangée derrière M. Giscard d'Estaing ? Celui-ci était, mardi, peu disert sur les conditions de rapprochement avec le mouvement de M. Jacques Chirac, mais il semble bien que, déjà, l'hypothèse d'une liste européenne commune emmenée par l'ancien président crée un malaise chez beaucoup de compagnons.

Enfin, et peut-être surtout, l'UDF, sans parler de l'opposition dans son ensemble, est-elle vraiment capable ainsi que le souhaite M. Giscard d'Estaing, d'avoir un seul et même langage sur les grands sujets ? Le débat sur la Nouvelle-Calédonie vient déjà de prouver que non. Sur l'Europe, des centristes, ainsi que Mme Veil, ne sont plus prêts, comme en 1984, à faire cause commune avec le RPR.

Enfin se reposera fatalement la question du comportement vis-à-vis du Front national. Ce débat, que les giscardiens repoussent pour l'instant, sera pourtant crucial pour tous les responsables de l'opposition. S'il n'est point nécessaire d'espérer pour entreprendre, l'objectif que s'est fixé M. Giscard d'Estaing en cette rentrée ressemble fort à une mission impossible.

DANIEL CARTON.

MM. Juppé et Balladur tenants d'une ligne dure

« Je maintiendrai »... La devise de Guillaume d'Orange plaît beaucoup à M. Alain Juppé, le secrétaire général du RPR, nommé par M. Jacques Chirac au lendemain de la double défaite électorale du mouvement, pour tenter de lui permettre de retourner dans l'opposition sans trop de dégâts. Lors de son premier point de presse, le mardi 30 août, M. Juppé a expliqué qu'elle résume *« un très beau programme »*. Mais l'ancien ministre délégué au budget voulait-il dire qu'il *« maintiendrait »* la ligne du RPR malgré la contestation qui ne cesse dans ses rangs, ou qu'il *« maintiendrait »* son mouvement dans une opposition sans faiblesse, malgré les remous qui agitent ses alliés de l'UDF ?

Le week-end prochain devrait permettre d'y voir plus clair. Faute de journées parlementaires, le RPR a en effet décidé de faire de l'université d'été des jeunes du mouvement à La Baule (Loire-Atlantique) le point fort de sa rentrée. Toutes ses personnalités y ont été invitées : M. Michel Noir, le premier qui a fait part de ses états d'âme du temps où il était ministre, M. Philippe Séguin, le chef de file des « rénovateurs ». M. Alain Carignon, qui joue l'ouverture tout seul dans son département de l'Isère, mais aussi les voix « officielles » du mouvement : MM. Charles Pasqua, Edouard Balladur et Chirac qui, dimanche après-midi, devraient s'y exprimer publiquement pour la première fois depuis les législatives.

Ce programme ne veut pas dire que la direction du mouvement entend passer l'éponge sur certaines déclarations. Ainsi, M. Juppé a ironiquement fait remarquer que cette « université » devrait être *« le coup d'envoi de la rénovation du mouvement »*, car s'il y en a *« qui en parlent, nous nous la faisons »*. Et répondant, sans le citer, à M. Etienne Pinte, qui, dans *le Monde* du 30 août, s'était plaint que *« le RPR ait perdu son âme »*, le secrétaire général a *« invité ceux qui ont le sentiment d'avoir perdu leur âme à venir la retrouver au milieu des jeunes gaullistes. Ce sera le meilleur remède à la déprime qui peut frapper, peut-être, tel ou tel »*.

M. Balladur, le même mardi au micro d'Europe 1, avait été encore plus net en reconnaissant que la critique *« était légitime »*, mais en ajoutant que *« l'autocritique »* devait aussi avoir sa place.

La fermeté dans l'opposition, le RPR pourrait la manifester à l'occasion du référendum sur la Nouvelle-Calédonie.

Mais, dans un communiqué, M. Jacques Baumel, député RPR des Hauts-de-Seine, explique qu'il comprendrait les électeurs qui refuseraient de se prononcer car il juge *« hasardeuse et équivoque »* la politique suivie sur le territoire par M. Rocard *« qui risque de conduire à une indépendance par étapes »*. Et alors que le RPR avait formellement approuvé les accords de Matignon, M. Balladur non seulement déclare : *« Pourquoi faut-il attendre dix ans ? Est-ce que cette période de dix ans pour savoir si les Calédoniens veulent ou ne veulent pas rester dans la République française est indispensable ? Je ne sais pas combien de fois depuis quinze ou vingt ans on le leur a demandé (...) et à chaque fois ils ont répondu « oui ». »*

Th. B.

M. Bernard Stasi et l'ouverture

« Les résistances sont plus fortes au PS que chez les centristes »

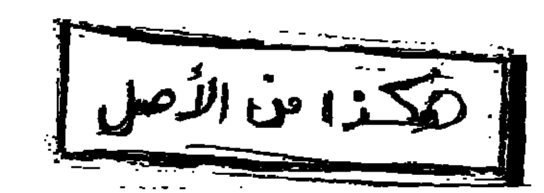
« L'ouverture est l'essence même d'une politique, et nous en voulons à ceux qui, par leurs pratiques, ont perverti ce thème et ont galvaudé ce mot », a déclaré, le mardi 30 août, à Loctudy (Finistère), M. Bernard Stasi, premier vice-président du CDS. Intervenant devant les Jeunes démocrates sociaux réunis en université d'été, le dirigeant centriste a estimé que *« l'ouverture n'a rien à voir avec ces tentations de débauchages de personnalités, avec ces appels au ralliement (...), avec ces manœuvres, combinaisons, ces astuces subalternes pour conforter des majorités incertaines »*. *« C'est une caricature d'ouverture, pour ne pas dire une imposture »*, a encore ajouté le député de la Marne.

Les centristes ne doivent pas, selon lui, se laisser culpabiliser par ceux qui leur reprochent d'être responsables de l'échec de l'ouverture. *« Il n'y a pas eu d'ouverture*, a-t-il fait observer, *d'appel public à un débat entre formations politiques (...) pouvant aboutir à la signature d'un pacte de gouvernement. »* En fait, les résistances à l'ouverture sont, selon lui, *« beaucoup plus fortes au sein du PS que chez les centristes »* et *« un plus grand nombre de dirigeants socialistes préfèrent un accord avec le PC plutôt qu'avec une formation à la droite du PS »*.

L'ouverture doit, selon M. Stasi, se traduire dans les futures consultations électorales. Dans la perspective des européennes de juin 1989, le chef de file du CDS a proposé la constitution d'une liste d'*« ouverture européenne »* associant centristes et personnalités issues de la majorité présidentielle.

Evoquant également ls prochaines élections cantonales et municipales, le député de la Marne a souhaitéque *« la démocratie locale soit le terrain privilégié de l'esprit d'ouverture »* et a encouragé les centristes à pratiquer, au sein des collectivités territoriales, *« la tolérance et la concertation, et à chercher le partage des responsabilités »*.

A propos de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, M. Stasi a rappelé qu'il fallait *« tout faire pour consolider l'accord »* intervenu le 20 août entre les délégations du RPCR et du FLNKS. *« Nous devons voter « oui » au référendum*, a-t-il affirmé, *c'est le meilleur moyen pour l'UDF et le RPR d'éviter que la victoire ne soit récupérée par le gouvernement. »*



Politique

Pour les élections municipales

Les ministres d'« ouverture » veulent favoriser la constitution de listes socialo-centristes

« Un grand mouvement d'idées s'inscrivant résolument dans la majorité présidentielle » et destiné à *« tous ceux qui se réfèrent à la* Lettre à tous les Français *sans être ni socialistes ni communistes. »* M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, a ainsi présenté, le mardi 30 août, l'Association des démocrates (1), qu'il anime aux côtés de tous les ministres de l'« ouverture » (2). Fondée initialement par MM. Durafour et Thierry de Beaucé, secrétaire d'Etat chargé des relations culturelles internationales, entre les deux tours de l'élection présidentielle, cette association, qui souhaite être un *« lieu de rencontres »*, entend poursuivre son action dans la perspective des municipales.

La constitution de listes socialo-centristes lors de ce scrutin est l'occasion, selon M. Durafour, de *« concrétiser l'ouverture sur le terrain par l'intermédiaire de la gestion des communes »*. Ces alliances sont *« plus intéressantes pour la démocratie »* que celles scellées entre hommes de droite contre hommes de gauche, a renchéri M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé du Plan. Soutenant l'initiative de MM. Alain Carrignon et Haroun Tazieff aux cantonales dans l'Isère, M. Stoléru a toutefois insisté sur la volonté de l'Association des démacrates d'être *« autonome par rapport aux partis politiques »* et notamment du Parti socialiste.

M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, a estimé, pour sa part, que la constitution de ces listes *« rejoint la volonté majoritaire des Français »* et a mis en garde l'opposition. *« Nous sommes entrés dans une phase de recomposition progressive du paysage politique,* a-t-il déclaré. *La France est apaisée et rassemblée et quiconque dans l'opposition prendra le risque de la crispation jouera contre les intérêts du pays et ceux de l'opposition elle-même »*, a conclu M. Soisson.

Animateur de la cellule de réflexion de l'association, M. de Beaucé a souhaité *« maintenir ouverts les chantiers de l'ouverture »*. Il entend définir *« les grands axes des perspectives du rassemblement »* notamment à propos de l'Europe, de la Sécurité sociale et du refus de l'exclusion des Français. *Il est temps*, a précisé M. Jacques Pelletier, ministre chargé de la coopération et du développement, d'établir *« des contacts par-dessus la ligne jaune qui a fait tant de mal à notre pays depuis une vingtaine d'années »*.

Interrogé sur les déclarations de M. Jean-Marie Rausch au *Journal du dimanche*, selon lesquelles M. Raymond Barre *« pourrait être le second premier ministre »* de la législature, M. Durafour a cité une phrase d'Edgar Faure : *« Il ne faut jamais pourvoir ni postuler à des emplois qui ne sont pas vacants. »*

(1) *Le Monde* du 30 août.
(2) Siège : 31, rue de Tournon. 75006 Paris. Tél. : 46.34.18.72.

● **Le MRG veut s'allier à l'Association des démocrates.** — M. François Doubin, président du *Mouvement des radicaux de gauche*, a souhaité, le mardi 30 août, que soit établi *« un comité de liaison permanent »* entre le MRG et l'Association des démocrates animée par les ministres non-socialistes du gouvernement. Se félicitant des déclarations de M. Michel Durafour, président de cette association, le secrétaire d'Etat chargé du commerce et de l'artisanat a précisé : *« Ainsi, le centre gauche pourra-t-il mieux conjuguer ses forces et contribuer de façon efficace à l'élargissement de l'assise politique qui soutient l'action du président de la République et du premier ministre ».*

● **M. François Loncle (PS) fait campagne à vélo.** — *« A bicyclette ! »* M. François Loncle s'est inspiré du refrain d'Yves Montand pour entamer sa campagne cantonale. Le député socialiste de l'Eure a en effet décidé de visiter à deux roues les vingt-deux communes du canton de Brionne où il est candidat. *« Ces élections ne suscitent pas un intérêt extraordinaire chez les électeurs »*, a-t-il expliqué, le mardi 30 août. Ne redoutant pas les nombreuses côtes de ce canton détenu par M. Philippe Pontet (UDF-PR), M. Loncle espère qu'*« un certain nombre de gens seront au moins curieux de savoir dans quel état [il] arrive »*.

Avant les élections sénatoriales partielles du 4 septembre

LOIRE : trop-plein à l'UDF

SAINT-ÉTIENNE
de notre correspondant

Les mille six cent quatre-vingt-onze grands électeurs de la Loire sont convoqués à Saint-Etienne, le dimanche 4 septembre, pour désigner le remplaçant au Sénat de M. Michel Durafour (élu en 1983), démissionnaire depuis sa nomination au ministère de la fonction publique et des réformes administratives.

M. Durafour avait choisi de démissionner plutôt que de provoquer le retour à la Haute Assemblée de son remplaçant éventuel : M. François Dubanchet, maire CDS de Saint-Etienne, qui avait lui-même siégé au palais du Luxembourg de 1974 à 1983.

En effet, les relations entre les deux hommes se sont dégradées et leurs choix politiques se sont séparés depuis mars 1986, où ils avaient conduit deux listes concurrentes aux élections régionales.

Huit candidats briguent la succession de M. Durafour. Six se réclament de l'opposition nationale majoritaire au conseil général de la Loire, le Parti socialiste étant représenté par M. Jean-Claude Frécon, conseiller général de Feurs, et le Parti communiste par M. Fernand Montagnon, conseiller général du Chambon-Feugerolles.

Les six candidats de l'opposition excipent tous d'un souci prioritaire d'unité. Mais quatre d'entre eux appartiennent à l'UDF, ce qui ne clarifie guère le débat. M. François Mathieu (radical valoisien, adjoint au maire de Saint-Etienne, vice-président du conseil général) est soutenu par le sénateur RPR Lucien Neuwirth, président de l'assemblée départementale, et par M. Dubanchet. Le président en exercice de l'UDF dans la Loire, M. Claude Faure, membre du Conseil économique et social et président du Parti radical départemental, lui porte la contradiction.

Primaire identique pour le CDS : de longue date, M. Gérard Sève, adjoint au maire de Saint-Etienne et conseiller général, conduit une campagne soutenue par son beau-père, le sénateur Claude Mont, premier vice-président du conseil général. Devant lui s'est dressé, à quelques heures de la clôture des candidatures, le maire d'Andrézieux-Bouthéon, M. François Mazoyer, président départemental du CDS et délégué de l'UDF.

Les deux autres candidats de l'opposition, M. André Delorme et le docteur Jacques Delore, sans étiquette politique expriment surtout des sensibilités personnelles.

Parmi les huit candidats, seul le socialiste, M. Frécon, ne représente pas le sud du département de la Loire. Ce déséquilibre géographique traduit le poids de la ville de Saint-Etienne sur la vie politique départementale.

On le retrouve dans la préparation des prochaines élections cantonales. Dix-neuf sièges sur quarante sont renouvelables. L'opposition RPR-UDF divers droite détient une majorité confortable : vingt-neuf cantons, dont treize renouvelables. Mais les deux formations principales de l'opposition s'abandonnent aux délices de la division.

En principe les familles de l'opposition soutiendront dès le premier tour les conseillers généraux sortants de la majorité départementale. Mais pour les six cantons tenus par la gauche (Saint-Etienne Sud-Est 1, La Grand-Croix, Roanne-Sud pour le Parti socialiste ; Firminy, Le Chambon-Feugerolles, Saint-Etienne Nord-Est 2 pour le Parti communiste français), c'est à qui de l'UDF et du RPR avance le premier ses candidats en affirmant qu'ils ont le profil unitaire idéal.

JEAN TIBI.

DOUBS : avantage au RPR

BESANÇON
de notre correspondant

Les grands électeurs du Doubs auront à désigner le 4 septembre le successeur de M. Robert Schwint, maire *socialiste de Besançon qui, élu* à l'Assemblée nationale, a choisi d'abandonner le Sénat où, il est vrai, il n'avait été réélu en 1980 qu'avec une seule voix d'avance. Trois candidats *se présentent* : MM. Jean-Louis Desroches, maire d'Hérimoncourt (PS), André Vagneron, *conseiller* municipal de Besançon (PC) et Georges Gruillot, président du conseil général du Doubs (RPR).

En dépit de l'augmentation du nombre des *grands électeurs en provenance* de villes moyennes ou de cités péri-urbaines, on donne en général l'avantage au candidat unique de l'opposition. En 1980, alors *qu'il était entré* modestement dans la carrière politique trois ans plus tôt en devenant maire de Vercel (1 200 habitants), commune où il exerçait la profession de vétérinaire, M. Gruillot n'avait pas réussi à obtenir l'investiture des maires de droite *du Doubs réunis en présence* d'Edgar Faure.

L'année précédente, M. Gruillot avait battu aux cantonales le candidat (RPR) officiel de la majorité d'alors. Il devait *accéder à la* présidence de l'assemblée départementale en 1982, poste qui n'est pas menacé par les élections cantonales de septembre et octobre prochains.

Dans deux ou trois cantons, de nouvelles ambitions se manifestent, *favorisées* par la désorganisation de l'UDF consécutive, pour une bonne part, à la disparition d'Edgar Faure. Entre les investitures locales et les encouragements *nationaux*, on pourrait bien assister à des primaires au sein même de l'UDF, en particulier à *Besançon* et *dans un canton* proche, celui de Marchaux.

Au RPR, les choses ne sont guère plus claires : les militants gaullistes du Rassemblement pour la Franche-*Comté menacent de ne pas* attendre les municipales pour sortir du placard où la réorganisation conduite naguère par M. Jacques Toubon les avait poussés. Si l'on ajoute à cela les velléités du Front national, on voit que les électeurs de droite seront largement sollicités au premier tour, encore que dans la majorité des cantons renouvelables la « prime au sortant » doit jouer pleinement son rôle pacificateur.

Quinze des dix-sept conseillers généraux sortants (onze de droite et six de gauche) ont manifesté l'intention *de se représenter*, à commencer par M. Serge Paganelli, l'unique élu communiste de l'assemblée départementale, auquel les instances nationales du PC refusent l'investiture.

Quels que soient les résultats de ces élections cantonales, la composition politique du conseil général, où la droite détient vingt-six sièges (dont un noyau de « laboureurs » *comme ils se nomment* eux-mêmes en refusant toute étiquette politique) sur trente-cinq, ne sera pas bouleversée.

CLAUDE FABER.

VIENNE : M. René Monory sans difficulté

POITIERS
de notre correspondant

M. René Monory, le « sherif » de la Vienne, père du Futuroscope et maître à penser de la plupart des maires des communes du département, brigue son troisième mandat *de sénateur, laissé vacant par son* suppléant d'hier, et ami de longue date, M. Jacques Grandon (UDF).

Le chef local de l'opposition au gouvernement, fidèle au centre, mais refusant les sirènes de l'ouverture, aura la partie relativement facile *pour l'élection partielle* de dimanche. Son prestige demeure entier auprès d'une majorité de grands électeurs qui ont profité des largesses du ministre du commerce et de l'industrie, puis de l'économie, puis de l'éducation nationale. Président du conseil général de la Vienne, M. Monory a su imposer – même à son opposition socialiste – le modernisme évoqué par « son » Futuroscope.

Face à lui et à sa politique locale se présentent pour le Parti socialiste, M. Gabriel Ancizar, conseiller municipal de Poitiers, assisté de M. Bernard Rousselle, conseiller *municipal de Mirabeau* ; pour le Parti communiste, M. Robert Sauvion, conseiller général du canton de Châtellerault-sud (renouvelable), maire de Naintré, assisté de M. Robert Bon, maire de Gouex.

X. R.

DÉFENSE

L'Egypte confie à des sociétés françaises sa protection antiaérienne rapprochée

Les forces armées égyptiennes ont choisi la société française Electronique Serge Dassault (ESD) pour leur concevoir un système de défense antiaérienne rapprochée. Une partie importante des matériels retenus sera fabriquée en Egypte, pour une entrée en service opérationnel après 1990.

Baptisé « Sinaï-23 », ce système monté sur blindés devrait progressivement relever les véhicules antiaériens ZSU-23 d'origine soviétique dont la fourniture n'est plus assurée.

Chaque unité « Sinaï-23 » est composée de cinq blindés M-113 amphibies et aérotransportables, conçus par la société italienne Oto Melara. Un des blindés porte un radar RA-20 S construit par ESD pour la détection et la poursuite de cibles (avions ou hélicoptères à basse altitude) à des distances supérieures à 10 kilomètres. Les quatre autres M-113 portent en tourelle deux canons de 23 millimètres et six missiles sol-air Sakr Eye à guidage infrarouge. La portée des canons est de 2 500 mètres et la cadence de tir peut atteindre huit cents à mille coups par minute. Le missile Sakr Eye est un lointain dérivé de l'engin soviétique SAM-7 mais ses performances sont plutôt celles du missile américain Stinger qui a prouvé son efficacité en Afghanistan.

L'intégration de l'armement a été confiée à la société ESD qui a commencé ses discussions avec les Egyptiens en 1984. Mais d'autres constructeurs français sont associés à ce programme « Sinaï-23 », en particulier Hispano-Suiza pour la tourelle du blindé et Thomson CSF-Brandt Armement pour le missile sol-air à très courte portée Sakr Eye.

A Paris, ESD, à qui l'Egypte a notifié le contrat à la mi-août, ne précise pas le montant de la commande. Il est seulement indiqué que différents établissements du ministère égyptien de la production militaire et l'usine Sakr de l'Arab Organization for Industrialization (AOI), non loin de l'aéroport international du Caire, recevront une large partie des fabrications à produire en série sur place.

Les mêmes sociétés françaises ont, d'autre part, été sollicitées d'étudier l'installation du système « Sinaï-23 » sur un blindé de 11 tonnes, le Fahd, que les usines Kader de l'AOI ont conçu pour l'Egypte avec l'assistance d'entreprises ouest-allemandes, notamment Daimler Benz et Thyssen.

Cette série d'accords avec des sociétés françaises est d'autant plus importante que le marché égyptien en la matière est prometteur. En effet, dans les plans d'acquisition des états-majors égyptiens, le canon-mitrailleur de 23 et le missile Sakr Eye formeront la base de l'artillerie sol-air.

M. Chevènement au Koweït après l'achat de 40 avions américains

Le ministre de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, se rendra, le samedi 3 et le dimanche 4 septembre, au Koweït, où il devrait être reçu, notamment, par le ministre des affaires étrangères et son homologue koweïtien de la défense.

Ce voyage intervient une semaine après la décision (*le Monde* du 30 août) du Koweït de commander quarante avions de combat américains F-18 pour remplacer ses Skyhawk A-4. Le Mirage 2 000 était en compétition. Son constructeur, la société Dassault-Breguet, espère maintenant obtenir que le Koweït envisage de diversifier son approvisionnement en choisissant le Mirage 2 000 pour succéder aux Mirage F-1. Le Koweït a, en effet, acquis trente-quatre Mirage F-1.

M. Chevènement devrait profiter de son voyage pour rendre visite à la frégate *Georges-Leygues* et au chasseur de mines *Pégase* qui relèvent du commandement français des forces maritimes de l'océan Indien et qui mouilleront devant les côtes du Koweït à l'occasion du séjour du ministre.

De préférence à un engin français
La Suisse commande des missiles antiaériens américains

Le département militaire fédéral helvétique (l'équivalent, en Suisse, du ministère de la défense) a choisi, après une année d'évaluation, le missile antiaérien américain Stinger, de préférence à l'engin français Mistral.

Selon les autorités suisses, le Stinger a été retenu en raison de son prix jugé plus avantageux et de sa maniabilité dans des conditions difficiles, en milieu alpin.

General Dynamics, le constructeur du Stinger qui a fait ses preuves contre les avions ou les hélicoptères soviétiques en Afghanistan, doit commencer à livrer à la Suisse dès cette année. Plusieurs centaines d'unités de tir du missile américain seront ainsi fournies jusqu'en 1991.

Une statue monumentale dans le Val-d'Oise
Notre-Dame-de-France

Une statue monumentale de la Vierge Marie près d'un grand axe routier : l'idée, *« inspirée d'en haut »*, qui avait germé en 1982 dans l'esprit de quelques fidèles groupés autour de M. Edmond Fricoteaux, de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), va prochainement devenir une réalité.

Plus de cinquante mille personnes devraient en effet assister, le 15 octobre prochain, à l'élévation de la statue Notre-Dame-de-France (7 mètres de haut), sur un piédestal ne mesurant pas moins de 25 mètres, situé au point de jonction de trois communes du Val-d'Oise : Baillet-en-France, Ezanville et Moisselles. La ligne SNCF passe tout près, ainsi que la route nationale 1 et la voie rapide CD 84, avant la future autoroute A-16 Paris-Londres (*via* le tunnel sous la Manche). *« La Vierge bénira chaque année, en leur tendant son fils, 100 millions de passagers »*, ont déjà calculé les promoteurs enthousiastes de ce projet.

Ils ont reçu l'accord des maires des communes concernées, de l'évêque de Pontoise et du cardinal Lustiger, qui devrait présider la cérémonie du 15 octobre. Ils ont aussi réuni un comité Notre-Dame-de-France, autour d'une centaine de personnalités comme la maréchale Leclercq, MM. André Frossard, Robert Hossein, Michel Giraud, etc. Une souscription a rapporté 1,5 million de francs.

La statue existe déjà. Elle pèse 2 tonnes et, comme la statue de la Liberté, est faite de plaques de cuivre soudées entre elles. Elle avait surplombé le pavillon pontifical de l'Exposition universelle de Paris en 1937. Le cardinal Verdier, archevêque de Paris, avait souhaité en 1938 que, après l'Exposition, elle fut transportée et installée *« sur une colline proche de Paris »*. Elle vient d'être retrouvée, en pièces détachées, à Corbie (Somme) et remise en état. A cause de la guerre, le vœu du cardinal n'avait pas pu être exaucé. Il l'est cinquante ans après...

● **Les seringues en vente libre.** — La vente libre des seringues en pharmacie, qui avait été décidée pour une période d'essai en mai 1987, est prolongée d'un an, selon un décret paru le 27 août au *Journal officiel*. Les personnes désirant acheter une seringue n'ont donc pas à justifier de leur identité si elle ne présentent pas une ordonnance. Celle-ci demeure néanmoins obligatoire pour les mineurs. Les seringues ne sont dipoonibles qu'en pharmacie ou auprès des établissements spécialisés dans le commerce du matériel médico-chirurgical et dentaire.

REPÈRES

Drogue
Vaste opération internationale

Pendant le mois d'août, une vaste opération anti-stupéfiants a été organisée par la Conférence internationale pour la lutte contre la drogue (IDIC), dans trente pays, essentiellement latino-américains. Selon un bilan publié le mardi 30 août, 11 tonnes de cocaïne ont été saisies, 244 tonnes de marijuana brûlées et plus de 1 200 personnes arrêtées. Certaines frontières ont pu être traversées par des patrouilles de pays voisins pour détuire des plantations, des laboratoires ou des pistes d'atterrissage clandestines utilisées par les trafiquants.

Des nouveau-nés intoxiqués

Selon une étude réalisée aux Etats-Unis par l'Association nationale pour la recherche sur l'intoxication périnatale et l'éducation, rendue publique le mardi 30 août, de plus en plus de nouveau-nés sont drogués avant leur naissance. 11 % des femmes testées pour cette recherche avaient utilisé des stupéfiants pendant leur grossesse. Cette consommation entraîne la présence dans le sang de l'enfant de substances toxiques et peut causer au fœtus des tares congénitales qui retardent son développement.

Espace
Le calendrier des navettes

Alors que le petit monde de l'aérospatiale s'interroge toujours sur la date du lancement, sans cesse reporté, de la navette spatiale américaine Discovery — il pourrait avoir lieu fin septembre, — la NASA vient de publier le calendrier de ses vols de navette pour les prochaines années. Deux priorités s'en dégagent : celle donnée pour des raisons de sécurité nationale, aux missions du Pentagone, et celle accordée aux deux programmes d'exploration et d'observation du Soleil et de Vénus, Ulysses et Magellan. La NASA, qui ne dispose plus que d'une flotte de trois navettes (Columbia, Discovery et Atlantis) en attendant la livraison au début de la prochaine décennie d'une quatrième unité (Liberty), prévoit en 1988 le lancement de Discovery, puis d'Atlantis pour le compte du Pentagone ; en 1989, sept missions dont quatre réservées au Pentagone ; en 1990, dix missions ; en 1991, neuf missions et, en 1992, treize missions.

Des lanceurs chinois plus puissants

La Chine vient d'entreprendre la modernisation de ses fusées Longue Marche, dérivées des lanceurs militaires, afin de pouvoir offrir dans les années 90 des services de lancement compétitifs à la clientèle internationale.

A cette fin, il a été décidé d'améliorer sensiblement les performances des lanceurs Longue Marche 2 et 3 qui prendront le nom de Longue Marche 3-A et 2-A. Ils devraient être capables de placer pour le premier une charge utile de 2,5 tonnes en orbite géostationnaire (36 000 km d'altitude) et de presque 9 tonnes en orbite basse (environ 250 km d'altitude) pour le second. La construction d'un lanceur de trois étages empruntant des éléments des lanceurs 2-A et 3-A est également envisagée pour la mise en orbite géostationnaire de satellites de 4,5 tonnes.

Amarrage de Soyouz à la station Mir

Le vaisseau spatial Soyouz TM-6, qui transportait le cosmonaute afghan Abdoul Ahmad Mohmad, s'est amarré mercredi 31 août à 7 h 41 (heure française) à la station orbitale Mir, à bord de laquelle se trouvent depuis la fin de l'année dernière Vladimir Titov et Moussa Manarov. En compagnie des deux cosmonautes soviétiques qui l'accompagnaient, Vladimir Liakhov et le médecin-cosmonaute Valeri Poliakov, le cosmonaute afghan devrait passer une huitaine de jours à bord de la station. A cette occasion, il procédera à une série d'expériences d'observation de la Terre.

Pollution
Un cargo-poubelle interdit de séjour

Le commandant du *Karin-B*, cargo-poubelle chargé de 2 000 tonnes de déchets en provenance d'usines chimiques italiennes, ne sait vers quel havre cingler. Le mois dernier, les autorités du Nigéria l'avaient obligé à réembarquer ses fûts illégalement déposés sur leurs quais. Les ports espagnols et ouest-allemands n'ont pas voulu de lui non plus. Maintenant, ancré au large de Plymouth, il attend une autorisation britannique. Le secrétariat d'Etat à l'environement la lui a refusée mardi 30 août. Le navire va donc reprendre la mer.

En France, c'est une cargaison routière — des déchets organiques d'hôpitaux italiens — que le préfet du Rhône a fait reconduire, mardi 30 août, à la frontière sous bonne escorte.

Précurseur dans la lutte contre les feux de forêts
Le colonel Egloff quitte la direction du CIRCOSC

NICE
de notre correspondant régional

Le colonel Marc Egloff, directeur du centre interrégional de coordination opérationnelle de la sécurité civile (CIRCOSC) à Valabre, près d'Aix-en-Provence depuis 1979, a décidé de quitter volontairement ses fonctions le 1er septembre. Son intérim sera assuré par le lieutenant-colonel Jacques Cavallin, ancien directeur du Service départemental d'incendie et de secours de la Nièvre, et directeur-adjoint du CIRCOSC depuis mars 1986.

Fort d'une grande expérience professionnelle et d'un sens développé des contacts humains, le colonel Egloff abandonne à cinquante ans ses fonctions à la tête du CIRCOSC à un moment où triomphent ses idées sur l'anticipation de la lutte contre les feux de forêts. Passionné de son métier, et privilégiant toujours le travail d'équipe, il a été un précurseur dans de nombreux domaines, notamment l'emploi des hélicoptères pour combattre les feux naissants l'hélicoptère a été expérimenté pour la première fois dans le Var (transport de commandos) et des produits additifs à l'eau, tant au niveau aérien que terrestre.

Homme de terrain pragmatique, partisan d'une complémentarité des moyens de lutte, il a également appuyé le travail des chercheurs, en particulier à travers le Centre d'essais et d'expérimentations du CIRCOSC. Il a par ailleurs contribué à une formation professionnelle spécifique au feu de forêt. Mais il s'est surtout attaché à convaincre qu'une prévention bien comprise, un engagement précoce et massif des bombardiers d'eau, coûtaient moins cher à la collectivité sans perdre de vue que les feux de forêt imposent *« une humilité permanente »*.

S'il quitte le CIRCOSC, le colonel Egloff reste cependant dans son milieu en conservant le poste de secrétaire général de Ligue interdépartementale en vue de la protection de la forêt contre les incendies, un organisme, créé il y a vingt-cinq ans, qui regroupe aujourd'hui quinze départements dans le sud de la France.

GUY PORTE.

CORRESPONDANCE

A propos de la Corse, « île aux chimères »

Notre reportage sur la Corse, « Ile aux chimères », publié dans *le Monde* du 21 juillet, nous a valu plusieurs lettres, dont voici quelques extraits :

« Une forme larvée de mépris »

Sous le titre « Une mauvaise action », Mme Martin Gistucci, de Bastelica, estime que le regard porté sur la Corse dans cet article est *« entièrement négatif, systématiquement hostile et partial »*. *« Je n'entrerai pas dans une réfutation qui mènerait bien trop loin, mais je tiens à dire que la Corse d'aujourd'hui méritait mieux que cette avalanche de poncifs et d'anecdotes assenés dans un esprit de supériorité satisfaite qui se ramène en fait à de l'incompréhension. La réalité corse est bien plus difficile à appréhender qu'il n'est apparu à cette passante convaincue de tout démêler à la clarté de son feu prométhéen. »* Mais, conclut cette lectrice, *« ce qui risque surtout de blesser les lecteurs corses, c'est cette forme larvée de mépris pour l'objet du reportage, ces demeurés perdus dans « leurs chimères ». Cette supériorité du regard, insupportable, est bien mal venue en un moment où s'amorce l'apaisement des tensions »*.

« Confidences déformées et potins de village »

De son côté, M. Georges Coanet, de Cuttoli-Corticchiato, nous écrit *« après concertation avec les principaux interlocuteurs »* cités dans l'article, il estime que cette enquête est faite d'*« un mélange explosif de confidences déformées et de « potins » de village, qui brosse une image dérisoire de la commune et de sa population (...). Cette commune proche d'Ajaccio, qui a su conserver son caractère rural, voire pastoral, est loin en effet du bouillon de culture décrit. On y vit et on y travaille rudement, dans les ateliers et les terres montagnardes, dans la paix et la tranquillité, et la proportion de « fortes têtes » ou d'« originaux » n'est pas plus forte qu'ailleurs »*. Pour M. Coanet, les Corses, en milieu rural, *« conservent encore, jalousement, les traditions et le patrimoine de l'île, et non ses « chimères ». Des traditions qui mettent au premier plan le sens de l'honneur et de la dignité. Ici ce ne sont pas de simples mots. C'est la raison pour laquelle la majorité des Cuttolais qui ont eu sous les yeux ce texte, au reste plus futile que scandaleux, s'est sentie blessée et, au sens propre du terme, injuriée »*

« Quant à l'anecdotique... »

M. Ghjilormu Ferrandi, également de Cuttoli-Corticchiato, estime pour sa part qu'il s'est *« presque vu faire procès de colonialisme, alors qu'il avait voulu dire que « le pays des droits de l'homme » avait fait en sorte que, obligé de partir vers les terres lointaines par voie d'affiches à caractère colonial, il avait beaucoup souffert de devoir, contre son gré, pratiquer le colonialisme. Et, même si le bras avait failli, pourquoi a-t-on si peu puni la tête ? »*

Si Corine Lesnes *« a pu constater que je peignais et que j'écrivais, elle m'a gratifié à tort de l'appellation de philosophe*, ajoute M. Ferrandi. *Car si je suis, à mes heures, un contemplatif, ce n'est que dans le but de mieux apprécier quelle est l'impulsion à communiquer à de nombreuses actions d'utilité publique pour lesquelles il ne m'a pas semblé utile de solliciter un mandat électoral. Ce qui, dans une île où un colonialisme invétéré a été communiqué par « la mère patrie » à beaucoup de valets inconditionnels, est devenue une plaie de société. »*

» L'être humain, qu'il soit blond, basané, blanc, jaune ou nègre, lorsqu'il est soumis à de semblables traitements, réagit de manière semblable. Pour ce qui est de l'essentiel, du fondamental. Quant à l'anecdotique, on peut toujours broder à n'en plus finir, que l'on fasse dans la dentelle ou dans le rustique », indique encore M. Ferrandi.

Ils « auraient dû se méfier... »

De Paris, cette fois, M. Claude d'Ornano, écrit : Corine Lesnes *« tourne tout en dérision. L'atavisme des Corses, leur insularité, leur insularisme et jusqu'à leur désir de rester dans leur maquis sans rien demander à personne (...). Les Corses auraient dû s'en méfier... Leur population ne se rencontre ni assez au Sud ni assez à l'Est pour attirer la sollicitude spontanée des intellectuels tiers-mondistes, mais elle est malheureusement trop à l'Ouest et trop au Nord en Méditerranée pour échapper à la malédiction qui pèse sur elle depuis Mérimée »*.

« Beaucoup d'intelligence et d'habileté »

Au milieu de ces critiques retenons au moins un lecteur qui n'a vu dans notre reportage aucune intention maligne :

« Votre article est excellent, écrit M. Henri Antoni. *Vous avez manifesté beaucoup d'intelligence et d'habileté pour dire à mes compatriotes quelques vérités en ménageant leur susceptibilité. Mais les Continentaux auront-ils compris en quoi la Corse souffre par la faute des Corses et par celle de l'Etat français ? »*

M. Antoni apporte cependant une précision : *« Vous dites, en note, que nous appelons Pintuzi les Continentaux parce que les soldats français du roi portaient des casques à pointe. A ma connaissance, le casque à pointe n'a jamais été porté dans l'armée française. L'expression Pinzutu concerne les Continentaux qui, par rapport à l'accent corse, nous paraissent parler « pointu ». Tout spécialement l'accent « parigot ». En français, Paul se prononce « pol ». Le Corse dira Paul.*

SPORTS

TENNIS : Les Internationaux des Etats-Unis
Natalia Zvereva éliminée à Flushing Meadow

Une seule surprise a été enregistrée, le mardi 30 août à Flushing Meadow, au premier tour des Internationaux de tennis des Etats-Unis. La Soviétique Natalia Zvereva (tête de série no 8) a été éliminée (4-6, 6-3, 6-4) par l'Américaine Kim Steimetz, qui sortait des épreuves de qualification. Sa défaite ouvre la voie jusqu'en demi-finale à Martina Navratilova, la tenante du titre, qui avait été battue deux fois par la Soviétique cette saison. Toutes les têtes de série du tournoi masculin qui jouaient mardi ont passé sans difficulté le premier tour.

RÉSULTATS DU PREMIER TOUR

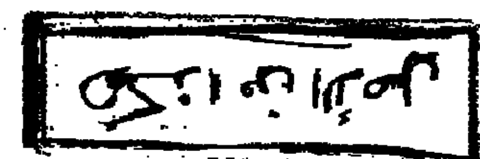
Simple messieurs

Gomez (Eq., 14) b. J. Sanchez (Esp.), 6-4, 6-2, 6-2 ; Forget (Fra.) b. Tulasne (Fra.), 5-7, 6-4, 6-3, 6-4 ; Edberg (Sue., 3) b. Pimek (Tch.), 6-2, 6-2, 6-4 ; Wilander (Sue., 2) b. Holmes (EU), 6-2, 6-1, 6-4 ; McEnroe (EU, 16) b. Lavalle (Mex.), 6-3, 6-4, 6-4 ; Mecir (Tch., 8) b. Smid (Tch.), 7-5, 6-4, 6-0 ; Becker (RFA, 5) b. Nelson (EU), 6-3, 6-0, 7-6 ; Leconte (Fra., 10) b. Frana (Arg.), 6-4, 3-6, 6-3, 6-4 ; Gilbert (EU, 11), b. Srejber (Tch.), 6-3, 6-3, 6-2.

Simple dames

A. Devries (Bel.) b. J. Halard (Fra.), 6-2, 1-6, 7-6 ; G. Sabatini (Arg., 5) b. B. Fulco (Arg.), 6-3, 6-0 ; C. Kohde-Kilsch (RFA, 10) b. A. Kanellopoulou (Gre.), 6-4, 6-2 ; M.J. Fernandez (EU, 13), b. Y. Byrne (Aus.), 6-1, 6-2 ; K. Steinmetz (EU) b. N. Zvereva (URSS, 8), 4-6, 6-3, 6-4 ; N. Tauziat (Fra.) b. P. Harper (EU), 1-6, 7-6, 6-1 ; M. Navratilova (EU, 2) b. C. Lindqvist (Sue.), 6-1, 6-3 ; C. Suire (Fra.) b. K. Schimper (AFS), 6-3, 4-6, 6-2 ; P. Shriver (EU, 4) b. A. Smith (EU), 6-4, 6-3 ; L. Savtchenko (URSS, 16) b. L. Golarsa (Ita.), 7-6, 6-2.

● **CYCLISME : championnats du monde.** — Le Belge Claude Criquielion a décidé de porter plainte auprès du tribunal d'Oudenaarde (Belgique) contre le Canadien Steve Bauer pour coups et blessures volontaires. Lors du championnat du monde professionnel sur route disputé dimanche 28 août à Renaix (Belgique), le Canadien avait fait chuter le Belge à 50 mètres de la ligne d'arrivée, ce qui avait permis à l'Italien Pondriest de remporter le titre.



Société

FAITS DIVERS

Les familles des appelés refusent la thèse des désertions soutenue par l'armée

Les familles de quatre des six appelés disparus entre 1980 et 1987 près du camp de Mourmelon (Marne) ont été reçues, le mardi 30 août à Paris, par M. Olivier Guérin, membre du cabinet de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense. Il s'agit des proches de Patrick Gache, de Patrick Dubois, de Serge Havet et de Pascal Sergent, qui, selon l'avocat d'une des familles, Me Hélène Rubinstein-Carrera, reprochent à l'armée de *« maintenir la thèse de la désertion sans avoir pris des dispositions suffisantes pour rechercher les causes des disparitions »* et informer rapidement les parents des jeunes appelés.

L'avocate a notamment rappelé que Patrick Gache, qui a disparu depuis le 30 août 1987, a été condamné *le 5 février 1988* à cinq mois d'emprisonnement pour désertion, ce qui, pour Me Hélène Rubinstein-Carrera, est *« choquant pour la famille »* et *« outrageant pour la mémoire »* du disparu.

Le membre du cabinet de M. Chevènement a indiqué que le ministre, *« personnellement ému par ces disparitions, suivait le déroulement d'une enquête complexe conduite sur instruction de l'autorité judiciaire »*. Il s'agit là d'une allusion à l'arrestation, à Macon (Saône-et-Loire), le 9 août dernier, de l'adjudant-chef Pierre Chanal, quarante-deux ans, inculpé et écroué pour avoir violé et torturé un jeune étudiant hongrois. Selon la section de recherches de la gendarmerie de Reims, chargée de l'enquête, il s'agit de *« la piste la plus sérieuse depuis le début »* de l'affaire des disparus de Mourmelon. Mais, si les enquêteurs ont relevé un certain nombre de coïncidences, ils ne disposent d'aucun fait concret jusqu'à présent, et les investigations et vérifications concernant l'emploi du temps de l'adjudant-chef Chanal, qui, au moment des faits était affecté au 4e Dragon comme quatre des disparus, vont durer encore plusieurs semaines.

Au total, entre 1980 et 1987, ce sont sept jeunes gens (six appelés et un civil) qui ont disparu dans un triangle délimité par Mourmelon, Suippes et Châlons-sur-Marne. Un seul corps a jusqu'à présent été retrouvé, le 30 septembre 1982, non loin du périmètre considéré : celui d'Olivier Donner.

Après l'entretien de mardi entre les proches des disparus et le conseiller technique de M. Chevènement, le ministère de la défense a publié, dans la nuit, un communiqué annonçant qu'un *« assouplissement des dispositions »* applicables en cas de disparition *« sera mis à l'étude ». « Il sera également étudié une amélioration de la procédure judiciaire destinée à mieux tenir compte des informations recueillies sur les causes de la disparition »*, ajoute le communiqué.

Sept personnes arrêtées dans une affaire de contrefaçon d'objets de luxe

Sept personnes, toutes de nationalité allemande, ont été appréhendées et inculpées à Grasse, après la découverte à Antibes (Alpes-Maritimes) de toute une organisation constituée en vue d'un trafic d'articles de luxe contrefaits : sacs à main portant la griffe Chanel, bagages prétendus de la *maison* Vuitton, montres imitant celles de joailliers parisiens ou suisses.

Depuis quelque temps la police avait repéré une villa où séjournait un couple d'Allemands, Ute et Walter Richter, propriétaires d'une usine de meubles dans le Bade-Watemberg. Elle devait l'investir, lundi 29 août, et y découvrir, par dizaines, des articles de luxe contrefaits. Peu après, se présentaient d'autres Allemands qui venaient prendre livraison des lots qui leur étaient destinés en vue de la vente à des particuliers.

Les policiers ont saisi aussi plusieurs catalogues mentionnant les prix réels des objets copiés. Enfin, ils ont découvert à bord d'un bateau ancré dans le port, d'autres objets qui, selon les enquêteurs, auraient pu être *ainsi acheminés par mer* d'Italie en France. Ces arrestations font suite à la découverte et à la saisie successive de plusieurs lots d'objets contrefaits, eux aussi en provenance d'Italie et écoulés dans le midi de la France, notamment des *chemises* Lacoste.

A ce sujet, le commandant Claude Valion, de la brigade de recherches des douanes de Nice, dont les services ont procédé à ces saisies, a déclaré que *« les contrefaçons sont devenues l'un des objectifs prioritaires après la lutte contre les trafics de stupéfiants »*.



Communication

Satellites de télévision : France Telecom associé à TDF

Mariage de raison pour TDF1

Le gouvernement devrait confirmer *incessamment* la décision de lancer début octobre le satellite de télévision directe TDF 1. A cette occasion, France Telecom — l'ancienne direction des télécommunications — entrerait dans le capital de Télédiffusion de France — société anonyme à capitaux publics — et en deviendrait « l'opérateur industriel », donnant ainsi plus de cohérence à *l'ensemble* de la filière française de transmission d'images ou de données. C'est cette nouvelle TDF — restant une entreprise distincte, au statut du personnel inchangé — qui devrait ensuite décider du lancement de TDF 2.

Héritant de ce dossier qui a encombré depuis dix ans les bureaux de cinq premiers ministres successifs, de M. Barre à M. Rocard, l'actuel gouvernement a sérieusement envisagé de stopper un programme de satellites qui accumule les difficultés. Depuis les débuts du *projet, en 1978, en effet,* les technologies de diffusion ont fortement évolué, favorisant d'autres supports que les satellites à forte puissance.

Le marché de la télévision a en *outre été* bouleversé par la multiplication des chaînes, l'apparition d'opérateurs privés ou l'implantation du câble en Europe. La définition du contenu des programmes à véhiculer sur le satellite reste embryonnaire, et la clientèle protentielle d'opérateurs de *télévision ne s'est toujours* pas engagée dans un projet porté par une structure, TDF, qui n'a pas seule les moyens de boucler son financement. Toute idée de rentabiliser commercialement un projet qui *aura coûté au total près de 5 milliards de francs* (dont environ 2 restent à financer *pour TDF 2)* est à ranger au rayon des fictions.

Fallait-il alors tout arrêter, quitte à payer encore 500 à 600 millions de francs de dédit sur les commandes déjà engagées ?

Des arguments essentiellement industriels ont, semble-t-il, convaincu le gouvernement d'aller de l'avant en lançant TDF 1. Un abandon, suivant l'échec de son homologue allemand TV Sat 1, en *novembre dernier, aurait en effet* sonné le glas des espoirs européens dans la bataille des normes de télévision, qui conditionne la conquête des futurs marchés de la télévision haute définition.

Or ces espoirs correspondent à des choix industriels déjà engagés, teslq que le programme européen Eurêka de télévision, ou le recentrage de Thomson vers l'électronique grand public, notamment la *fabrication de téléviseurs*. Le feu vert du gouvernement à TDF 1 devrait ainsi permettre la pleine implication des industriels, qui s'engageraient à mettre sur le marché des équipements de réception à des prix compétitifs, et faire face *aux ambitions japonaises. On estime* par exemple que 1,5 million de Japonais seront d'ici à la fin de 1988 équipés pour la réception directe de télévision par satellite. (*Le Monde* du 12 juillet).

En même temps, le gouvernement tirerait les leçons de dix ans de rivalités souvent stériles entre TDF et France Telecom, en plaçant sous une responsabilité industrielle unique, *l'ensemble des moyens français* de transmission d'images ou de données, par câble, satellite ou voie hertzienne. C'est ainsi que France-Telecom entrerait dans le capital de TDF et en deviendrait « l'opérateur industriel ». Tout en préservant *l'identité de TDF — et le statut de* son personnel — cette restructuration donnerait de nouveaux moyens financiers à l'entreprise sans qu'il soit fait appel au budget de l'État. Et dans la perspective de futures batailles européennes, elle regrouperait *les outils publics sur* des marchés de plus en plus dépendants, mais dont la taille dans l'Hexagone est insuffisante pour justifier deux opérateurs concurrents.

Une fois ces décisions arrêtées, il restera au gouvernement à définir d'ici quelques semaines quels programmes doit diffuser TDF 1. Quant à la décision de lancer le satellite TDF 2, et dans quelles conditions (prix des caneaux, coopération avec la *République fédérale* d'Allemagne), elle serait laissée à l'appréciation du nouvel « opérateur industriel » de la filière communication.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

Puissant mais coûteux

Les satellites TDF 1 et TDF 2, des engins de 2 tonnes au décollage et d'une envergure de 20 *mètres une fois leurs* panneaux solaires déployés, sont construits tout *comme leurs* homologues allemands TV-Sat 1 et 2 par le consortium Eurosatellite, créé en 1980 par l'Aérospatiale et Thomson (France), MBB et AEG (RFA) et ETCA (Belgique).

Placés en orbite géostationnaire *à 36 000 kilomètres de la* Terre, ils peuvent retransmettre jusqu'à cinq programmes de télévision avec une forte puissance d'émission (230 watts par canal). C'est notamment cette puissance qui les distingue des *satellites de télécommunication* dits à faible puissance (comme la série des Télécom 1, 20 watts par canal) ou à moyenne puissance (comme Astra, 45 watts par canal, ou les futurs Télécom 2). Cette puissance permet la *réception directe* dans de bonnes conditions sur une zone *débordant largement les frontières françaises pour couvrir* l'essentiel de l'Europe, avec des antennes paraboliques de diamètre inférieur à 50 centimètres.

Pour les partisans du système, cette puissance est aussi un gage de *transition sans problème* vers la future télévision à haute définition, dont l'introduction de la norme de transmission D2-MAC Paquet est la première étape. TDF 1 et 2 sont en effet conçus pour utiliser cette norme *définie au niveau européen*, qui autorise une image de meilleure qualité (*netteté, séparation* des couleurs) et plusieurs sons simultanés, par exemple pour des émissions multilingues.

Mais cette puissance a aussi *un revers, son coût. Sans même* tenir compte de tous les coûts de développement pris en charge par l'Etat, qui a payé l'intégralité de TDF 1, la facture prévue de TDF 2 *s'élevait en* 1987 à 1,758 milliard de francs, dont *647 millions pour le satellite lui-même*, 499 millions pour le lancement, 415 millions pour les assurances et les opérations liées à ce lancement, et 197 millions *pour les équipements au sol* nécessaires au satellite.

De plus, les adversaires du système ne manquent pas de faire remarquer que le système TDF 1 et 2, *conçu* il y a longtemps pour être lancé avant 1985, *n'est plus à la pointe de la* technologie, et que, limité à cinq canaux de télévision par les accords internationaux de Genève, il devra faire face à une *concurrence d'Astra ou d'Eutel*sat disposant de satellites plus modernes, bon marché, avec plus de canaux.

Un terme à dix ans de rivalités ?

Le sort des satellites de télévision directe n'est pas la seule pomme de discorde entre Télé*diffusion de France et France* Telecom. Mais ce dossier cristallise depuis dix ans la rivalité entre deux organismes qui défendent chacun jalousement leurs prérogatives. Avec ses quatre mille employés et un budget de *3,5 milliards de francs environ,* TDF assure notamment la diffu*sion hertzienne de toutes les* chaînes nationales. Et sa taille modeste l'incite à se méfier de la puissante France Telecom, qui a terminé l'année 1987 avec 95,5 milliards de chiffre d'affaires et cent cinquante-huit mille neuf cents salariés.

La rivalité en matière de satel*lites date de 1979. Le rapport* Cannac, du nom de l'ancien président de Havas, préconise alors deux projets complémentaires de satellites, l'un pour les télécommunications sous la houlette des Telecom, l'autre pour la télévision directe confié à TDF. Le premier est approuvé en février *1979 par le gouvernement*, et donne naissance à la série des Telecom 1 (A, B, C). *Opération*nel à partir de 1985, le système va permettre à France Telecom de proposer ses services de « transport d'image » aux opérateurs de télévision privée, la 5 et la 6, qui font leur apparition l'année suivante.

Pendant ce temps, et dans un but essentiellement industriel, la France se met d'accord en 1980 *avec la RFA pour construire les* satellites de télévision directe *TDF et TV-Sat. Les problèmes* techniques (pour la mise au point *notamment des tubes à ondes* progressives qui doivent équiper ces satellites) s'ajoutent aux palinodies franco-luxembourgeoises pour retarder le projet. Dès 1984, le rapport Théry, du nom *de l'ancien directeur général* des télécommunications, met en *doute la viabilité économique* des satellites TDF. L'échec du lanceur Ariane en septembre 1985 va encore retarder de dix-huit mois le projet. De plus, son exploitation est toujours hypothétique. La mission confiée à *M. Jacques Pomonti en 1984*, pour réunir des investisseurs et *des opérateurs de télévision*, échoue dans la tourmente audiovisuelle de 1985. *Après 1986*, les missions confiées par le gouvernement Chirac à MM. Claude Contamine et Xavier Gouyou-Beauchamps ne réussiront pas *plus à débloquer un financement* privé pour TDF 2, alors que l'Etat *a accepté de payer intégralement* TDF 1, via TDF et le CNES (*Centre national d'études spatiales*).

Après 1986, la concurrence s'est élargie entre TDF et France Telecom : cette dernière veut maîtriser toute la chaîne de *l'image, et, au prix de tarifs* exceptionnellement bas, va par *exemple réaliser la diffusion hert*zienne de Télé-Toulouse, tout en *poursuivant le câblage de* cinquante-deux agglomérations. De son côté, *TDF se lance dans* la radio-messagerie où son système Opérator affronte le système Alphapage de la DGT, et s'associe avec des industriels pour monter un deuxième système national de radiotéléphone. En réunissant les deux entités sous une même houlette, le *gouvernement tenterait de* rationaliser leurs interventions, *en préservant leurs savoir-faire* respectifs.

M. C. I.

La neuvième université d'été de la communication

Mme Tasca attend un effort rapide des chaînes publiques

CARCANS-MAUBUISSON
de notre envoyé spécial

Après M. Jack Lang (*le Monde* du 30 août), Mme Catherine Tasca vient de souligner que la puissance publique entendait jouer un rôle important dans le redressement de l'audiovisuel français. A l'université d'été de Carcans, le ministre de la communication a tenu aux professionnels *un discours qu'ils n'avaient* plus l'habitude d'entendre depuis deux ans. Son prédécesseur, M. François Léotard, prônait le désengagement de l'État et les vertus de la libre concurrence. A l'inverse, Mme Tasca estime que l'Etat doit réintroduire *« une logique défendant l'intérêt général »* dans un audiovisuel agité par les *« forces politicienne, marchande ou technique »*. Une logique qui, pour le ministre doit s'imposer *« aux acteurs publics et privés »* pour que l'audiovisuel demeure *« un espace social démocratique »*.

Le gouvernement ne se contentera donc pas de déposer, dès la rentrée parlementaire, un court projet réformant la loi de 1986 pour remplacer la CNCL par un Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). *« Cette réforme est essentielle mais elle n'est pas suffisante*, précise Mme Tasca. *Le ministère de la Culture et de la Communication aura une action continue pour instaurer une saine concurence entre les entreprises de communication ou pour garantir le pluralisme de l'expression et de la création »*.

Pour répondre immédiatement à *« l'attente des téléspectateurs »*, le ministre entend redéfinir le rôle du service public. Mme Tasca estime qu'Antenne 2 et FR 3, laissés sans directives précises par le précédent *gouvernement, ont trop* cédé à la tentation de la concurrence frontale avec les chaînes privées, négligé la production française, notamment dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, laissé à l'abandon des pans entiers de la programmation comme les documentaires, les magazines, le cinéma d'auteur ou le dessin animé.

Les responsables des deux chaînes se sont donc vus priés de ne plus *« sacrifier la qualité des programmes à l'augmentation de la durée quotidienne des émissions »*. Le ministre attend des efforts rapides aux heures de grande écoute, mais aussi dans les émissions de jeunesse, et exige surtout une *meilleure complémentarité entre* les deux chaînes. Il restera ensuite à redéfinir la mission de FR 3, toujours tiraillée entre sa vocation régionale et ses projets culturels en liaison avec la SEPT. Le gouvernement n'a pas encore tranché ce problème délicat. Mme Tasca estime cependant qu'il ne saurait être question d'abandonner le réseau régional mais qu'il semble irréaliste de pousser plus avant la régionalisation.

Enfin, le ministre de la communication a annoncé quelques initiatives. Une mission d'études, menée conjointement avec le ministère de la recherche, va se pencher sur la place des sciences sur le petit écran. Jacqueline Joubert, ancienne responsable des émissions jeunesse sur Antenne 2, est chargée d'une mission de réflexion auprès de Mme Tasca sur les programmes destinés au jeune public. Enfin, le ministre souhaite organiser prochainement une *« rencontre de téléspectateurs et d'auditeurs »* pour redonner la parole aux usagers des médias.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Les grilles de rentrée

Le duel TF 1 – Antenne 2

Enfin seuls ! A La Cinq qui prétendait, l'an dernier, *« jouer dans la cour des grands »*, Antenne 2 puis TF 1 viennent de signifier, à vingt-quatre heures d'intervalle, que le vrai match ne se jouait qu'entre elles deux en affichant des ambitions presque identiques. M. Claude Contamine, PDG d'A 2, lançait, lundi 29 août, sa formule : *« Innover, informer, créer. »* Une trilogie que MM. Patrick Le Lay et Etienne Mougeotte, vice-PDG et directeur d'antenne de la Une, reprenaient à leur compte le lendemain, en y ajoutant — télévision commerciale oblige : le... *« plaisir ! »* Voilà le grand duel télévisuel lancé.

Duel de l'information, d'abord. Distancée à 20 h par le journal de Patrick Poivre d'Arvor sur TF 1, Antenne 2 jette dans la bataille dès le 12 septembre son atout maître : Christine Ockrent. Le retour de la « reine » sur la chaîne qui fit sa gloire contraint Henri Sannier à émigrer vers 23 h. Non sans quelques jolis lots de consolation : il sera désormais coiffé du titre de « responsable de l'information et de l'actualité de la soirée », présentera les flashes de *19 h 30 et 22 h* et prépare un magazine hebdomadaire, *« très proche du public »* et consacré *« aux initiatives positives des Français »*.

Autre nouveauté d'importance, la chaîne publique ne retransmettra plus les actualités régionales de FR 3 : le *samedi dès septembre* et le reste de la semaine dès le 1er janvier, après quelques réaménagements techniques du réseau de la 3. Un branle-bas de combat qui laisse TF1 de *marbre. Présentateurs* et magazines de cette chaîne demeurent à leur place, même si « Questions à domicile » ne redémarre qu'en octobre, pour cause de campagne électorale.

« Création française »

Duel des programmes ensuite. *« Priorité à la création française »*, clament les responsables des deux chaînes *en avançant, pour 1988*, des investissements — mirifiques ? — presque identiques : 500 millions pour Antenne 2, 450 pour TF1 ! C'est ainsi que TF 1 annonce pour sa *rentrée deux soirées de fictions* entièrement françaises : la première, baptisée « Prestige », le lundi soir, consacrée à la diffusion d' *« œuvres ambitieuses, aux vedettes prestigieuses, coûtant de 5 à 10 millions de francs l'heure »* ; la seconde, appelée « Carte noire », proposera chaque jeudi soir des policiers comme « Série noire » ou « Inspecteur Lavardin ». *Les feuilletons* populaires — les fameux *sit-com* — ne sont pas oubliés, puisque TF1 poursuit la diffusion de « Marc et Sophie » et en programme deux autres : « Vivement lundi » et « Douce France ».

Antenne 2, bien sûr, n'est pas en reste, avec les *« onze rendez-vous hebdomadaires »* de fiction française promis par son PDG. *« Outre les téléfilms et séries programmés trois fois par semaine à 20 h 35, des mini-comédies originales seront proposées au public chaque jour à 19 h 35, dans une forme de choix entièrement nouvelle, ainsi que les nouvelles séries françaises du samedi après-midi »*, promet-il dans une luxueuse plaquette remise à la presse (*le Monde* du 8 août).

Si côté variétés il ne faut pas attendre de grands changements (mis à part l'arrivée de Guy Lux sur TF 1, le dimanche, face à Jacques Martin sur Antenne 2), les deux chaînes n'en annoncent pas moins force nouveautés. *« Quinze seulement »*, s'excuse presque M. Mougeotte, en soulignant toutefois que, sur les quarante-huit émissions lancées l'année dernière, trente-neuf *sont conservées. Une proportion* honorable... Parmi les nouveautés, TF 1 donne la priorité à l'interactivité. Après « Le magazine de l'objet », les téléspectateurs pour*ront intervenir* dans le nouveau « Magazine de la santé, de la forme et du corps », animé chaque *matin* à 9 h 40 par Martine Allain-Regnault et Philippe Risoli. Les enfants pour*ront, eux,* agir directement sur l'écran grâce à un pistolet spécial lors d'un dessin animé programmé le mercredi et le samedi à 11 heures.

Enfin, TF 1 annonce un nouveau rendez-vous trois fois par semaine avec *« les trois grands témoins de la Une » :* Christophe Dechavanne, PPDA (pour un magazine littéraire) et Nicolas Hulot, ainsi qu'un retour au documentaire (« De Gaulle ou l'éternel défi », de Jean Labib, « Les francs-maçons », de Serge Moatti, « Les nobles aujourd'hui »).

Sur la défensive l'an dernier, Antenne 2 a choisi de frapper plus fort encore avec, elle, quarante émissions nouvelles. Des grands classiques, comme le retour des magazines du commandant Cousteau (« La redécouverte du monde »), mais aussi de plus grandes audaces : « Lunettes noires pour nuit blanche », de Thierry Ardisson et Catherine Barma, qui *promettent « un regard rock sur le monde »*. Ou bien encore « Du côté de chez Fred », animé chaque jour à 16 heures par Frédéric Mitterrand. Un transfuge de TF 1, justement.

P.-A. G.

Le retour aux sources de France-Inter

France-Inter remanie sa programmation autour de deux mots clés, continuité et convivialité. Le PDG de Radio-France Roland Faure, le directeur de l'information Michel Meyer et Mme Eve Ruggieri, nommée il y a un mois à la direction de la programmation en remplacement de M. Jean Garetto, ont annoncé la nouvelle grille de la radio mardi 30 août. France-Inter ne *« cherchera pas à entrer en concurrence avec des stations qui ne lui ressemblent pas »* et préservera sa personnalité et sa mission de service public, *a souligné* Eve Ruggieri.

Les innovations traduisent de fait un retour aux *grandes signatures et* valeurs sûres qui ont donné le ton et la couleur de France-Inter, comme Jacques Chancel et son émission « Radioscopie » du lundi au vendredi de 17 heures à 18 heures, de retour après une absence de cinq années par souci de renouvellement. Claude Villers animera pour sa part la tranche horaire 11 h 30-12 h 45 avec « Bienvenue au paradis », tandis que Pierre Bouteiller reviendra animer *une émission* consacrée à l'air du temps, « Au bénéfice du doute ».

La musique occupera quant à elle une place accrue tout au long de la journée *et de la semaine* en compagnie de Jean Fontaine pour la musique classique et Jean-Louis Foulquier pour la chanson française. L'information se trouve maintenue dans ses grands rendez-vous *comme* « Face au public », « Le téléphone sonne » *et le « vendredi soir »*.

« Un cahier des charges n'est pas le code civil... »

« Il y a un an, c'était la grande pagaille audiovisuelle. Mais le calme de la rentrée actuelle n'est qu'apparent, car les germes du désordre subsistent dans le paysage audiovisuel. » Certes, le vice-PDG de TF 1, M. Patrick Le Lay, est visiblement satisfait d'entendre les ministres de la culture et de la communication, M. Lang et Mme Tasca, reprendre à leur compte le *« il y a une chaîne généraliste de trop »* qu'il lançait lui-même il y a un an.

Mais les déséquilibres existent, que M. Le Lay se fait un devoir de dénoncer, en défen*dant sa chaîne*. Car, dans *son* esprit, cette chaîne de trop n'est à l'évidence pas TF 1. S'agirait-il alors des nouvelles chaînes, la 5 et M6, dont M. Le Lay *« attend toujours de voir les premières heures de production »*, alors que TF 1 a fait de la création sa *« priorité numéro un »* ? Ou bien des chaînes publiques, dont *M. Le Lay s'étonne qu'elles ne* soient soumises à aucun quota de diffusion, ces quotas que *« TF 1 respecte »* ? Ces mêmes chaînes publiques qui ont *« dépassé de vingt heures leurs objectifs budgétaires de publicité l'an dernier »* ? Le PDG d'Antenne 2, M. Claude Contamine, lui avait certes répondu par avance, en indiquant que ces dépassements étaient légaux, ne bénéficiaient que très partiellement à la deuxième chaîne, et ne seraient pas reconduits cette année. Mais, dans ces conditions, M. Le Lay estime *« dérisoire »* qu'on reproche à TF 1 des dépassements *« fictifs »* de 51 secondes de publicité, dus aux aléas du direct. Car enfin, qu'on se le dise, *« un cahier des charges ne doit pas être un code civil »* dont les centaines d'articles sont à observer à la lettre : M. Le Lay demande qu'on juge sa chaîne globalement, et pas dans le détail.

Quant aux rapports avec les autres acteurs de l'audiovisuel, attention, prévient M. Le Lay, *« les chaînes ne sont pas des vaches à lait qu'on peut traire »* : la formule de compte de soutien, *« inadaptée »*, doit être modifiée, et le cinéma devra choisir entre *« critiquer la télévision et accepter son argent »*. Bref, pour stimuler la production, il faut que les diffuseurs *puissent intervenir* avec un *« rôle moteur »*, et c'est dans ce sens que TF 1 compte annoncer des accords européens dans les deux mois qui viennent.

M.-C. L.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Entretien avec Martin Scorsese

Sur les pas de Jésus

Avant la présentation, le 7 septembre prochain, de la Dernière Tentation du Christ, *Martin Scorsese réfute point par point les accusations de ses détracteurs. Non, son film n'est pas blasphématoire ; non, il n'a pas trahi les Evangiles. Il comprend la polémique, il l'admet, mais il explique le soin pointilleux qu'il a mis à reconstituer une histoire vraie, à la rendre sensible aux hommes d'aujourd'hui. Loin des superproductions bibliques avec pourtant, inattendu, un clin d'œil avoué à Cecil B. De Mille.*

PETIT, nerveux, barbu et hyperactif, Martin Scorsese parle plus vite que son ombre. En ce matin de fin août, dans son bureau donnant sur Broadway, il prend son petit déjeuner, participe (dans la pièce d'à côté) à une réunion de préproduction de son prochain film (un épisode de *New-York Stories*, coréalisé par Woody Allen et Francis Coppola) et répond aux questions tout en réglant les derniers préparatifs de son voyage à Venise, où *la Dernière Tentation du Christ* sera présenté le 7 septembre. Une matinée normale, en somme, pour cet homme au centre d'une controverse déchaînée par les fondamentalistes, les intégristes et certains groupes religieux de toute obédience et de tous pays (*le Monde* des 21 juillet et 13 août).

Martin Scorsese se doutait bien que *la Dernière Tentation du Christ*, tiré du roman de Nikos Kazantzakis, susciterait la polémique, mais pas qu'elle prendrait une telle ampleur. « *Ni cette coloration antisémite* », dit-il, soulignant au passage qu'aucun des participants du film n'appartient à la religion juive : il est lui-même catholique romain ; Paul Schrader, son scénariste, est calviniste d'origine hollandaise ; le livre a été écrit par un Grec orthodoxe. Parmi les acteurs, seul (à sa connaissance) Harvey Keitel (Judas) est juif.



UNIVERSAL CITY STUDIOS INC.

Willem Dafoe et Martin Scorsese.

L'origine du malentendu

Selon Scorsese, la protestation initiale résulte d'un malentendu : « *Par je ne sais quel canal, les fondamentalistes ont obtenu une copie du tout premier scénario de Schrader, qui remonte à mars 1982 et n'était destiné qu'à deux personnes : Irwin Winkler, producteur initial, et moi. C'était un document à usage strictement interne, un instrument de travail. Des éléments qui se développaient sur cent cinquante pages dans le livre, Paul les résumait en une phrase. C'était une première ébauche, un débroussaillage. Or c'est sur cette mise à plat linéaire, incomplète, que l'œuvre finale a été préjugée* ».

La sortie précipitée du film aux Etats-Unis et au Canada est due à l'ampleur inattendue de la polémique. « *Elle nous débordait*, dit Scorsese, *notre seule issue était de dire : voyez d'abord, attaquez ensuite. C'est votre droit plein et entier.* » En Amérique du Nord, l'équivalent de l'Office catholique a donné à *la Dernière Tentation* le label « O » : offensant sur le plan moral. Difficile à avaler quand on se définit comme catholique certes non pratiquant, mais profondément croyant. Il ne peut en être autrement quand on a pris le catholicisme au sérieux dès l'enfance. Le futur auteur de *Taxi Driver* et de *Raging Bull* a fait des études de théologie, s'est destiné un moment à la prêtrise. Et bien qu'il soit un cinéphile boulimique, il ne se serait jamais risqué, enfant ou adolescent, à aller voir un film « O ».

« *A l'époque, ils étaient condamnés. Condamnés en chaire lors du sermon du dimanche — comme c'est le cas aujourd'hui pour* la Dernière Tentation. *Le premier dont je me souvienne,* Miracle, *de Rossellini. C'était en 1950, j'avais huit ans. Deux ans plus tard, ce fut* La Lune était bleue *d'Otto Preminger. Le film était condamné parce qu'on y prononçait le mot vierge sans qu'il s'agisse de la Vierge Marie : vierge dans le sens clinique du terme. Je ne l'ai toujours pas vu.* »

» *Le cas le plus exemplaire est celui du* Baby Doll *d'Elia Kazan, condamné en 1956 parce qu'immoral. Je l'ai vu pour la première fois il y a deux ans. Pourquoi si tard ? Mon éducation religieuse devait bien être ancrée.* Baby Doll *est un rien salace mais, enfin, c'est un film destiné aux adultes, pas aux enfants. De plus l'un des meilleurs films de Kazan.* »

Pense-t-il que dans vingt ans la polémique qui entoure *la Dernière Tentation* paraîtra aussi ridicule ? Non, il ne le pense pas. Mais il réfute en tout cas l'accusation selon laquelle il aurait fait un film délibérément blasphématoire ou du moins « de mauvais goût ».

« *Pourquoi serait-ce de mauvais goût que de vouloir regarder le Sauveur du point de vue humain ?... Est-ce de mauvais goût que Jésus dise :* « Je vais me coucher » *ou* « Passe-moi le pain ? » *Il ne peut pas ne pas l'avoir dit dans le langage quotidien de son époque. Il vivait en son temps et fut, de toute évidence, confronté — par exemple — à la nudité. C'était un homme — pleinement homme — il avait un corps d'homme... L'idée du film est bien là, mêler le sacré et le profane. Ainsi était le monde qui l'entourait, ainsi est le monde d'aujourd'hui.* »

Pour Scorsese, le litige est peut-être ailleurs. Dans le concept de la vérité révélée tel qu'il est développé dans les Ecritures. Or *la Dernière Tentation* est une « fiction » qui aborde Jésus comme un personnage de fiction, en l'appelant par son nom. « *Peut-être est-ce là une chose à laquelle l'Eglise ne peut souscrire. Position que je comprends totalement, encore que certains membres du clergé soient d'un avis contraire, voyant dans le film un outil propre à ouvrir le débat, à vivifier le sentiment des fidèles* ».

Un comportement irrationnel

« *Dans le roman, Jésus a la révélation de sa dimension divine graduellement. Connaissance au départ inconsciente, ou subconsciente. C'est pourquoi il la combat puis cède, peu à peu.*

» *Je ne vois pas en quoi l'idée de l'humanité de Jésus, sa difficulté à accepter son essence divine contrarient les Evangiles ou constitue un blasphème.* »

Selon Scorsese, même dans les Evangiles — et il se réfère à Matthieu — « *Jésus est décrit comme ayant parfois un comportement apparemment irrationnel qui maudit, par exemple, un figuier.* » Il cite en exemple l'éviction du Temple des changeurs d'argent. « *Jusqu'à présent, la manière dont le cinéma décrivait cet épisode suscitait le commentaire suivant : Regardez ces mauvais juifs qui font entrer l'argent dans le Temple. Réaction nettement antisémite. Il y a pourtant une explication plausible à la présence de ces changeurs.* La Dernière Tentation *la donne pour la première fois. C'était affaire de loi, comme le précise le grand prêtre — équivalent d'un avocat ou d'un juge. Aux termes de la loi, le Temple est lieu de culte, le denier du croyant est une offrande religieuse, on ne peut pas y laisser entrer la monnaie de l'occupant...* »

La Dernière Tentation du Christ a été tourné au Maroc, en soixante-deux jours et avec un budget étonnamment modeste, inférieur à 7 millions de dollars. S'il procède sur un plan visuel de la même démarche que *l'Evangile selon saint Matthieu*, de Pasolini, et ne ressemble en rien à l'imagerie traditionnelle, les détracteurs du film mettent cependant en doute son authenticité historique. Scorsese réfute point par point leurs arguments.

Dans le film, les femmes sont présentes à la Cène. Elément important car c'est, entre autres, en raison de leur non-participation présumée au dernier repas qu'aujourd'hui encore elles n'ont pas le droit d'être ordonnées prêtres. « *Puisqu'il s'agit du repas de Pâques dans la tradition juive, les femmes n'en étaient pas exclues.* »

Y a-t-il quoi que ce soit, dans les Ecritures ou dans les documents historiques, indiquant que Marie-Madeleine et Jésus viendraient du même village, auraient grandi ensemble, que leur relation d'adolescence ne fut pas dépourvue de tendresse ? « *Non, mais c'est dans le livre de Kazantzakis.* »

La majeure partie du film se déroule dans le désert, or la Galilée est une vallée verdoyante. « *Mais Nazareth est une région désertique*, enchaîne Scorsese. *Il est vrai que, sur un plan dramatique, j'ai voulu conserver ce climat désertique le plus longtemps possible, jusqu'à la dernière tentation.* »

Scorsese confirme que tous les éléments visuels de son film sont soutenus par une documentation précise — livres, journaux, photos — qu'il rassemble inlassablement depuis plus de six ans et qu'il a distribuée aux divers départements de la direction artistique, à charge de les reproduire dans les moindres détails : des linteaux aux bas-reliefs en passant par les tatouages. Ceux que porte Marie-Madeleine ont pour origine la couverture d'un numéro du *National Geographic Magazine*, une femme yéménite qui tenait sa main tendue devant son visage.

« *Ces tatouages évoquent le serpent. Certains critiques ont trouvé offensant que les femmes soient décrites comme l'incarnation du démon. Nous n'avons pas le sentiment d'avoir opté pour ce point de vue. Peut-être Kazantzakis témoigne-t-il dans son roman d'un penchant légèrement anti-féministe et même antisémite — le portrait qu'il fait de Caïphe n'est guère empreint de générosité ou de compassion. Mais nous avons choisi de jouer la carte du symbole : le serpent, avec sa voix de femme (et le cliquetis de ses bracelets) représente le charnel. Mâle et femelle.* »

Rêve et hallucination

Ce qui naturellement conduit à la scène qui fait couler tant d'encre. Celle ou Jésus, précisément, fait l'amour à Marie-Madeleine. La réponse de Scorsese a été publiée dans tous les journaux : « *C'est un rêve. Une hallucination. Il ne s'agit pas d'une rencontre avec une prostituée mais d'un rapport sexuel qu'il aurait avec sa « femme » légitime, et à des fins de procréation, ce qui est indiqué très clairement. On n'affirme pas que cela s'est passé mais qu'après lui avoir offert et la fortune et le pouvoir, Satan, jouant sa dernière carte, lui offre la tentation d'une vie normale* ».

Scorsese va chercher un numéro spécial de la revue *Archéologie biblique* consacré à la crucifixion, revue dans laquelle il a puisé nombre de renseignements techniques. « *Voici l'autel sur lequel on sacrifiait l'agneau à l'époque. Le nôtre en est une copie conforme.* » Deux pages plus loin : « *Voyez cette photo : cet objet retrouvé dans des fouilles est une des preuves matérielles de la crucifixion. Observez les os du talon, la trace du clou. Regardez ce croquis : le visage de cet homme du premier siècle. C'était un juif, un zélote. Il a été crucifié. Voici à quoi il ressemblait. Visage reconstitué par les techniques contemporaines qui ont aussi déterminé la position exacte du crucifié : nu, non pas debout mais accroupi sur une tablette, jambes repliées sur le côté. Nous avons repris exactement la même position.* »

La crucifixion est douloureuse pour le spectateur, elle le fut pour l'acteur. Willem Dafoe, comédien aussi physique que l'était Robert De Niro dans *Raging Bull*, ne pouvait pas tenir plus de deux minutes sur la croix. « *Il suffoquait. C'est d'ailleurs ainsi que mouraient les crucifiés : par suffocation. Au bout de deux, trois minutes, il fallait qu'il descende.* » Scorsese montre une photo de tournage : « *En haut d'une échelle appuyée sur la croix, un cascadeur soutenait Dafoe. On criait « moteur », le cascadeur le lâchait, une prise, « coupez », hop, on reprenait Willem et on le descendait. De même, l'une des scènes les plus éprouvantes, physiquement, est celle de son passage à tabac par les Romains. Dafoe est nu, martelé, jeté constamment sur un sol de pierre. Le tournage de cette scène a duré cinq heures. Parce qu'il fallait tenir la cadence. Je ne sais pas comment Willem a tenu le coup.* » Même si la représentation en est familière, la scène où Jésus s'arrache le cœur de la poitrine et l'offre encore sanguinolant à ses apôtres a pu paraître choquante et grotesque à certains critiques et difficile à étayer sur le plan historique.

« *C'est effectivement une transposition de l'idée du Sacré-Cœur* », précise Scorsese. Elle ne figure ni dans les Evangiles ni dans le roman. Pour Paul Schrader, qui a apporté cet élément, c'était une manière de signaler une co-existence constante entre le naturel et le surnaturel. Mais pour Scorsese, ce geste a aussi une autre signification, une autre fonction :

« *Quand Jésus revient du désert, c'est un homme nouveau, il n'y a aucun doute là-dessus. Il est homme et Dieu. Il en est désormais certain. Une sorte de halo flotte autour de sa tête... Juste une touche, un clin d'œil à Cecil B. De Mille auquel je n'ai pas pu résister.*

» *Ce cœur qu'il tire de sa poitrine, ce cœur qu'il partage est sa manière de consolider ce groupe d'hommes qui ne cessent de se chamailler : « Quand nous serons au royaume des cieux, c'est moi qui serai à sa droite, non c'est moi, etc. » Une vraie famille de vrais frères qui se disputent pour savoir qui papa préfère. Qui n'arrivent pas toujours à s'entendre, qui n'y sont d'ailleurs jamais arrivés, relisez les Evangiles.* »

Propos recueillis par
HENRI BÉHAR.

(Lire la suite page 12.)

هكذا من الأصل

CINÉMA

LA 45e MOSTRA DE VENISE

« Les Modernes », d'Alan Rudolph

L'art et la manière

Dans le Paris des années 20 réinventées par Alan Rudolph, Hemingway ne dessoûle pas, et on met Cézanne au feu.

NICK Hart (Keith Carradine) est un jeune peintre américain gaucher, talentueux et fauché, dans le Paris incandescent des années 20. Comme il se doit, il dessine sur le coin de table d'un bistrot bien fréquenté, le Sélavy. Hemingway, dans un autre coin, sirote son premier verre. Dès lors, ça s'accélère. Hart retrouve sa femme Rachel qu'il n'a pas cessé d'aimer (Linda Fiorentino) mais qui l'a quitté. Elle est divine. Elle est aussi bigame. Son nouveau mari (John Lone) est très riche, très vicieux et amateur d'art. Une autre femme (Géraldine Chaplin), très riche, très vicieuse et très amateur d'art, apparaît et commande, pour des motifs peu licites, à Hart d'exécuter des copies d'un Matisse, d'un Cézanne et d'un Modigliani.

Hemingway qui passe par là siffle son deuxième verre... Hart a bien du souci. Ses tableaux continuent de ne pas se vendre dans la galerie de la rue du Regard (tenue par Geneviève Bujold), son meilleur ami (Wallace Shawn) menace de se suicider, il se bat en duel entre les cordes d'un ring mondain mais avec de vrais coups de poing. Gertrude Stein dans son salon paraît assez fâchée. On vole les fausses toiles, on brûle les vraies. Hart retrouve Rachel, la perd à nouveau pour la trouver encore. Où sont les vérités, les mensonges ? Même les morts ont de drôles de façons.

Une acrobatie chromatique

Qu'importe au fond cette histoire qui va son train, totalement romanesque et fermement rocambolesque, le film n'est pas fait pour être cru mais pour être vu. Remis, et l'on s'en réjouit, de la crise de bons sentiments qui l'avait saisi l'année dernière avec *Made in Heaven*, Alan Rudolph a retrouvé toute sa maestria perverse, ce sens du morbide gai qu'il



D.R.

Les Modernes, d'Alan Rudolph.

exerçait si bien auprès de Robert Altman au temps de *Nashville* ou de *Buffalo Bill et les indiens*.

Les Modernes ? Un exercice de style d'un chic fou, une acrobatie chromatique permanente. Ainsi, de temps en temps, pour servir de transition à de brefs inserts de documents, les visages virent au noir et blanc, comme si une mémoire un peu embrumée faisait resurgir soudain des souvenirs lointains. Mais passé cet instant de mélancolie, on replonge aussitôt dans l'ironie qui est le nerf de cette comédie aussi bien vissée que les poutrelles de la tour Eiffel.

Où la musique, par exemple, n'intervient qu'en situation. Un disque se pose sur un phono. On entend *Parlez-moi d'amour*... Un musicien (Charlélie Couture) se met au piano, on l'entend chanter. Rachel subit l'étreinte frénétique de son second époux dans sa baignoire. En fond sonore on entend *Sur la mer calmée*...

Champ, contrechamp, le vieil Hollywood avait du bon. Gros plan, encore plus gros. Enorme plan d'un œil heureux qui envahit l'écran. Rudolph jubile. Pourquoi ne s'amuserait-on pas avec lui, comme s'amusent d'ailleurs à la folie tous ses comédiens (certains, telle Géraldine Chaplin, sont ses pensionnaires de longue date). A noter qu'ils parlent français sans accent lorsqu'ils ont à le faire, miracle qu'aucun cinéaste américain, Vicente Minelli compris, n'avait jusqu'ici réussi. Ils sont drôles, séduisants, sexy. Tout comme l'époque qu'ils évoquent.

La fin est un peu décevante. Il faut conclure, et la moralité qui se dégage des *Modernes* apparaît assez vague et plutôt réactionnaire. On quitte Paris (*« qui n'est déjà plus ce qu'il était »*). Les fausses toiles de Hart sont exposées au Museum of Modern Art de New-York (l'art moderne, une imposture ?) Et notre héros s'en va vers un nouvel eldorado, la Californie, où *« les images se sont mises à bouger »*.

Allons, d'accord, après tout. Vive le cinéma lorsqu'il est comme ici à la fois esthétique et divertissant !

DANIÈLE HEYMANN.

● **Mort d' Enrico Fulchignoni.** — Enrico Fulchignoni, président du CICT, organisation non gouvernementale créée sous l'égide de l'UNESCO, est mort à Paris, vendredi 26 août, d'une crise cardiaque. Psychiatre et responsable de l'audiovisuel à l'UNESCO, Enrico Fulchignoni, âgé de soixante-quinze ans, devait se rendre les 6 et 7 septembre à la Mostra de Venise pour assister à la remise du prix Rossellini et participer au séminaire sur le cinéma et la vie rurale.

« Les Tribulations de Balthazar Kober », de Wojciech Jerzy Has

Brusque chute des anges

EN s'inspirant du roman de Frédérick Tristan, *les Tribulations héroïques de Balthazar Kober*, l'un des plus grands cinéastes polonais vivants, Wojciech Has, auteur du génial *Manuscrit trouvé à Saragosse* (1965), de *la Clepsydre* (1973), entre autres, a voulu renouer avec une veine féconde qui n'est pas celle du fantastique comme on pourrait l'étiqueter hâtivement, mais celle du picaresque d'initiation, qui lui a par deux fois au moins si bien réussi. Disons tout de suite qu'avec beaucoup de charme et de talent il n'y est pas aussi bien parvenu que par le passé.

Le roman de Tristan ne manquait certes pas de péripéties. A la fin du seizième siècle, en Allemagne, à Bautzen, Balthazar (Rafal Wieczynski) est un adolescent de quinze ans dont la mère est morte et que l'on envoie apprendre la théologie à Dresde, sous la tutelle un peu inquiétante du recteur (Daniel Emilfork, sourire de vampire et boule de billard sous le capuchon de bure). On lui fait des misères, ses camarades sont méchants parce qu'il est bègue, un peu naïf et s'entretient couramment avec les morts, son frère jumeau défunt âgé de cinq ans, Conrad, que l'on distingue des vivants sans peine, tout brillants de paillettes et sans soucis pour la plupart. Il n'est sauvé que par l'archange Gabriel, qui lui dit de retourner voir son père mourant.

En chemin, il rencontre un extravagant qui se fait appeler Papagallo et d'autres membres d'une sorte de société secrète dont il gagne la confiance et où règne une jolie joueuse de luth, Rosa. Ces gens du secret lui donnent quelques mots de passe pour s'en tirer dans ces temps de violence et de persécution. Il rencontre fort heureusement le Maître (Michael Lonsdale), qui le prend pour disciple, lui ouvre encore plus le royaume des morts et rassure sa foi : *« Dieu est au fond de tout cela. »*

Balthazar compulse de gros manuscrits interdits par l'Eglise, découvre les arcanes de la cabale, les symboles du monde à l'envers par lequel communiquent entre eux les rares clairvoyants qui espèrent le remettre un jour à l'endroit. Il raisonne peu, déraisonne aux yeux des bigots de tout poil et, rendu à Venise grâce à son Maître, retrouve Rosa sur le fleuve des morts pour dire en bref ce que deux heures de sorcellerie cinématographique n'arrivent pas à élever tout à fait au véritable élan de la magie évoquée.

Qu'est-ce qui ne décolle pas ici ? L'ange Gabriel tout d'abord avec ses ailes de carton-pâte, son épée, son armure dorée (on dirait un ex-serveur du Palace), et Venise, toujours en carnaval comme une carte postale du Rialto, et ces servantes dodues qu'on séduit en jetant des grains de raisin dans leur corsage. Clichés de plomb qui empêchent le gentil Balthazar de s'envoler, surtout quand il navigue avec Rosa dans des grottes (où y a-t-il des grottes pareilles près de Venise ?). C'est dommage, évidemment, parce que ce brave garçon méritait mieux et qu'avec Tristan et Has on se sentait en bonne compagnie. Mais il manque ici, pour alléger toutes les complications du merveilleux, cette drôlerie prodigieuse qui animait *le Manuscrit*... et dans l'angoisse, le grotesque, une qualité de rire aujourd'hui perdue, pas seulement chez cet éminent metteur en scène.

MICHEL BRAUDEAU.

Entretien avec Martin Scorsese

Sur les pas de Jésus

(Suite de la page 11.)

» C'est aussi et surtout le moment ou il convainc Judas, l'homme-clé. Il sait que Judas sera le pion ultime, le bouc émissaire. Dans le film comme dans le livre, Judas trahit par loyauté, par fidélité. Sans discuter. Parce que cette trahison, son ami en a besoin pour accomplir son destin. C'est une chose que j'ai très fortement ressentie », poursuit Scorsese, *« et plus encore au moment où l'on a clamé partout que le film était financé par de l'argent juif. Résultante de la vieille équation juif = déicide, deux mille ans de folie antisémite. S'il est vrai, et je le crois profondément, que Dieu s'est incarné dans un homme, il se servira de Judas, se servira des Romains, se servira de la situation politique de la Palestine de l'époque pour que son destin s'accomplisse. Il n'y a donc pas de coupable : ni les Romains, ni les juifs, ni Judas. Tout cela fait partie du plan de Dieu, qui est un Dieu d'amour. C'est pour rendre ce propos plus clair que j'ai gommé les scènes avec Caïphe et l'épisode Barrabas. »*

Le propos est une chose, le ton en est une autre. Certains moments du dialogue ne déclenchent-ils pas une hilarité, vite réprimée ? *« Mais tant mieux, s'écrie Scorcese, je ne vois pas pourquoi Jésus et ses disciples devraient obligatoirement manquer d'humour ! »*

Quoiqu'il s'en défende, Scorsese a tout de même sacrifié en partie à l'imagerie traditionnelle : son Jésus est blond aux yeux bleus. *« D'abord j'aime beaucoup Willem Dafoe, qui est pour moi un acteur prodigieux. De plus, Paul Schrader et moi avons toujours voulu que notre Jésus ressemble physiquement au Jésus de notre enfance. Dans le tout premier scénario — ce fameux scénario — Paul écrivait, juste après l'offrande du cœur, quand Jésus se sait à la fois pleinement homme et pleinement Dieu : il est maintenant le Jésus que nous commençons à reconnaître, celui que nous connaissons. »*

Scorsese reprend également l'astuce employée par William Wyler dans *Ben Hur*, (et bien d'autres avant et après lui) : il fait parler tous les juifs avec l'accent américain et tous les Romains avec l'accent anglais. Les Romains et Satan. *« Toutes les forces extérieures, toutes les forces d'opposition c'est une convention plus facilement lisible. Vous auriez préféré qu'ils aient un accent allemand, français ou d'Europe centrale ? Reprenez les grands films bibliques — que j'adore, même s'ils ne sont pas très bons, — ils ont un contenu fortement distractif, faiblement religieux. Et emploient toujours un langage pompeux et codé : « En Judée, sous le joug des Romains, etc... »*

« C'est pourquoi j'ai préféré des dialogues jugés parfois excessivement modernes. J'ai voulu être en prise directe avec le public. Prenons le risque, me suis-je dit. Faisons parler nos acteurs un langage aussi contemporain que celui de Jésus et des apôtres en leur temps. Franchissons le barrage distanciateur du ton exotique, donnons au film un ton d'aujourd'hui si bien qu'en sortant vous serez obligés de réfléchir, obligés de penser à ce qui est dit, entraînés, je l'espère, à débattre comme Pierre discutait et débattait avec Jésus. »

Propos recueillis par
HENRI BÉHAR.

« Œuf », de Danniel Danniel

Le village des gens heureux

Un film insolite sort cette semaine en France : drôle, cruel, sans méchanceté, l'histoire d'un innocent dans la Hollande trop tranquille.

LE village est terriblement paisible. Propre comme un jouet neuf. Les jours se suivent dans une absolue monotonie. Le car quotidien qui va à la ville et en revient passe à des heures régulières, sans surprise, et parfois prend des voyageurs. Les habitants dînent chaque soir à 6 heures, comme c'est la coutume en Hollande. Ils parlent peu, ne crient pas, ne rient pas. Sourient parfois en se disant bonjour et souhaitent réellement que le jour soit bon, ce qui leur évitera de s'inquiéter.

C'est le village des gens heureux, et, parmi eux, un apprenti boulanger (John Leysen). Il ne sait ni lire ni écrire, mais sait édifier des pyramides de galets et faire tenir un œuf en équilibre. Ses copains s'assoient sur un banc et lancent des petits cailloux devant eux. Il l'aiment bien et ont l'idée de lui chercher une épouse par correspondance. Ils écrivent pour lui, lui lisent les réponses. Et puis un jour, des anciennes colonies, arrive la femme (Marijke Veugelers). Elle est encore pulpeuse, mais blessée à l'intérieur. Elle a toujours envie de vivre et se laisse séduire par cette paix de mort, s'y laisse couler, prend plaisir à s'asseoir sur le banc et lancer devant elle des petits cailloux.

Œuf, moyen métrage hollandais, a été une révélation de la Quinzaine des réalisateurs, au dernier Festival de Cannes. On a classé son auteur, Danniel Danniel, dans la lignée de Jacques Tati parce que les paroles sont rares, les gestes décrits minutieusement, le film construit comme une suite de tableaux, des pages que l'on tournerait posément. Et parce que les gens sont gentils. Mais le regard porté sur eux n'est pas tendre. L'humour de Danniel Danniel, certainement aussi efficace que celui de Tati, est bien plus déchiré.

Danniel Danniel est né à Haïfi, il y a trente-huit ans. Etant un enfant asthmatique, il a beaucoup voyagé pour trouver le climat sec et chaud qui pourrait lui convenir. Il n'était pas sauvage, mais solitaire, car à peine avait-il trouvé des amis qu'il devait partir. Il avait une sœur, morte voilà quinze ans. Il est brun, souriant, sa voix est douce. Il semble timide. Pudique, comme son film.

Avant de s'installer en Hollande, il a longtemps voyagé entre Israël et la Grande-Bretagne, où il ne se sentait pas à l'aise. En Angleterre, on est trop étranger, et les contacts demandent trop d'effort et de temps pour un garçon timide. *« En Hollande,* dit-il, *c'est différent. Venant d'Israël où l'on vit perpétuellement sous tension, j'ai trouvé un calme surprenant. J'ai eu du mal à m'y habituer. Les gens sont accueillants. Ils ne vous aident pas vraiment, mais vous laissent faire. Ils ne sont pas démonstratifs. Ils sont de religion, en tout cas de culture calviniste. »*

Dans la tranquille Hollande, que peut faire un Israélien, manifestement angoissé et probablement survolté ? Des films. Danniel Danniel y était préparé. Il a toujours voulu écrire — et, à partir de quatorze ans, il l'a sérieusement voulu, — *« pour m'exprimer »*, précise-t-il avec un geste de la main vers son cœur. En même temps, il a toujours dessiné. Le goût du récit et de l'image l'ont forcément conduit au cinéma. Il a suivi l'Académie du film et de la télévision à Amsterdam, a travaillé avec Paul Verhoeven, Fons de Rademaker, a réalisé des courts métrages d'art : *« Des sortes de bandes-annonces d'une minute pour des films qui n'existent pas, dans un décor de gare. J'aimerais les passer à la télévision, pendant toute une soirée. Ils interviendraient au milieu des émissions, à raison d'un par demi-heure. »*

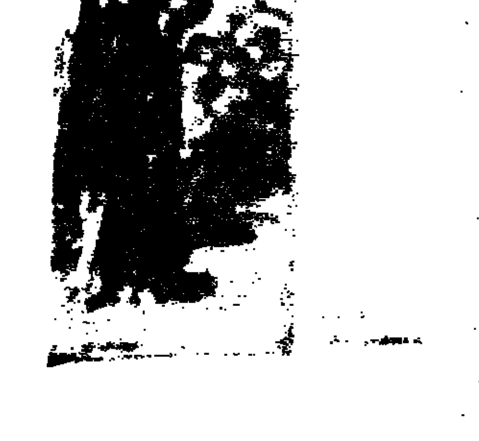
Après l'école, les choses suivent leur cours. Sans problème, *Œuf* a été financé au tiers par la télévision, aux deux tiers par l'Etat, qui accorde des subventions, mais elles ne dépassent pas l'équivalent de 2 millions de francs, et encore pour un long film. Danniel Danniel a tourné en extérieur, dans un vrai village, mais complètement réaménagé pour les besoins de l'ambiance, la figuration étant assurée par les habitants : *« C'était drôle de les voir dans leur vérité décalée. »*

Est-ce qu'un village comme celui du film peut exister dans la réalité ou seulement dans les cauchemars ? Danniel Danniel réfléchit et dit que son esprit critique ne s'exerce pas spécialement sur la Hollande : *« On trouve les mêmes comportements, le même type de routine, de sclérose et d'indifférence dans d'autres pays. »*

L'intrigue lui a d'ailleurs été inspirée par un fait divers lu dans un journal portugais : sur la foi d'une annonce et à la suite d'une correspondance suivie, une jeune femme était venue du Brésil pour épouser un Portugais, mais ce n'était qu'une mauvaise blague. *« Moi, j'ai voulu que les gens soient sincères, réellement gentils. C'est plus intéressant à observer. Je voulais qu'ils ne soient ni pathétiques ni exotiques. Pour la femme, j'ai fait passer des dizaines d'auditions. Je ne cherchais pas l'étrangère type, mais, au contraire, quelqu'un qu'on peut rencontrer partout. De même pour le garçon. Il ne fallait pas l'innocent type. Johan Leysen est un comédien qui travaille beaucoup et qui joue habituellement des personnages solides, forts, genre détective. Sa fragilité apparaît d'autant plus émouvante. »*

Œuf est un beau film, personnel, grinçant, qui tire sa drôlerie d'une certaine vision de la tristesse. Danniel Danniel ressemble à son film.

COLETTE GODARD.





COLLECTIONS

La rénovation du Musée des beaux-arts

Miracle à Lille

Après plusieurs années de déchéance, le Musée de Lille va être rénové. Un miracle en forme de plan-relief.

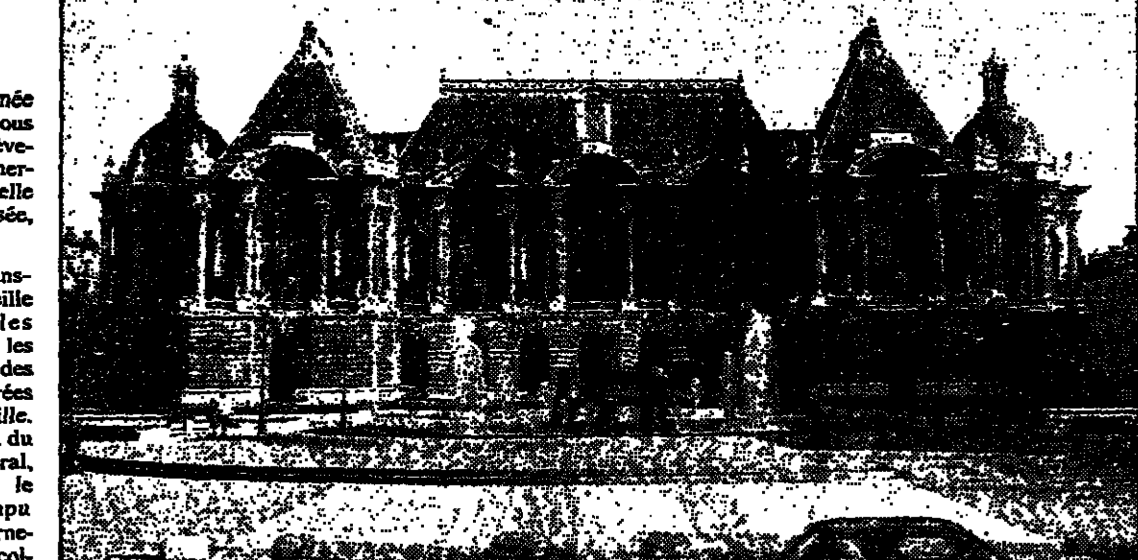
LE Musée des beaux-arts de Lille est *vraiment un palais*. Un palais Renaissance comme on en construisait sans complexe à la fin du siècle dernier, avec dômes, frontons, colonnes et bas-reliefs. L'une des faces de cet imposant quadrilatère, vaste comme la moitié de la gare d'Orsay, est hélas défigurée par un placage style CES Pailleron : ce qu'on fait de plus indigent *en matière* de boîte de conserve. Qu'on ait laissé s'exécuter une telle mauvaise action montre le peu de soucis qu'on se faisait de l'institution. Il est vrai que pendant des années les rapports du musée et de la mairie ont été exécrables. La maigre *somme* allouée par cette dernière pour le fonctionnement du premier – 130 000 F par an – en est le symbole.

Les choses sont en train de changer. Un *nouveau conservateur* a été nommé à la tête de l'établissement, qui doit recevoir 92 millions de francs pour sa rénovation. *L'Etat versant 40 % de la* manne, les collectivités locales, municipalité en tête, se chargeant du complément. La mairie annonce même *urbi et orbi* avoir deux objectifs prioritaires pour 1992, veille de l'ouverture du *marché unique européen et année* de l'inauguration du tunnel sous la Manche du TGV : l'achèvement du nouveau centre commercial, à *proximité* de la nouvelle gare, et l'inauguration du musée, remis en état.

Le miracle s'appelle plans-relief. On se souvient qu'à la veille des élections de 1986, les maquettes, (mal) logées dans les combles de l'hôtel des Invalides de Paris, avaient été transférées hâtivement *en direction de Lille*. Là, un « somptueux » bâtiment du XVII[e] siècle, l'Hospice général, devait les accueillir. Quand *le déménagement fut interrompu* avec l'installation du gouvernement Chirac à Matignon, la collection, pour 80 %, était déjà dans le Nord. *Le ministre de la culture* réclama son retour. Le maire de la ville, M. Pierre Mauroy, mobilisa la population de sa bonne ville afin de conserver ce précieux patrimoine arraché à la boulimie parisienne. Hélas, l'hospice, encore occupé par ses pensionnaires, se trouvait trop exigu pour loger convenablement les plans-reliefs. Après des péripéties nombreuses, une transaction fut passée entre Pierre Mauroy et François *Léotard – la pire qui* soit pour la collection. Celle-ci fut officiellement démembrée. Une vingtaine de maquettes restant à Lille, les autre regagnant Paris. Ce reliquat devra être installé au Musée des beaux-arts, qui sera, pour l'occasion, largement doté pour sa rénovation.

Goya : Les jeunes.

Arnaud Brejon de Lavergnée, conservateur au département des peintures du Louvre, *se retrouve* donc à la tête d'une institution qui s'enorgueillit d'être le premier musée de province. Une primauté *contestée, comme il se doit ; ses* collections sont néanmoins parmi *les plus riches de notre* pays et comptent quelques chefs-d'œuvre de la peinture mondiale.



Le Musée des beaux-arts à Lille, achevé en 1892 sur les plans des architectes Edouard Bérard et Fernand Delmas.

Comme beaucoup, il a été créé par Napoléon pour absorber une partie des œuvres « rapinées » par les armées françaises aux quatre *coins* de l'Europe. *Mais son noyau* est le fait d'un amateur éclairé : le chevalier Wicar, médiocre élève de David, qui sut se constituer une belle collection en suivant les *fourgons impériaux. Par la suite*, Paris, fort généreusement, jusqu'en 1938, orienta vers Lille une partie de ses acquisitions – bonnes ou mauvaises. *Quant à la municipalité*, motivée par des conservateurs avisés, elle sut ouvrir sa bourse pour acheter force chefs-d'œuvre. Quelques familles lilloises, enfin, léguèrent *leurs collections au musée.*

C'est ainsi que cet établissement possède aujourd'hui un ensemble de peintures et de sculptures allemandes du XV[e] et XVI[e] siècle tout à fait unique, en *particulier* les deux volets d'un triptyque de Bouts – l'Enfer et le Paradis ; des maniéristes anversois, si rares en France ; quelques sommets de Rubens, comme cette descente de croix monumentale qui vaut celle d'Anvers ; une crucifixion déjà romantique de Van Dyck ; quelques Jordaens et de très belles natures mortes de Snyders ou de Pieter Boel. L'Italie est représentée par un sévère sénateur du Tintoret, une splendide esquisse de Véronèse et un Titien – le martyr de saint Etienne, – que l'on attribue aussi à l'espagnol Diego Polo. L'école espagnole est peu nombreuse ici. Mais *quelles pièces !* Deux Greco et le duo célèbre de Goya : les *Jeunes* et les *Vieilles*, deux œuvres éblouissantes peintes à plus de dix ans d'intervalle. *« Un musée où il y a deux ou trois miracles, c'est déjà énorme,* remarque Arnaud Brejon, *cette double présence en est un de taille. »*

Il n'est pas le seul. Si la peinture française des XVI[e] et XVII[e] *siècle est fort mal lotie*, celle des deux siècles suivant compte quelques pièces capitales. Un *Bélisaire demandant l'aumône*, de David, exécuté en 1781, sans doute le premier manifeste du néoclassicisme. La *Médée furieuse*, de Delacroix, est accompagnée d'esquisses et de *plusieurs dessins préparatoires*. Elle dialogue avec un grand Courbet *(Après-dîner à Ornans)*. Pas d'Ingres, mais quelques-uns de ses élèves, Flandrin et surtout Amaury-Duval (une fort belle *Femme de Saint-Jean-de-Luz)*, auteur d'une *Naissance de Vénus*, qui a déjà les allures suiffeuses d'un Cabanel. *En revanche*, dans la même salle, on découvre le portrait d'un homme endormi que l'on attribuerait volontiers à Courbet *s'il n'était signé* Carolus-Duran. Avec les autres « pompiers » du musée, Arnaud Brejon pourrait ouvrir des salles à rendre *jaloux ses confrères* d'Orsay (il possède en particulier une ébouriffante *Vision* de Luc-Olivier Merson). Mais grâce au don Masson, les impressionnistes sont également présents : une belle vue de Port-Marly sous la neige par Sisley, trois Monet de grande qualité *et parmi eux une Débâcle de la Seine* qui est sans doute parmi ses meilleures toiles, un beau Toulouse-Lautrec au format inusité, tout en longueur, et une étude de vaches de Van Gogh que le peintre exécuta d'après une lithographie du D[r] Gachet, elle-même reproduisant un tableau de Jordaens. Miracle encore, ces trois œuvres figurent dans les collections du musée.

Une salle est suffisante pour tout le XX[e] siècle. On y remarque un Poliakoff, deux Léger, un Sonia Delaunay et l'inévitable Marie Laurencin. *« Faut-il développer cette section*, se demande Arnaud Brejon. *La France est-elle assez riche pour se payer deux musées d'art contemporain à 20 kilomètres de distance ? »* Il pense évidemment au Musée de Villeneuve d'Ascq tout proche, *qui abrite la donation Masurel*. Mais il trouve dommage d'exclure de ses collections toute allusion *sérieuse à l'art contemporain. Il* aimerait voir figurer sur ses cimaises quelques-unes des toiles qui furent appréciées par les collectionneurs du Nord : Poliakoff, Martin Barré, Fautrier, Bram Van Velde. Hélas, ses crédits d'achats sont maigres.

Cultiver le mécène

La ville lui alloue 300 000 F par an et le FRAM (Fonds régional d'achat pour les musées) peut *lui débloquer 800 000 F. Ce n'est* pas avec des sommes pareilles que l'on peut se payer un Picasso tous les matins. Heureusement, les dations existent. *Il* espère bien *recueillir* quelques toiles de celle de Chagall et lorgne déjà en direction de celle de Jacqueline Picasso, qui est loin d'être réglée. Ce qui ne l'empêche pas de chasser les généreux, mais trop rares, donateurs. Et comme tous les conservateurs, il se préoccupe fort *des nouveaux mécènes* : les grandes sociétés industrielles et les banques, désireuses de rehausser leur blason d'un peu de *culture. Ils sont aujourd'hui indispensables* pour compléter le financement d'une exposition, publier un catalogue ou assurer la restau*ration d'un tableau. Les relations* publiques font désormais partie de la panoplie de tout conservateur. Arnaud Brejon a ainsi *récemment organisé un dîner* avec les principaux « décideurs industriels » de la région pour célébrer le passage à Lille du *saint-Thomas* de La Tour.

Les rapports avec la mairie sont *maintenant au beau fixe. Les querelles* personnelles ne sont plus de mise, et le maire a saisi l'importance de la culture dans la gestion de sa *politique municipale. Il joue* donc à fond la carte du musée, dont la rénovation va commencer dans les prochains mois. Déjà le regroupement de certaines collections est commencé. Un concours pour le réaménagement intérieur est sur le point d'être lancé. Les *architectes* devront restituer les volumes originaux souvent encombrés d'entresolements regrettables ou de cloisons parasites, aménager un espace d'accueil, inexistant aujourd'hui, créer une cafétéria-restaurant, une librairie et une bibliothèque, transformer les sous-sols pour y loger les fameux plans-reliefs, réorganiser les réserves de sculptures où moisissent quelques façades de maisons lilloises en pièces détachées en compagnie de généraux à moustaches et les débris d'une collection d'ethnographie océanienne qui eut son heure de gloire. Il faudra aussi caser quelque part la salle de conférences et la menuiserie qui *encombrent* actuellement une partie du rez-de-chaussée et créer, enfin, un cabinet des dessins digne de ce nom pour loger ses trois mille dessins, l'une des *richesses* incontestées du musée. L'ultime souhait d'Arnaud Brejon est la publication d'un catalogue général de ses collections. Le dernier date de 1914. *« Le Musée de Lille est de la classe des grands musées européens, de Bruxelles ou d'Anvers*, affirme le nouveau conservateur. *Mais pour pouvoir entrer dans la cour des grands, il faut le prouver. »*

EMMANUEL DE ROUX.

EXPOSITION

Gasiorowski à Villeneuve-d'Ascq

La recherche de l'innocence

Première rétrospective posthume pour Gérard Gasiorowski, qui fut l'un des peintres les plus intéressants de sa génération.

GASIOROWSKI est mort pendant l'été, il y a deux ans, presque en cachette. Il est mort deux mois avant ce qui devait être sa première véritable apothéose publique, l'exposition d'un cycle de toiles abstraites nommé *Fertilité*, cycle qui marquait à ses yeux la fin d'une longue période de doute systématique. Il est mort avant que l'on ait mesuré et dit suffisamment combien sa réflexion était pertinente et exemplaire. La rétrospective de Villeneuve-d'Ascq en apporte la preuve, bien qu'elle ne porte que sur ses dix dernières années et qu'elle soit disposée de manière à dérouter plus qu'à expliquer : on ne saurait prétendre comprendre les tourments et les obsessions qui ont agité la peinture française contemporaine et ignorer cette œuvre singulière.

Après une période qui semblait l'apparenter au nouveau réalisme, Gasiorowski se convainquit, vers la fin des années 60, qu'il était désormais impossible de peindre comme avant. Rien de très original là-dedans, sans doute : on connaît nombre d'autres artistes que l'enseignement de Duchamp et des siens et l'exemple des avant-gardismes américains convertirent également au devoir de critique et d'abstinence. Figuratif ou abstrait, tout a déjà été peint, pensait-on, et l'art se confond désormais avec la répétition ou l'imitation de sa glorieuse histoire.

L'étrangeté et l'intérêt de Gasiorowski tiennent à l'adresse et à l'ironie qu'il a mises à l'illustration de cette thèse. Peintre admirablement doué et praticien habile, admirateur fanatique et érudit de toutes les époques de l'art, il entreprit une suite d'hommages-pastiches, d'allusions humoristiques et de plaisanteries pour initiés, signés généralement G XX, pour *Gasiorowski, peintre du vingtième siècle*. Il rassembla des sortes de reliquaires hétéroclites construits comme des rébus, intitulés *Offrande* ou *Jeu*. La peinture y est évoquée par une boîte de pastels, un tas d'étoffes teintes, une carte postale ou un *amas de verroteries* multicolores. La copie d'un autoportrait de Cézanne ou l'esquisse d'un graffiti préhistorique complètent le système des *citations. Tout* ou presque, et jusqu'aux débris les plus insignifiants et les plus humbles, peut désigner l'art absent et impossible, la toile *qui ne doit pas* être *recouverte*, l'image qui ne doit plus être tracée, puisque toutes l'ont été auparavant.



Gasiorowski : Naissance, 1983.

Ces collections dérisoires se révèlent assez vite équivoques. Moqueries *ou invocations* ? Refus *ou regret* ? On peut hésiter. L'irrespect, l'affirmation répétée qu'il ne reste des Beaux-Arts que les instruments sans emploi d'un culte sans objet, *tout* cela est réversible. Gasiorowski s'en est aperçu. Il a su que l'obstination avec laquelle il détruisait et parodiait la tradition trahissait une invincible nostalgie. Ce peintre à la mémoire trop pleine et à l'œil trop exercé à reconnaître emprunts et souvenirs, aspirait *naturellement* à peindre à nouveau, comme il l'entendait et comme l'on a peint des siècles durant.

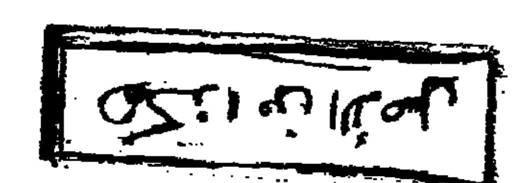
Il lui a fallu, pour cela, laver sa mémoire et son œil, et exorciser sa peur de l'imitation. Dans des séries de toiles carrées à *dominante grise*, certaines *admirables* d'élégance, il a mis son panthéon en peinture, le montrant à nu pour mieux s'en débarrasser. *Lascaux, Rembrandt*, Giotto, le Japon, l'art saïte, l'île de Pâques, l'impressionnisme, Cézanne, l'expressionnisme abstrait, les Egyptiens, les *Grecs : l'énumération serait sans fin*, qui voudrait épuiser les ressources de ce système de résonances et d'échos. Dans chaque toile, *Gasiorowski* confesse qu'il a eu aussi, à un moment, ce modèle-là en tête, qu'il l'a transformé à sa manière, s'est incorporé un peu de son *style* et de sa puissance et l'abandonne désormais, l'ayant utilisé. De la sorte, il exhibe ses procédés d'inspiration et décrit l'état d'« *encombrement* » culturel auquel la civilisation moderne condamne ses membres, tout en rendant hommage, encore une *fois*, à ces dieux favoris. Avec autant de franchise, mais des moyens picturaux fort différents, il accomplit *la tâche d'épuration* à laquelle s'est attaqué Louis Cane. Tous deux tentent de « liquider » un passé qui leur pèse autant qu'il les enchante et de renouer avec la tradition des rapports qui ne soient ni de haine ni de servilité.

Au printemps de 1986, Gasiorowski a jugé qu'il y était parvenu. Ayant exécuté une dernière série récapitulative qui s'ouvre sur le *Bœuf écorché* de Rembrandt et enchaîne ses épisodes jusqu'au vingtième siècle, il a mis en chantier *Fertilité*. Douze toiles carrées, de 2 mètres chacune, composent une frise monumentale que rythment les gonflements et les bonds d'une forme brune nuageuse et dansante. Coulées de bistre, gestes et jets de couleur noire *scandent la course du peintre* le long de son œuvre murale. Incertaines réminiscences de l'art des cavernes, profession de foi d'expressionnisme abstrait ou exercice de force ? Peu importe. Pour la première fois, enfin, Gasiorowski peignait sinon en amnésique du moins en artiste libre. Qu'il ait choisi pour titre *Fertilité n'est pas fortuit : l'œuvre* a valeur de célébration et de prière. Elle fête le retour à la « simple » peinture et à l'expres*sion délivrée* de l'obsession de la référence. Elle annonce une autre ère.

Celle-ci s'est close à peine com*mencée* et il ne demeure donc du drame et de la délivrance de Gasiorowski que le détail des épreuves initiatiques qui l'avaient mené *jusqu'à la renaissance de sa* peinture. C'est assez pour que l'on ne puisse douter ni de l'acuité de son intelligence ni de sa puissance de peintre. Et c'est assez encore pour que l'on soit consterné à la pensée que son œuvre doive demeurer incomplète, privée sans remède de ce qui devait être son aboutissement.

PHILIPPE DAGEN.

★ *Musée d'art moderne, Villeneuve-d'Ascq, jusqu'au 17 septembre.*



هكذا من الأصل

EXPOSITIONS

Centre Georges Pompidou

Plateau Beaubourg, rue Saint-Martin (42-77-12-33). Les mer., ven. et dim. de 10 h à 22 h.

LES ANNÉES CINQUANTE : DES IMAGES ET DES VOIX. Studio 5 - information Cci. Du 2 septembre au 17 octobre.

LES ANNÉES CINQUANTE. Quelques aspects de l'art contemporain, grande galerie. Petit foyer. Jusqu'au 17 octobre. *Entre le béton et le rock. Galerie du Cci.* Jusqu'au 17 octobre.

ARCHI-TRAIN. Atelier des enfants. Jusqu'au 24 septembre.

DESIGN FRANÇAIS, 1960-1990. Forum. *Jusqu'au 26 septembre.*

LA HUNE. Salle d'art graphique. Jusqu'au 17 octobre.

HÉROS DE PAPIER - LES RÉCITS COMPLETS DES ANNÉES CINQUANTE. Salle d'actualité. Jusqu'au 26 septembre.

LE PETIT LAROUSSE (1906-1989) : DE LA TRADITION A L'ÉLECTRONIQUE. Galerie de la BPI. Jusqu'au 17 octobre.

BERNARD PLOSSU, 1963-1988. Galerie du Forum. Jusqu'au 5 septembre.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45.

A LA RECHERCHE DES FILMS PERDUS. Exposition dossier. Entrée : 23 F. Jusqu'au 4 septembre.

CINÉMATOGRAPHE, INVENTION DU SIÈCLE - AFFICHES DU CINÉMA MUET. Exposition dossier. Entrée : 23 F. Jusqu'au 4 septembre.

LE JAPONAIS D'OPÉRA. Exposition dossier. Entrée : 23 F. *Jusqu'au 18 septembre.*

RIVIÈRE GRAVEUR ET LITHOGRAPHE. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

RIVIÈRE PHOTOGRAPHE. Entrée : 23 F. Jusqu'au 18 septembre.

Palais du Louvre

Entrée provisoire sur le quai des Tuileries (42-60-39-26). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h.

L'AN V : DESSINS DES GRANDS MAITRES. Pavillon de Flore (2e étage). Entrée : 20 F (gratuit le dim.). Jusqu'au 26 *septembre.*

LE DÉCOR INTÉRIEUR DES TUILERIES SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XIV. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 septembre.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES SCULPTURES 1984-1987. Pavillon de Flore (salle basse). Jusqu'au 26 septembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mar. jusqu'à 20 h 30.

GENEVIÈVE ASSE. Entrée : 20 F. Jusqu'au 18 septembre.

YOJI KURI. Musée des Enfants. Entrée : 15 F. Jusqu'au 11 septembre.

EUGÈNE LEROY, RÉMY ZAUGG. Arc. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 septembre.

ALIX RIST. Entrée : 15 F. Jusqu'au 11 septembre.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

MOI ET LES AUTRES, PORTRAITS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

Musées

A CHACUN SON CARACTÈRE - PORTRAITS DIVERS. *Dans l'atelier du sculpteur au milieu des moules et des outils.* Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette *(46-47-63-46)*. Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 septembre.

COSMOS, UNE HISTOIRE DES REPRÉSENTATIONS DE L'UNIVERS. Palais de la Découverte, av. Franklin-Roosevelt (43-59-16-65). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 9 octobre.

COSTUMES DE VILLE, COSTUMES DE SCÈNE. La collection Umberto Tirelli au palais Pitti. Musée des Arts de la mode, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 11 septembre.

D'AXOUM A GONDAR. Manuscrits et manuscrits éthiopiens de la Bibliothèque Nationale. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

DANSEURS ET BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS DEPUIS 1671. Musée de l'Histoire de France, archives nationales, hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois (42-77-11-30). T.l.j. sf mar. de 14 h à 17 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 17 octobre.

DODEIGNE. Sculptures et dessins. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 16 F. Jusqu'au 11 septembre.

FOLON, MARIE MOREL, JE VOUS ÉCRIS... Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 12 septembre.

LES FÊTES AU JARDIN DES TUI-*LERIES (1662 - 1914). Musée de l'Orangerie*, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 15 F, (8 F dim.). Jusqu'au 3 octobre.

PIERRE GATIER. 1878-1944 - la vie parisienne. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 7 F. Jusqu'au 4 septembre.

LE GRAND PRIX DE L'AFFICHE CULTURELLE 1988. Michel Quarez, Grapus, Alain Le Quernec, Philippe Apeloig. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 30 septembre.

LE JOUET DE PARIS. Trains, voitures, bateaux, avions. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 18 septembre.

JULIETTE PERDUE À JAVA. Photographies d'Arjan Onderdenwyngaard. Halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-72-89). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 30 septembre.

KIKOINE-YANKEL-CHANA ORLOFF. Peintures-sculptures. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 octobre.

LESAGE, MAITRE BRODEUR. Musée de la Mode et du Costume, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-46). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 20 septembre.

LORD BYRON. Une vie romantique. Maison Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (48-74-95-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 octobre.

LE MONT SAINT-MICHEL. l'archange, la flèche. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 11 septembre.

GIUSEPPE PENONE. Musée Rodin, *hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34)*. T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 45. Entrée : 16 F. Jusqu'au 12 septembre.

LA PHOTOGRAPHIE BRITANNIQUE. Des origines au pictorialisme. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 30 F. Jusqu'au 15 septembre.

LES PREMIERS PORTRAITS DE *JEAN-JACQUES HENNER. Musée* Jean-Jacques Henner, 43, av. de Villiers (47-63-42-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

QUAND LA LOUPE REMPLACE LA LONGUE-VUE. Ou la merveilleuse histoire des maquettes du Musée de la Marine. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 15 septembre.

BENJAMIN ROUBAUD ET LE PANTHÉON CHARIVARIQUE. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : *15 F*. Jusqu'au 20 septembre.

LE RÊVE. Art naïf international contemporain. Musée d'art naïf Max Fourny, Halle Saint-Pierre, musée en Herbe, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 21 F. Jusqu'au 30 septembre.

THÉOPHILE-ALEXANDRE STEINLEN. *Musée de la publicité, 18, rue de Paradis* (42-46-13-09). T.l.j. sf mar. de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 12 septembre.

VRAI OU FAUX ? Copier, imiter, falsifier. Bibliothèque Nationale, cabinet des *Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu* (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 29 octobre.

Centres culturels

GUSTAVE EIFFEL, CONSTRUCTEUR (1832-1923). Tour Eiffel, premier *étage, champ de Mars.* T.l.j. de 10 h à 23 h. Jusqu'au 15 septembre.

GRAVURE ET ARCHITECTURE DU XIXe SIÈCLE. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du Château. T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 septembre.

GRAVURES D'ARCHITECTURE. Parc floral de Paris, pavillon 18, route de la Pyramide (43-43-92-95). T.l.j. de 9 h 30 à 20 h. Entrée : 4 F, 7,70 F les sam., dim. et jours fériés. Jusqu'au 25 septembre.

LIEUX SAINTS D'ARABIE : SACRÉ ET ARCHITECTURE. Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 18 septembre.

LE MOUVEMENT SURRÉALISTE A BRUXELLES ET EN WALLONIE (1924-1947). Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 11 septembre.

QUAND LES ARABES CARICATURENT. La caricature dans la presse arabe. Institut du monde arabe, 23, quai Saint-Bernard (46-34-25-25). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 4 septembre.

TRÉSORS D'ART SACRÉ A L'OMBRE *DU VAL-DE-GRACE. Mairie du* Ve, 21, place du Panthéon. T.l.j. de 10 h à 17 h 45. Du 5 septembre au 31 octobre.

FRITZ WINTER (1905-1976). Peintures et dessins de la Fondation Fritz Winter. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 novembre.

Galeries

AUTOUR D'EDOUARD GLISSANT. Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (45-48-24-19). Du 1er septembre au 15 septembre.

DU MODELAGE CONTEMPORAIN ET PASTELS. Galerie Alain Oudin, 28 bis, bd Sébastopol (42-71-83-65). Du 6 septembre au 29 septembre.

HECTOR MMACDONNELL. Galerie Vieille du Temple, 23, rue Vieille-du-Temple (45-53-07-74). Du 2 septembre au 29 octobre.

SCULPTURES, BIJOUX ET DESSINS DE SCULPTEURS. *Galerie de* l'Odéon, 11, rue de l'Odéon (43-26-55-50). Du 6 septembre au 30 septembre.

LA SILHOUETTE. Joël Brisse, Richard Dussaulx, Gérard Guyomard, *Michaël Norton. Galerie Bercovy-Fugier,* 27, rue de Charonne (48-07-07-79). Du 6 septembre au 8 octobre.

Divers

AMERICAN 50'S. Galerie Lafayette, 40, boulevard Haussmann (42-82-32-83). T.l.j. sf dim. de 9 h 30 à 18 h 30. Du 2 septembre au 23 septembre.

Périphérie

GIF-SUR-YVETTE. Jacqueline Clavaud. Croqu'en Gif, dessins sur les fêtes à Gif. Hall des services municipaux, square de la Mairie. T.l.j. de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, sam. de 8 h 30 à 12 h. Jusqu'au 7 septembre.

IVRY. Pierre Tual. Centre d'art contemporain, *Galerie Fernand Léger, 93, av.* Georges-Gosnat (46-70-15-71). Jusqu'au 16 octobre.

JOUY-EN-JOSAS. Vraiment faux. Le faux artistique, le faux industriel. Fondation Cartier, *3, rue de la Manufacture* (39-56-46-46). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 4 septembre.

NEUILLY-SUR-MARNE. Georgine Hu et Jaber. L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-09-62-73). Mardi et jeudi de 14 h à 18 h, dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 *septembre.*

PONTOISE. Hans Steinbrenner. Musée de Pontoise, Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 octobre.

SAINT-DENIS. Salomé. A travers les collections françaises du XIIe siècle à nos jours. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Entrée : 12, 40 F. Jusqu'au 31 août.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Le Trésor de Rethel. Musée des Antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 15 F (8 F dim.). Jusqu'au 28 novembre.

En province

ALENÇON. Gaston Chaissac (1910-1964) : peintures, collages, totems et objets. Musée des beaux-arts et de la dentelle. Jusqu'au 18 septembre.

AVIGNON. *Alberto Magnelli.* Grande chapelle du Palais des Papes (90-86-35-58). Jusqu'au 30 septembre.

ALBI. André Masson : peintures et dessins sur le thème de la Méditerranée. *Musée Toulouse-Lautrec* (63-54-14-09). Jusqu'au 4 septembre.

ANTIBES. Picasso, la linogravure et Vallauris. Musée Picasso. Château Grimaldi (93-33-67-67). Jusqu'au 30 septembre.

AUXERRE. Bourgogne médiévale, la mémoire du sol. Abbaye Saint-Germain. Salle des Moines (86-51-09-74). Jusqu'au 25 septembre.

BEAUVAIS. André Devambez. Ancien Palais épiscopal (44-45-13-60). Jusqu'au 3 octobre.

BELLAC. René et Suzanne Lalique : bijoux, verrerie, maquettes de décors. André Masson : peintures, dessins et gravures. Maison natale de Jean Giraudoux. Jusqu'au 4 septembre.

BIRON. Le défi catalan : de Picasso et Miro à la nouvelle génération. Château (53-53-85-50). Jusqu'au 18 septembre.

BORDEAUX. Collection Sonnabend. Musée d'art contemporain, *entrepôts* Lainé. Jusqu'au 25 septembre.

BOURG-EN-BRESSE. Les graveurs de Venise au 18e siècle. Musée de Brou. Salle capitulaire (74-22-22-31). Jusqu'au 18 septembre.

BOURGES. Jean Boucher. Premier hommage rendu à un artiste du temps d'Henri IV et de *Louis XIII. Musée du* Berry. 4-6, rue des Arènes. Jusqu'au 18 septembre.

CAEN. Esquisses peintes. Moments anonymes. Normandie 1850-1950. Musée des beaux-arts. Enceinte du château (31-85-28-63). Jusqu'au 26 septembre.

CALAIS. Abraham David-Christian : sculptures. Musée des beaux-arts. *Jusqu'au* 3 septembre.

CARCASSONE. Hans Hartung. Tour Narbonnaise (68-71-04-10). Anna-Eva Bergman ; Patrick Raynaud : La sculpture *en transit.* Musée des beaux-arts, 1, rue de Verdun (68-77-71-28). Jusqu'au 15 septembre.

CASE-DE-PÊNE. Des Américains à Paris : peintures de James Bishop, Norman Bluhm, David Budd, Sam Francis, Shirley Jaffe, John Mitchell, Ellsworth Kelly, Riopelle... Château de Jau. Jusqu'au 10 *septembre.*

CASTRES. Annette Messager. Centre d'art contemporain. Jusqu'au 30 septembre.

CATEAU-CAMBRÉSIS. Henri Matisse. Autoportraits. Musée Matisse. Palais Fénelon (27-84-13-15). Jusqu'au 11 septembre.

CHANTILLY. Costas Evangelatos : « Conceptualisations ». Centre culturel Les Fontaines (44-57-24-60). Jusqu'au 22 septembre.

CHINON. Autour du psautier de la reine Ingeburge. Logis royaux du château. Jusqu'au 25 octobre.

DAX. Jean-Michel Alberola. Centre culturel, 3, rue du Palais (58-90-13-82). Jusqu'au 3 septembre.

DIEPPE. Léon Zack 1892-1980. Château-musée, rue des Chastes (35-84-19-76). Jusqu'au 30 septembre.

DIJON. Les plus beaux cristaux du monde. Pavillon de l'Orangerie. Jardin de l'Arquebuse (80-41-26-25). Jusqu'au 20 octobre.

EVREUX. Degottex : Repères 1955-1985, en quarante peintures. Musée de l'Ancien-Evêché. Jusqu'au 18 septembre.

FONTAINE-DE-VAUCLUSE. Marie-Madeleine, *figure inspiratrice dans la mystique,* les lettres et les arts. Musée Pétrarque. Jusqu'au 14 septembre.

GRANVILLE. Femmes créatrices des années 20 : Sonia Delaunay, Colette et *Jeanne Lanvin ; Nicole Groult, Suzanne* Valadon, Marie Laurencin, Tamara de Lempicka, Chana Orloff... Musée Richard Anacréon. Jusqu'au 16 octobre.

GRENOBLE. Richard Paul Lohse : rétrospective. *Musée. Jusqu'au 5 septembre.* Meltem (Alberola ; Sol Le Witt, etc.). Magasin. Site Bouchayer-Viallet. 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 11 septembre.

HONFLEUR. Charles Mozin (1806-1862). Musée Eugène-Boudin. Place Erik-Satie (31-89-16-47). Jusqu'au 3 octobre.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE. Jean Hélion. Hôtel Donadeï de Campredon (90-38-17-41). Jusqu'au *30 octobre.*

ISSOIRE. Fernand Léger. Centre culturel Pomel. Jusqu'au 15 septembre.

JOIGNY. Eloge du tableau : peintures de Martin Barré, James Bishop, Christian Bonnefoi, Bernard Joubert, Daniel Dezeuze, Jean-Louis Gerbaud, François Rouan. Atelier Cantoisel. Jusqu'au 13 *septembre.*

LAVAL. Naïfs soviétiques. Musée du Vieux-Château (43-53-38-89). Jusqu'au 15 septembre.

MARSEILLE. L'art moderne à Marseille. La collection du Musée Cantini. Musée Cantini. 19, rue Grignan (91-56-28-38). Jusqu'au 19 septembre.

MEYMAC. A la surface de la peinture. Les Années 80. Centre d'art contemporain. Abbaye Saint-André. Jusqu'au 2 octobre.

MORLAIX. Jacques Villon. Musée des Jacobins (98-88-68-88). Jusqu'au 16 octobre.

NANCY. Emile Friant. Musée des Beaux-Arts. Place Stanislas. Jusqu'au 4 octobre.

NICE. Marc Chagall, œuvres reçues en dation. Musée Message Biblique Marc *Chagall. Avenue du Docteur-Ménard* (93-81-75-75). Jusqu'au 3 octobre ; La collection d'art naïf de W. Uhde. Musée Anatole-Janovsky. *Château Sainte-Hélène.* Jusqu'à fin septembre.

NIMES. Alain Jacquet. Galerie des Arènes. Jusqu'au 9 octobre.

ORLÉANS. Yoland Cazenove. Céramiques. *Rétrospective 1950-1986.* Musée des beaux-arts, 1, place Fernand-Rabier (38-53-39-22). Jusqu'au 23 octobre.

PAU. Douze bronzes d'Edgar Degas provenant du Musée d'Orsay. Musée des Beaux-Arts. Rue Mathieu-Lalanne (59-27-33-02). Jusqu'au 12 septembre ; Paul Mirat, écrivain, peintre, caricaturiste. Musée du Château de Pau (59-27-36-22). Jusqu'au 30 septembre.

PEROUGES. Hommage à Georges Schneider. *Maison des Princes* (74-61-00-88). Jusqu'au 4 septembre.

PONT-AVEN. Henri Moret, aquarelles et peintures. Rétrospective. Musée. Jusqu'au 26 septembre.

QUIMPER. Eugène Boudin en Cornouaille. Musée des Beaux-Arts. 40, rue de la Mairie (98-95-45-20). Jusqu'au 28 septembre.

ROCHECHOUART. Otto Freundlich (1878-1943). Musée départemental d'art contemporain. Château de Rochechouart (55-77-42-81). Jusqu'au 20 septembre.

SAINT-ETIENNE. Alberto Magnelli. Musée d'art moderne. La Terrasse (77-93-59-58). Jusqu'au 12 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Fernand Léger ; rétrospective. Fondation Maeght. Jusqu'au 2 octobre.

STRASBOURG. La mémoire des siècles, deux mille ans d'écrits en Alsace : manuscrits et incunables. Eglise Saint-Paul. Jusqu'au 16 octobre.

TANLAY. Chemins de la création : Jean Dubuffet, peintures, dessins, sculptures ; Regard d'un collectionneur. Centre d'art contemporain, château de Tanlay. Jusqu'au 3 octobre.

TOULON. Lisbonne aujourd'hui. Musée. *113, boulevard Leclerc (94-93-15-54).* Jusqu'au 30 septembre.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Gérard Gasiorowski. Musée d'art moderne. Jusqu'au 17 septembre.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ELSY : SON UNIVERS IMPITOYABLE. Grenier (43-80-68-01). Mer., jeu., ven., sam., à 22 h (31).

TOKYO BAR. Roseau Théâtre (42-71-30-20) (dim.), 21 h (31).

PARADISEURS ; VA DONC METTRE AU LIT TES RATURES. Théâtre de Dix-Heures (42-64-35-90) (dim.), 20 h 30 (2).

CRUEL LOVE. Théâtre de verdure du jardin Shakespeare (42-52-16-38). *Ven., sam., dim., à 17 h (2).*

MONSIEUR MASURE. Théâtre Daunou (42-61-69-14). Lun., mar., à 21 h ; dim., à 15 h 30 (4).

FANDOS ET LIS. Arlequin (45-89-43-22), *20 h 30 (6).*

DÉLIRE A DEUX. Guichet Montparnasse (43-27-88-61), 20 h 30 (6).

Y A-T-IL UN CHAMEAU DANS L'ASCENSEUR ? Guichet Montparnasse *(43-27-88-61), 22 h 15 (6).*

CONSIDÉRATIONS SUR LE VOYAGEUR. Théâtre Marie-Stuart (45-08-17-80), 20 h 30 (6).

TROIS SOUS POUR MES DESSOUS. *Théâtre Marie-Stuart* (45-08-17-80), 22 h (6).

LE SECRET. Théâtre Montparnasse (43-22-77-74), 21 h (6).

▷ : Ne sont pas jouées le mercredi.
◇ : Hora

Les salles à Paris

BERRY (43-57-51-55). ◇ Poèmes : 18 h 30. Rel. dim., lun., jeu. (except.). ◇ Trop, c'est trop : 20 h 30. Rel. dim., jeu. (except.).

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). *Et vote... la galère !...* : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 21 h, sam. 19 h 30 et 21 h 30. Rel. dim.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30. Rel. dim.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Les Femmes savantes : 20 h 30. ▷ La Marseillaise : jeu. 14 h. Le Jeu de l'amour et du hasard suivi par le Legs : jeu. (dernière) 14 h. Le Legs précédé de le Jeu de l'amour et du hasard : jeu. (dernière) *14 h.*

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). ▷ Bérénice : ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir., lun.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

FONTAINE (48-74-74-40). Concours de circonstances : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim., lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). ▷ La Cantatrice chauve : lun., mar. 19 h 30. La Leçon : lun., mar. 20 h 30. Simone Weil 1909-1943 : lun., mar. 21 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). ◇ Ce que voit Fox (Fall) : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h. Rel. dim., lun., mar.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Rel. dim. Théâtre rouge. Le Carrefour des trois brouillards : 18 h 30. *Rel.* dim. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Rel. dim. La Ronde : 21 h 30. Rel. dim. ▷ Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim., mer. (exceptionnellement).

MATHURINS (42-65-90-00). *Les Mystères du confessionnal* : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). ◇ Frisette : 18 h 30 (Jeu., ven., lun., *mar. dernière*), sam. 15 h. Rel. *dim.*

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30. Rel. dim., lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45, sam. 17 h 30. Rel. dim., lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h, sam. 18 h et 21 h 15. Rel. dim., lun.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon *côté jardin* : 16 h et 18 h, ven., sam., dim., lun. 16 h, jeu. 14 h et 15 h. Rel. mar.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30. Rel. dim., lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45, sam. 17 h 30. *Rel. dim.*, lun.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Pour l'amour de Marie Salat : 21 h. Rel. dim.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30, dim. 15 h. *Rel. dim. soir, lun.*

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). ◇ Dieu qu'il est Tardieu : 18 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). ◇ L'Echange : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SQUARE CARPEAUX (42-62-21-21). ▷ Folies au jardin en 1890 : jeu., ven., sam., *dim. (dernière)* 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ▷ L'Ecume des jours : ven., sam., lun., mar. 21 h.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-40-05-32). ▷ L'Ile des esclaves : sam., dim. 15 h.

TOURTOUR (48-87-82-48). Journal d'un loup-garou : 19 h. Rel. dim., lun. La Voix humaine : 20 h 30. Rel. dim., lun. La *Femme rompue : 22 h. Rel. dim., lun.*

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 20 h 30. Rel. dim.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : *20 h 30*, dim. *15 h. Rel.* dim. soir, *lun.*

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Rel. dim. Les Epis noirs : 21 h 30. Rel. dim. Laurent Violet : 22 h 30. Rel. dim. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Rel. dim. Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30. Rel. dim.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Rel. dim. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Rel. dim. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30. *Rel. dim.*

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15. Rel. dim.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is *Lolita* : *20 h 15. Rel.* dim. *Le* Chromosome chatouilleux : 21 h 30. Rel. dim.

LE GRENIER (43-80-68-01). Elsy : son univers impitoyable : 22 h.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les oies sont vaches : 21 h. *Rel.* lun. Nous, on sème : 22 h 30. Rel. lun.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Jamais vulgaire : 20 h. Rel. lun. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Rel. lun. Vous avez dit Bigard : 22 h 45, sam., dim. 20 h. Rel. lun. ▷ L'Ecran du fou : jeu., ven., sam., dim. 18 h 30, jeu., ven., dim. 0 h.

MUSIQUE

Les concerts

AUDITORIUM DES HALLES. Concerto armonico ensemble, 19 h, ven. Clavecin. Concert rencontre. Œuvres de Haydn, Bach, Martinu, Ligeti. Dans les cadres du Festival estival de Paris.

Quatuor Rosamonde, 19 h mar. L. Cabasso (piano). Œuvres de Haydn, Schubert, Brahms. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Quatuor de l'oorchestre national de France. 18 h 30, jeu.

Michel Sendrez (piano). Œuvres de Sauguet, Poulenc, Milhaud.

CHAMPS DE MARS. Gouvernement militaire de Paris, 17 h, dim. Fanfare du 2e Régiment de Hussards de Sourdun.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE. Francine Olivier-Carrez, 16 h 30, dim. Orgue. Entrée libre.

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. The International Consort of Viols, 18 h, dim. Dir. Hazelle Miloradovitch. Œuvres de Mozart, Bach. Entrée libre.

ÉGLISE DES BILLETTES (42-72-38-79). Michelle Leclerc. 10 h. dim. Orgue. Œuvres de Bach, Langlais. Entrée libre.

ÉGLISE DE LA MADELEINE (39-61-12-03). London School Symphony Orchestra. 16 h, dim. Dir. Nicholas Cleobury. Œuvres de Britten, Sibelius. Entrée Libre.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Paris. 21 h, jeu., ven., sam. Œuvres de Vivaldi, Bach, Telemann.

Serge Heintz. 20 h 30, dim. Piano. Œuvres de Bach, Liszt, Ravel.

Michel Benhaïem. 20 h 30, lun. Piano. Œuvres de Bach, Beethoven, Schumann.

Muriel Blaisse. 20 h 30, mar. Piano. Œuvres de Mozart, Debussy, Bartok, Schumann.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Trio à cordes Wiederker, Gabriel Fumet. 21 h, mer., jeu. (dernière). Cordes et flûte. Œuvres de Mozart. Dans le cadre du Festival musique en l'île.

Trio Romano. 21 h, ven., sam. 17 h, dim. M. Delisi (fl.), F. Filomeno (fl.), N. Le Touze (cello). Œuvres de Haydn, Bach, Haendel, Stamitz. Dans le cadre du Festival musique en l'île.

ÉGLISE SAINT-MERRI. London School Symphony Orchestra. 21 h, sam. Dir. Nicholas Cleobury. Œuvres de Beethoven, Mozart, Britten, Sibelius. Entrée libre.

Jean-François Gardeil, Billy Eidi. 16 h, dim. Baryton, piano. Œuvres de Fauré, Debussy, Ravel, Poulenc. Entrée libre.

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN. Concerto armonico ensemble. 20 h 30, mer. Dir. Michaël Scheck, J. Lambrechts (soprano), S. Schouten (haute-contre), J. Cornwell (ténor), G. Chambers (basse). Avec le Bachchor d'Anvers. Œuvres de Bach. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

Frédéric Desenclos. 20 h 30, lun. Orgue. Œuvres de Dandrieu, Bach, Berio, Leguay. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

JARDIN DU LUXEMBOURG. Aylesbury Youth Orchestra. 16 h, mer. Dir. Tony Freeth. Œuvres de Sibelius, Dvorak, Berlioz, Vaughan Williams. Kiosque. Entrée libre.

MAISON DE RADIO FRANCE (42-30-15-16). Quatuor Rosamonde. 18 h30, lun. Œuvres de Britten, Prokofiev, Chostakovitch. Studio 106.

Orchestre philharmonique de Nagoya. 20 h 30, jeu. Dir. Jun-Ichi Hirokami, R. Nakaoki (piano). Œuvres de Messiaen, Mozart, Beethoven. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-14). Annick Chartreux, Benoît Duteurtre, 16 h, dim. Piano. E. Conquer (violon), E. Watelle (cello). Entrée libre.

NOTRE-DAME DE PARIS. Gunnar Idenstam. 17 h 45, dim. Orgue. Œuvres de Messiaen, Bach, Idenstam. Entrée libre.

PARC DE BAGATELLE. Gouvernement militaire de Paris. 17 h, mer. Musique de la 2e D.B. et du 5e R.I.

ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20). Christian Legall (contre-alto). Jusqu'au 17 septembre, 20 h, mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Dans « la Voce » accompagné au piano par Annie Thomas. Œuvres de Schubert, Haendel, Gluck.

SAINTE-CHAPELLE. Ars Antiqua de Paris. Jusqu'au 22 septembre. 19 h 15, mer., ven., sam., lun. ; 21 h 15, mer., ven., sam., lun. Joseph Sage (contre ténor), Michel Sanvoisin (fl., cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psalterion). Loc. 43-40-55-17.

Les Trompettes de Versailles. 21 h, mar. Œuvres de Vivaldi, Bach, Haendel. Loc. (42-62-40-65).

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre des jeunes du Schleswig-Holstein. 20 h 30, sam. Dir. S. Celibidache. Œuvres de Mozart, Bruckner. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

Orchestre français des jeunes, 20 h 30, lun. Dir. Emmanuel Krivine, M. Maïski (cello). Œuvres de Brahms, Schumann, Moussorgski.

SQUARE ADOLPHE-CHERIOUX. Batterie-fanfare des Gardiens de la paix, 15 h, jeu.

SQUARE DUPLEIX. Gouvernement militaire de Paris. 17 h, sam. Fanfare du 2e Régiment de Hussards de Sourdan.

SQUARE SAINT-LAMBERT. Batterie-fanfare des Gardiens de la paix. 17 h, mar.

SQUARE VILLEMIN. Pavillon chromatique.

TAC STUDIO (43-73-74-47). Pierre Hirigoyen, Pierre-Etienne Nataf. Jusqu'au 8 septembre. 19 h 30, mer., jeu., mar. Guitares. Œuvres de Jolivet, Scarlatti, Albeniz, Ibarrondo.

Jean-Michel Lebris, Barbara Silwa. Jusqu'au 6 octobre. 19 h 30, mer., jeu. Flûte, guit. Œuvres de Haendel, Bach, Rivier, Giuliani.

Michel Gaches. Jusqu'au 8 octobre. 19 h 30, ven., sam., mar. Piano. Œuvres de Satie, Bartok.

Jérôme Benezet. Jusqu'au 29 septembre. 21 h, ven. Guit. Œuvres de Bach, Villa-Lobos, Tarrega, Ponce.

Jazz

ALPHA DU LION (42-39-22-38). Christian Wander, 18 h, dim., Drums, A. Cullaz (ctb), C. Laborde (sax.), E. Goubert (piano).

ARIACO (45-35-43-10). Virginia Monteiro, jusqu'au 30 septembre, 22 h, mer., jeu., ven., sam., dim., mar. Et son orchestre de samba.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Benny Waters, Polya Jordan, jusqu'au 10 septembre, 22 h 45, mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar., sax., chant, O. Hutman (piano). L. Trussardi (ctb), P. combelle (batt.).

LE CAMBRIDGE (43-80-34-12). Gilbert Leroux, 22 h 30, mer., jeud., ven., sam., (dernière). Dominique Bertrand, 20 h 30, lun. Serge Rahoerson, 22 h 30 mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Manusno Jam Five, 21 h 30, mer. Joël Lacroix Jazz Orchestra, 21 h 30, jeu, ven., sam., dim., lun., mar.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). La Charangua Nueva, 22 h 30, jeu., ven., sam. Salsa.

EXCALIBUR (48-04-74-92). T'Chevere, 23 h 30, lun. Mamuto, 23 h 30, mar (funk). Tremplin, 23 h 30. Présentation de trois groupes devant un jury professionnel.

LE FARAFINA (48-04-51-39). Bembeya jazz national de Guinée.

FURSTEMBERG (43-54-79-51). André Persiani, Bernard Tessier, Bernard Laye, 22 h, mer., piano, basse, batt. André Persiani, Roland Lobligeois, Bernard Laye, 22 h, jeu., ven., sam., dim., lun., mar., piano, basse, batterie.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Duo Jazz, 21 h., ven., bossa nova. Sky Way, 21 h., sam., piano, sax., washboard, trio New-Orleans.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (47-58-12-30). Slim Gaillard, 22 h, mar., jeu., ven., sam. (dernière). Nivo et Serge Rahoerson Trio, 22 h, dim. François Biensan, jusqu'au 17 septembre, 22 h, lun., mar. « Ellingtonmania », avec sept jeunes musiciens français.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Emmanuel Sourdex Trio, 22 h, jeu., ven., sam.

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoos Jazz Combo, 21 h, mer., jeu, ven., sam., dim., lun., mar., en alternance avec Clarinet Connection.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44). Franck Morgan Quartette, 22 h, mer., jeu., ven., sam., 0 h mer., jeu., ven., sam. Trio Michel Sarbaby, jusqu'au 10 septembre, 22 h, mar., 0 h mar., avec Jimmy Owens.

LE MÉCÈNE (42-77-40-25). Tao, Vincent Bucher, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam., dim., lun., guit., voix, harmo, C. Gaveau (basse), Y. Teslar (batt.).

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio Jimmy Gourlet, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam., au bar. Quartette Alain Bouche, jusqu'au 10 septembre, 22 h 30, lun., mar., au bar. Sexter-Harlem Jazz François Rilhac, 22 h 30, jeu., ven., sam., au club.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Patrick Bacqueville, 22 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière), trombone. Arnaud Marcais Quartette, 22 h, dim.

NEW MORNING (45-23-51-41). Archie Shepp Quartette, 21 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dernière), avec Annette Lowman.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Guy Lafitte, 21 h, mer., jeu., sax, M. Hemmeler (piano), A. Levitt (batt.), P. Boussaguet (ctb.). The Liberated Brothers, 21 h, ven., jazz afro-cubain. Dixie Stompers, 21 h, sam. Raphaël Fays, Pierre Blanchard, 21 h, mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Cyril Jazz Band, 21 h 30, jeu. Jacques Doudelle Swing Orchestra, 21 h 30, ven., soirée Sidney Bechet. Alain Bouchet Quintette, 21 h 30, sam., hommage à Louis Armstrong. Alligator Jazz Band, 21 h 30, lun. Marcel Zanini, 21 h 30, mar., et son orchestre.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Hugh Lawson, 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar., piano, P. Boussaguet (ctb.), P. Combelle (batt.).

LA PINTE (43-26-26-15). Honey Boy Thomas et Judie Swift, 22 h 30, mer., jeu. Sun Jazz, 22 h 30, ven., sam. Trio Pascal Kerven, 22 h 30, lun., mar.

PULLMAN SAINT-JACQUES, BAR TAHONGA (45-89-89-80). Numidia, 22 h, mer., lun., mar., piano. Trio Ludovic de Preissac, jusqu'au 17 septembre, 22 h 30, jeu., ven., sam., piano, C. Walemme (basse), C. Marguet (batt.).

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Diana.

SLOW-CLUB (42-33-84-30). Doudelle Jazz Orchestra, 21 h 30, mer. Tom Cat, 21 h 30, jeu., ven., sam. Jazz at Five, jusqu'au 7 septembre, 21 h 30, mar.

SUNSET (40-26-46-60). Ann Ballester, Mimi Lorenzini, 22 h, mer., jeu., ven., sam., piano, guit., D. Malherbes (sax.), D. di Piazza (basse), L. Augusto (batt). Dynamo, 22 h, dim., lun. Françoise Joly, Sylvain Luc, Gilles Polve, jusqu'au 10 septembre, 22 h, mar., clav., guit., basse, François Laizeau (batt.).

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). Raul Barboza, 20 h 15, mer., jeu., ven., sam. (dernière), apéritif concert, entrée libre. Raul Barboza, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar., C. Perez (guit.), L. Almada (harpe), F. Vildosola (guit., voix). Anibal Pannunzio, Magui Danni, 20 h 30, mar., dans *Tango Mio*, mini-comédie musicale, avec le Luis Rizzo Trio, Luis Rizzo (guit.), Daniel Cabrera (bandonéon), Victorio Pujia (guit.).

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Patrick Verbeke, 22 h, mer. Guillaume « Honky Tonk » Petite, 22 h., ven. Johnny Bracos et les frères Brothers, 22 h, sam. Eric Kristy et J.-J. Milteau, 22 h, mar. Jacques Mercier, 1 h, ven.

CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Les Bleus de la marine (1934), de Maurice Cammage, 16 h ; Un thermomètre pour le colonel (1959, v.o.), de Gerald Thomas, 19 h ; les Roses de la vie (1962), de Paul Vecchiali, les Ruses du Diable (1965), de Paul Vecchiali, 21 h.

JEUDI

Le Ruisseau (1938), de Maurice Lehmann et Claude Autant-Lara, 16 h ; The Rebel (1961, v.o.), de Robert Day, 19 h ; les Jonquilles (1972), de Paul Vecchiali, l'Etrangleur (1972), de Paul Vecchiali, 21 h.

VENDREDI

La Route impériale (1935), de Marcel L'Herbier, 16 h ; The girl on the boat (1960-1961, v.o.), d'Henry Kaplan, 19 h ; les Premières Vacances (1967), de Paul Vecchiali, Femmes, Femmes (1974), de Paul Vecchiali, 21 h.

SAMEDI

Grands Classiques du cinéma mondial, le Retour à la raison (1923), de Man Ray, le Ballet mécanique (1923), de Fernand Leger, Cinq minutes de cinéma pur (1925-1926), d'Henri Chomette, la Coquille et le Clergyman (1927), de Françoise Dulac, les Mystères du château du Dé (1929), de Man Ray, l'Etoile de mer (1928), de Man Ray, 15 h ; Alexandre Nevski (1938, v.o.), de S. M. Eisenstein, 17 h ; Sauve qui peut (1965, v.o.), de John Boorman, 19 h 15 ; Maladie (1978), de Paul Vecchiali, Change pas de main (1975), de Paul Vecchiali, 21 h.

DIMANCHE

Le ciel est à vous (1943-1944), de Jean Grémillon, 15 h ; Une fille pour Grégory (1980-1981), de Bill Forsyth, 17 h ; Privates on Parade (1982, v.o.), de Michael Blakemore, 19 h ; la Machine (1977), de Paul Vecchiali, 21 h.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Lunegarde (1944), de Marc Allégret, 16 h ; Monty Python, la vie de Brian (1979, v.o.s.t.f.), de Terry Jones, 19 h ; Masculins singuliers (1981), de Paul Vecchiali, Corps à cœur (1978), de Paul Vecchiali, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

MERCREDI

Si vous avez manqué le début : Paris, Mai 68 : Que s'est-il passé en mai ? (1968) de J.-P. Savignac, Grands Soirs et Petits Matins (1978) de William Klein, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Paris-Province aller-retour : Actualités Gaumont, Saint-Tropez, devoir de vacances (1952) de Paul Paviot, Dupont la Joie (1974) d'Yves Boisset, 18 h 30 ; Paris qui danse : Maguy Marin (1984) de D. Ranz, Angelita Vargas à Paris (1983) de Juliette et Joaquim Lledo, Calambre (1986) de D. Ranz, 20 h 30.

JEUDI

Si vous avez manqué le début : De Barbès à Montmartre : Bande annonce : Bob le flambeur (1956) de Jean-Pierre Melville, Touchez pas au grisbi (1954) de Jacques Becker, 14 h 30 ; Paris qui danse : Pas à pas (1982) de D. Delouche, le Stage de danse de Miguel Lopez (1983) de D. Ranz, Autour de la Sylphide (1984) de D. Delouche, le Cygne (1983) de D. Delouche, Yvette Chauvire pour l'exemple (1986) de D. Delouche, 16 h 30 ; la Troisième République : Actualités Gaumont, Faubourg Montmartre (1931) de R. Bernard, 18 h 30 ; Cinéma muet : Bâtir (1928) de Pierre Chenal, Architectures d'aujourd'hui (1929) de Pierre Chenal, Actualités Gaumont, la Glace à trois faces (1927) de Jean Epstein, 20 h 30.

VENDREDI

Si vous avez manqué le début : la Troisième République : 36, le Grand Tournant (1970) de H. de Turenne, la Vie est à nous (1936) de Jean Renoir, 14 h 30 ; Paris du coq à l'âne : la Combine de la girafe (1983) de T. Gilou, Gibier de potence (1951) de Roger Richebé, 16 h 30 ; Paris Mondial : le Pianiste Memphis Slim à Paris (1982), le Jazz à Paris (1965) de Leonard Keigel, Autour de minuit (1985-1986, v.o.) de Bertrand Tavernier, 18 h 30 ; Paris qui danse : la Voix des légumes (192) de E. Grantery, Leurs Tracs en plumes (1973) de R. Olivier, la Vie parisienne (1977) de Christian-Jaque, 20 h 30.

SAMEDI

Si vous avez manqué le début : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Paris, Mai 68 : Cinétracts (1968) d'un collectif, la Chinoise (1967) de Jean-Luc Godard, 14 h 30 ; Paris-Province aller-retour : Seule à Paris (1965) de Robert Guez, les Amants (1958) de Louis Malle, 16 h 30 ; A nous deux Paris ! (1959) de Pierre Kast, les Demoiselles de Rochefort (1967) de Jacques Demy, 18 h 30 ; Paris, Mai 68 : Cinétracts (1968) d'un collectif, Mourir à trente ans (1982) de Romain Goupil, 20 h 30.

DIMANCHE

Si vous avez manqué le début : Paris Mondial : Luis Bunuel (1964) de Robert Valey, le Charme discret de la bourgeoisie (1972) de Luis Bunuel, 14 h 30 ; Paris, Mai 68 : Mikono (1978) de J.-M. Humeau, la Dialectique peut-elle casser des briques (1973) de G. Cohen, 16 h 30 ; Paris, Mai 68 : Actualités Gaumont, 18 h 30 ; De Barbès à Montmartre : Montmartre en couleur (1946) de Jean-Claude Bernard, Sheila chante Petite fille de Français moyen (1968) de E. Matalon, l'Impossible Monsieur Pipelet (1955) d'André Hunebelle, 20 h 30.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Si vous avez manqué le début : Paris en chantant : Joséphine Baker, Zouzou (1934) de Marc Allégret, 14 h 30 ; Paris sur seine : Actualités Gaumont, Paris au fil de l'eau (1932) de J.-C Bernard, Boudu sauvé des eaux (1932) de Jean Renoir, 16 h 30 ; Anticipation : 2084 (1984) de Chris Marker, Bande annonce : Alphaville (1965) de Jean-Luc Godard, Bande annonce : l'Affaire des division Morituri (1984) de F-J Ossang, le Couple témoin (1975) de William Klein, 18 h 30 ; la Troisième République : Actualités Gaumont, Stavisky (1974) d'Alain Resnais, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAD TASTE (*) (néo-zélandais, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIRD (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BLOODSPORT (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BORIS GODOUNOV (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CAN'T BUY ME LOVE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CÉRÉMONIE D'AMOUR (**) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

CHOCOLAT (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

COLORS (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

CRITTERS 2 (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ENVOYEZ LES VIOLONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

HECTOR (Bel.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

HOMEBOY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA LECTRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MAPANTSULA (Afrique du Sud, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR. Film français d'Edouard Molinaro : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DANGER HAUTE TENSION. (*) Film américain de Paul Golding, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

ENCORE. (*) Film français de Paul Vecchiali : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'ENFANCE DE L'ART. Film français de Francis Girod : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HEROS. Film américain de William Tannen, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

OEUF. Film hollandais de Danniel Danniel, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MILAGRO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

NUIT ITALIENNE (It., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAVANNAH (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE TEMPS DU DESTIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN ÉTÉ A PARIS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.f.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

A BOUT PORTANT (**) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

AMERICAN CHICANO (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

L'AMÉRIQUE INTERDITE (**) (A., v.f.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

AMORE (It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).

LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE RODEUR (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

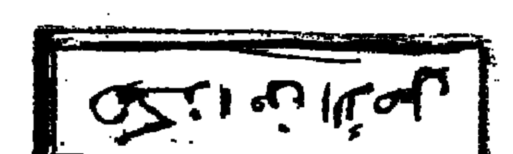
LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

WILLIE BOY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).



هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 31 août

TF 1

20.40 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Michel Leeb, Michel Berger, Dominique Lavanant, Starmania, Desireless, Début de soirée, A-Ha, Sandy, Princess Erika, Elli Medeiros, Eight Wonder, Sabrina. 22.30 Série : Texas Police. 23.20 Série : Les envahisseurs. Panique. 0.10 Journal et Bourse. 0.25 Magazine : Minuit Sport. De 1.25 à 6.25 Rediffusions. 1.25 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.50 Documentaire : Haroun Tazieff raconte sa terre. 2.45 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 3.10 Magazine : Santé à la Une. 4.40 Musique. 4.45 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

20.35 Jeux sans frontières. Emission présentée par Fabrice et Marie-Ange Nardi à Madrid. Equipes en compétition : Brides-les-Bains (France) ; Profondville (Belgique) ; Séville (Espagne) ; Acores (Portugal), Palinuro (Italie). 21.50 Il était une fois Françoise Dolto. (1re partie). Hommage à la psychanalyste récemment disparue. 22.45 Magazine : Dim, dam, dom. De Daisy de Galard. Le trésor de l'orpheline : Les collants montent l'escalier : Les concierges au tricot ; Tout sur le verbe : Faire : Jouhandeau-Elise : drôle de couple ; La journée d'une bouche ; L'enterrement de la mode. 23.30 Informations : 24 heures sur la 2. 23.50 Jazz. Cab Calloway (Festival international d'Antibes-Juan-les-Pins 1987).

FR 3

20.30 Téléfilm : Terreur mortelle. De William Wiard, avec Suzanne Pleshette, Barry Newman. 22.00 Journal et météo. ▶ 22.25 Auteurs studios : Paysage d'un cerveau. D'Emilio Pacull. Avec Patrick Bauchau, Marc Michel, Isabel Otero. 23.50 Musiques, musique. Nocturnes : Schubert. Impromptu opus 142 nº 3 pour piano, par Aldo Ciccolini.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Funny boy. ■ Film français de Christian Le Hemonet (1987). Avec Gérard Lecaillon, Valérie Mairesse, Anaïs Jeanneret. 22.25 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : La plage sanglante. □ Film américain de Jeffrey Bloom (1980). Avec David Huffman, Marianna Hill, John Saxon. 0.00 Cinéma : Monsignore. ■ Film américain de Frank Perry (1982). Avec Christopher Reeve, Geneviève Bujold, Fernando Rey. 1.55 Documentaire : Malcom Forbes, milliardaire.

LA 5

20.30 Téléfilm : L'impossible retour. De Robert Ellis Miller. 22.15 Tennis : Flushing Meadow 1988. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Tennis (suite). (Les horaires des émissions suivantes pourront subir quelques changements dus à la retransmission en direct du tennis.) 0.40 Série : Capitaine Furillo (rediff.). 1.35 Corsaires et flibustiers (rediff.). 2.00 Mathias Sandorf (rediff.). 2.45 Vive la vie ! (rediff.). 3.30 Le clan Beaulieu. 4.20 Top nuggets (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : Le miroir de la mort. De Paul Wendkos, avec Bradford Dillman, Louis Jourdan. 22.05 Série : Cagney et Lacey. 22.55 Série : Destination danger. 23.45 Six minutes d'informations. 23.55 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Sexy clip. 2.30 Feuilleton : La cloche tibétaine. 3.25 Nans le berger. 3.50 La cloche tibétaine (rediff.). 4.45 Nans le berger (rediff.). 5.10 Magazine : Matin chaud.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 29 mai 1988 au Festival de Vienne) : Sonate pour violon et piano en fa majeur, K 376, de Mozart ; Sonate pour violon seul, de Bartok ; Scherzo pour violon et piano en ut mineur (3e mouvement de la sonate FAE), de Brahms ; Fantaisie pour violon et piano en ut majeur, D 934, de Schubert, par Viktoria Mullova, violon, et Bruno Canino, piano. 22.37 Villes invisibles. Œuvres de R. Strauss, Scarlatti, Stravinski, Szymanowski.

FRANCE-CULTURE

20.00 Mémoires du siècle. Pierre Rimbert, directeur durant cinquante ans de l'Office universitaire de recherche socialiste. 21.00 Dramatique Lichtenberg, de Walter Benjamin. 22.15 Fred Deux et son double. La fuite. 22.40 Euphonia. La route de la soie. 0.05 Du jour au lendemain. Clothilde Martin et Louise Lambrichs. 0.50 Musique : Coda. Stephan Eicher.

Jeudi 1er septembre

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte Ouest. 14.30 Série : Des agents très spéciaux. 15.20 Quarté à Vincennes. 15.25 Téléfilm : Le Diamant de Salisbury. 16.45 Club Dorothée vacances. 18.05 Série : Chips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.35 Feuilleton : Le vent des moissons. De Jean Sagols. Avec Annie Girardot. ▶ 22.05 Cinéma : Salut l'artiste. Film français d'Yves Robert (1973). Avec Marcello Mastroianni, Françoise Fabian, Carla Gravina, Jean Rochefort. 23.45 Journal et Bourse. 0.00 Minuit sport. De 1.00 à 6.25 Rediffusions. 1.00 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.25 Documentaire : Haroun Tazieff raconte la terre. 2.20 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 2.45 Alain Decaux face à l'histoire. 3.45 Documentaire : Histoires naturelles. 4.40 Musique. 4.45 Documentaire : Histoires naturelles. 5.35 Les Moineau et les Pinson (rediff.). 6.00 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

13.40 Feuilleton : La vie en panne. 14.05 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.45 Feuilleton : Anno domini. (5e épisode). 16.25 Feuilleton : Les charmes de l'été. De Christine Carrel et Jean Patrick, mise en scène de Robert Mazoyer. Avec Marina Vlady. (4e épisode). 17.25 Jeu : L'arche d'or. Présenté par Georges Beller. 17.55 Série : Frank chasseur de fauves. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Feuilleton : Petit déjeuner compris. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Cinéma : Scorpio. Film américain de Michaël Winner (1972). Avec Burt Lancaster, Alain Delon, Paul Scofield. 22.25 Il était une fois Françoise Dolto. (2e partie). Hommage à la psychanalyste récemment disparue. 23.20 Informations : 24 heures sur la 2. 23.40 Jazz. Sonny Rollins (Festival international d'Antibes-Juan-les-Pins 1987).

FR 3

14.00 Magazine : 40° à l'ombre de la 3 (suite). Sommaire : Eté chic, été choc ; Look ; Top Sixties ; Mamy, Papy ; Carte postale ; De âne à zèbre ; Les livres, les films et les tubes de l'été ; La 3, ça rafraîchit la tête ; Le tombeur ; La gueule du coin ; Déclic et déclac ; Jeu de la séduction. Invités : Didier Loubiesse, Les matadors, Sabine Paturel, Paul Yves, Zoro et Zora. De 17.00 à 18.00 Amuse 3. 17.00 Série : La famille Duloch. 17.05 Série : Boumbo. 17.15 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Les entrechats. 18.00 Série : Colorado. (2). 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.02 Jeux : La classe. 20.30 Téléfilm : Jeux de glaces. De Dick Lowry. Avec Bette Davis. Miss Marple rencontre chez Carrie (Bette Davis) un étrange « assortiment » de parents. Le somptueux domaine a été, en effet, partiellement aménagé en centre de réhabilitation pour délinquants. Les incidents commencent. 22.00 Journal et Météo. 22.20 Documentaire : Chroniques de France. L'archipel Aquitaine, de Jean-Claude Bringuier (rediff.). 3. Les Gascons. Sur le ton semi-littéraire d'un récit de voyage — ou lettres à un ami — Jean raconte « l'intérieur des terres », les villages d'ostréiculteurs, la forêt landaise... Grand moment d'émotion avec Marie-Claude Garcia, restauratrice. La cuisine est un voyage dans l'inconscient. 23.45 Musiques, musique. Nocturnes : Schumann. Papillons opus nº 2 pour piano, par Catherine Collard.

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Spartacus. ■■ Film américain de Stanley Kubrick (1960). Avec Kirk Douglas, Laurence Olivier, Tony Curtis. 16.40 Série : Bergerac. Série anglaise de Martyn Friend, avec John Nettles, Cécile Paoli. 17.40 Cadou cadin. Bravestarr ; Foofur. En clair jusqu'à 20.30. 18.30 Dessins animés : Ça Cartoon. Présenté par Philippe Dana. 18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50. Présenté par Philippe Gildas. 20.30 Cinéma : Guerre et amour. ■ Film américain de Woody Allen (1975). Avec Woody Allen, Diane Keaton, Henri Czarniak. 21.50 Flash d'informations. 21.55 Cinéma : Mon bel amour, ma déchirure. ■ Film français de José Pinheiro (1987). Avec Stéphane Ferrara, Catherine Wilkening, Véra Gregh. 23.40 Cinéma : Sirocco. □ Film italien de Aldo Lado (1987). Avec Fiona Gélin, Enzo Decaro, Yves Collignon. 1.05 Cinéma : La minute de vérité. ■■ Film français de Jean Delannoy (1952). Avec Michèle Morgan, Jean Gabin, Daniel Gélin.

LA 5

13.35 Série : Amicalement vôtre. 14.40 Série : Bonanza. 15.50 Série : Capitaine Furillo. 16.55 Dessin animé : Sandy jonquille. 17.20 Dessin animé : Les Schtroumpfs (rediff.). 17.45 Dessin animé : Le monde enchanté de Lalabel. 18.05 Série : Automan. 18.55 Journal images. 19.02 Série : L'homme qui valait trois milliards. 19.58 Journal. 20.30 Cinéma : De la part des copains. □ Film franco-italien de Terence Young (1950). Avec Charles Bronson, James Mason, Liv Ullmann, Jean Topart. 22.25 Tennis. Flushing Meadow 1988. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Tennis (suite). (Les horaires des émissions suivantes pourront subir quelques changements dus à la retransmission en direct du tennis.) 0.55 Série : Capitaine Furillo (rediff.). 1.50 Anne, jour après jour (rediff). 2.15 Mathias Sandorf (rediff.). 3.00 Vive la vie ! (rediff.). 3.40 Le clan Beaulieu. 4.30 Top Nuggets (rediff.).

M 6

13.30 Série : Poigne de fer et séduction. 13.55 Feuilleton : Nans le berger (rediff.). 14.20 Feuilleton : La cloche tibétaine (rediff.). 15.15 Magazine : Faites-moi 6. Avec les rubriques La roue de la musique et Première écoute. 16.15 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.00 Journal et Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : Les têtes brûlées. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. Les enchères. 20.30 Cinéma : On m'appelle Malabar. □ Film italien de Michele Lupo (1981). Avec Bud Spencer, Amidou, Joe Bugner. 22.05 Série : Cagney et Lacey. 22.55 Série : Destination danger. 23.45 Six minutes d'informations. 23.55 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes (rediff.). 2.30 Feuilleton : La cloche tibétaine. 3.25 Feuilleton : Nans le berger. 3.50 Feuilleton : La cloche tibétaine (rediff.). 4.45 Nans le berger (rediff.). 5.10 Magazine : Matin chaud.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium de Paris) : Hymne au saint sacrement, de Messiaen ; Concerto pour piano et orchestre nº 21 en ut majeur, K 467, de Mozart ; Jyomon, de Yoshida ; Symphonie nº 6 en fa majeur, op. 68, Pastorale, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Nagoya, dir. Jun-Ichi Hirokami, sol. Reiko Nakaoki, piano. 22.37 Le voyage en Italie. D'après Bêtes, de Federico Tozzi. Œuvres de Prioli, Vivaldi, Haendel, d'India, Scelsi. 0.00 Un violon dans la nuit : Zino Francescatti. Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, op. 35, de Tchaïkovski, Sonate pour violon et piano nº 9 en la majeur, op. 47, de Beethoven ; Poème pour violon et orchestre, op. 25, de Chausson.

FRANCE-CULTURE

20.00 Mémoires du siècle. Francis Bott, peintre surréaliste allemand. 21.00 Dramatique : Autoportrait dans une oreille, de Jean Demelier. 22.18 Fred Deux et son double. L'ennemi. 22.40 Euphonia. La route de la soie. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda. Stephan Eicher.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4821

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									
IV			■						
V		■				■			■
VI	■							■	
VII		■					■		
VIII				■					
IX					■				
X					■				
XI								■	

HORIZONTALEMENT

I. Irlandaise, est toujours sautée d'une façon très cavalière. — II. Accessoire très utile pour les plongeurs. — III. Avant les premières. — IV. Mieux que rien. Entre le silicium et l'étain. — V. Bon, c'est un article de Paris. Abréviation. — VI. La première formation du fruit. — VII. Filet sur un chapiteau. Evoque de très belles affaires. — VIII. Traverse le bassin de Münster. Comme l'air de celui qui cherche sa voie. — IX. Une observation. Il faut monter pour l'atteindre. — X. Vieilles vaches. Pas qu'un peu. — XI. A l'avant des bâtiments.

VERTICALEMENT

1. Avec lui, le pentamètre peut devenir un alexandrin. Petite quand il n'y a que le dessous. — 2. Sur la Garonne. N'est pas belle quand elle est violente. — 3. Un mot repoussant. Fusée pour le lancement d'un missile. — 4. Un poison pour les rats. Indice de sensibilité. — 5. Est très utile dans le vestibule. — 6. Civil quand on fait une déclaration. N'est pas à sa place dans une collection de papillons. — 7. Hydrocarbure. Peuvent être considérés comme suffisants quand ils sont grands. — 8. Un impératif qui vaut mieux que deux futurs. Quand il est perlé, il n'y a pas de son. — 9. Langue. Où il y a du vide.

Solution du problème nº 4820

Horizontalement

I. Marmaille. — II. Etourneau. — III. Noces. Gît. — IV. Un. Lune. — V. Iéna. Amer. — VI. Si. — VII. Iseut. Ere. — VIII. Ecolière. — IX. Râlera. As. — X. Remeuble. — XI. Dé. As. Net.

Verticalement

1. Menuisier. — 2. Atone. Scare. — 3. Roc. Eole. — 4. Muera. Uléma. — 5. Ars. Tires. — 6. In. Las. Eau. — 7. Légumier. B.N. — 8. Laine. Réale. — 9. Euterpe. Set.

GUY BROUTY.

EN BREF

● Deuxième grand prix de vitesse en planeur à Luchon. — La Fédération française de vol à voile (FFVV) se désolait de ne pouvoir faire goûter aux spectateurs les compétitions internationales qui se déroulent sur des parcours de 200 à 500 kilomètres. En 1986, elle avait donc créé à Luchon une épreuve de vitesse plus spectaculaire pour faire admirer au commun des piétons les performances de ces oiseaux de vingt-cinq mètres d'envergure. La FFVV récidive, cette année, en organisant, le vendredi 2, le samedi 3 et le dimanche 4 septembre, une course de vitesse sur un circuit de dix kilomètres au-dessus de Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne). Les compétiteurs seront opposés deux par deux et devront utiliser les courants ascendants de Superbagnères, de Montauban et de Luchon. Installés sur les routes de crêtes, les spectateurs ne manqueront pas une miette des évolutions des seize concurrents engagés.

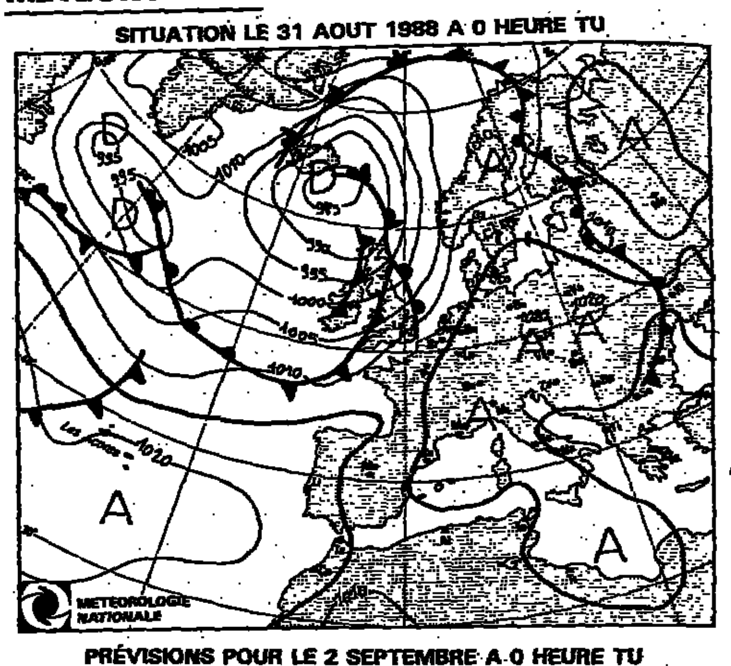
★ FFVV, 29, rue de Sèvres, 75006 Paris — Tél. : 45-44-04-78.

● CONCOURS : fondation Nature et Patrimoine. — La fondation Nature et Patrimoine, parrainée par Ford-France, organise pour la cinquième fois un concours national pour récompenser des bénévoles qui se sont dévoués à la cause de la nature et à la défense du patrimoine. Quelque 600 000 F seront distribués aux lauréats qui auront concouru dans les catégories suivantes : urbanisme, zones rurales, patrimoine culturel, patrimoine architectural, économies d'énergie, action des jeunes et industrie. Le lauréat du grand prix (30 000 F) participe ensuite à une confrontation internationale.

★ Renseignements et inscriptions (jusqu'au 30 septembre 1988) : Pierre Hervo, fondation Nature et Patrimoine, 7, rue E.-Cossonneau, 93360 Neuilly-Plaisance. Tél. : (1) 43-00-12-88.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 31 AOUT 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 2 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 31 août à 0 heure et le jeudi 1er septembre 24 heures UTC.

Le creusement d'une profonde dépression sur les Iles Britanniques engendrera la formation d'une forte perturbation pluvio-orageuse sur la France. Pluies et vent fort toucheront plus particulièrement le nord-ouest du pays.

Jeudi : pluies, orages et vent fort se partageront le pays.

Sur la Bretagne, la Normandie et les Pays de Loire, la matinée sera ventée et fortement pluvieuse. Il faudra attendre la fin d'après-midi pour que survienne une relative accalmie : les pluies deviendront intermittentes et seront entrecoupées de quelques éclaircies.

Du Poitou-Charentes au Centre, au Nord et à la Lorraine, les éclaircies matinales ne dureront pas : un temps gris et pluvieux s'étendra peu à peu à l'ensemble des régions.

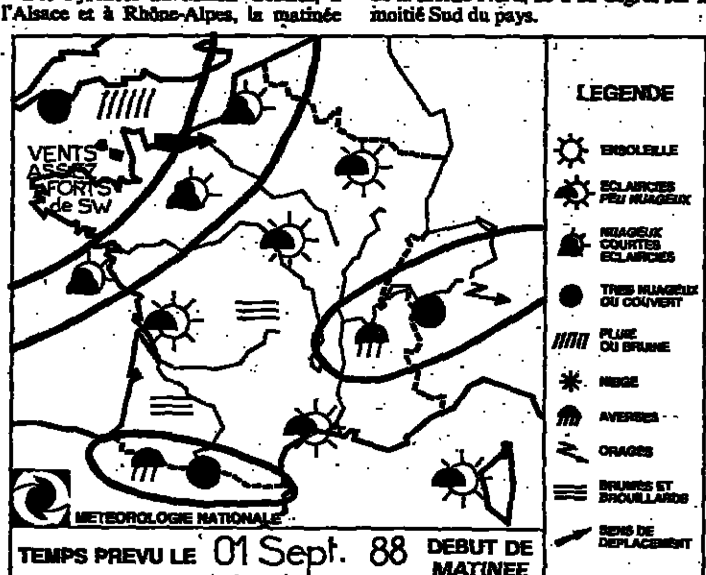
Des Pyrénées au Massif Central, à l'Alsace et à Rhône-Alpes, la matinée s'annonce brumeuse mais généralement ensoleillée, excepté sur le nord des Alpes et les Pyrénées où les nuages pourront encore occasionner quelques ondées. En cours d'après-midi, le temps deviendra lourd et nuageux, et des foyers orageux se développeront.

La Provence-Côte d'Azur, la Corse et le sud des Alpes bénéficieront d'un temps bien ensoleillé.

Le vent sera généralement modéré de secteur Sud. Toutefois, un vent assez fort à fort soufflera de la Bretagne au Nord de secteur Sud le matin, Ouest l'après-midi.

Les températures minimales avoisineront 7 à 10 degrés dans le Nord-Est, 13 à 16 degrés dans le Nord-Ouest, 16 à 20 degrés dans le Sud-Est, 10 à 13 degrés partout ailleurs.

Les températures maximales avoisineront 16 à 18 degrés sur la Bretagne et le Cotentin, 22 à 26 degrés sur le reste de la moitié Nord, 25 à 28 degrés sur la moitié Sud du pays.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 30-08-1988 à 6 heures TU et le 31-08-1988 à 6 heures TU — le 31-08-1988

FRANCE			
AJACCIO	28	12	N
BIARRITZ	24	16	C
BORDEAUX	25	12	N
BOURGES	22	8	C
BREST	17	14	A
CAEN	19	12	P
CHERBOURG	17	14	P
CLERMONT-FERR.	22	11	N
DIJON	22	8	D
GRENOBLE St-M-H	24	12	N
LILLE	20	11	C
LIMOGES	20	11	C
LYON	22	10	D
MARSEILLE-MAR.	26	14	D
NANCY	21	7	N
NANTES	22	11	D
NICE	26	20	D
PARIS-MONTS.	22	12	N
PAU	24	13	N
PERPIGNAN	27	16	C
RENNES	20	13	D
ST-ETIENNE	22	9	D
STRASBOURG	22	8	C
TOURS	21	9	N
TOULOUSE	25	14	C
POINTE-A-PITRE	32	24	A

ÉTRANGER			
ALGER	31	23	N
AMSTERDAM	19	13	P
ATHÈNES	30	21	D
BANGKOK	29	23	C
BARCELONE	26	18	D
BELGRADE	26	18	C
BERLIN	18	9	N
BRUXELLES	20	11	C
LE CAIRE	32	21	C
COPENHAGUE	20	11	C
DAKAR	30	22	P
DELHI	35	26	D
DJERBA	33	23	D
GENÈVE	21	9	C
HONGKONG	28	24	O
ISTANBUL	28	18	D
JÉRUSALEM	28	17	D
LISBONNE	23	15	N
LONDRES	21	14	P
LOS ANGELES	23	17	B
LUXEMBOURG	19	10	N
MADRID	31	12	D
MARRAKECH	35	17	D
MEXICO	23	13	B
MILAN	27	19	A
MONTRÉAL	21	12	D
MOSCOU	14	12	A
NAIROBI	26	8	D
NEW-YORK	29	18	C
OSLO	19	9	N
PALMA-DE-MAL.	32	18	D
PÉKIN	31	22	D
RIO-DE-JANEIRO	33	21	D
ROME	29	17	D
SINGAPOUR	30	23	C
STOCKHOLM	20	9	D
SYDNEY	19	9	D
TOKYO	29	25	N
TUNIS	33	23	D
VARSOVIE	16	5	B
VENISE	28	17	N
VIENNE	24	13	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

2e arrdt

Mo ÉTIENNE-MARCEL. Imm. 18e, studio de caractère, poutres tt cft, expo sud-est, 470.000 F. La Pache, 43-72-12-87.

4e arrdt

GROUPE JPM

ORIGINAL
HOTEL DE VILLE
50 m², 700 000 F.
45-24-25-25.

5e arrdt

CENSIER. Stand. s/jard., liv. 4 chbres + bureau, 135 m², 2 balc., séparation possib., soleil, parking double: 3 800 000 F. 43-35-18-36.

ANC. DE CARACTÈRE 4 p., cft, soleil, 1 950 000 F, visite dimanche 4, de 10 h à 17 h, 37 ter, bd St-Marcel ou Tél. 45-42-89-97.

6e arrdt

RASPAIL BEAU 120 m², 2 récept., 2 chbres, clair et calme, bel imm. 1900, service, parkg, prix très auge, 47-05-61-91.

7e arrdt

VARENNES
dans bel hôtel XIXe gd 3 p., 4 m sous plafond, service, parking, 47-05-61-91.

SUR CHAMP-DE-MARS
Superbe appt réceptions, 5 chbres, 5 bains, gd luxe, beau jardin arboré, parkings. 47-05-61-91.

8e arrdt

RUE DE MADRID
5 p., 120 m², 4e ascenseur, très bon état, pierre de taille, standing. 3 200 000 F. France Conseil 48-28-00-75.

CHAMPS-ÉLYSÉES au 1er étage dans imm. récent 3 p., 70 m², gd stdg, parkg, réf. 193. A. Korchia SA 43-70-69-69.

MONCEAU. RARE. DUPLEX Dernier étage, 2 pièces + terras. 10 m², calme, park. 1 900 000 F. Tél. : 9-14 h, ap. 20 h. au 45-25-62-00.

HOCHE-COURCELLES 3 pièces, 90 m², étage élevé, immeuble gd stdg. Prix : 3 200.000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

RUE DE ROME
Immeuble pierre de taille, 4 p., 80 m², 1 680 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

9e arrdt

CONDORCET
voie privée, studio 26 m², refait neuf, cuis., bar, étage élevé, 380 000 F, réf. 125. A. Korchia SA 43-70-69-69.

CITÉ CONDORCET. Imm. bourgeois, 6e ét., studio de charme, tt cft, très calme. 390.000 F. Cave. La Pache, 43-72-12-87.

RUE FONTAINE
2/3 pièces, 55 m², tt cft, 2e ét. Prix : 890 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

TRUDAINE
4/5 pièces, 110 m², tt cft, park. poss. 2 520 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

10e arrdt

LOUIS-BLANC, 4 p., 100 m² + balc., park., imm. récent, stand. 1.785.000 F. Trans Opéra, 43-45-23-15.

11e arrdt

LEDRU-ROLLIN petit studio ss les toits 3e ét., charme env. 16 m², tt cft, ref. nf, kitchen., s. d'eau avec w.-c., Disponib. immméd. A SAISIR 215 000 F. 40-26-42-47.

LÉON-FROT direct. pptaire, 2 p. env., 33 m², cuis., s. de bns avec w.-c., 1er ét. s/gde cour claire, calme, rénové. 395 000 F, 40-26-42-74.

PARMENTIER, imm pierre de t., stand., 6e ét., asc., 3 p., de caractère, petit balc., vue sur les toits de Paris. 1.350.000 F. La Pache, 43-72-12-87.

NATION, loft aménagé, dble expo, clair et calme. 1.300.000 F à débattre. La Pache, 43-72-12-87.

Mo NATION, 2 p., 3e ét., refait nf, cuis. ouverte séj., chbre, s. de bains, très clair et calme. 570.000 F. La Pache, 43-72-12-87.

RÉPUBLIQUE/OBERKAMPF 75 m², très beau double living + 2 ch., cuisine enc. équipée, bns, refait, luxe. 1 420 000 F. 45-67-66-16.

12e arrdt

ALIGRE beau 2 pièces, verdure, calme, entrée, cuisine, séjour, chambre, s. de bains, refait neuf, 680 000 F. LA PACHE 43-72-12-87.

LEDRU-ROLLIN
3 p. dans construction réc. avec box. 1 300 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

BASTILLE. Dans imm. pier. de taille, rénov. de prest. 2 pièces : 998 000 F. 3 pièces : 1 785 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

RUE DE REUILLY 2/3 pièces, 57 m², 4e ét., imm. de stdg, parfait état. Prix : 840 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

ARNOLD-NETTER. Récent 3 p., entr., cuis., bains, w.-c. séparés, luxueux, balc., soleil, box. 1 200 000 F. Tél. : 43-35-18-36.

13e arrdt

PATAY
beau 3 pièces tout rénové, 845 000 F, à débattre. 40-26-42-74.

GOBELINS. Rénov. de qual. 2 p., tt cft, 730 000 F. 2/3 p., tt cft, 990 000 F. JEANNE D'ARC. 4 pièces, 100 m², balc., 1 570 000 F. GLACIÈRE. 2 pièces, 52 m², balcon, soleil, 890 000 F. 2 pièces, 43 m², ascens., sur jardin, 580 000 F. Tél. : 43-35-18-36.

PRÈS ARAGO. Bel imm. récent, à saisir, 3 p., tt cft, 76 m², balcon, parfait état, soleil. Prix : 1 480 000 F. URGENT. 43-35-18-36.

14e arrdt

AV. GAL-LECLERC gd 4 p. 80 m² + balcon, séj. dble 2 chbres, cuis. équipée, s. de bains, dressing. Immu 1900. 1 732 000 F TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

MONTSOURIS
4 p., 103 m² + balcon récent. stand., cuis. équipée, park. VUE DÉGAGÉE. 2.350.000 F. France Conseil, 48-28-00-75.

PLAISANCE STANDING. Idéal investisseur, superbe studio, tt cft, cuisine séparée avec fenêtre, 29 m². 495 000 F. 43-35-18-36.

PRÈS AV. RENÉ-COTY. Imm. 1958 à saisir, 3/4 p., 65 m², 2e ét., vue dégagée, excellent état. 1 000 000 F. Tél. : 43-35-18-36.

15e arrdt

PASTEUR appt en duplex, 4 pièces, 95 m² + terrasse 27 m², étage élevé, standing, 2 835 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

APPT 15e : CROIX-NIVERT 2 p., 45 m², imm. 1930, 2e ét., ch., sal., cuis., s. de bns, w.-c., 735 000 F, réf. 075. A. Korchia SA 43-70-69-69.

CONVENTION, 2 p., 35 m², imm. p. de t. et briques, vue s/Paris. 578.000 F. Trans Opéra, 43-45-23-15.

Mo CONVENTION
80 m², 4 p. + bureau, pierre de t., 2 caves, park. 1.620.000 F. France Conseil, 48-28-00-75.

16e arrdt

GROUPE JPM

idéal pied-à-terre
FOCH STUDIO
haut standing, 630 000 F.

LA POMPE, 2 PIÈCES réc. 60 m² + balc. 4e asc.

Très bel ancien
FLANDRIN 4 PIÈCES
90 m², 4e asc., 2 400 000 F.

RAYNOUARD 5 PIÈCES
115 m², log., 2 900 000 F.

EXCEPTIONNEL
FAISANDERIE 5 PIÈCES
180 m² + jdin paysagé.

NOUS CONSULTER.
Compétence et Dynamisme
45-24-25-25.

AUTEUIL, et JARDINS au sud, vaste séj., 2 chbres + 2 petites pièces, bain, cuis. équipée, état neuf, service, 47-05-61-91.

MICHEL-ANGE AUTEUIL 4 p., 85 m² + balc., imm. de stand., déco. raffinée. 2.940.000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

REMUSAT, 5 p., 150 m², imm. p. de t., élevé, stand. Trans Opéra, 43-45-23-15.

17e arrdt

ÉTOILE
4 p., 3e ét., asc. p. de t., standing, 3 050 000 F. France Conseil 48-28-00-75.

PTE CHAMPERRET appt 4 p. 80 m² 3e ss asc., dble living, 2 chbres, s. de bains, w.-c., cave, à rénover. 1 575 000 F, réf. 035. A. Korchia SA 43-70-69-69.

VILLIERS, 2 p., 47 m², séj., chbre, cuis. équipée, dressing, cave, 2e étage. 1.050.000 F. Trans Opéra, 43-45-23-15.

BD PEREIRE. 3 pièces, 61 m², r. de ch., imm. stdg, b. prest., haut. ss plafd, 3,30 m. Prix : 998 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

PPTAIRE VEND
GRAND CALME. 7 p. refait neuf, 3 300 000 F, heures burx. 45-01-94-05.

18e arrdt

LAMARCK-CAULAINCOURT
2 p., part. état, bel imm. pierres de t. 595 000 F.
M.G.N. 43-87-71-55
36, bd Batignolles, Paris-17e.

92 Hauts-de-Seine

SCEAUX PRÈS LAKANAL récent liv., 3 chbres, gde cuis., bns, w.-c., balcons rue et jdin, parkg. 1 050 000 F. 43-35-18-36.

A VENDRE. CHATILLON (4 km sud de Paris) Appt 4 pces 70 m² au 2e et dern. ét. Entr., nombr. plac., cuis. entièr. équip., salon, séj. av. balc. plein sud, 2 chbres, s.-de-b. av. fenêtre, w.-c., chauff. centr. collec., persiennes métalliques, blindage/alarme, cave. Expo 3 côtés, rue et jardin. Prox. Mo (terminus ligne 13) et bus 194, 195. Proche toutes commodités. Prix : 895 000 F (Agence s'abstenir) Tél. de 9 h à 11 h et de 21 h à 23 h, au (1) 46-82-47-58

PUTEAUX-LE-FRANCE
living + 2 ch., 125 m² cft, except., vue panoramique, 2 520 000 F, 45-53-57-89.

BOULOGNE. 3 pièces, 70 m² en très bon état. Immeuble de pierre. Prix : 1 260 000 F. Trans Opéra 43-45-23-15.

BOULOGNE. RARE.
130 m² + terrasse 108 m² + balc. 24 m² duplex 5e et 6e ét., asc., park. Vue dégagée. 3 200 000 F. FRANCE CONSEIL 48-28-00-75.

NEUILLY 3/4 P. 81 m² + balc. 4e ét., cft. 2.250.000 F. Trans Opéra, 43-45-23-15.

BOULOGNE 2 P. 47 m², séj., chbre, 3e ét. 856.000 F. Trans Opéra, 43-45-23-15.

NEUILLY EXCEPTIONNEL 5/6 P., 145 m² + terrasse 58 m², au 1er ét., imm. stand., 2 park., 2 caves. Prix 4.600.000 F. Trans Opéra, 43-45-23-15.

94 Val-de-Marne

Mo BÉRAULT beau 3 p., 2e ét., imm. stdg, pierre et briques, entrée, double séjour, chambre, w.-c., salle de bns, appt de caractère, parking et cheminée, 820 000 F. LA PACHE 43-72-12-87.

SAINT-MANDÉ CHAUSSÉE DE L'ÉTANG 5 p., 121 m², ét. élevé, gd stand., état impecc., park. et chbre service possible. Trans Opéra, 43-45-23-15.

VINCENNES, imm. pierre et briques, stand., 2e ét., 2 p., à rénover, clair et calme. 340.000 F. La Pache, 43-72-12-87.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN
(400 m), vue sup., 10e/dern. ét. 4 p. 85 m² + balc. Box. 850 000 F. Pptaire : 42-60-29-61.

LOCATIONS : LA SÉLECTION DES INSTITUTIONNELS
APPARTEMENTS ET MAISONS A LOUER

SGI/CNP, quai de la Loire, PARIS.

Ici, chaque mercredi, *le Monde* publie une sélection d'appartements ou de maisons individuelles, appartenant à des propriétaires institutionnels (compagnies d'assurances, sociétés immobilières d'investissement, caisses de retraites, etc.).
Ces annonces contiennent des informations précises dans une présentation uniforme destinée à faciliter la recherche des candidats locataires. Elles comportent chaque fois l'indication du commercialisateur, le tableau ci-après donnant son adresse et numéro de son téléphone.

1er SEPTEMBRE 1988 DÉPARTEMENT	COMMUNE	ARRONDISSEMENT	ADRESSE DE L'IMMEUBLE * IMMEUBLE NEUF	TYPE	ÉTAGE	SURFACE (en m²)	LOYER MENSUEL	CHARGES (prov. pour)	CHAUFFAGE INDIVIDUEL Electr. : E. Gaz : G	PARKING	COMMERCIALISATEUR	OBSERVATIONS
75	Paris	8e	26, avenue Montaigne	2 p.	1er	57	7 500	1 448			SV/M	Except., face Plaza Athénée
75	Paris	10e	68, quai de Jemmapes	3 p.	1er	66	5 000	553	E	OUI	SV/F	Immeuble, grand standing
75	Paris	12e	8/10, rue Jules-César	4 p.	5e	117	9 160	1 330		OUI	AGF	Vis./r.-v.
75	Paris	14e	12, avenue du Maine	3 p.	1er	71	5 822	860	E-G	OUI	SGI	
75	Paris	15e	39/41, rue Olivier-de-Serres	4 p.	1er	99	6 900	1 320		OUI	AGF	Cave, immeuble récent
75	Paris	16e	60/62, avenue Henri-Martin	Chamb.	1er	19	2 470	411	G		GCI	Espaces verts
75	Paris	16e	60/62, avenue Henri-Martin	Studio	1er	28	3 920	793	G	OUI	GCI	Balcon, esp. verts
75	Paris	16e	48, rue Raffet	3/4 p.	1er	92	6 600	1 639			SV/M	Imm. p.d.t., pche bd Montmorency. Mo Jasmin
75	Paris	17e	126, rue de Tocqueville	2 p.	4e	43	4 500	462	E	OUI	GCI	1re locat. après rénov.
75	Paris	20e	74/88, rue de Buzenval	2 p.	7e	80	5 350	930	E	OUI	AGF	Dble séj., deux ch., cave, imm. réc.
78	St-Germain-en-L.		42, rue des Ursuline*	3 p.	1er	74	5 150	740	E	OUI	AGF	Cave
92	Boulogne		33/35, rue Anna-Jacquin	Studio	1er	56	4 400	1 110		OUI	AGF	Cave, imm. récent
92	Boulogne		3, avenue J.-B-Clément	2/3 p.	R.-C.	62	3 500	987			SV/M	Proche Bois, bel imm.
92	Boulogne		14, rue Gambetta	2/3 p.	4e	64	3 800	1 181			SV/M	Pche Bois, imm. brique et p.
92	Boulogne		24, rue de Silly	Studio	6e	31	2 200	543		OUI	SGI	
92	Boulogne		22, rue de Silly	2 p.	1er	63	3 590	1 074		OUI	SGI	
92	Courbevoie		2, avenue du Parc	2 p.	11e	40	3 200	210	E	OUI	AGF	Cave, imm. récent, vis./r.v.
92	Neuilly		1 bis, rue du Général-Delanne	3 p.	3e	90	7 450	550	G		SV/M	Côté Bois, pche Seine, comm. et transports. Immeuble cossu
92	Puteaux		16, square Léon-Blum	3 p.	6e	78	4 650	1 050		OUI	AGF	Immeuble récent
92	Vanves		4, rue Rabelais	3 p.	12e	69	4 300	966	E	OUI	SV/M	Mo à 200 mètres
94	Ivry		179/181, bd de Stalingrad	3 p.	2e	57	2 550	776			COGIFI	Vis./r.v.
94	St-Maur-des-F.		196, boulevard de Créteil	4 p.	3e	87	4 350	1 218		OUI	GCI	

COMMERCIALISATEURS

SIGLES UTILISÉS	NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
AGF	AGF Location	27, rue Laffitte, 75009 Paris	42-44-00-44
COGIFI	Compagnie d'Investissements Français Immobilier	37, boulevard des Capucines, 75002 Paris	42-60-35-55
GCI	Generali Concorde Immobilier	24, rue de Mogador, 75009 Paris	42-80-62-93
	Prébail Agence centrale	13, avenue de l'Opéra, 75001 Paris	42-60-32-68
SGI	SGI/CNP	34, rue Godot-de-Mauroy, 75009 Paris	47-42-17-61
SV/M	Saggel Vendôme (agence centrale)	39, boulevard Malesherbes, 75008 Paris	47-42-44-44
SV/C	Saggel Vendôme Courbevoie	square Vivaldi, 92400 Courbevoie	47-78-15-85
SV/F	Saggel Vendôme Flandre	90, rue de Flandre, 75019 Paris	40-34-38-50
SV/B	Saggel Vendôme Boulogne	204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 Boulogne	46-08-80-36

Légende des abréviations :
S/P : Sur place - Vis./r.v. : Visite sur rendez-vous - Résid. Sces : Résidences services - Prox. : Proximité - Mo : Métro - Terr. : Terrasse - Gard. : Gardien - Lux. : Luxueusement.

Pour paraître dans cette rubrique, renseignements : 45-55-91-82, poste 4324-4138

locations non meublées demandes

Paris

RESIDENCE CITY
rech. pour multinationales APPTS HAUT DE GAMME Paris résidentiel, av. min 2 ch. et VILLAS Paris O.-E.
Tél. : (1) 45-27-12-19.

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 Paris, recherche APPTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptions avec minimum 3 chambres.
Tél. (1) 45-62-78-99.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTIN. et DIPLOMATES, GDS APPTS de stdg. 5, 6, 7 p. Tél. : 42-80-20-42.

pavillons

PARTICULIER. Vend maison. 6 p., 4 chbres, 2 s. de bns, cuis. équip., chemin., gar. Prox. commerces et écoles. 44-VERTOU. 40-34-45-00.

CLAYES-SOUILLY, pavillon récent, 210 m², habit., 5 chbres, 3 s.d.b., jard. d'agrément. 1.250.000. Réf. 172. André Korchia SA, 43-70-69-69.

ORPI
CHATENAY-MALABRY. limite SCEAUX. Proche RER, pavill. 110 m² habitables, s/2 niveaux, garage, terr. 520 m². 2.000.000 F. CAB. RAIMON, 45-88-77-85.

CHAMPIGNY-CŒUILLY Val-de-Marne (94500). A vendre pavillon 1980. Sur sous-sol, 4 chambres, 2 s. de bs, cuis. équip., salle de séjour, 2 w.-c. 2 garages, terrasse. Terrain 720 m². Prix : 1.000.000 F. Téléphone : 48-80-25-02. Après 19 heures.

locations non meublées offres

Paris

GROUPE JPM

16e RANELAGH
RARE HOTEL PART.
8 p., 300 m² + jardin, possib. prof. libérales.

16e RAYNOUARD 4 p. 120 m², 12 000 F C.C.

16e 2 P., 50 m² 4 900 F C.C., bon état.

16e KLÉBERT, 2 P. 40 m², 4 250 F C.C.

16e STUDIO 35 m² + balc. stdg, 7e asc., 3 900 F C.C.

15e FÉLIX-FAURE studio tt cft 3 000 F + ch., ét. élevé, asc. A SAISIR.

NOUS CONSULTER
Compétence et Dynamisme.
45-24-25-25.

INVALIDES, 26, RUE SABER gd 3 p., 90 m², 6e asc., s/cour, bon stdg. 9 000 F + ch., jeudi 1er septembre, de 11 h 30 à 14 h.

GAMBETTA immeuble pierre standing, ascenseur, 2 p., 7e étage, tt cft, petit balcon, 3 500 F, ch. comp., LA PACHE 43-72-12-87.

8, RUE GUYNEMER face jardins du Luxembourg, séj., chbre, luxueux, balcon, 7 500 F + ch., jeudi 1er septembre de 15 h à 18 H.

NATION grand standing, terrasse, 3/4 p., 5e ét., asc., dble séj., 2 chbres, s. de bns + salle d'eau, 85 m² env., verd., 10 000 F/mois C.C. LA PACHE 43-72-12-87.

VILLIERS
stud. charmé, calme, 4e ét., env. 35 m² tt cft, 3 500/m. LA PACHE 43-72-12-87.

BUTTES-CHAUMONT
2 p. refait nf, séj., chbre, s. de bns, w.-c., 3 400 F/m. LA PACHE 43-72-12-87.

ST-MANDÉ, 4 p., face bois, état et situation exceptionnels, reprise justifiée. Loyer 10.000 F. Trans Opéra, 43-45-23-15.

Région parisienne

VINCENNES près bois, dans imm. p. de t. et briques, 2e ét., 3 p., 85 m², refait à neuf. 5.700 + 300 ch. Trans Opéra, 43-45-23-15.

COURBEVOIE, 5 mn métro Pt-de-LEVALLOIS et gare. De immeuble réc., gd studio, tt cft, 30 m², 2e ét. asc., entrée, kitch. équ., s. de bains, w.-c. sép., rangements, cave, park., balc., interph., chauff. coll. 2 000 F + 500 F.C. Réf. demandées. Libre 1-09. 47-89-94-14 av. 18 h. ou laisser coord. au 42-63-93-77.

appartements achats

Rech. 1 à 3 p. Paris, préfér. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e avec ou sans travaux. Paie cpt chez notaire. 48-73-48-07 même soir.

IMMO MARCADET
rech. urgent ttes surfaces même à rénover. Paris ou portes. Tél. : 42-52-01-82.

maisons de campagne

COTE NORMANDE près Deauville, particulier vend petite maison individuelle meublée, tout confort, très ensoleillé. 250 000 F. Tél. bureau 45-56-12-66 ; soir 48-59-55-93.

domaines

A vdre pl. nat., env. 20 km à l'est de Götaborg (Suède), île paradis., 10 000 m², av. 3 villas, sauna, 2 hang. à bateaux av. ét. sup. habit., p. à barbecue couv./chauf. av. ttes les instal. de cuis., mais. suppl. util. pr congrès, pl. de tennis et basket, ant. à parabole pr récept. progr. de TV, pont rel. île à la terre ferme, gar., 3,5 MF. Intér. s'adr. s/chiffre 03-L-90160 à Publicitas, case post. 10, CH 4010 BALE — SUISSE.

villégiature

SAINT-MANDÉ
PORTE PARIS MÉTRO
Séjours longs, pers. valides uniqu., amb. familiale, nombre de places limité., jardin « Les Marronniers ». 43-28-18-60.

LOCATIONS DE CHAMBRES D'ÉTUDIANTS

Le Monde
« SPÉCIAL PARTICULIER »
FORFAIT 5 LIGNES
329 F TTC

Vous désirez louer une chambre pour la prochaine rentrée scolaire, *le Monde* vous propose d'insérer votre annonce dans le journal du mercredi **daté jeudi**.

Remplissez cette grille et renvoyez-la, accompagnée de votre règlement : chèque bancaire ou CCP libellé à l'ordre du *Monde* Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS, avant le lundi 16 heures.

La ligne se compose de 25 lettres minuscules, signes de ponctuation ou espaces.

POUR TOUTE INFORMATION :
05-03-01-00 téléphone vert, appel gratuit depuis la province ou 45-55-91-82, poste 4141.

propriétés

GIRONDE prox. Bordeaux, mais. bourg., très bon état, 9 p., chff. cent., cft, calme, jardin clos 2 000 m², gar., 800 000. Ppt. 47-05-27-23.

IMMOBILIER DE PRESTIGE
MALLORQUE (BALÉARES), TENERIFFE (CANARIES)

Dans village andalou sur la mer, verdoyant et résidentiel avec piscines privées.
VASTES APPTS 2 à 5 p.

PRESTAT. DE GD LUXE
• Sols et s. de bns en marb.
• Cuisine aménagée
• Vastes terrasses
• Solarium privé, etc.

Service à disposition.
Sports à proximité.

ANDRÉ KORCHIA SA
43-70-69-69.

PROCHE CHATEAU ANET superbe maison 475 m² + 2,8 ha de terrain, tennis, luxueux, possib. promo., 4 200 000 F, réf. 185. André Korchia SA 43-70-69-69.

PRÈS MEULAN 20' Paris, belle demeure de plain-pied, construite en 1973, s/parc boisé de 8 000 m² env., salon, séjour, bureau, 3 ch., cuis. très moderne stdg. 3 780 000 F, réf. 106. André Korchia SA 43-70-69-69.

25 KM REIMS (MARNE) ppté du XVIIe entièrement restaurée, 400 m² habitables s/parc 4 000 m², salon 60 m², mezzanine, 4 chbres, 2 salles de bains, terrasse 70 m², dépendances, 1 575 000 F, réf. 130. André Korchia SA 43-70-69-69.

CREUSE 650.000 F
Maison 1980, gd standing, 10 pièces, 250 m² habitables, parc paysagé, entièrement clos 1,5 ha, étang, VUE IMPRENABLE, altitude 400 m, GOLF DE POULIGNY à 6 km, affaire except. vendue, très en dessous de sa valeur. FRANCE CONSEIL 48-28-00-75.

RARE. Dans île au bord de l'ESSONNE, 30 mn Paris, ppté pl.-pied, 190 m² s/pelouse, 3.000 m², entièr. rénové, 8 ha de terr. et pièce d'eau charme. 2.940.000. Réf. 147. André Korchia S.A. 43-70-69-69.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitutions de Sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

DOMICILIATION
DEPUIS 80 F/MOIS
PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e. INTER DOM 43-40-31-45.

DOMICILIATION 8e
bureaux, télex, télécopie
AGECO 42-94-95-28.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATIONS
Constitutions de sociétés, télex, télécopie, tous services. Tél. : 40-11-80-30.

locaux commerciaux

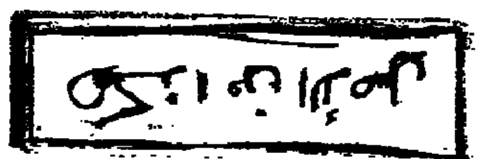
Locations

CARDINAL LEMOINE 70 m², dble entrée, salle 40 m², 2 bureaux, r.-de-ch. bas. 96.000 F/HT/an. Réf. 126, André Korchia SA, 43-70-69-69.

fonds de commerce

Ventes

A vde ILE DE MAYOTTE gpes F., Joyeux, Impr. offset, Seriga, journ. quotid. papet. C.A. 7 MF, fort exp. Px modéré. (19) 269-601-297 ou 51-30-55-68.



Le Carnet du Monde

Naissances

– Anne-Sophie,
est heureuse d'annoncer la naissance de son frère

Thomas,

le 9 août 1988.

Françoise et Jean Lachkar,
23, rue des Etats-Unis,
88000 Epinal.

Mariages

– M. et Mme Lucien CHAMPENOIS,
M. et Mme Yves-Marie ROMAIN,
ont l'honneur de faire part du mariage de leurs enfants,

Delphine et Jean-Côme.

Guise, le 3 septembre 1988.

Décès

– Nous avons appris la mort du

docteur Georges AMADO,

survenue le 10 août.

[Georges Amado, ancien chef de clinique, élève du professeur Georges Heuyer, fut directeur (1950-1986) du centre d'observation Le Coteau (*fondé au lendemain de la guerre par le* docteur Louis Le Guillant), internat psychothérapique, spécialisé dans l'accueil des enfants difficiles. Il fut ensuite consultant de psychiatrie infantile à l'hôpital des Enfants malades (service du professeur R. Mande). De formation psychanalytique, il fut un des pionniers en France de la psychiatrie infantile, s'intéressant tout particulièrement à l'étude et au traitement des enfants difficiles.

Il publia deux livres tirés de son expérience clinique : *l'Observation des enfants difficiles* (1955) ; *l'Affectivité de l'enfant* (1969), PUF, et trois ouvrages centrés sur une approche ontologique de la psychopathologie et des théories *psychanalytiques* : *l'Etre et la Psychanalyse* (1978) ; *De l'enfant à l'adulte* (1979) ; *Fondements de la psychopathologie* (1982), PUF.

– Mme Marcel Barrot,
son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Barrot,
ses enfants,
François et Philippe,
ses petits-enfants
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel BARROT,
ingénieur ETP,
président-directeur général (ER),
de la société Babbitless,

survenu le 30 août 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La levée de corps aura lieu le vendredi 2 septembre 1988, à 7 h 45, à l'amphithéâtre de l'hôpital américain de Paris, 44, rue Chauveau, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine).

Les obsèques religieuses auront lieu dans l'intimité familiale dans la Creuse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, allées Gambetta,
92110 Clichy.

– *On nous prie de rappeler le décès de*

Mme le docteur Jeanne BROYELLE,
inspecteur général des affaires sociales (ER),
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 19 août 1988.

Les obsèques ont eu lieu le 23 août dans la plus *stricte intimité*, au cimetière de Compreignac (Haute-Vienne).

Les obsèques de Françoise Dolto

Plus d'un millier de personnes ont assisté, le mardi 30 août, aux obsèques de Françoise Dolto (*le Monde* du 27 et daté 28-29 août), qui ont eu lieu à l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, sa paroisse du 5e *arrondissement* de Paris. La messe était concélébrée par les Pères Denis Vasse, jésuite et psychanalyste, qui a retracé l'itinéraire spirituel de la psychanalyste ; Paul Beauchamp, qui a prononcé l'homélie, et Michel Dubost, curé de la paroisse.

Marc Chambron, inspecteur *ecclésiastique luthérien*, et Boris Bobrinskoï, responsable de la communauté russe orthodoxe, assistaient à la cérémonie, ainsi que Mme Georgina Dufoix, ancien ministre, chargé de mission auprès du président de la République. De nombreux écrivains et psychanalystes étaient également présents.

Françoise Dolto avait elle-même choisi le programme musical de cette cérémonie, ainsi que les deux inscriptions portées sur sa tombe à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine) : *« N'ayez pas peur »* (Jean-Paul II, le 22 octobre 1978) et *« Je suis le chemin, la vérité et la vie »* (Jean XIV-6).

● **Les obsèques de Guy Hocquenghem.** – Les obsèques de l'écrivain Guy Hocquenghem, décédé dimanche 28 août (*le Monde* daté *30 août*), auront lieu vendredi 2 septembre à Paris, indiquent les éditions Albin Michel. Une cérémonie religieuse se déroulera à 14 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, à *Paris-6e. L'écrivain sera incinéré à* 15 h 30 au funérarium du cimetière du Père-Lachaise.

– Colombes.

Mme Bernard Cointepas,
son épouse,
Stanislas, Nicolas, Virginie,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard COINTEPAS,

survenu le 19 août 1988, à Annecy, des suites d'une longue maladie, à cinquante et un ans.

6, avenue des Pavillons,
92700 Colombes.

– Son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Sa famille,
Ses amis,
font part du décès, survenu à Grenoble le 26 août 1988, à l'âge de soixante-quatorze ans, de

Ernest GIREUD,
professeur détaché
par les affaires étrangères au Pérou, en Turquie, au Brésil, au Portugal, en Espagne.

Le Cerf,
Saint-Nazaire-les-Eymes,
38330 Saint-Ismier.

– M. et Mme Alexis Hocquenghem,
ses parents,
Ses frères et sœurs,
Ses neveux et nièces,
René Scherer,
Roland Surzur,
Tous ses amis,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Guy HOCQUENGHEM,
écrivain,

survenu à l'âge de quarante et un ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e, le vendredi 2 septembre à 14 heures.

L'incinération aura lieu à 15 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e.

39, avenue Aimé-Martin,
06200 Nice.
22, rue Huyghens,
75014 Paris.

(*Le Monde* du 30 août.)

– Le Père provincial,
Les Pères jésuites de la *Communauté* de la rue Raynouard
Et la famille,
font part du décès du

Père Denis LEROLLE,

survenu le 30 août 1988, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 5 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, *Paris-6e*.

– Mme Claire Lisner,
M. Michel Lisner et Nicole Lisner,
ses enfants,
Jean-Marc, Pascal et Stéphane Lisner,
ses petits-enfants,
Sa famille
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice LISNER,

survenu le 28 juillet 1988, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu le 1er août 1988.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Vigoulet-Auzil (31).

Mme veuve Léon Marty,
Mme Andrée Marty,
M. et Mme Bouchardy
et leur fils,
M. et Mme Michel Marty
et leurs enfants,
M. René Marty,
M. et Mme Yvon Marty,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Guy Mouton,
leurs enfants et petits-enfants,
M. le docteur Pierre Mouton et Mme,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André MARTY,
général de corps d'armée (CR),
maire de Vigoulet-Auzil,

survenu à l'âge de soixante-sept ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 29 août 1988, en l'église de Vigoulet-Auzil.

Suivant la volonté du général Marty, ni fleurs ni couronnes n'étaient souhaitées mais seulement un don à l'Association des parents d'enfants handicapés mentaux de la Haute-Garonne (ADAPEAI), 24, boulevard Riquet, à Toulouse, CCP 206062 X Toulouse.

(*Lire page 24.*)

– Mme René de Prémorel,

M. et Mme Roland de Prémorel,
Le comte et la comtesse Raoul de Foras,
M. et Mme Jacques Vernière,
M. et Mme Ghislain de Prémorel,
M. et Mme Jean de Prémorel,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. René de PREMOREL,

rappelé à Dieu, le 27 août 1988, dans sa quatre-vingt-deuxième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 30 août, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame d'Etoile.

Le Truc,
26800 Etoile.

– Mme Bernard Rouget de Conigliano
et ses enfants
Philippe et Paul-Henry,
Les familles Rouget de Gourcez, Rouget de Conigliano, Grèvin et Palanque,
ont la douleur de faire part du décès de

M. *Bernard* ROUGET de CONIGLIANO,
écrivain,
photographe-éditeur,

survenu à Saint-Paul-de-Vence, le 22 août 1988.

Anniversaires

– Le 1er septembre 1985, disparaissait

Jacques TOUTAIN,
sénateur des Yvelines,
maire de Jouy-en-Josas.

Sa mémoire est rappelée à tous ceux qui restent fidèles à son souvenir.

Messes anniversaires

– Une messe anniversaire à l'intention de

M. Jean LEMOINE,

sera dite le 5 septembre 1988, à 11 *heures, en* l'église Saint-Lambert de Vaugirard.

1, rue Gerbert,
75015 Paris.

Communications diverses

– Le Consistoire israélite de Paris annonce que la cérémonie des déportés sera célébrée le dimanche 4 septembre 1988, à 11 heures, en la Grande Synagogue, 44, rue de la Victoire, 75009 Paris, en présence des plus hautes autorités civiles et militaires.

Catastrophes

Les inondations font des milliers de victimes en Inde, au Bangladesh et en Iran

Les inondations qui ravagent actuellement un tiers du Bengladesh ont déjà *fait* près de deux cents morts. Les autorités craignent encore une aggravation de la situation, avec les nouvelles pluies de mousson qui sont prévues.

Au cours des deux dernières semaines, ces inondations ont touché près du quart des 105 millions d'habitants du pays, détruit pour 250 *millions de dollars de céréales* et emporté quinze mille kilomètres de routes.

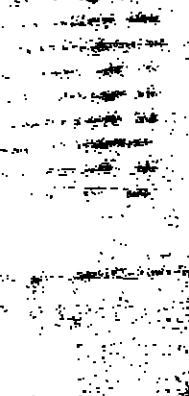
D'autre part, en Inde, huit cents personnes ont trouvé la mort dans des inondations qui se poursuivent depuis le mois de juin dans les Etats d'Assam, du Bengale-Occidental, du Bihar, de l'Uttar-Pradesh, de *l'Haryana et du Pendjab.*

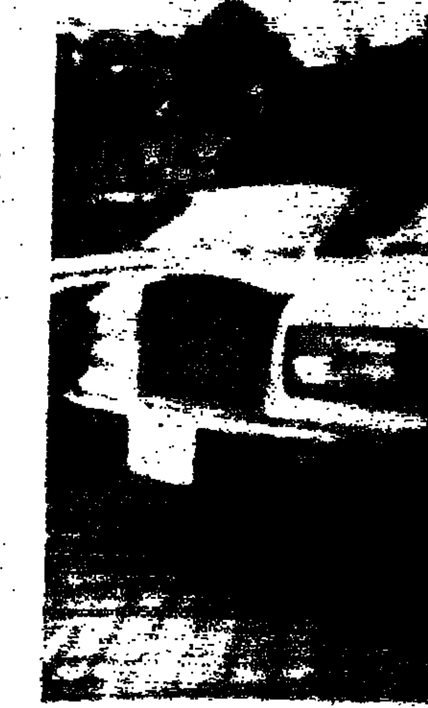
Enfin, en Iran, les inondations qui ont frappé la région montagneuse située à l'est de Téhéran, auraient fait quatre-vingt-dix victimes, selon Radio-Téhéran. Une trentaine de villages ont été touchés par cette *catastrophe et de nombreux* bâtiments ont été endommagés par les eaux.

49 morts à Ramstein

La catastrophe aérienne de Ramstein a provoqué la mort de quarante-neuf personnes et fait deux cent quatre-vingt-deux blessés encore hospitalisés, selon une estimation provisoire, mardi soir 30 août, des autorités ouest-allemandes. La patrouille italienne les Flèches tricolores ne se produira finalement pas, comme prévu, le week-end prochain en Suisse, à la demande des organisateurs d'une fête aérienne dans le canton de Fribourg. En revanche, cette formation a *été invitée* à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), le 9 octobre, sous condition de respecter la réglementation française, pour le trente-cinquième anniversaire de la Patrouille de France. On ignore, à l'heure actuelle, si les Italiens, qui doivent réorganiser *leur formation*, se rendront à cette invitation.

● **Un triréacteur rate son atterrissage à Hongkong : six** *morts. – Un trident de la compagnie* aérienne chinoise CAAC a raté son atterrissage à Hongkong, le 31 août, et achevé sa course dans le port. Six des quatre-vingt-neuf personnes qui se trouvaient à son bord ont été tuées. Le pilote et le copilote font *partie des victimes. L'avion, qui arri*vait de Canton, s'est trouvé pris dans de violentes averses.





Enquête

Les répercussions sociales de la prospérité nippone

Nouveaux riches et nouveaux pauvres au Japon

(Suite de la première page.)

Il y a désormais de plus en plus de Japonais pour qui les vertus traditionnelles de discrétion dans la richesse ne sont plus de mise. Ils ont de l'argent et ils le montrent. Pour ceux que l'on appelle les *Benz-zoku*, « ceux aux Mercedes », les fabricants lancent d'ailleurs de nouvelles gammes de produits plus sophistiqués mais dont le prix est surtout de 10 % supérieur à celui du marché ordinaire. Il faut se distinguer. De cette fureur de la différenciation profitent par exemple les constructeurs automobiles étrangers. C'est le cas des Allemands.

Qu'importe que la direction soit à gauche dans un pays où on conduit à gauche : au contraire, pour ce symbole de statut social qu'est une voiture, avoir le volant du mauvais côté relève du snobisme et confirme qu'il s'agit d'un véhicule d'importation. La constitution d'une nouvelle catégorie sociale aisée dont le mode de vie tranche avec celui du reste de la population pourrait conduire à une bipolarisation de cette fameuse classe moyenne à laquelle la majorité des Japonais pensent appartenir.

Rolls-Royce et Porsche

De cette soudaine opulence témoigne tout d'abord l'apparition d'une classe de parvenus qui font étalage de leur richesse. Rien n'est hors de leur portée : voitures de luxe, meilleurs hôtels, maisons hollywoodiennes et panoplie des produits internationaux les plus chers. L'émission de la chaîne de télévision Fuji « Deta mono shobu » (jeu de mots qui peut se traduire par « Et voyons ce qu'il en sortira ! ») est révélatrice de cette fringale dépensière et de la force du yen.

Chaque mois, au cours de cette émission rassemblant quatre millions d'auditeurs malgré son heure tardive (entre minuit et une heure du matin), est présenté, grâce à des images transmises par satellite, ce qu'il y a de mieux sur le marché mondial de l'excentricité : d'un château de la Loire à la Fiat modèle 1959 ayant appartenu au pape, en passant par le yacht de John Wayne ou un hélicoptère. Dans les minutes qui suivent, les coups de téléphone affluent des quatre coins du Japon. Cette émission a tellement de succès qu'elle va devenir hebdomadaire.

Ces nouveaux nantis qui alignent dans leur garage Rolls-Royce (dont les ventes sont en augmentation de 30 %) et Porsche (un millier de voitures vendues depuis le début de l'année) sont des promoteurs immobiliers, des propriétaires de terrains qui ont réalisé leurs avoirs dans des villes, à Tokyo en particulier, où les prix atteignent des niveaux astronomiques, ou des spéculateurs en Bourse... Lorsque cette année le premier contribuable nippon, M. Kitami, un propriétaire foncier de Hayama, dans la préfecture de Kanagawa, versa à l'Etat 2 milliards de yens, dépassant, et de loin, le montant des impôts du fondateur de Matsushita, on a pris conscience que quelque chose était en train de changer.

Les parvenus ne constituent pas en soi un phénomène nouveau au Japon. Chaque époque a eu les siens, avec leur étalage de richesses et de prodigalités : du marchand Bunzaemon Kinokuniya qui, au XVIIIe siècle, louait tout le quartier réservé de Yoshiwara pour ses amis, aux patrons des chantiers navals de Kobe enrichis par la première guerre mondiale, comme Tadasaburo Yamamoto, qui aimait à faire cuisiner ses repas en brûlant des billets de banque et resta célèbre pour le banquet de viande de tigre offert à l'Hôtel impérial.

Le Japon d'aujourd'hui a aussi ses personnages à frasques : c'est le cas par exemple de M. Mitsuki Arita qui, parmi sa collection de vieilles voitures, possède une Daimler ayant appartenu à la famille royale britannique, acquise après avoir bâti une fortune colossale grâce à un *no pants kissa* (littéralement « café sans slip », l'une des « trouvailles » de l'industrie du sexe) — qu'il fructifier dans le commerce des œuvres d'art.

Il existe toutefois des différences entre ceux que l'on appelait les *narikin* (expression apparue après la première guerre mondiale, qui vient du jeu d'échecs japonais et désigne un pion se transformant en pièce maîtresse, comme la dame dans le jeu du même nom) et les « nouveaux riches » d'aujourd'hui.

Qu'il s'agisse des anciens aristocrates qui ont perdu leur titre en 1945, des descendants des familles des *zaibatsu* (grands conglomérats) d'avant-guerre ou même des parvenus du Japon contemporain (les Honda et autres), tous ont eu tendance à ne pas faire étalage de leur argent. Ils se montraient en cela les héritiers des comportements des grands marchands de l'époque Edo (XVIIe-XIXe siècles) qui, en raison des lois somptuaires du shogunat, ne pouvaient pas montrer leur fortune et tournaient ces contraintes en faisant doubler leurs kimonos de coton des somptueux brocarts.

En outre, les riches du Japon de l'expansion économique sont considérés comme des hommes dont les efforts ont été légitimement récompensés (la réussite est loin d'être une tare dans un pays où un vieux fonds matérialiste a toujours fait d'elle une faveur des dieux, la légitime gratification de la ténacité). Au contraire, les parvenus d'aujourd'hui ont non seulement accumulé leur fortune en un tour de main (soixante-dix sur les cent premiers contribuables du Japon sont des propriétaires fonciers dont le montant des avoirs a été multiplié par dix, trente, parfois cent en quelques mois), mais encore ils sont pour le moins ostentatoires dans l'utilisation de leur richesse.

Vieilles fortunes et parvenus

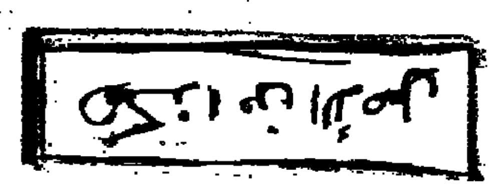
Les parvenus du Japon de cette fin de siècle ne sont en réalité que l'épiphénomène de l'évolution de la société japonaise en cours, qui se traduit par un écart de plus en plus visible entre une classe privilégiée et ceux que les médias commencent à appeler les « *nouveaux pauvres* ». Les extravagances des parvenus ne sont que l'expression outrancière de cette différenciation des modes de vie.

La constance avec laquelle, depuis le début des années 60, la majorité des Japonais (89 %) se sont perçus comme faisant partie de la classe moyenne peut surprendre. Cette perception, pour subjective et, d'une certaine manière illusoire, qu'elle puisse être (les différenciations sociales existent au Japon comme ailleurs), reflétait néanmoins certaines données objectives. La guerre et ses suites (les réformes du temps de l'occupation américaine) avaient, par bien des aspects, fait du Japon un pays neuf, anéantissant une aristocratie de grands propriétaires, démantelant les grands trusts et réduisant les inégalités, notamment par la démocratisation du système éducatif.

Au cours de la période de reconstruction du pays, un incontestable consensus par la croissance a prévalu. La majorité de la population voyait son niveau de vie s'améliorer (entre 1955 et 1975, le pouvoir d'achat a été multiplié par quatre ou cinq). Même si certains réussissaient mieux que d'autres, tous avaient le sentiment que le grand brassage social de la forte croissance reposait sur une certaine égalité des chances. Ce sentiment était renforcé par une homogénéité des modes de vie et une grande uniformité dans la consommation.

Une très large partie de la population partageait effectivement une « culture » de classe moyenne, véhiculée notamment par la télévision. Beaucoup se reconnaissaient dans les aspirations au confort de la plus célèbre héroïne de bande dessinée de l'époque, la ménagère Sazae-san (dont l'histoire s'étendit quotidiennement pendant vingt ans dans les pages du journal *Asahi*).

Or ce sentiment d'une similarité des modes de vie, à la base du consensus social des années 1960-1970, est en train de s'effriter (2) : à la disparité des revenus qui s'accroît s'ajoute un écart de plus en plus prononcé dans les manières de vivre et surtout de dépenser.



MATSUMOTO/SYGMA

La fureur des voitures étrangères.

souligne le sociologue de l'université Keio, M. Toshiaki Izeki. En d'autres termes, une catégorie sociale tend à se constituer qui, sans être à proprement parler composée de nantis, n'en consomme pas moins comme une classe riche.

Les écarts se creusent

Les instituts de recherche sur la consommation se sont efforcés d'affiner leur approche d'un marché qui tend à se segmenter. Ainsi donnent-ils une définition élargie de la notion de « nouveaux riches », en prenant comme critère de distinction le facteur qui, avec la force du yen, contribue le plus à la différenciation sociale en train de s'opérer : les prix du terrain. « *L'écart de richesse entre ceux qui possèdent un terrain et ceux qui n'en ont pas se creuse, créant un sentiment d'inégalité sociale* », souligne le dernier Livre blanc sur l'utilisation du territoire.

Quiconque possède un terrain ou un appartement dans le centre de Tokyo ou d'Osaka est à la tête d'une petite fortune, se chiffrant à un ou plusieurs millions de dollars, qu'il peut utiliser comme garantie pour obtenir des prêts avec lesquels il spécule dans l'immobilier ou à la Bourse. La grande agence de publicité Hakuhodo, qui s'est dotée d'un institut de recherche sur les styles de vie, distingue plusieurs catégories de « nouveaux riches » définis en fonction de leur attitude envers la propriété foncière. Une minorité de propriétaires se caractérisent par une consommation ostentatoire, les autres conservant des comportements traditionnels et faisant fructifier leur argent. Parmi ceux qui ne possèdent pas de terrain (70 % dans l'échantillonnage réalisé), 22 % entrent dans la catégorie des « *patients* » : ils continuent à épargner pour acquérir un logement et mènent une vie frugale. Les autres, 49 %, font partie des « *résignés* » : ils ont abandonné l'idée de posséder maison ou appartement, la hausse galopante des prix du terrain dépassant leur capacité à épargner, et ils acquièrent d'autres biens ou dépensent pour leurs loisirs (voyages).

Ainsi, les Sato, un couple de trente ans sans enfants qui cumule deux salaires donnant un revenu annuel de 7 millions de yens (ce qui est très correct pour leur âge), ont longtemps cru qu'ils pourraient s'acheter une maison et ils ont épargné dans cette perspective. Aujourd'hui, ils déchantent : dans les quartiers qu'ils désirent, à l'ouest de Tokyo et à une heure du centre, les prix démarrent à 100, 120 millions de yens.

Les Sato, comme la plupart des jeunes couples, hésitent à s'endetter au-delà de six ou huit fois le montant de leur revenu annuel. Ou bien ils renoncent à *mai homu* (« *my home* », le grand rêve des Japonais des années 1960-1970), ou bien ils contractent des prêts sur deux générations : ceux-ci devant être remboursés par leurs enfants qui naîtront ainsi avec des dettes...

Pour les « *résignés* », qui entendent dépenser pour d'autres biens que le logement, le temps de la simple acquisition des produits de consommation est révolu (les Japonais en sont saturés), commente M. Suzuki, directeur de l'Institut Hakuhodo : « *Ils sont en revanche en quête de ce qui constitue à leurs yeux un style de vie.* » Les magasins à la mode, notamment féminins, sont révélateurs de cette tendance : ce ne sont plus les objets de rêve que l'on présente, mais la manière de les utiliser, les comportements qu'il faut adopter ou les lieux qu'il faut fréquenter pour être à la page.

Ce snobisme de masse est surtout notable dans les grands centres urbains qui concentrent 50 % de la population et 75 % du pouvoir d'achat national. Selon M. Suzuki, cette évolution se traduit par un phénomène nouveau : un affaiblissement de la fameuse propension des Japonais à épargner. Le montant total de l'épargne reste élevé, mais la répartition de celle-ci est différente : « *Certains épargnent plus qu'avant, ce qui explique un taux d'épargne élevé, mais le nombre des épargnants diminue.* »

Si le Japon a ses « nouveaux riches » et ses nouveaux consommateurs s'adonnant à un hédonisme à la petite semaine, il a aussi une masse fluctuante, silencieuse, assurément majoritaire mais peu visible dans sa grisaille, que l'on ne croise guère dans les quartiers de l'abondance, mais dont les modes de vie, les contraintes quotidiennes, n'ont guère changé. Selon un sondage d'*Asahi*, à la fin de 1987, à la question « *Avez-vous une vie aisée ?* », 62 % répondaient négativement.

La bipolarisation de la classe moyenne tient, comme le notent les spécialistes, à une différenciation dans les modes de consommation. L'accroissement de cette dernière est surtout sensible pour les produits de luxe, et la fraction des Japonais concernés est étroite (le cinquième de la population disposant des plus gros revenus). Il s'agit notamment de ceux qui ont bénéficié de la revalorisation du yen (20 % des cadres supérieurs et 12 % des cols blancs).

Ce n'est pas le cas du salarié moyen : au cours de l'année fiscale 1987 (qui s'est achevée en mars dernier), le revenu moyen mensuel d'un salarié de trente-sept ans (226 200 yens) a augmenté de 2,5 % par rapport à l'année précédente, soit l'accroissement le plus faible depuis 1964. Selon une enquête réalisée par la banque Taiyo Kobe portant sur la première moitié de 1987, 80 % des personnes interrogées estiment qu'avec le revenu dont elles disposent elles ne peuvent faire face à leurs dépenses quotidiennes (8,6 % répondant affirmativement) : soit elles puisent dans leur épargne, soit l'épouse fait des petits travaux pour obtenir un complément.

Une évolution profonde de la société

Cette différenciation dans les dépenses entre riches et pauvres traduit en réalité un accroissement de l'écart des revenus entre le quart de la population le plus riche et le quart le plus pauvre : le revenu avant impôt des plus défavorisés était 5,4 fois inférieur au revenu le plus élevé en 1980 et 6,2 fois plus bas en 1985. Les économistes s'accordent à penser que l'écart continue à croître. A la traditionnelle différence des salaires entre grandes et petites entreprises s'en ajoute une nouvelle, entre les secteurs en expansion (tertiaire par exemple) et ceux en régression. Une foule de petits travaux dans ce « tiers-monde » de la machine productive nippone que sont les PME faussent les statistiques du chômage, mais beaucoup de salariés licenciés par des entreprises en difficulté (dans les mines, la sidérurgie) n'ont souvent pu se reclasser qu'en acceptant d'importantes réductions de revenus.

Cette dégradation relative des conditions de vie d'une partie de la population par rapport à celle dont la consommation s'accroît de manière ostentatoire se traduit dans la perception qu'ont les Japonais d'eux-mêmes : en 1987, 30 % estimaient appartenir à la couche inférieure de la classe moyenne (28 % en 1985) ; en augmentation depuis 1979, le pourcentage actuel est le même qu'en 1964, époque du début de la haute croissance.

Cette « *pseudo-pauvreté* », selon l'expression de l'économiste Masako Osawa, peut-elle avoir des conséquences politiques ? Aucun sociologue ni politologue ne se prononce. Certes, des facteurs d'équilibre subsistent : encore aujourd'hui, le statut social ne coïncide pas forcément avec l'argent. En outre, les impôts sur l'héritage, très élevés, contribuent à redistribuer la richesse, limitant les possibilités de constitution d'une classe de possédants héréditaires. Une évolution profonde de la société nippone n'en semble pas moins en cours, entamant l'homogénéité des modes de vie : Kenichi, vingt-quatre ans, qui est analyste dans une société financière, n'aime que la bière importée, fréquente les clubs de sports, va faire du surf à Hawaii dès qu'il a des congés, et Yuko, petite vendeuse dans un grand magasin, qui dispose de 1 000 yens par jour pour se nourrir et épargne sur les tickets de train pour contribuer aux frais de scolarité de son jeune frère, ont de moins en moins de chance de se rencontrer.

PHILIPPE PONS.

(2) Entre 1960 et 1980, selon les sondages réalisés chaque année par le bureau du premier ministre, la proportion de Japonais estimant qu'ils faisaient partie de la classe moyenne n'a pas changé. En 1955, 42 % se situaient entre la fraction haute et la fraction basse de celle-ci. Cette proportion passait à 76 % en 1975, pour redescendre en 1987 à 52,5 %.

La frénésie d'une jeunesse BCBG

TOKYO
de notre correspondant

QUI sont ces « riches » au petit pied qui se lancent dans une frénésie de consommation dont témoignent les chiffres d'affaires records de certains grands magasins (+ 19,8 % pour Mitsukoshi, + 23 % pour Takashimaya, + 33,5 % pour Daimaru) ? Ce sont essentiellement des jeunes célibataires ou des couples sans enfants dont le mari et la femme disposent chacun d'un salaire. La plupart travaillent dans le secteur tertiaire. Les jeunes femmes, celles que l'on nomme les « *office ladies* » (ou « OL », employées de bureau) se comptent parmi les plus frénétiques consommatrices. Ces « OL » consacrent une bonne partie de leur salaire à s'acheter des vêtements ou à voyager : les vacances sont courtes, mais cela ne les empêche pas d'aller loin (Europe, Etats-Unis).

La nouvelle prospérité des jeunes Japonais n'a fait qu'accentuer chez eux une fureur du « look » sans commune mesure avec celle prévalant dans les pays occidentaux. De cette « défonce » dans le vêtement témoigne une rotation effarante des modes, de ce qui est « *kakko ii F* » (chic), une compensation peut-être à l'étiquette rigoureuse prévalant dans une société où longtemps il n'a pas été de bon ton de se distinguer ou d'accentuer les différences sociales. Les sociologues voient dans cette exubérance débridée, l'expression d'une quête, de la singularité dans une société saturée de biens matériels et dans laquelle le vêtement a eu traditionnellement une fonction identificatrice de statut social.

L'« ego génération »

A l'exubérance de certains s'oppose, pour les jeunes filles, le culte de l'*ojosama* (littéralement « demoiselle » mais ce mot a pris le sens de « bon chic bon genre ») : des manières de s'habiller classique (vêtements et accessoires de luxe, de préférence importés) et de se comporter (les magazines comme *Young Lady* consacrent article sur article aux attitudes stéréotypées qui s'attachent à l'*ojosama*), qui sont adoptées par les jeunes filles en quête d'un beau mariage, fréquentant par exemple les clubs de sports des universités de l'élite. Même la petite OL rêve de paraître *ojosama*, et elle engloutit dans ce fantasme une bonne partie de son salaire.

Cette frénésie de consommation est particulièrement marquée chez ceux que l'on nomme les *shinjinrui* (« la nouvelle race »), un mot lancé il y a quelques années par les médias pour désigner une frange de jeunes manifestant une attitude devant la vie, à l'égard de l'argent et du travail, différente de la génération précédente. Un père de cinquante-trois ans résume cette différence : « *Nous avions un peu honte de jouir de la vie. Eux, pas le moins du monde.* » Dans un pays où la modernisation depuis Meiji (milieu du XIXe siècle) s'est faite par la mobilisation idéologique des vertus d'effort, de dévouement à la cause commune et de frugalité, le côté yuppie américain (argent facile, voitures rapides, gadgets, fast-food) des *shinjinrui* constituent un changement. Leur révolte est totalement apolitique, bon enfant et guère menaçante pour l'ordre social. Simplement, ils pensent d'abord à eux et à leur bien-être.

Cette « ego génération » éprouve, certes, comme ses parents, le besoin de s'identifier à un groupe. Mais celui-ci n'est plus l'entreprise. Les *shinjinrui* s'identifient à un sentiment, à une mode dans le sens le plus large du terme, et surtout à ces « *tributs* » dont les magazines dans le vent (hier, *An an*, *Non no*, aujourd'hui, *Brutus*, *25 ans*, *Classic*, *Say*...) véhiculent — et forgent — les signes de reconnaissance, aussi éphémères que nécessaires à la communication entre leurs membres.

Ce « *temps des tributs* » relève d'un phénomène de société de masse que l'on retrouve en Occident comme un effet du déclin de l'individualisme (1). Partis de deux cultures opposées construites autour de la notion de l'individu pour le premier ou du groupe pour le second, l'Occident et le Japon de cette fin de siècle tendent à converger sur ce point. Les *shinjinrui* sont-ils simplement « *ne aka* » (bêbêtes) ou « *puttsun* » (désorientés), comme l'écrit la presse usant de leur jargon, ou bien sont-ils à l'avant-garde d'une mutation profonde de la société nippone ? Il est trop tôt pour le dire.

Ph. P.

(1) Voir l'un des derniers livres du sociologue Michel Maffesoli, *le Temps des tributs, le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*, Méridiens Klincksieck, 1988.

Economie

SOMMAIRE

■ **Les Etats-Unis et le Japon étudient un pacte de libre-échange : une menace pour la CEE** *(lire ci-contre).*

■ **Le constructeur MBK arrête la production des Vélo-Solex à la fin 1988. Les ventes étaient trop faibles** *(lire page 21).*

■ **Le budget des transports pour 1989 sera en croissance de 5,9 % et privilégiera la sécurité** *(lire page 21).*

■ **Le conseil des ministres a fixé les orientations de sa politique pour la famille** *(lire ci-dessous).*

Les orientations du gouvernement

La politique familiale met l'accent sur l'accueil des jeunes enfants

Accroître et améliorer les possibilités d'accueil des jeunes enfants (de moins de six ans), compenser plus équitablement les charges familiales – dans des limites financières assez strictes : telles sont les principales orientations pour la politique familiale présentées au conseil des ministres le mercredi 31 août par Mme Hélène Dorlhac, secrétaire d'Etat chargée de la famille auprès du ministre de la santé et de la protection sociale.

Pas de grandes réformes en perspective, ni de grandes annonces, contrairement aux prédécesseurs : les premières orientations de la politique familiale du gouvernement apparaissent modestes. Cette modestie traduit d'abord des contraintes : la situation actuelle de la Sécurité sociale ne permet pas d'accroître beaucoup les moyens de la branche famille. Les excédents éventuellement récupérables sont limités : 1,5 milliard de F en 1987, peut-être 1,3 milliard en 1988, contre plus de 6 milliards en 1985. D'ailleurs, *malgré son souci d'une « grande politique »*, le gouvernement précédent a financé sa réforme par redéploiement.

Seule une réforme du financement des prestations familiales, comme celle qu'a proposée le comité des « sages » l'an dernier (substituer aux cotisations actuelles une contribution sur tous les revenus), pourrait modifier cet équilibre et inciter à de nouvelles répartitions.

Mais l'approche actuelle répond aussi à deux préoccupations. D'abord le désir de laisser jouer les prestations nouvelles (allocation au jeune enfant, allocation parentale d'éducation) créées il y a peu de temps pour ne pas dérouter les familles après deux lois successives, celle de janvier 1985 et celle de décembre 1986, la deuxième réformant la première. Ensuite, le souci de voir comment le système actuel fonctionne, qui en bénéficie concrètement, quels sont ses effets, afin de le consolider ou, éventuellement, le corriger pour aider en priorité les familles les plus modestes.

La première priorité de la nouvelle politique familiale est d'améliorer l'accueil des jeunes enfants. Les besoins sont considérables. Actuellement, sept cent quatre-vingt mille enfants de moins de trois ans dont les parents travaillent, ne sont pas scolarisés. Or il existe seulement cent trente-cinq mille places de crèches (collectives, familiales ou, pour un petit nombre, parentales), tandis que deux cent mille enfants sont gardés par des assistantes maternelles agréées. S'y ajoutent les besoins d'accueil temporaires pour les mères qui travaillent à temps partiel ou ne travaillent pas, et pour les enfants scolarisés, notamment au-delà de trois ans. D'autre part, il s'agit d'améliorer la qualité des modes de garde, par exemple en donnant une formation aux assistantes maternelles.

Un décollage tardif

Dans ce domaine, les caisses d'allocation familiales (CAF) jouent un rôle moteur par les « prestations de service » qu'elles fournissent (subventions aux collectivités pour le fonctionnement des crèches, des haltes-garderies, etc.) Le secrétaire d'Etat reprend, sur ce point, le programme adopté sous le précédent gouvernement par le conseil d'administration de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) le 9 juin 1987 (*le Monde* du 10 juin 1987) (1).

Mme Dorlhac entend notamment promouvoir les « contrats enfance » entre les CAF et les collectivités locales. Ceux-ci, un peu moins avantageux mais beaucoup plus souples que les anciens « contrats crèches », puisqu'ils peuvent servir à financer toutes les extensions ou améliorations des modes d'accueil des enfants jusqu'à six ans, n'ont pas encore « décollé » : un seul a été signé jusqu'à présent. Mme Dorlhac doit, le vendredi 2 septembre, assister à la signature d'une poignée d'autres, avec huit communes de l'Ariège, pour développer des crèches ou des centres de loisirs.

Plus ancienne, la « prestation de service des assistantes maternelles » (PSAM), qui permet de rembourser les cotisations « patronales » de ces assistantes, semble aussi insuffisamment connue puisqu'elle est versée pour cinquante mille seulement des deux cent mille enfants concernés. *Quant à l'« allocation de garde d'enfant à domicile »* (AGED), qui couvre également les charges sociales, instituée par le gouvernement précédent, elle a eu peu de succès : au printemps dernier, moins de cinq mille familles la percevaient, alors qu'on prévoyait d'arriver rapidement à cinquante mille. Retard de montée en charge dû à une certaine complexité (comme pour la PSAM) ou à une faiblesse du système lui-même ? Le secrétariat d'Etat entend en faire le bilan avant le début de 1989. L'ensemble serait complété par une augmentation de la déduction pour frais de garde sur les revenus imposables.

Le deuxième objectif affiché du secrétariat d'Etat est d'assurer mieux la compensation des charges familiales. Là encore, on n'envisage pas de changement pour l'instant mais, plutôt, – outre le maintien de l'effort actuel, fiscal et social, en faveur des familles – de voir si celui-ci répond aux besoins, au bon moment : la fin de la scolarité constitue actuellement une période critique, comme la petite enfance, les jeunes restant parfois longtemps à la charge de leurs parents, faute de trouver du travail.

Troisième objectif : améliorer le cadre et les conditions de vie des familles, notamment des plus modestes. Cela concerne, en particulier, le logement. Là encore, la prospection systématique des bénéficiaires potentiels de l'allocation logement décidée en juin 1987 par la CNAF progresse inégalement, notamment en raison des difficultés de collaboration avec les organismes d'HLM. Le secrétariat d'Etat entend aussi faire le bilan des mesures d'aide prises dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, comme les fonds d'aide au relogement. Enfin, il souhaite aider à concilier la vie professionnelle et la vie familiale, notamment en encourageant le travail à temps partiel. Mais, sur ce plan, les moyens semblent davantage dans les mains des entreprises que dans celles de l'administration ou des organismes sociaux.

GUY HERZLICH.

(1) En cinq ans, le montant des dépenses de prestations de service doit passer de 1,2 à 2 milliards de francs.

BILLET

Le triangle maudit

Les relations n'ont jamais été de tout repos entre les trois géants du commerce international, les Etats-Unis, la CEE et le Japon. Agitée par les Américains, l'idée d'un pacte de libre-échange liant Washington et Tokyo en est la dernière et inquiétante illustration. Pour qui dresse la liste des accords bilatéraux nippo-américains, il y a une certaine logique dans l'étude que rendra, le 16 septembre, la commission pour le commerce international, à la demande de la commission du Sénat présidée par... le candidat démocrate à la vice-présidence des Etats-Unis, M. Lloyd Bentsen.

De l'électronique à l'agriculture en passant par les travaux publics sans oublier les discussions actuelles sur les brevets, Américains et Japonais, devenus frères ennemis, ont multiplié les ententes. Au mépris des grands principes multilatéraux censés sauvegarder le libre-échange mondial. Mais la tentation est aujourd'hui grande de globaliser le tout en un accord similaire à celui existant entre les Etats-Unis et le Canada.

Pour le moment, une telle option reste lointaine. Chacun remet à l'orée du XXIe siècle la mise en œuvre d'un pacte nippo-américain en bonne et due forme. Et les premières réflexions des experts ne sont pas toujours dénuées d'ironie. N'y a-t-il pas un certain paradoxe à proposer une entente aux Japonais alors que le président Ronald Reagan vient d'entériner une nouvelle *législation commerciale*, le « trade bill », dotant la Maison Blanche de nouveaux moyens de rétorsion contre les partenaires jugés « déloyaux » parmi lesquels le Japon a pris l'habitude de figurer ?

Au petit jeu du pacte bilatéral, Tokyo a d'ailleurs plus à gagner que Washington, ses produits étant mieux placés que leurs concurrents américains dans bien des domaines. Prudent, le Japon a créé une commission *ad hoc* impliquant quatre ministères et chargée de rendre ses conclusions avant la fin de l'année. Mais la démarche des Etats-Unis apparaît, dans un premier temps, comme essentiellement stratégique.

C'est bien ce qui commence à préoccuper les Européens. En proposant un accord de libre-échange au Japon, les Américains offrent à Tokyo une carotte : la possibilité, s'ils jouent le jeu, d'échapper aux règles les plus abruptes du « trade bill ». Ils se dotent en outre d'un moyen de pression auprès des Européens pour éviter que le « grand marché » de 1993 ne se transforme, comme ils le craignent, en forteresse commerciale. Un procès d'intention qui, pour la CEE, masque la volonté d'obtenir pour les entreprises américaines les mêmes avantages que ceux dont les sociétés européennes bénéficieront à l'orée de 1993, sans réciprocité comme le veut la Communauté. Soupçons, arrière-pensées, les ingrédients de nouvelles tensions au sein d'un triangle maudit sont réunis, faisant renaître les pires craintes.

La multiplication de zones commerciales privilégiées – « Amérique du Nord » entre les Etats-Unis et le Canada, « Amérique-Pacifique » entre ces mêmes Etats-Unis et le Japon, et « Communauté européenne » – scellerait la fin du multilatéralisme qui a dominé la scène internationale depuis la seconde guerre mondiale et a permis de préserver, malgré des hauts et des bas, un minimum d'égalité des chances entre les pays.

Dans cet affrontement entre les « grands », les petites ou moyennes puissances marchandes seraient condamnées à la marginalisation. Alors que se prépare la rentrée pour les négociations multilatérales de l'Uruguay Round, l'hypothèse d'un pacte nippon-américain, envisagée par Washington depuis janvier dernier, ne saurait être sous-estimée. Elle constituera un test de la philosophie du nouveau président des Etats-Unis mais aussi de la capacité du GATT (1) à continuer de jouer les garde-fous – à défaut des gendarmes – du commerce international.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

La préparation du budget

Réduction des taux de la TVA

(Suite de la première page.)

La suppression du taux de 7 % sera coûteuse pour l'Etat : 2,4 milliards de francs en année pleine. Mais MM. Rocard, Bérégovoy et Charasse ont plusieurs raison pour donner la préférence à cette mesure sur la réduction du taux majoré (33,3 %). La première est que le taux réduit de 7 % qui va disparaître concerne surtout des biens et des services « produits » en France : une éventuelle consommation accrue n'aura donc pratiquement pas d'effet défavorable sur la balance commerciale. Il n'en aurait pas été de même avec un abaissement du taux à 33,3 %, qui concerne, *lui*, des biens importés (photo, cinéma) et dans une certaine mesure tout le matériel d'enregistrement et de reproduction du son et de l'image (cassette, hi-fi).

La deuxième raison qui militera pour une réduction du taux réduit de TVA est son effet anti-inflationniste. Directement, la hausse de l'indice des prix en sera ralentie de 0,04 points, ce qui est peu. Mais rien ne doit être négligé dans ce domaine estime le gouvernement, qui fonde une grande partie de sa politique sur un franc fort et donc sur une réduction de l'écart d'inflation entre la France et la RFA.

Dernière raison, enfin : donner à la masse des consommateurs – et d'abord aux plus laborieux – l'impression que le marché unique ne se fait pas sans eux, ne bénéficie pas qu'aux « riches » (les épargnants) et aux entrepreneurs. En d'autres termes, populariser l'idée de l'Europe 1993. Ce que Edmond Maire avait demandé récemment, dans un article publié dans nos colonnes, mettant en garde les pouvoirs publics contre un réveil anti-européen.

Est-ce à dire que rien ne sera fait pour réduire d'autres taux ? Sur l'automobile qui bénéficie maintenant d'un taux spécial à 28 %, rien, assurément n'interviendra. La demande est actuellement si forte que les producteurs nationaux y répondent difficilement. Une baisse favoriserait surtout les voitures étrangères.

Reste le taux à 33,3 %. Il n'est pas du tout dans dans les priorités gouvernementales. Mais si le budget dispose après arbitrages ultimes et compte tenu du niveau du déficit public d'une marge de manœuvre, le taux de 33,3 % serait abaissé à 28 % sur les cassettes vierges et enregistrées. Il en coûterait 1 milliard de francs. Cette mesure pourrait intervenir dès le 1er décembre. Une réduction semblable de taux sur les produits bruns (hifi) est, en revanche, peu probable.

AL V.

● **Six fédérations de fonctionnaires acceptent une négociation salariale sur 1988 et 1989.** – Les *six fédérations de fonctionnaires qui* se réunissent régulièrement depuis janvier 1987 (FEN, FO, CFDT, FGAF, CFTC et CGC) au cours de leur rencontre du mardi 30 août pour les *négociations salariales qui doivent* s'ouvrir fin septembre. Dans un communiqué commun, elles indiquent qu'elles *« acceptent de négocier sur 1988 et 1989 »*, comme l'a proposé *M. Durafour (le Monde du 26 août).* FO était réticente sur ce point. Mais *les « six », qui souhaitent que les* négociations s'ouvrent le plus tôt possible, exigent *« des échéances qui maintiennent le pouvoir d'achat individuel pour tous les actifs et retraités et une clause de sauvegarde qui garantisse le pouvoir d'achat contre les dérapages possibles des prix »,* ainsi que *« des mesures spécifiques pour les catégories les plus touchées »* (notamment les bas salaires, en particulier dans certaines administrations, et les retraités).

M. Bérégovoy annonce 1 milliard de francs d'allégements fiscaux pour les ménages

M. Bérégovoy prévoit des déductions fiscales en faveur des ménages dans le budget 1989. Dans une interview à *Libération* du 31 août, il présente celles-ci comme *« un effort de justice sociale »*.

Elles comprendront, selon le ministre de l'économie et des finances, *« l'amélioration du régime des déductions pour frais de garde et le relèvement du seuil d'exonération des tickets-restaurants »*. De même relèverait-on *« les limites de déduction des dons pour les associations dont la vocation est de distribuer l'aide alimentaire, ce que l'on appelle l'amendement Coluche. On pourra déduire une partie des cotisations syndicales. En gros cela coûtera près d'un milliard ».*

La déduction d'une partie des cotisations syndicales, qui représente une faible somme, notamment en raison du plafond qui serait prévu pour cette déduction, constitue une innovation importante, car elle répond à certaines revendications syndicales d'une cotisation obligatoire.

Loyer : transparence accrue

D'autre part, en ce qui concerne les dérapages de loyers constatés à Paris et dans la région parisienne, M. Pierre Bérégovoy annonce la publication d'un *« décret imposant aux propriétaires de justifier la hausse en fonction de ce qui se passe dans leur zone géographique ».*

Ce décret, qui a pour objet d'améliorer la transparence des données fournies par les propriétaires, ne sera pas publié avant plusieurs semaines. Il n'est pas question pour l'instant de remettre en cause la loi Méhaignerie, mais on n'exclut pas d'y apporter beaucoup plus tard des amendements si l'application du décret envisagé ne permettait pas de calmer les hausses.

REPÈRES

Etats-Unis

Baisse de 0,8 % de l'indice composite...

L'indice composite censé préfigurer *l'évolution de la conjoncture a baissé de* 0,8 % aux Etats-Unis en juillet, sa plus forte diminution des huit derniers mois, annonce le département du commerce. En juin, il avait progressé de 1,4 % selon les *chiffres révisés du ministère*. Ce signe de ralentissement de la conjoncture s'accompagne d'une confirmation de légères tensions inflationnistes. L'indice des prix des matières premières est le seul à faire apparaître une hausse.

... et de 3,5 % des commandes de biens manufacturés

Les commandes de biens manufacturés ont reculé de 3,5 % en juillet, le plus net recul en dix-huit mois, indique le département du commerce. Cet accès de faiblesse est attribué à la chute des *commandes militaires*, attendue après une hausse exceptionnelle en juin : les commandes liées à la défense ont reculé de 46,6 %, la plus forte baisse depuis avril 1984 après un bond de 68,3 % en juin. Hormis ces catégories très volatiles, les *commandes de biens manufacturés* paraissent stables, leur retrait étant limité à 0,7 % en juillet.

Commerce

La correction de l'excédent nippon se ralentit avec la CEE

La correction du déséquilibre commercial entre le Japon et la CEE marque le pas en raison du regain de vigueur des exportations nipponnes, a indiqué à l'AFP le porte-parole de la délégation de la Commission européenne à Tokyo, *M. Michael Lake*. Libellé en yens et sur les sept premiers mois de l'année, l'excédent japonais diminue de 3,2 % sur la *période correspondante* de 1987, les exportations progressant de 8,4 % *et les importations de produits* européens de 23 %. En dollars, le tableau est plus préoccupant : de 20 milliards de dollars pour l'ensemble de 1987, le solde positif du Japon progresse de 13,4 % au cours des sept premiers mois de 1988.

Equateur

Plan d'assainissement économique

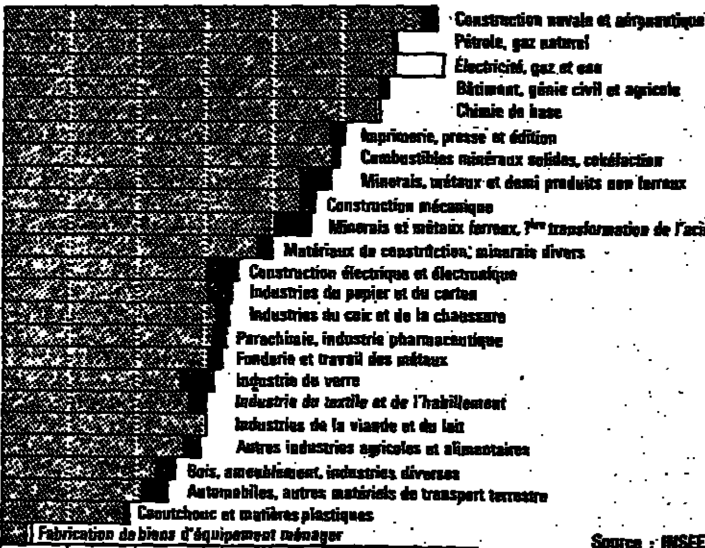
Le *gouvernement équatorien* a adopté, dans la nuit du mardi 30 au mercredi 31 août, une série de mesures d'assainissement économique. La Banque centrale reprend la cotation de *devises et annonce des mini-*dévaluations hebdomadaires pour parvenir à une dépréciation annuelle de 30 % de la monnaie nationale, le sucre. Ce dernier est passé de 250 à 390 sucres pour 1 dollar. *Parallèlement*, les combustibles ont été renchéris de 100 %, le salaire minimum étant porté de 19 000 à 22 000 sucres pour compenser très partiellement la hausse du coût de la vie. *Le gouvernement s'est* engagé à ramener l'inflation de 60 % à 30 % et à mettre fin aux pratiques illicites sur le marché des changes.

Les emplois ouvriers non qualifiés ont fortement diminué depuis 1984

Moins d'ouvriers (– 2,8 %), un petit peu moins d'employés (– 0,4 %), plus de cadres (+ 2,3 %), un peu plus de « professions intermédiaires » : l'évolution de l'emploi dans les établissements de plus de dix salariés de l'industrie, du commerce et des services, entre mars 1984 et mars 1987, selon l'INSEE, prolonge les tendances antérieures (1).

La baisse des emplois ouvriers touche particulièrement les non-qualifiés : leurs effectifs globaux ont diminué d'environ 4 % par an – et même de 6 % dans l'industrie et le bâtiment et les travaux publics, principaux employeurs. Le nombre des ouvriers qualifiés n'a diminué que de 2,1 % par an (3 % dans l'industrie et le BTP). Résultat : la proportion d'ouvriers qualifiés augmente dans presque toutes les branches, comme le montre le graphique.

LA QUALIFICATION DES OUVRIERS DANS L'INDUSTRIE EN 1984 ET 1987



En noir, la progression des emplois par catégorie de 1984 à 1987; en blanc, leur diminution en 1987 par rapport à 1984.

L'évolution des professions dans l'industrie est liée, souligne la note de l'INSEE, à l'apparition de nouvelles technologies. Ainsi, *« les ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal en moyenne ou grande série sur machine classique diminuent de 2 % alors que leurs homologues sur machine à commande numérique croissent de 7 % (...). Les tâches les moins qualifiées régressent aussi dans les emplois administratifs, les effectifs des dactylos et sténodactylos diminuent de 7 % en moyenne par an, alors que le nombre des secrétaires est stable et que les secrétaires de direction sont de plus en plus nombreuses ».*

Parmi les « professions intermédiaires », celles de la santé, du travail social augmentent fortement (+ 3,5 % par an) tandis que les techniciens progressent peu (+ 0,8 % par an) sauf dans les services, le commerce et les transports, et que les agents de maîtrise et les contremaîtres diminuent (– 1,5 %). La progression des cadres est particulièrement forte (5,6 % par an) dans le secteur de l'énergie, ainsi que dans les services (4,6 %).

Dans ces deux catégories, *« les professions de l'informatique connaissent les progressions les plus fortes. Les ingénieurs et cadres de l'informatique augmentent à un rythme de l'ordre de 8 % à 9 % par an. La poussée des programmeurs et préparateurs de travaux est presque aussi importante »*. Avec eux, *« les cadres chargés d'études économiques, financières ou commerciales, de l'organisation et du contrôle ont une place de plus en plus importante dans l'entreprise »*.

(1) *Premiers résultats*, no 143, août 1988.

Économie

Le VéloSolex cessera d'être fabriqué à la fin de l'année

Le VéloSolex vit ses derniers mois. La régression constante des ventes et des plans de restructuration des ateliers ont amené son fabricant, MBK industrie, à décider à la fin de 1987 de cesser la production de la petite reine à moteur à la fin de l'année 1988.

Née en 1946, la bicyclette à moteur remporte un vif succès jusque dans les années 60. En 1964, 380 000 Vélosolex ont été vendus en France. En 1971 il n'y en a plus que 198 000. Le rachat de VéloSolex par Motobécane en 1974 et la sortie de nouveaux modèles ne permettent pas de relancer les ventes. Neuf ans plus tard, Motobécane dépose son bilan, et de ses cendres naît MBK Industrie. En 1986 Yamaha prend le contrôle de MBK et des plans de réduction d'effectifs et de regroupement d'ateliers sont établis.

Les ventes de VéloSolex continuent de chuter pour atteindre 2 700 l'année dernière, et MBK Industrie considère que la fabrication du Solex occupe un espace important au sein de son usine de Saint-Quentin (Aisne). Cet espace pourra être employé à la fabrication de moteurs de cyclomoteurs et de hors-bord, et les 1 200 salariés de l'usine de Saint-Quentin ne sont pas menacés dans leur emploi.

MBK Industrie, qui reste propriétaire du nom et des brevets du Solex, continuera à assurer le service après-vente pendant dix ans.

Le bourricot fidèle

Quand le dernier VéloSolex sera sorti de l'usine, c'est un peu de leur jeunesse que plusieurs générations de l'après-guerre perdront une deuxième fois. Et les villes de France perdront encore un peu de leur chaleur avec la disparition d'un des derniers vestiges d'un tranquille archaïsme hexagonal. Le Solex n'est pas un deux-roues ordinaire. Allez donc chercher quelque chose qui ressemble à un Solex ! Face aux pur-sang que sont les « gros cubes », le Solex, c'est un peu le bourricot fidèle, manquant de brillant et d'allure, mais solide, sobre, rustique et... dépassé, dans tous les sens du terme.

Le Solex porte sur sa fourche, mince et élancée, les traits de son caractère : humble, il sait rester à sa place — sur la file de droite, celle des véhicules lents, — à peine signalé à l'attention des automobilistes par l'inimitable bruit de crécelle affolée que produit un moteur de Solex en plein rendement. On peut même distinguer dans sa ligne sobre et un peu rigide, dans sa traditionnelle couleur noire, un côté presque distingué, genre parapluie anglais.

Aux temps lointains du début des années 60, quand le débat faisait rage dans les lycées entre solexistes et antisolexistes, ces derniers faisaient observer, avec acidité, qu'en cas de pluie le système de freinage du Solex déclare à peu près forfait. Sans doute, mais comme, dans le même temps, le système de propulsion jette lui aussi l'éponge, il y a là une sorte d'autorégulation dont le principe est assez réjouissant pour un esprit cartésien.

Cartésianisme qui n'empêchait pas les solexistes d'être aussi, de quelque façon, des poètes. Du temps où de nombreux Solex sillonnaient le pavé parisien, on pouvait observer que leurs utilisateurs, seuls de tous les usagers des artères de la capitale, chantonnaient souvent sur leurs drôles de machines. Utiliser pour ses déplacements un moyen de transport frappé d'un tel anachronisme révélait d'ailleurs une âme pure, dégagée des modes et des exigences du siècle. Et aussi un certain courage, ou une certaine inconscience.

Dans la hiérarchie des usagers de la rue, en effet, le solexiste est tout en bas, c'est l'intouchable, le non-être. Face au flot de voitures qui déboule en hurlant, le Solex n'a aucun moyen de défense : pas de pointe de vitesse, aucune réserve de nervosité, rien...

C'est pourquoi, à l'exception de quelques amoureux fous, — dont aujourd'hui le chroniqueur Alain Duhamel, — la plupart des usagers abandonnaient ce véhicule brinquebalant à mesure que venaient l'âge et les moyens financiers. Monture d'étudiants, d'originaux, le Solex trimballa de réunion en meeting l'actuel premier ministre, lorsque M. Michel Rocard était un dirigeant des étudiants socialistes. L'hôte de Matignon laissera-t-il arriver sans intervenir la date fatidique ?

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Sony produira des magnétoscopes en Alsace

COLMAR
de notre envoyé spécial

C'est finalement la France que Sony, le fabricant japonais de matériels électroniques grand public, a choisis pour y fabriquer ses nouveaux magnétoscopes VHS destinés au marché occidental, et européen en particulier. La firme nippone ne construira cependant pas une quatrième usine dans l'Hexagone. Elle va plus que doubler la superficie de son unité de Ribeauvillé (Haut-Rhin), qui va passer de 9 500 à 23 000 mètres carrés.

Cette nouvelle installation, dont le coût s'élèvera à 150 millions de francs, démarrera dès le printemps 1989. Elle permettra à Sony de sortir presque tout de suite 20 000 magnétoscopes VHS de ses chaînes par mois, mais aussi de lancer la fabrication de caméras vidéo 8 mm finies (15 000 par mois). Jusqu'ici, dans son usine de Ribeauvillé, Sony ne montait que des éléments de caméras (5 000) envoyés ensuite en Allemagne fédérale. Enfin, grâce à cette extension industrielle, la firme japonaise pourra porter de 20 000 à 50 000 unités par an le nombre de ses lecteurs de disques à laser produits en Alsace.

Cette décision d'investissement fera de Ribeauvillé le deuxième plus grand site industriel en Europe du groupe Sony et de Sony France (2,9 milliards de francs de chiffre d'affaires pour 1987), une de ses plus importantes filiales dans la CEE, un atout pour le grand marché de 1993. Le choix du site n'est pas dû au hasard. M. N. Kanoï, directeur général chargé de la stratégie industrielle du groupe, est catégorique. Les Japonais apprécient l'Alsace pour sa discipline, sa rigueur et la chaleur de son accueil. L'usine de Ribeauvillé vient d'obtenir de sa maison mère le premier prix de la qualité (dix mois consécutifs de production sans un défaut). Les Japonais aiment aussi beaucoup le vin d'Alsace et la cuisine locale. Sur un lopin de vigne attenant à l'usine et maintenu en l'état, Sony fait sa vendange. Mais, si Sony aime l'Alsace, l'Alsace le lui rend bien. La firme nippone va créer quatre cents emplois de plus.

A. D.

En hausse de 5,9 %

Le budget des transports pour 1989 joue la croissance et la sécurité

M. Jacques Douffiagues, précédent ministre des transports, avait *mis un point d'honneur à diminuer* les crédits de son ministère et à alléger ainsi la charge des contribuables, notamment en matière de subventions à la RATP et à la SNCF. M. Michel Delebarre, nouveau ministre des transports et de la mer, se fait gloire de renouer avec la croissance budgétaire. Les crédits de paiement et les dépenses ordinaires obtenus par M. Delebarre s'élèveront à 53,6 milliards de francs, soit une croissance de 5,9 % que l'on se plait, quai Kennedy, à comparer avec la hausse de 4,6 % du budget de l'Etat et à la diminution de 6,3 % du budget des transports en cours d'exécution. Les autorisations de programme s'élèveront à 5,45 milliards de francs (+ 4,7 %).

Les idées-forces de ce budget, encore imprécis dans certains secteurs, sont l'amélioration de la qualité de service, la préparation de l'avenir et surtout la restauration d'une sécurité maximale dans les transports publics. Les accidents aériens, ferroviaires et l'hécatombe *routière aggravée de l'été ont persuadé* le président de la République et le gouvernement, soucieux du quotidien des Français, qu'il s'agissait de la priorité des priorités.

● **Aviation civile.** — Avec 21 % de croissance des dépenses ordinaires, ce chapitre traduit un certain nombre de remises en ordre. Cent dix emplois d'« *aiguilleurs du ciel* » seront créés et quatre-vingts d'entre eux sont embauchés, dès cet automne, pour tenir compte des *délais de formation et de l'urgence* qu'il y a à renforcer un service de la navigation aérienne soumis à une croissance du trafic de 12 % l'an. Cinq postes de pilotes-instructeurs et six de contrôleurs techniques figurent aussi au programme. Les crédits d'équipement (+ 17 %) concernent essentiellement l'amélioration de la couverture radar. La taxe de sûreté sera maintenue : elle atteindra 95 millions de francs.

● **Aéronautique.** — 2,47 milliards de francs d'autorisation de programme seront consacrés au développement du programme Airbus A 330-340 et du réacteur CFM56-5C2. Les recherches en matière de matériaux composites et d'équipement recevront une enveloppe accrue de 41 %.

— **Transports terrestre.** — Sur les 39,6 milliards de francs qui leur seront affectés, 32,5 milliards (30,9 milliards en 1988) iront à des titres divers à la SNCF pour laquelle aucun effort budgétaire ne sera consenti en matière de sécurité, car le gouvernement estime que « *la sécurité de la SNCF dépend de la SNCF et pas de l'Etat* ».

La région parisienne voit les crédits passer de 280 à 306 millions de francs (+ 9 %), ce qui permettra de lancer — *enfin* — la *construction* du tramway Saint-Denis-Bobigny et de la voie de bus réservée, le Transval de Marne, tout en poursuivant le *prolongement de la ligne de métro* n° 1 au-delà de Neuilly et celui de la ligne de RER A au-delà de Marne-la-Vallée.

Rien n'est arrêté pour la province qui peut compter sur une enveloppe de 295 millions de francs (+ 11 %).

● **Voies navigables.** — Un crédit de 118 millions de francs (+ 15 %) *contre 108 millions* en 1988, sera affecté à l'entretien des berges et des écluses en piteux état. Les 290 millions de francs voués à l'équipement ne comportent aucune opération sur la liaison Rhône-Rhin. Une taxe sera payée par les loueurs de bateaux de plaisance, mais pas par les propriétaires de péniches.

● **Sécurité routière.** — 270 millions de francs (148 millions en 1988) seront consacrés à l'élimination des 285 « points noirs » (zone de 850 mètres où se sont tuées ou *blessées gravement* en cinq ans au moins dix personnes). Le budget de communication progressera de 33 %.

● **Météo.** — 125 millions de francs (118 en 1988) seront affectés *à la poursuite de l'automatisation* des traitements de données.

● **Mer.** — La formation (+ 7,5 %) et l'aide à l'investissement dans les ports (+ 10 %) seront complétées par une aide de 50 millions de francs à l'investissement dans les flottes, que renforceront 50 millions de francs de plus reportés du budget 1988.

ALAIN FAUJAS.

La nouvelle Constitution brésilienne limitera le poids des investisseurs étrangers

Nouvelle victoire du « lobby protectionniste », l'Assemblée constituante brésilienne a ratifié deux types de mesures qui limiteront le poids des *investisseurs étrangers*, notamment dans le secteur des ressources naturelles. La nouvelle Constitution, qui devrait être promulguée en septembre, stipule que la prospection et l'exploitation des *ressources minières* ne pourront être effectuées que par des sociétés brésiliennes ou des entreprises « *de capital national* », autrement dit majoritairement brésiliennes.

Les compagnies étrangères *exploitant actuellement le sous-sol* auront un délai de quatre ans pour s'associer à des firmes brésiliennes et limiter à 49 % leur participation. La Constituante a également ratifié l'interdiction des contrats avec clause de risques pour l'exploitation du sous-sol mais a garanti que les contrats signés par la compagnie nationale Petrobras seront honorés.

Auparavant, l'Assemblée avait confirmé la distinction entre les « *entreprises brésiliennes* » constituées selon les lois du pays et dont le siège et l'administration sont situés au Brésil et les « *entreprises brésiliennes de capital national* » dont la majorité du capital est détenu « *par des personnes physiques domiciliées ou résidentes dans le pays* ». Ces dernières bénéficieront d'un régime *spécial* et « *temporaire* » pour développer leurs activités dans des secteurs jugés stratégiques ou « *indispensables au développement* » du Brésil.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

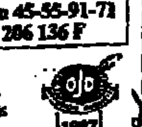
Administrateur général :
Bernard Wouts.

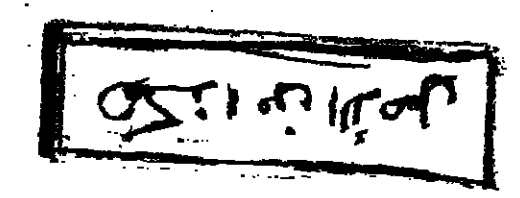
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61







هكذا من الأصل

Marchés financiers

Destinés à la distribution gratuite d'actions

Les titres Paribas possédés par l'Etat vont être reclassés auprès d'investisseurs publics

L'Etat et la compagnie financière de Paribas s'étant entendus pour que soit versée en liquide la prime de fidélité aux actionnaires qui ont acquis des titres Paribas lors de sa privatisation, en janvier 1987 (*le Monde* du 31 août), il restait à savoir ce que le gouvernement allait faire des actions Paribas (environ 1 million, soit un peu plus de 2 % du capital de la société) dont il disposait. La Rue de Rivoli a décidé, en accord avec la compagnie de la rue d'Antin, de procéder à une « application ». Les titres ne seront pas mis sur le marché, ce qui aurait pu peser sur la valeur de l'action. Ils seront mis en vente au prix du marché (actuellement 400 F) à un certain nombre de groupes investisseurs identifiés, *« des institutionnels qui se sont engagés à conserver leurs titres en portefeuille durant un certain temps »*, indiquait-on au ministère de l'économie. L'Etat va reclasser ces titres auprès d'investisseurs institutionnels du secteur public des banques et sociétés d'assurances comme l'UAP, déjà présent dans le groupe d'actionnaires stables de la compagnie, ou le Crédit lyonnais.

Pour plus de 1 milliard de francs

3 M s'apprête à absorber Spontex

Spontex, leader mondial de l'éponge, basé à Beauvais depuis 1932, pourrait prochainement être acheté par le groupe américain 3 M. Selon un des directeurs de Chargeurs SA, société de portefeuille qui contrôle Spontex (ainsi que UTA et Chargeurs Réunis), des négociations seraient actuellement en cours avec la firme de Saint-Paul (Minnesota). Les deux entreprises souhaiteraient aboutir dans des délais suffisamment courts pour pouvoir concrétiser l'opération avant la fin de l'année 1988.

Le groupe Chargeurs SA de M. Jérôme Seydoux a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires consolidé de 10,7 milliards de francs (et 664 millions de bénéfices nets). Quant à 3 M, son chiffre d'affaires 1987 atteint 9,4 milliards de dollars et 918 millions de bénéfices nets. En France, la société américaine emploie trois mille huit cents personnes, pour des ventes de 3,7 milliards de francs (et 183 millions de bénéfices).

De son côté, Spontex est l'un des fleurons — méconnu, sauf à travers ses produits — du groupe Chargeur. Fabriquant 45 % des éponges vendues dans le monde, Spontex Worldwide réalise environ 1,1 milliard de francs de chiffre d'affaires, dans quatre-vingt-cinq pays, avec mille sept cents personnes. La branche française compte pour un peu plus de la moitié de l'activité et dégage un bénéfice net estimé à 90 millions de francs.

Selon des sources proches des deux firmes, la valeur de Spontex se situerait dans une fourchettte de 1 à 1,5 milliard de francs. Leader dans un grand nombre de marchés, produisant à des coûts très serrés grâce notamment à la rationalisation de l'usine de Beauvais, Spontex se caractérise depuis le début des années 80 par un dynamisme commercial et marketing renouvelé.

Lançant environ deux nouveaux produits chaque année, Spontex se trouve d'ailleurs concurrent de 3 M sur quelques créneaux : celui du tissu récurant, où ses marques ont pris 25 % de ventes en France au leader Scotch-Brite, et celui des « combinés » (éponge et récurant), où les deux firmes se battent au coude à coude. Spontex et 3 M collaborent déjà dans ce genre de produit : Beauvais fournissant les éponges à 3 M qui lui livre des tissus récurants. Si l'opération en cours se réalisent, 3 M se retrouverait quasiment en position de monopole sur ce segment de marché en France, le plus dynamique des outils d'entretien ménager.

La firme américaine se refuse pour l'instant à tout commentaire. Du côté de Spontex, cependant, certains cadres ne sont pas étonnés de ces négociations. Il était attendu, semble-t-il, que le groupe Chargeur se recentre sur ses activités les plus fortes : textiles, transports et communication. Reste à savoir comment son PDG, M. Jérôme Seydoux, utilisera les fonds tirés de cette opération, en plus de sa déjà confortable trésorerie. Disposant ainsi de plus de 4 milliards de francs de liquidités, il pourrait, dit-on, peser lourd dans la remise en cause des « noyaux durs » des entreprises privatisées et, pourquoi pas, du paysage audiovisuel, où M. Seydoux s'était fait évincé de la Cinq.

D. Py.

NEW-YORK, 30 août ⬇

Effritement

La tendance a été très irrégulière, mardi, à New-York, reflétant ainsi l'indécision des milieux d'affaires. Après la hausse de vingt-quatre points enregistrée lundi, l'indice Dow Jones a perdu 3,2 points, à 2 038,23.

Cet effritement s'est manifesté dans un marché calme, avec 109 millions de titres échangés.

Les nouvelles étaient plutôt bonnes pour Wall Street mardi. En effet, il a été annoncé une baisse de 0,8 % de l'indice composite des principaux indicateurs économiques en juillet et un recul de 3,5 % des commandes passées à l'industrie américaine. Ces indices devraient dissiper quelque peu les inquiétudes concernant une surchauffe de l'économie et de tensions inflationnistes, estimaient les opérateurs. Mais les investisseurs attendent surtout les chiffres sur l'emploi en août pour se faire une véritable opinion en la matière, constataient les boursiers.

Ces statistiques seront publiées vendredi. JC Penney a été ferme en raison des achats effectués par le groupe pour se protéger contre les OPA. Gould a gagné plus de 7 points, après l'accord pour son rachat à 23,25 dollars l'action par Nippon Mining.

VALEURS	Cours du 29 août	Cours du 30 août
Alcoa	51 3/8	51 1/4
A.T.T.	25 1/8	25 1/8
Boeing	59 5/8	59 1/2
Chase Manhattan Bank	28 1/2	28 3/4
Du Pont de Nemours	80 5/8	80 1/8
Eastman Kodak	42 5/8	43 1/8
Exxon	46 3/4	46 5/8
Ford	49 1/4	49 1/8
General Electric	40 1/2	40 3/8
General Motors	76 5/8	72 7/8
Goodyear	60 5/8	60
I.B.M.	113 3/8	112 3/4
I.T.T.	47 3/4	48
Mobil Oil	43 1/8	43 1/8
Pfizer	50 3/4	51
Schlumberger	33 3/8	33 1/2
Texaco	45 3/8	45 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	89 3/4	88 7/8
Union Carbide	22	22 1/2
U.S.X.	27 3/4	28
Westinghouse	50 1/2	50 1/2
Xerox Corp.	53 7/8	53 1/4

LONDRES, 30 août ⬇

Nouveau repli

Après un long week-end en raison du Bank Holliday, la Bourse de Londres a débuté, mardi, la semaine sur une note très lourde. L'indice Footsie des cent valeurs a terminé en recul de près de 16 points, à 1 754,8, soit une baisse de 0,9 %. Dans un marché morose, quelque 318 millions de titres ont été échangés.

La City est encore sous le coup des mauvaises nouvelles annoncées la semaine dernière : hausse du taux de l'escompte d'un point et déficit record de la balance des paiements britannique. Les milieux d'affaires restent persuadés qu'il faudra, une nouvelle fois, relever les taux afin de freiner les dépenses de consommation privées en Grande-Bretagne. Pour les experts, le marché devrait rester nerveux toute la semaine, qui coïncide avec la fin du terme boursier.

Les valeurs des sociétés sensibles à l'évolution des taux d'intérêt ont notamment été attaquées. En particulier, celles des magasins et de la construction : Woolsworth a perdu 11 points à 23, Blue Circle 14 points à 417 et MEPC 5 à 513.

La forte baisse des cours de l'or a entraîné un net repli des mines d'or qui, pour certaines, ont perdu jusqu'à 2 dollars. Affaiblissement des fonds d'Etat.

PARIS, 30 août ⬆

Reprise

Une éclaircie a dégagé l'horizon qui, lundi, semblait pourtant bien sombre à la Bourse de Paris. Dans une ambiance peu active, l'indicateur instantané s'est, dès le début de la matinée, orienté à la hausse (+ 0,36 %), pour atteindre, en fin de journée, 0,38 %.

La reprise technique de Wall Street la veille, celle de Tokyo dans la matinée, après plusieurs jours de baisse, ont dissipé quelques soucis. Mais les opérateurs restaient néanmoins prudents, car, une fois de plus, ils vivent dans l'attente de statistiques économiques américaines. Vendredi, les chiffres du chômage pour août doivent être publiés. Or, il y a un mois, une nette réduction des chiffres dans ce domaine, signe d'une surchauffe de l'économie selon les experts, avait amené la Réserve fédérale à remonter son taux d'escompte. Quinze jours plus tard, la plupart des pays européens suivaient l'exemple...

La Bourse de Paris manifeste néanmoins des velléités de hausse. En effet, la situation économique est bien meilleure que prévu en France. La croissance, révisée à la hausse, atteindrait 3,5 %, les entreprises devraient encore dégager des résultats substantiels cette année après avoir beaucoup investi (+ 10 %).

Pour l'instant, les investisseurs n'osent pas se jeter à l'eau. Pour preuve : les échanges restent modestes si l'on ne tient pas compte des privatisées.

Parmi les hausses, on relevait celles de Bail Equipement, Fives-Lille, BHV, Schneider et LVMH.

Darty, UIC, Alspi et Legrand ont, en revanche, cédé du terrain.

Les marchés obligataires étaient fermes. Hausse des américaines au compartiment des valeurs étrangères.

TOKYO, 31 août ⬇

Baisse

Après un bon démarrage en début de journée, la Bourse de Tokyo a reviré à la baisse mercredi, dans un marché peu animé. L'indice Nikkeï a cédé 145,70 points, à 27 365,95, soit un repli de 0,53 %.

Le marché était encore bien nerveux après la forte appréciation du dollar mercredi sur le marché des changes nippon, où les banques japonaises ont vendu des yens contre des dollars. Dans ce contexte, les investisseurs restent l'arme au pied, constatent les professionnels.

Tout le monde attend, à présent, la publication des statistiques sur le chômage aux Etats-Unis pour juillet. Ces chiffres seront connus vendredi.

VALEURS	Cours du 30 août	Cours du 31 août
Akaï	602	605
Bridgestone	1 300	1 300
Canon	1 480	1 450
Fuji Bank	3 130	3 120
Honda Motors	2 090	2 080
Matsushita Electric	2 610	2 610
Mitsubishi Heavy	865	845
Sony Corp.	6 690	6 680
Toyota Motors	2 610	2 610

FAITS ET RÉSULTATS

● ***Un consortium d'intérêts belges et suisses se porte candidat à la reprise de Donnay.*** — Un consortium de cinq sociétés, conduit par le groupe belge City 7, organisateur de l'open de tennis de la CEE et des Six jours cyclistes d'Anvers, a proposé officiellement de racheter pour 100 millions de francs belges (16,2 millions de francs français) la moitié (50 %) du capital du fabricant de raquettes de tennis Donnay, mis en faillite. L'autre moitié du capital serait détenue, selon ce plan de reprise, par la région de Wallonie, qui détient déjà 27 % de Donnay. Les sociétés associées à City 7 pour cette offre sont trois entreprises belges (Cotoni, Holmaret, Lorefi) et une suisse (JS Holding, propriété de l'industriel Jurg Staeubli). Les cinq partenaires proposent de reprendre, dans un premier temps, un tiers environ des trois cent cinquante salariés de Donnay. Cette offre vise à prendre de vitesse le groupe Tapie, candidat encore officieux à la reprise de Donnay, qui semble avoir la préférence des syndicats. La Fédération générale des travailleurs de Belgique, après avoir visité l'usine Look (groupe Tapie) à Nevers, a déclaré : *« A tout candidat acquéreur de Donnay qui dirait que Bernard Tapie est un fossoyeur nous répondrions que c'est faux. »*

● **Alcatel et General Instruments vont créer une entreprise conjointe.** — La filiale américaine d'Alcatel et la société américaine General Instruments (GRI.) viennent de signer un accord pour créer une entreprise conjointe qui fabriquera et commercialisera des câbles en fibre optique CATV, des câbles coaxiaux CATV et des câbles informatiques LAN General Instruments recapitalisera sa filiale Comm/Scope pour ensuite détenir une majorité du capital de la nouvelle société. Pour sa part, Alcatel prendra un intérêt minoritaire dans la nouvelle Comm/Scope et lui apportera sa technologie en fibre optique. La transaction devrait être réalisée en septembre 1988.

● **Chaussures : Arma dépose son bilan.** — L'entreprise de chaussures Arma, qui emploie cent quinze personnes à Mussidan (Dordogne), a annoncé son dépôt de bilan. La direction d'Arma, qui a présenté un plan de redressement prévoyant au moins trente licenciements à l'automne, a précisé que les deux dernières saisons avaient été désastreuses pour l'entreprise. Le plan de redressement prévoit également que deux employés d'Arma, un commercial et un modéliste, rachètent des parts de l'entreprise, qui a déjà obtenu, l'an dernier, un prêt d'environ 1,5 million de francs du conseil général de Dordogne. L'entreprise Arma, fondée en 1930, dégage un chiffre d'affaires annuel de 32 millions de francs.

● **OPA de Grand Met sur Irish Distillers : commission antimonopole saisie.** — Le ministre irlandais de l'industrie et du commerce, M. Albert Reynolds, a indiqué, mardi 30 août, qu'il allait saisir la commission antimonopole (Fair Trade Commission) de l'OPA inamicale de Grand Metropolitan sur Irish Distillers. L'OPA de Grand Met, qui implique le démembrement de l'industrie irlandaise du whiskey, pourrait être contraire à l'intérêt national et à celui des salariés de l'entreprise, a indiqué le ministre.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. S.A.	300	300
Arnault & Associés	520	525
Asystel	249	250
B.A.C.	425	420
B. Demachy & Assoc.	434	447
B.I.C.M.	523	523
B.I.P.	....	624
Boiron	375	380
Bolloré Technologies	860	855
Buisson	1050	....
Câbles de Lyon	1367	1389
Calberson	737	733
Cardif	830	850
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	264
C.A.T.C.	129	130
C.D.M.E.	921	925
C. Equip. Elect.	290	291
C.E.G.I.D.	713	709
C.E.G.E.P.	....	....
C.E.P.-Communication	1420	1450
C.G.I. Informatique	700	706
Ciments d'Origny	515	515
C.N.I.M.	....	330
Concept	265	265
Conforama	785	782
Creeks	400	400
Dafsa	218	202 90 o
Dauphin	919	919
Devanlay	890	890
Deville	601	601
Dauménil-Leblé	1063	1075
Éditions Belfond	105 80	106
Elysées Investiss.	27 10	27 20
Finacor	228	237
Gaintoil	430	418
Guy Degrenne	765	765
I.C.C.	215	212
IDIA	210	210
I.G.F.	122	119
IM2	164 90	165

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Int. Metal Service	365	360
La Commande Electro.	336	322 80 o
Le gd livre du mois	269	261
Loca Investissement	256 10	257
Locamic	....	168
Marin Immobilier	....	299
Metallurg. Minière	130 10	120
Métrologie Internat.	403	403
Métroservice	118	115
M.M.B.M.	505	500
Molex	210 50	219
Navale-Delmas	....	638
Olivetti-Logabax	....	165
Om. Gest.Fin.	303	303
Presbourg (C. In. & Fin.)	98	97 80
Présence Assurance	405	400
Publicat. Filipacchi	....	431 90
Rezal	791	791
St-Gobain Emballage	....	1245
St-Honoré Matignon	184	180
S.C.G.P.M.	....	300
Segin	377 50	377
Seribo-Mars	469	469
S.E.P.	1302	1309
S.E.P.R.	....	1180
S.M.T.Goupil	....	288
Sodinforg	810	805
Sopra	....	288
TF 1	232	231 50
Unilog	152 50	152 50
Union Financ. de Fr.	395	398
Valeurs de France	320	319 50
Banque Hydro-Energie	232	...

Marché des options négociables le 30 août 1988

Nombre de contrats : 5 823.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	440	6,50	–	–	–
CGE	280	26	–	2	8
Elf-Aquitaine	320	6,50	17	8,80	–
Lafarge-Coppée	1 300	53	100	27	–
Michelin	200	3,90	13,50	12,10	18
Midi	1 250	76	130	27	62
Paribas	400	11	26	9	18,50
Peugeot	1 200	23,50	74	70	107
Saint-Gobain	520	2,50	16,60	–	–
Société générale	400	14,50	34	12,50	–
Thomson-CSF	180	6,20	14,50	6,20	12

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 30 août 1988
Nombre de contrats : 47 507

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	103,25	101,85	100,80
Précédent	102,85	101,45	100,35

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
100	2,22	–	0,45	1,26

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,36 F ⬆

Le dollar a poursuivi sa remontée, mercredi 31 août, sur toutes les places financières internationales, pour coter, notamment, 6,36 F à Paris (contre 6,35 F la veille). Mais il a surtout monté par rapport à la devise japonaise (136,10 yens pour 1 dollar à Paris), en raison, d'après les cambistes, du projet japonais de taxation des revenus provenant des actions et obligations.

FRANCFORT	30 août	31 août
Dollar (en DM)	1,8715	1,8740
TOKYO	**30 août**	**31 août**
Dollar (en yens)	134,39	134,97

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (31 août) .... 7 1/2-7 5/8 %
New-York (30 août) .... 8 11/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-87)

	29 août	30 août
Valeurs françaises	121,3	
Valeurs étrangères	115,8	
(Sbf, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	347	347,6
(Sbf, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 281,27	1 280,55

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	29 août	30 août
Industrielles	2 041,43	2 038,23

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	29 août	30 août
Industrielles	Clos	1 409,9
Mines d'or	Clos	197,2
Fonds d'Etat	Clos	86,72

TOKYO

	30 août	31 août
Nikkeï Dow Jones	27 511,65	27 365,95
Indice général	2 141,49	2 128,82

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,3580	6,3610	– 47	– 32	– 85	– 60	– 250	– 170
$ can.	5,1365	5,1431	– 108	– 80	– 285	– 169	– 624	– 524
Yen (100)	4,6871	4,6927	+ 100	+ 122	+ 219	+ 248	+ 696	+ 783
DM	3,3916	3,3947	+ 67	+ 85	+ 138	+ 161	+ 425	+ 488
Florin	3,0040	3,0069	+ 52	+ 63	+ 105	+ 123	+ 332	+ 383
FB (100)	16,1822	16,1981	+ 62	+ 133	+ 109	+ 231	+ 282	+ 633
FS	4,0202	4,0239	+ 136	+ 154	+ 269	+ 295	+ 812	+ 886
L (1 000)	4,5708	4,5763	– 135	– 102	– 260	– 191	– 753	– 658
£	10,7101	10,7215	– 416	– 378	– 804	– 737	– 2 030	– 1 854

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	7 7/8	8 1/8	8 5/16	8 7/16	8 3/8	8 1/2	8 7/8	9
DM	4 3/8	4 5/8	4 15/16	5 1/16	5	5 1/8	5 7/16	5 9/16
Florin	5 1/4	5 3/4	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8
F.B. (100)	6 1/2	7 1/4	7	7 5/16	7 3/16	7 1/2	7 5/8	7 15/16
F.S.	3	3 1/2	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16	3 7/8	4
L (1 000)	9 3/4	10 1/2	10 5/8	11 1/8	10 7/8	11 1/4	11 3/8	11 3/4
£	12	12 1/4	12 1/16	12 3/16	12 1/8	12 1/4	12 3/16	12 5/16
F. franç.	7 7/16	7 11/16	7 9/16	7 13/16	7 7/8	8 1/8	8 1/2	8 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 30 AOUT

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3820	C.N.E. 3% ★	3825	3825	3825	....
1050	B.N.P. T.P.	1050	1050	1050	....
1090	C.C.F. T.P.	1125	1125	1125	....
1086	Créd. Lyon. T.P.	1090	1091	1091	+ 0 09
1360	Renault T.P.	1365	1370	1370	+ 0 37
1742	Rhône-Poul. T.P.	1730	1740	1740	+ 0 58
1254	St-Gobain T.P.	1287	1290	1290	+ 0 23
1205	Thomson T.P.	1216	1216	1216	....
430	Accor	418	420	421	+ 0 72
520	Air Liquide	506	503	506	....
2090	Alcatel ★	1995	2000	1985	− 0 50
1300	Als. Superm.	1310	1320	1320	+ 0 76
275	A.L.S.P.I.	308	306 10	297 80	− 3 31
305	Alsthom ★	300	300	300	....
2250	Arjom. Prioux ★	2049	2048	2070	+ 1 02
520	Aussedat-Rey ★	507	508	506	− 0 20
910	Aux. Entrepr. ★	905	900	899	− 0 66
695	Av. Dassault ★	670	656	663	− 1 04
325	BAFP ★	315	315	315	....
285	Bail-Equipem. ★	275	274	275	....
760	Bail Investiss.	770	770	774	+ 0 52
260	B.N.P. C.I. ★	245 10	245 20	248	+ 1 18
435	Cie Bancaire ★	414	413	420	+ 1 45
385	Bazar H.-V.	377	380	377 60	+ 0 16
440	Béghin-Say ★	429	431	426 50	− 0 58
1050	Berger (Ma)	1080	1075	1075	− 0 46
730	Bic ★	734	742	740	+ 0 82
1430	B.I.S.	1498	1495	1499	+ 0 07
2430	Bongrain S.A. ★	2440	2450	2415	− 1 02
405	Bouygues ★	410	415	418 90	+ 2 17
72	B.P. France ★	68	68 30	67	− 1 47
5000	B.S.N. ★	4865	4895	4891	+ 0 53
....	Canal Plus	575	577	569	− 1 04
2100	Cap Gem. S. ★	2145	2120	2110	− 1 63
450	Carnaud ★	434	435	435	+ 0 23
2420	Carrefour ★	2400	2401	2373	− 1 13
150	Casino	160	164	160 50	+ 0 31
110	Casino A.D.P.	109 90	110 50	111	+ 1
1300	C.C.M.C.	1300	1300	1300	....
690	Cetelem	660	675	650	− 1 52
395	Cerus ★	380 10	380 10	380 40	+ 0 08
1470	C.F.A.O. ★	1460	1460	1465	+ 0 34
310	C.G.E.	303 50	305	305	+ 0 49
1110	C.G.I.P. ★	1096	1082	1080	− 1 37
1060	Chargeurs S.A ★	1059	1058	1056	− 0 28
980	Ciments franç. ★	975	979	968	− 0 72
440	Club Méditerr. ★	441	444	443	+ 0 45
147	Codetel ★	146	146	147 10	+ 0 75
285	Cofimeg	285	286	285	....
505	Coles ★	495	498 90	499	+ 0 81
225	Compt. Entrepr.	226 90	228 90	224	− 1 28
635	Compt. Mod. ★	631	630	621	− 1 58
830	Créd. Foncier ★	787	787	795	+ 1 02
395	C. F. Internat. ★	400	408	400	....
131	C.C.F.	136 90	137 50	137 60	+ 0 51
470	Cr. Lyon. (CI) ★	460	453	460	....
850	Crédit Nat. ★	808	810	806	− 0 37

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
500	CSEE (ex-Sign.) ★	505	514	515	+ 1 98
315	Crouzet ★	322	316	317 50	− 1 40
2450	Damart S.A. ★	2505	2539	2505	....
....	Deny	....	....	....	....
290	Darty (DP)	275 40	282 50	285	+ 3 48
1400	De Dietrich	1360	1359	1350	....
180	Dév. P.d.C. (Li)	190	188 50	188 50	− 0 79
430	D.M.C.	412	411	417	+ 1 21
340	Drouot Assur. ★	325 50	327 30	324	− 0 46
1750	Docks France ★	1764	1764	1800	+ 2 04
670	Dumez ★	645	651	655	+ 1 55
1280	Eaux (Gén.)	1300	1300	1308	+ 0 62
1490	Ecco ★	1484	1500	1499	+ 2 38
730	Electrofinanc. ★	716	718	705	− 1 54
405	El. S. Dassault	408 80	405	420	+ 2 74
325	Elf-Aquitaine	315	315	316	+ 0 32
285	— (certific.) ★	282	267	264	+ 0 76
640	Epeda-B-Faure ★	638	630	634	− 0 63
2420	Essilor	2327	2326	2325	− 0 09
1600	Essilor Int. (DP)	1500	1501	1501	+ 0 07
315	Esso S.A.F. ★	301 10	308	302	+ 0 30
1450	Eurafrance	1360	1370	1380	....
1120	Eurocom ★	1112	1095	1100	− 1 08
2270	Euromarché	2270	2280	2300	+ 1 32
520	Europe n° 1 ★	507	510	513	+ 1 18
34	Eurotunnel ★	32 35	32 50	32 10	− 0 77
936	Exor ★	950	964	945	− 0 53
800	Facom	775	775	784	+ 1 16
935	Fichet-bauche	950	950	950	....
195	Finextel ★	186	185 50	186 50	+ 0 27
113	Fives-Lille ★	113	112	115 50	+ 2 21
1370	Fromageries Bel	1399	1400	1370	− 2 07
970	Gal. Lafayette ★	952	940	950	− 0 21
300	Gascogne	298	298 80	300	+ 0 67
1520	Gaz et Eaux	1465	1474	1500	+ 3 09
460	Géophysique ★	452	451	450	− 0 44
510	Gerland	520	511	511	− 1 73
590	GTM-Entrepose	604	610	626	+ 3 64
615	Guyenne-Gas. ★	603	605	600	− 0 50
230	Hachette ★	225	226 10	230	+ 2 22
675	Havas ★	699	700	701	+ 0 29
460	Hénin (La)	490	485	492	+ 2 50
1020	Hutchinson ★	1002	1000	1000	− 0 20
200	Imétal ★	203	204	202 70	− 0 15
305	Immob. Plaine-M.	312	310	305	− 2 24
395	Ingénico ★	429 90	438	430 50	+ 0 14
3800	Inst. Mérieux	3850	3848	3801	− 1 27
480	Interbail ★	490	490	490	....
1080	Intertechnique	1060	1053	1082	+ 2 08
885	J. Lefebvre	915	919	910	− 0 55
880	Labinal ★	791	796	785	− 0 76
1410	Lab. Bellon	1350	1340	1337	− 0 96
1330	Lafarge-Coppée	1314	1315	1322	+ 0 61
1090	Lebon ★	1161	1190	1160	− 0 09

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
2740	Legrand ★	2760	2768	2722	− 1 38
2310	Legrand (DP) ★	2240	2265	2215	− 1 12
800	Leroy-Somer ★	798	771	775	− 2 88
2040	Lesieur	2120	2115	2140	+ 0 94
620	Locabail Immob.	616	620	623	+ 1 14
390	Locafrance ★	390	390 10	398 90	+ 2 28
810	Locindus	802	802	800	− 0 25
260	Lucheire	258	257	258	+ 0 78
2740	L.V.M.H. ★	2736	2726	2781	+ 1 64
1470	Lyonn. Eaux ★	1435	1440	1441	+ 0 42
66	Mais. Phénix	66 80	66 90	65 35	− 2 17
199	Majorette (Ly)	220	222	222	+ 0 91
350	Mar. Wendel ★	339 90	338	345	+ 1 50
180	Matra ★	180	180 10	177	− 1 67
2630	Merlin-Gerin ★	2620	2626	2670	+ 1 91
196	Michelin	188 80	189 50	191	+ 1 17
1290	Midi (Cie)	1293	1300	1296	+ 0 23
160	Midland Bk SA ★	156 10	157	161 90	+ 3 72
500	Min. Salsig. (Ms)	492	491	491	− 0 20
67	M.M. Penarroya	69 50	70	69 85	+ 0 50
98	Moulinex	106 30	108 50	105 60	− 0 66
1010	Navig. Mixte ★	991	995	992	+ 0 10
98	Nord-Est ★	97	97	97	....
385	Nordon (Ny)	390	357	357	− 8 46
430	Nouvelles Gal.	430	430	430	....
720	Occid. (Gén.) ★	700	705	707	+ 1
1100	Omn.F.Paris	1114	1114	1145	+ 2 78
345	Olida-Caby ★	335	330 10	331	− 1 19
3250	Oréal (L')	3153	3160	3160	+ 0 22
400	Paribas	400	402	400 10	+ 0 03
335	Paris-Réesc. ★	341 80	348	345	+ 0 94
1130	Pechelbronn ★	1140	1110	1148	+ 0 70
320	Penhoet	326	337	330	+ 1 23
1090	Pernod-Ricard ★	1086	1084	1080	− 0 55
1190	Peugeot S.A.	1133	1144	1144	+ 0 97
515	Poliet ★	510	515	511	+ 0 20
2790	Presses Cité ★	2790	2780	2780	− 0 36
1030	Prétabail Sic.	1022	1022	1025	+ 0 29
585	Primagaz	570	574	570	....
530	Printemps ★	520	519	525	+ 0 96
1850	Promodès	1856	1885	1890	+ 1 83
710	Radiotechn. ★	698	704	704	+ 0 86
65	Raff. D. Total ★	65	64 80	64 20	− 1 23
2860	Redoute (La) ★	2910	3000	2880	− 1 03
330	Robur financière	325	325	325	....
1230	Roussel-Uclaf ★	1213	1210	1239	+ 2 14
815	R.-Uclaf-CNI ★	825	839	850	+ 3 03
3600	R. Impériale (Ly)	3630	3650	3650	+ 0 55
165	Sade	165 10	164 50	164 50	− 0 36
1830	Sagem ★	1644	1611	1638	− 0 36
500	Saint-Gobain	480 50	488	487 50	+ 1 46
980	St-Louis ★	997	990	990	− 0 70
1460	Salomon	1579	1585	1570	....
700	Salvepar	700	695	695	− 0 71

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
710	Sanofi ★	716	717	714	− 0 28
670	S.A.T. ★	680	670	700	+ 2 94
235	Saul.-Chât. (B) ★	224	225	225	+ 0 45
1190	Saupiquet (Na)	1196	1187	1196	....
410	Schneider ★	425	426	426	+ 0 24
47	S.C.O.A.	43	42 95	41	− 4 65
545	S.C.R.E.G. ★	531	536	536	+ 0 94
820	Seb ★	820	825	829	+ 1 10
400	Sefimeg ★	391 80	391 80	392	+ 0 05
1350	S.F.I.M.	1315	1320	1306	− 0 68
34	S.G.E.	33 20	33 80	33 50	+ 0 90
720	Silic	720	720	720	....
470	Simco-U.P.H. ★	470	468	467	− 0 64
995	Skis Rossignol	990	1010	998	+ 0 91
840	Sligos ★	825	828	835	+ 1 21
395	Société Générale	402 50	402 50	400 50	− 0 50
147	Sodecco	153	153	153	....
165	Sodero (Na)	161	163	163	+ 1 24
2780	Sodexho ★	2670	2690	2685	+ 0 56
98	Sogenal (Ny)	100 10	101 50	101 50	+ 1 40
260	Sogerap	247 20	248	249	+ 0 73
1970	Somm-Allib. ★	1950	1945	1940	− 0 51
900	Source Perrier ★	930	935	930	....
695	Sovac ★	675	675	680	+ 0 74
390	Spie-Batignol. ★	375	375	383	+ 2 13
480	Strafor ★	481	480	480	− 0 21
255	Suez	265 50	269 50	270	+ 1 69
365	Synthelabo ★	360	378	366	+ 1 67
835	Talcs Luzenac ★	834	830	830	− 0 48
4500	Tél. Elect.	4500	4416	4416	− 1 87
179	Thomson-C.S.F.	177	178 90	177 10	+ 0 06
345	Total (CFP) ★	321	330	330	+ 2 80
74	— (certific.)	72 20	72	72 05	− 0 21
1010	T.R.T. ★	980	978	971	− 0 92
350	U.F.B.-Locab. ★	348	347	350	+ 0 57
690	U.I.C. ★	694	672	675	− 2 74
500	U.I.F. ★	494	494	495	+ 0 20
765	U.I.S.	759	759	756	− 0 40
178	U.C.B. ★	165 90	168 50	163	− 1 75
630	Unibail	630	630	630	....
490	Valéo ★	496	495	495 10	− 0 18
121	Vallourec ★	124	124	126	+ 1 61
325	Via Banque	320	315	319 90	− 0 03
785	Elf-Gabon ★	778	777	777	− 0 13
140	Amax Inc.	140	139 80	139 50	− 0 36
183	Amer. Express	178	186 50	185	+ 3 93
155	Amer. Teleph.	167	159	169 10	+ 1 34
96	Anglo Amer. C.	94 60	94 50	94 50	− 0 11
445	Amgold	439 10	436 50	436 50	− 0 59
885	BASF (Akt)	883	895	895	+ 1 36
970	Bayer	975	981	981	+ 0 62
94	Buffelsfont.	94	90 95	90 50	− 3 72
180	Chase Manh.	175	181	181	+ 3 43
119	Echo Bay Mines	115 30	117 50	117	+ 1 47

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
71	De Beers	67 80	66 20	66 20	− 2 36
1520	Deutsche Bank	1520	1540	1540	+ 1 32
840	Dresdner Bank	855	882	882	+ 3 16
59	Driefontein Cst	57 70	57	56 80	− 1 56
510	Du Pont-Nem.	508	514	514	+ 1 18
275	Eastman Kodak	267 20	271 80	271 80	+ 1 72
31	East Rand	31 80	31 60	31 60	− 0 63
235	Electrolux	228 50	232	232	+ 1 53
255	Ericsson	255	259 90	260	+ 1 96
290	Exxon Corp.	294	298	297	+ 1 02
305	Ford Motors	307 50	318	318	+ 3 41
49	Freegold	48 80	48 40	47 60	− 2 46
102	Gencor	99 70	96 20	95 50	− 4 21
250	Gén. Electr.	251	254	254	+ 1 20
665	Gén. Belgique	665	658	655	....
470	Gen. Motors	460	465	463	+ 0 65
108	Goldfields	104	103	105 50	+ 1 44
55	GdMetropolitain	54	53 30	53 30	− 1 30
42	Harmony	42 20	41 50	41	− 2 84
87	Hitachi	79	80 70	80 90	+ 2 41
950	Hoechst Akt.	936	953	953	+ 1 82
110	Imp. Chemical	106 40	106 70	107 50	+ 1 03
720	IBM	720	723	724	+ 0 56
300	ITT	297	303	303	+ 2 02
205	Ito-Yokado	195 20	196	193 10	− 1 08
275	Mac Donald's	275	275 30	275 30	+ 0 11
131	Matsushita	122 50	123 10	123 50	+ 0 82
355	Merck	349 90	355 50	353 90	+ 1 14
380	Minnesota M.	385	387	387	+ 0 52
275	Mobil Corp.	279	275	275	− 1 43
225	Morgan J.P.	225 80	230 50	230 50	+ 2 08
34300	Nestlé	33100	33400	33410	+ 0 94
1460	Nixdorf	1435	1430	1430	− 0 35
199	Norsk Hydro	188	187 60	187 60	− 0 21
125	Ofsil	123 60	121 50	120 10	− 2 83
1980	Petrofina	1990	1995	1990	....
580	Philip Morris	571	582	581	+ 1 75
97	Philips	94 30	95 80	95 80	+ 1 59
83	Placer Dome	81 50	80 70	80 50	− 1 23
325	Quilmès	325	315 50	321 50	− 1 08
475	Randfontein	475	469 50	465	− 2 11
690	Royal Dutch	680	681	680	....
48	Rio Tinto Zinc	46 50	45 60	45 95	− 1 18
40	Saat. & Saatchi	38 55	38 30	38 30	− 0 65
52	St Helena Co	51 30	51	50	− 2 53
215	Schlumberger	211	213 10	213 10	+ 1
110	Shell transp.	104 80	104 50	105 60	+ 0 76
1410	Siemens A.G.	1413	1435	1438	+ 1 77
335	Sony	312	314 50	314 50	+ 0 80
50	Telefonica	48 10	48 30	48 30	+ 0 42
245	T.D.K.	224	227 10	227	+ 1 34
55	Toshiba Corp.	48 10	48 95	49 20	+ 2 29
335	Unilever	324	329	330	+ 1 85
225	Unit. Techn.	224	231 80	231 80	+ 3 48
490	Vaal Reefs	486	480	475	− 2 26
310	Volvo	309	303 50	303 50	− 1 78
195	West Deep	193	188	188	− 2 59
340	Xerox Corp.	338	348 50	348 50	+ 3 11
194	Yamanouchi	191	183	182 50	+ 0 79
2 26	Zambia Corp.	2 35	2 29	2 30	− 2 13

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 06	2 411
9,80 % 78/93	102 35	1 342
10,80 % 79/94	105	10 882
13,25 % 80/90	105 60	3 231
13,80 % 81/89	101 95	9 634
16,20 % 82/90	108 85	10 225
16 % juin 82	112 25	3 638
14,60 % fév. 83	113 15	7 658
13,40 % déc. 83	117 85	9 299
12,20 % oct. 84	111 40	10 933
11 % fév. 85	110 43	5 770
10,26 % mars 86	104 85	4 835
ORT 12,75 % 83	1933 50	..
OAT 10 % 2000	103 92	2 630
OAT 9,80 % 1997	106 25	7 087
OAT 9,80 % 1996	102 62	5 730
Ch. France 3 %	148	..
CNB Bques janv. 82	103 25	1 542
CNB Paribas	103 25	1 542
CNB Suez	103 23	1 542
CNI janv. 82	103 22	1 542
PTT 11,20% 85	108 50	7 711
CFF 10,30% 86	103 10	5 673
CNE 11,50% 85	106 50	2 824
CNT 9% 86	98 90	3 240
CRH 10,90% déc. 85	106 50	6 567
C.N.C.A. T.P.	1131 60	113
Drouot Ass. Obl. conv.	2176	217
Métrologie I. 6% 6/7	82 30	8 210

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	2020	2040
A.G.F. (St Cent.)	....	498
Applic. Hydraul.	....	687 d
Arbel	368	375
Astorg	180	167 20
Avenir Publicité	746	748
Bain C. Monaco	295	298
Banque Hypoth. Eur.	310	310
Béghin-Say (C.I.)	340	336
B.G.I.	796	....
Blanzy-Ouest	600	600
B.N.P. Intercontin.	218	218
Bénédictine	7100	6990
Bon-Marché	780	770
B.T.P.	....	116 10
Cailf	580	580
Cambodge	....	780
C.A.M.E.	130	129 20
Carbone-Lorraine	544	539
Case-Poclain	22 85	22
C.E.G.Frig.	482	482
Centen. Blanzy	1350	1356
Centrest (Ny)	211	211
Cerabati	115	115
Chambourcy (M.)	978	....
Champex (Ny)	143	144 90
C.I.C. (Financ. de)	150	146
C.I. Maritime	690	690
Clarn (B)	2200	2200
Clause	....	745
Cofradel (Ly)	1150	....
Cogifi	316	315
Comiphos	339	325 50
Cie Industrielle	....	2690
Comp. Lyon-Alem.	486	476
Concorde (La)	720	721
C.M.P.	14 40	....
Créd. Gén. Ind.	555	554
Cr. Universel (Cie)	576	570
Crédital	135 30	137
Darblay S.A.	561	570
Degremont	180	180
Delalande S.A.	1300	1300
Delmas-Vieilj. (Fin.)	....	1879
Didot-Bottin	....	920
Eaux Bass. Vichy	1120	1140
Eaux Vittel	2265	2264
E.C.I.A.	1015	1011
Economats Centre	285 50	285 50
Electro-Banque	290	295
Eli-Antargaz	710	....
E.L.M. Leblanc	626	625
Emaill-Bretagne	245	236
Entrepôts Paris	460	....
Epargne (B)	3505	3580 d
Europ. Accumul.	54 30	55
Europe Soutra Indust.	105	108
Eternit	2050	2035
Finalens	195	185
FIPP	454	....
Focep	654	658
Foncière (Cie)	435	435
Fonc. Lyonnaise	449	449
Foncina	....	382
Forinter	1080	1090
Fougerolle	....	300 40
France I.A.R.D.	290	288
France (La)	5800	5400
From. Paul Renard	....	765
GAN	....	730
G.F.I.I.	305	303
Gaumont	460	460
Gévelot	750	750
Gr. Fin. Constr.	380	380
Gds Moul. Paris	....	480
Groupe Victoire	613	586
G. Transp. Ind.	515	515
Immindo S.A.	371 20	384 60
Immoinvest	274	269
Immobail	345 50	348
Immobanque	630	625
Immob. Marseille	6270	6270
Immofice	425	424
Invest. (Sté Cent.)	714	714
Jaeger	155 20	161 50 d
Lafitte-Bail	415	415
Lambert Frères	....	291
Lille-Bonnières	735	705 o
Loca-Expansion	245	....
Locafinancière	....	330
Locatel	725	736
Louis Vuitton	568	560
Louvre (Sté)	1801	1873
Lucia	1200	1175
Machines Bull	....	102 50
Magasins Uniprix	128	128
Magnant S.A.	124	121
Maritimes Part.	320	325
Métal Déployé	401	405
Mors	90	....
Navig. (Nat. de)	....	94 50
Nozal	206	206
Optorg	326	325
Oréal (L') C.I.	2500	2520
Origny-Desvroise	989	1005
Palais Nouveauté	....	420
Paluel Marmont	518	521
Parfinance	176 80	177 40
Paribas-CIP	372	380
Paris France	280	....
Paris-Orléans	....	230
Partecha	....	285
Patern. Resq. Div.	1087	1067
Pathé-Cinéma	850	860
Pechiney (cert. inv.)	242	240
Piles Wonder	1040	1002
Piper-Heidsieck	2013	2050
P.L.M.	....	138
Porcher	395	395
Promodès	1280	1290
Providence S.A.	....	....
Publicis	3000	3000
Rhône-Poul. (c. inv.)	374	374
Ricqlès-Zan	....	252 40
Rochefortaise S.A.	....	520
Rochette-Cenpa	50	51
Rosario (Fin.)	710	708
Rouadière	180	180
Rougier et Fils	96 90	95
Sacer	570	525
SAFAA	290	289
Safic-Alcan	850	845
SAFT	1410	1420
Saga	235	230
St-Gobain C.I.	....	491
Salins du Midi	454 50	445
Santa-Fé	95	90
Satam	....	98 50
Savoisienne (M)	215	215
SCAC	468	460
Senelle Maubeuge	....	342
S.E.P. (M)	162	161
Sicli	....	283
Sicotel	....	288 90
Siemor (E)	....	....
Sinvim	235 10	232 30
Siph (Plant. Hévéas)	334	334
Sofal financière	1750	1750
Soficol	960	900
Saffo	630	630
Soficomi	....	674
S.O.F.I.P. (M)	116	118
Sofragi	873	876
Soudure Autog.	465	460
Souvabel	549	550
Suez (Fin. de)-CIP	222	223
Stemi	781	....
Taittinger	2600	2620
Testut-Aequitas	189	190
Tour Eiffel	365	365
Ufiner S.M.D.	520	520
U.A.P.	281	280
U.T.A.	1500	1520
Vicat	....	1506
Viniprix	....	1175
Virax	105 20	....
Waterman S.A.	661	674
Brass. du Maroc	146	146

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	750	691
Akzo	420	411
Alcan Alum	187	187
Algemene Bank	120	120
American Brands	281	280
Am. Petrofina	405	....
Arbed	380	....
Asturienne Mines	151 80	....
Banco de Santander	337	344 50
Bco Pop Espanol	450	435
Banque Ottomane	2100	2100
B. Régl. Internat.	42500	43550
Br. Lambert	508	508
Canadian-Pacific	105 20	106
Chrysler corporation	136 10	140
CIR	23 75	23 70
Commerzbank	737	....
Dart. and Kraft	340	345
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	515	524
Gén. Belgique	655	655
Gevaert	1181	....
Glaxo	98 10	98 10
Goodyear	375	370
Grace and Co	160	160
GTE corporation	248	257
Honeywell Inc.	370	380
I. C. Industries	216	220
Johannesburg	782	....
Kubota	35 10	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	41	42
Mineral-Ressourc.	73 20	73 20
Noranda	117	117
Olivetti	28 40	28
Pakhoed Holding	236	240
Pfizer Inc.	315	318 50
Procter Gamble	469	470
Ricoh Cy Ltd	62	60 50
Rolinco	284	258 90
Robeco	278	276
Rodamco	460	461 10
Saipem	9 25	9 50
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	271	....
Steel Cy of Can.	115 10	117
Squibb	395	387 50
Tenneco	285	288
Thorn EMI	65 50	67
Toray indust. inc	38 50	37 10
Vieille Montagne	1220	1251
Wagons-Lits	853	840
West Rand	9 65	9

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	232	....
Calciphos	152 10	154 90
Cochery	140	....
Cogetbor	108 60	110
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	383	370
Dubois Inv. (Cotto.)	800	780
Gachot	71 20	71
Hoogovens	250	....
Mecanoservice (bons)	10 10	....
Nicolas	828	925
Rémy et Associés	280	280
Révillon	350	....
Rorento N.V.	174 80	175
Serv. Equip. Véh.	55 30	....
S.P.R.	390	....
Sté Lecteurs du Monde	643	694
Ufimex	380	....
Union Brasseries	127	....

SICAV (sélection) 30/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	834 54	814 19
Actifon	207 37	201 82
Actions France	428 95	411 52
Actions sélectionnées	531 83	512 61
Aedificandi	569 07	548 50
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1029 16	1004 06
A.G.F. 5000	527 78	514 91
A.G.F. ECU	1065 23	1054 68
A.G.F. Foncier	99 72	99 72
A.G.F. Interfonds	419 18	408 96
A.G.F. Invest	108 23	105 59
A.G.F. OBLIG.	1055 77	1050 52
A.G.F. Sécurité	10518 06	10518 05
Agfimo	568 31	554 45
Altefi	210 53	202 92
A.L.T.O.	181 01	174 47
Amari-Gan	5194 65	4959 09
America-Valor	665 43	649 20
Amplitude	521 51	506 32
Arbitrages court terme	5508 79	5503 29
Associc	1162 49	1162 49
Atout Futur	284 34	274 99
Aurecic	1448 50	1406 31
Axa Europe	113 31	108 17
Axa Investissements	106 65	102
Bred Associations	2616 14	2608 32
Bred International	81 81	80 21
Capital Plus	1704 13	1704 13
Caudon-Pierre	26 69	25 54
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5044 99	5037 43
Compterstraite	109 17	105 99
Convertimmo	336 28	323 35
Creditor	485 47	471 33
Drouot-France	635 72	606 89
Drouot-Investiss.	943 65	900 86
Drouot-Sécurité	248 41	237 15
Drouot-Sélection	136 68	129 63
Ecucic	1182 68	1165 20
Ecureuil Monétaire	30483 07	30483 07
Ecureuil Privatisations	341 68	331 73
Energie	229 14	218 76
Eparcic	2764 28	2764 29
Eparcourt Sicav	4208 04	4197 56
Epargne Associations	24820 88	24783 70
Epargne-Capital	8103 86	8023 62
Epargne Croissance	1482 08	1422 95
Epargne-Industr.	70 79	67 58
Epargne Inter	593 37	577 49
Epargne J	53980 53	53980 53
Epargne Long-Terme	171 68	167 07
Epargne Monde	1107 92	1078 27
Epargne Première	12859 55	12763 82
Epargne-Oblig.	192 85	187 69
Epargne-Quatre	1105 50	1075 91
Epargne-Unie	1171 51	1129 17
Epargne-Valeur	411 75	400 73
Eparoblig	1283 26	1280 68
Epsilon	1097 98	1087 11
Eurinvest Croissance	1145 27	1093 34
Eurinvest Rendement	1127 62	1076 49
Eurocic	9186 52	9050 76
Eurodyn	1000 56	987 66
Euro-Gan	5081 89	4851 45
Euro-Maif	25 74	25 36
Finoral Placement	60251 93	60251 93
Finoral Valorisation	13624 54	13357 39
Fonsicav (div. par 10)	10949 60	10949 60
Foncival	242 46	234 83
France-Gan	6144 88	5866 23
France-Garantie	274 95	274 40
France-Investiss.	377 91	360 77
France-Obligations	447 02	442 59
Francic	369 03	358 28
Francic Pierre	95 40	92 62
Francic Régions	985 47	956 77
Fructi-Associations	27 83	27 63
Fructi-Epargne	27 20	26 54
Fructicapi	32 04	31 57
Fructicourt	109414 53	109414 53
Fructidor	242 89	239 30
Fructifrance	723 35	705 71
Fructimmo	25 07	24 46
Fructivar	4288 06	4257 44
Fructi ECU	565 89	557 53
Fructi-Première	10890 28	10827 86
Futuroblig	1089 02	1053 21
Gestilion	58308 48	58163 07
Gestion Sécuricourt	10578 17	10473 44
Gestion Associations	147 16	143 92
Gestion Mobilière	624 39	596 08
Horizon	1048 88	1018 33
Interoblig.	11914 46	11458 20
Intersélect France	423 93	411 58
Invest. net	14951 97	14922 13
Invest. Obligataire	19429 34	19392 55
Japacic	185 34	179 94
Jeune épargne	233 63	230 18
Laffitte-Amérique	240 15	229 26
Laffitte Europe	242 28	231 29
Laffitte-Expansion	268 61	256 43
Laffitte-France	292 83	279 55
Laffitte-Immobilière	226 54	218 27
Laffitte-Japon	374 96	357 96
Laffitte-Oblig.	143 52	137 01
Laffitte-Rend.	204 29	195 03
Laffitte-Tokyo	354 85	338 76
Latitude	5093 07	5085 44
Lion-Associations	11580 11	11580 11
Lion-Institutionnels	23221 91	23164
Lionplus	743 54	736 18
Lion Trésor	2051 71	2031 40
Livret Bourse Investis.	423 40	411 07
Livret portefeuille	628 61	610 30
Méditerranée	156 84	149 73
Mondiale Investissem.	411 19	392 54
Monecic	5557 53	5557 53
Monedan	51829 48	51829 48
Moné.J.	55561 22	55561 22
Morgan court terme	14282 91	14282 91
Mutuelle Unie Sél.	145 87	139 26
Natio.-Assoc.	6742 72	6729 26
Natio.-Epargne	13846 18	13709 09
Natio.-Court terme	214700	214700
Natio.-Inter.	1198 63	1164 60
Natio.-Obligations	546 45	531 82
Natio.-Patrimoine	1344 38	1308 40
Natio.-Placements	66141 42	66141 42
Natio.-Revenu	1047 48	1037 12
Natio.-Sécurité	11568 04	11568 04
Natio.-Valeurs	657 52	639 92
Nippon-Gan	5671 81	5319 15
Nord-Sud Développ.	1194 16	1191 78
Normatif	13217 08	12867 92
Obli Association	123 38	122 16
Oblicic Régions	1049 48	1032 97
Obligations Convert.	413 10	394 37
Oblig. toutes catég.	156 10	151 19
Oblilion	1097 11	1086 25
Optimavalor	189 47	184 85
Oraction	1217 78	1177 74
Orvalor	5781 98	5572 99
Paribas Croissance	576 77	553 26
Paribas Epargne	15976 35	15944 46
Paribas France	88 50	85 92
Paribas Oblimonde	1004 80	989 95
Paribas Opportunités	107 94	104 80
Paribas Patrimoine	511 41	490 58
Paribas Revenu	94 29	93 36
Parnasse-Valor	1092 60	1091 51
Patrimoine Retraite	1722 07	1688 30
Parvalor	588 15	571 02
Phenix Placements	251 83	250 58
Pierre Investiss.	652 32	622 74
Placement A	876 96	876 96
Placement crt-terme	72183 90	72183 90
Placement J	55279 28	55279 28
Placement Premier	53853 10	53853 10
Plénitude	109 95	107 01
Première Obligations	10746 40	10724 95
Prévoyance Ecureuil	109 32	106 39
Priv'Association	22478 73	22478 73
Quartz	109 42	106 72
Quatre-quarts Retraite	1 07	1 04
Rentacic	163 48	161 04
Revenus Trimestriels	5508 52	5463 98
Revenu Vert	1173 57	1156 23
St-Honoré Assoc.	14282 82	14211 76
St-Honoré Bio-aliment.	736 63	703 23
St-Honoré Pacifique	529 78	505 76
St-Honoré P.M.E.	454 75	434 13
St-Honoré Real	11641 54	11595 16
St-Honoré Rendement	11610 73	11552 97
St-Honoré Services	486 79	468 07
St-Honoré Technol.	720 52	697 85
St-Honoré Valor	12152 84	12152 84
Sécuricic	10933 92	10923
Sécuri Taux	10723 06	10723 06
Sélection Croissance	490 85	476 55
Sicasden (Casden BP)	720 96	710 31
Sicav-Associations	1420 16	1418 03
S.F.I. fr. et étr.	609 76	592
Sicav 5000	333 31	324 39
S.I. Est	1263 05	1205 78
S.I.G.	763 35	728 40
Silvafrance	535 22	520 90
Silvarn	403 31	392 52
Silverente	208 20	204 16
Silvinter	418 11	406 92
S.N.I.	1138 86	1105 69
Sogepargne	370 16	356 78
Sogevar	987 80	943 01
Soginter	1300 23	1241 27
Soleil Investissement	473 28	451 80
Stratégie Actions	1026 47	996 99
Stratégie Rendement	1119 70	1084 46
Technocic	1109 26	1076 95
Techno-Gan	5745 84	5485 29
Tailon	5317 71	5285 06
U.A.P. Investiss.	401 58	387 05
Uni-Associations	114 43	114 43
Unifrance	451 83	436 31
Unifoncier	1143 02	1101 71
Uni-Garantie	1342 16	1315 62
Uni-Régions	2689 90	2592 67
Uniranta	2264 69	2180 22
Univar	186 62	186 62
Univers-Actions	1055 25	1020 55
Univers-Obligations	1575 91	1524 09
Valorem	493 40	481 37
Valorg	1591 83	1590 24
Valeurel	40840 35	40819 94
Vauban	23224 09	23200 87

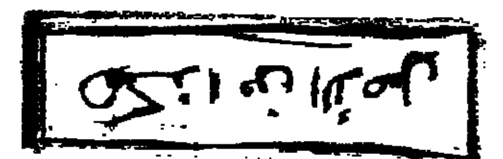
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/8	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 335	6 350	6 090	6 600
ECU	7 038	7 043	....	....
Allemagne (100 DM)	339 310	339 440	329	349
Belgique (100 F)	16 179	16 194	15 400	16 400
Pays-Bas (100 fl.)	300 540	300 620	280	310
Danemark (100 krd)	88 300	88 280	84	91
Norvège (100 k)	91 840	91 900	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	10 676	10 720	10 350	11 050
Grèce (100 drachmes)	4 196	4 202	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 568	4 571	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	402 330	402 650	390	412
Suède (100 krs)	98 280	98 270	95	101
Autriche (100 schi)	48 245	48 250	46 750	49 750
Espagne (100 pes.)	5 111	5 125	4 860	5 350
Portugal (100 esc.)	4 130	4 135	3 750	4 450
Canada ($ can 1)	5 121	5 125	4 930	5 350
Japon (100 yens)	4 722	4 727	4 580	4 810

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/8
Or fin (kilo en barre)	88000	87200
Or fin (en lingot)	88400	87300
Pièce française (20 fr)	506	506
Pièce française (10 fr)	375	.....
Pièce suisse (20 fr)	542	540
Pièce latine (20 fr)	506	505
Souverain	640	638
Pièce de 20 dollars	3100	3080
Pièce de 10 dollars	1510	1510
Pièce de 5 dollars	950	.....
Pièce de 50 pesos	3285	3280
Pièce de 10 florins	528	527
Or Londres	433 75	429 40
Or Zurich	432	427 50
Or Hongkong	432 95	430 05
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu



Le Monde

Les difficultés de la circulation à Paris

Deux projets sont en concurrence pour créer un réseau routier souterrain

La *fin* des « embarras de Paris » par le sous-sol ? Pour remédier aux difficultés de la circulation dans la capitale, les spécialistes ont eu l'idée de creuser un réseau routier souterrain. Depuis près d'un an, la société GTM-Entrepose étudie pour la Ville de Paris un projet baptisé LASER : Liaison automobile souterraine express régionale. Les études, déjà bien avancées, doivent être remises au maire de Paris avant la fin de 1988. Or voici qu'un projet concurrent, encore à l'état d'ébauche, est mis sur le métier par le groupe Bouygues.

Le principe de base est le même dans les deux cas. C'est celui que Paris avait adopté au début du siècle, trente ans après Londres, pour enfouir le réseau de transports ferroviaires et créer le métropolitain. Il s'agissait alors des transports en commun. Cette fois, c'est une toile d'*araignée routière destinée aux* véhicules particuliers que l'on prévoit de tisser à 30 ou 50 mètres sous le pavé parisien.

Encore que la notion de réseau paraisse excessive pour le projet Bouygues, selon le peu que l'on en connaisse. Il consisterait en deux axes perpendiculaires : l'un nord-sud, de Roissy à la rocade A-86, l'autre est-ouest, de l'autoroute de l'Est à la Défense. Les deux axes seraient parsemés d'un chapelet de parkings souterrains.

Le projet LASER est nettement plus précis. Les ingénieurs de GTM-Entrepose ont conçu un réseau de 50 kilomètres de long qui serait construit à une profondeur de 30 à 50 mètres sous le sol, au-dessous des canalisations, du métro et du RER.

Le tracé comprendrait une couronne de 7 km et cinq branches reliant cet anneau central à différentes stations dispersées dans la capitale, au périphérique et aux grands pôles voisins : la Défense, le pont de Sèvres, Roissy, la porte de Vincennes, la porte de Gentilly. Il permettrait, à la fois, la desserte et le transit de banlieue à banlieue. Seuls les véhicules légers y auraient accès. Ce qui limiterait la taille de l'emprise des entrées et sorties : la longueur des rampes ne dépasserait pas celle des parkings urbains. Un puits d'accès tous les 800 mètres rendrait possible l'intervention des services de sécurité. Tout le trafic serait contrôlé et régulé. Cinq mille places de parking seraient créées. A terme, trois cent cinquante mille véhicules par jour pourraient se déplacer à 60 km/h.

L'opposition de M. Sarre

GTM-Entrepose qui a construit vingt-cinq mille places de parking à Paris et 700 km d'autoroutes a conclu un « protocole de partenariat » en janvier 1988 avec la Ville de Paris et la préfecture. Le coût total du projet est estimé à 20 milliards de francs. Il serait totalement financé par des fonds privés. GTM assurerait ensuite la gestion du réseau, dont les usagers acquitteraient un péage de 20 F environ.

En janvier, lors d'un débat au Conseil de Paris sur la circulation, M. Jacques Chirac avait manifesté son intention de prendre une décision rapidement. Le flux automobile dans Paris, s'il avait légèrement décru en 1985 et 1986, a augmenté, en effet, de 9 % en dix ans. Et les prévisions d'accroissement sont encore de 10 % d'ici à l'an 2000 ! Actuellement, la vitesse moyenne des voitures qui assurent deux millions cinq cent mille déplacements par jour dans la capitale est de 15 km/h. Tout le monde cherche une solution miracle qui évitera la paralysie générale et permanente.

Les autoroutes souterraines sont-elles l'une de ces solutions ? Le groupe Bouygues, stimulé peut-être par ses succès actuels (il a terminé le pont de l'île de Ré avec neuf mois d'avance), propose ses services. Mais la Ville de Paris confirme que seul le projet LASER de GTM-Entrepose est, pour l'instant, sérieusement pris en compte. D'ailleurs, la Ville a accepté de financer la moitié du coût de ses études, soit 10/20 millions de francs, s'il n'aboutit pas.

Il n'est pas sûr pour autant que le maire se décide avant les municipales du printemps 1989, le problème de la circulation à Paris est bien trop complexe. Les adversaires du projet font valoir que LASER aurait pour premier effet de libérer les chaussées en surface, donc de créer un appel supplémentaire de véhicules. A quoi GTM répond : *« Non, on utilisera alors à fond la surface pour les transports en commun. »*

On songe aussi à doubler simplement le périphérique par une autoroute souterraine. C'est la solution « sage » qui tente la Ville de Paris. Quoi qu'il en soit, M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris et secrétaire d'Etat aux transports terrestres et fluviaux, a déclaré son opposition totale au projet : *« Nous passerons au crible la compatibilité de ce projet avec les transports publics souterrains, les questions de sécurité qu'il pose et son financement. »* LASER a-t-il ajouté *« ne doit pas être un nouveau scandale de La Villette »*.

CHARLES VIAL.

M. Jacques Gastaldi nouveau président de l'Institut géographique national

M. Jacques Gastaldi, conseiller d'Etat en service extraordinaire, a été nommé président du conseil d'administration de l'Institut géographique national (IGN) par un décret en date du 23 août paru au *Journal officiel* du 30 août.

M. Gastaldi remplacera à la tête de l'Institut M. Jean Kahn, qui avait occupé ce poste pendant deux mandats de trois ans avant d'être nommé conseiller technique à l'Elysée.

L'IGN, établissement public à caractère administratif, compte près de deux mille cinq cents personnes. Il est chargé de dresser les cartes de la France et fait des travaux à façon pour un certain nombre de pays étrangers, grâce notamment à la télédétection par satellite.

[*Né le 2 octobre 1928 à La Ciotat* (Bouches-du-Rhône), M. Jacques Gastaldi est ingénieur-géomètre et ingénieur général du génie rural, des eaux et forêts. Au ministère de l'agriculture, il a occupé divers postes et notamment celui de chef du service de l'aménagement rural de 1975 à 1977. Puis il est devenu, de 1977 à 1983, chef du service des structures et de la modernisation des exploitations agricoles, avant de prendre les fonctions de directeur régional de l'agriculture et de la forêt pour la région Basse-Normandie. Il a exercé cette fonction jusqu'en 1987, année au cours de laquelle il a été nommé conseiller d'Etat en service extraordinaire. En juillet 1987, M. Gastaldi avait déjà occupé le poste de président du conseil d'administration de l'Institut géographique national.]

Artisan du système d'armes Pluton

Le général André Marty est mort

Le général de corps d'armée (cadre de réserve) André Marty, l'un des principaux responsables du programme Pluton d'armement nucléaire préstratégique, vient de mourir, a-t-on appris le mercredi 31 août. Maire de Vigoulet-Auzil (Haute-Garonne), il avait soixante-sept ans.

[*Né le 13 mars 1921 et ancien élève* de Polytechnique, André Marty a notamment servi, à partir de 1949, au centre d'essais des engins spéciaux de Colomb-Béchar, en Algérie, avant d'appartenir à l'état-major particulier du général de Gaulle, puis de Georges Pompidou à la présidence de la République. Après avoir commandé la brigade aéroportée de Toulouse, André Marty, artilleur de formation, sera, comme général adjoint au commandant la 1re armée, l'un des principaux artisans de la mise en service du système Pluton de missile sol-sol préstratégique à tête nucléaire, qui doit être remplacé, après 1992, par le système d'armes Hadès. Le général Marty a ensuite dirigé l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et, à ce titre, a été responsable de l'enseignement militaire supérieur.]

● **Diminution du nombre d'adhérents aux partis communistes.** — Le nombre de membres des partis communistes dans le monde est passé de 89,8 millions en 1986 à 88,6 millions en 1987, soit une diminution de 7,6 %, à peu près équivalente à l'augmentation enregistrée entre 1985 et 1986, indique une enquête de l'Institut Hoover, une fondation de recherches de l'université de Stanford. — *(AP.)*

BOURSE DE PARIS

Matinée du 31 août Soutenu

D'abord hésitante, la tendance a été plutôt soutenue mardi matin 31 août à la Bourse de Paris. Vers 11 heures, l'indicateur instantané enregistrait une modeste avance de 0,19 %.

Hausse de Cap Gemini, Printemps, Carrefour, Avions Dassault, Cie Bancaire, Matra.

Recul d'Arjomari, Roussel-Uclaf, Locafrance, Alsthom, Galeries Lafayette, Total, Promodès, Darty.

Emploi, monnaie, budget

M. Juppé dénonce les « erreurs » du gouvernement

« Depuis mai 1988, la politique économique de la France se caractérise par l'attentisme et l'absence totale de décisions nouvelles », a estimé, mardi 30 août à Paris, M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR. L'ancien ministre délégué au budget s'est inquiété notamment de *« l'absence complète de décisions »* en matière d'emploi.

Dans *« la politique des taux d'intérêt, il y a eu*, a estimé l'ex-ministre, *beaucoup de précipitation et beaucoup de légèreté dans un domaine où la prudence et le sérieux sont plus que nécessaires »*. Il a jugé ensuite *« mauvaise »* la politique budgétaire de MM. Rocard et Bérégovoy. *« La réhabilitation de la dépense publique »* constitue, aux yeux du secrétaire général du RPR, *« un changement de cap total »* : *« cela veut dire tout simplement qu'on a renoncé à alléger le poids de l'Etat et des administrations publiques dans l'économie française »*. *« On repart sur une voie où la dépense d'Etat va augmenter deux fois plus vite que les prix, alors que nous étions parvenus à la maîtriser »*. Dans tous ces domaines, M. Juppé estime que l'on *« est reparti dans une politique qui ne tient pas suffisamment compte des solidarités européennes »*.

M. Jean Poperen souhaite que le PS « modifie ses structures et ses habitudes »

Le Parti socialiste doit *« modifier ses structures et ses habitudes »*, a déclaré le lundi 29 août M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, à Sabres (Landes), où ses amis de la « nouvelle composante » du PS se sont réunis en université d'été. Critiquant les méthodes d'organisation de son parti, *« où prévaut un centralisme tatillon et désuet »*, M. Poperen a estimé que le PS a *« besoin de mener une réflexion sérieuse sur les changements intervenus dans la réflexion du parti »*, notamment en raison *« des grandes mutations qu'a connues la société française »*.

L'ancien numéro deux du Parti socialiste, qui est intervenu devant près de deux cents militants, a fait observer que le PS *« a renoncé à la stratégie de rupture (avec le capitalisme) mais qu'il n'a pas dit qu'elle était sa nouvelle stratégie »*.

Evoquant la ligne du *« compromis social »* défendue par la « nouvelle composante », le ministre chargé des relations avec le Parlement a jugé que son contenu est *« le plus juste »* car il propose notamment *« le partage des profits, du temps de travail, du pouvoir, du savoir »*. M. Poperen s'est enfin réjoui de l'initiative de M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, d'organiser *« un grand débat d'idées entre socialistes »*.

● **Vingt-quatrième préavis de grève à Air Inter.** — L'intersyndicale qui regroupe les syndicats SNPL, SPAC (pilotes) et SNOMAC (mécaniciens) a déposé le vingt-quatrième préavis de grève à Air Inter. Celui-ci repousse la prise de service à 8 heures, chaque matin, du lundi 5 au dimanche 11 septembre. Des perturbations du trafic sont à attendre. Financièrement indolore pour les grévistes, ce mouvement a pour but d'obliger la direction d'Air Inter à faire piloter par un équipage de trois hommes l'Airbus A-320 conçu pour être piloté à deux.

● **AFRIQUE DU SUD : explosion au siège d'une organisation antiapartheid.** — Sept personnes ont été légèrement blessées par l'explosion qui a ébranlé, mercredi matin 31 août, un bâtiment abritant le Conseil sud-africain des Eglises (SAAC), dans le centre de Johannesburg. Pour l'instant, la nature exacte de l'explosion n'a pas pu être déterminée. Selon le SAAC, elle aurait été provoquée par une bombe. Le SAAC regroupe les seize principales Eglises protestantes d'Afrique du Sud. Il est vivement opposé à la politique de *ségrégation raciale*. — *(AFP, Reuter.)*

● **SOMALIE-ÉTHIOPIE : échange de prisonniers.** — L'opération de rapatriement de milliers de prisonniers de guerre, somaliens et éthiopiens, a débuté le mardi 23 août sous les auspices du Comité international de la Croix-Rouge. Un premier contingent de 176 Ethiopiens — sur 3 500 — et un Cubain ont été échangés contre 111 prisonniers somaliens (sur un total de 229). L'accord sur cet échange était intervenu en avril en même temps que la reprise des relations diplomatiques entre les deux pays. — *(AFP.)*

A B C D E F G

BIRMANIE

Rumeurs de coup d'Etat et pénurie alimentaire à Rangoun

Tandis que l'opposition au régime *continue de s'organiser*, les rumeurs de coup d'Etat militaire se font de plus en plus insistantes à Rangoun. Des bruits circulent, selon lesquels les militaires, qui sont pour la plupart *restés fidèles au général* Ne Win, pourraient tenter de prendre le pouvoir pour soutenir le parti unique en difficulté, ou bien pour gouverner seuls le pays. Cependant, une partie de l'armée risquerait, dans ce cas, de se rallier à la population.

Après l'ancien général Tin U, ex-ministre de la défense, devenu secrétaire général de la Ligue pour la démocratie et la paix, quatre-vingt-cinq anciens chefs militaires viennent en effet d'appeler l'armée à se ranger aux côtés de la population. Reprenant à leur compte les revendications *« de la nation tout entière »*, ils souhaitent que l'armée *« née du peuple »* les considère comme *« légitimes »*. *« L'armée doit rester unie au peuple »*, ont ajouté ces officiers, qui ont *« applaudi les jeunes étudiants qui ont donné leur vie pour la démocratie »*.

Mme Aung San Suu Kyi, fille de l'homme qui accompagna l'accession de la Birmanie à l'indépendance et l'une des principales figures de l'opposition, a déclaré, mardi, qu'elle ne rejoindrait pas la Ligue, mais qu'elle avait l'intention de signer une déclaration commune avec elle. Elle a précisé à l'AFP qu'elle souhaitait que *« nombre de militaires prennent conscience que le peuple n'est pas contre l'armée. Il est seulement contre cette poignée de gens qui manipulent l'armée et lui portent préjudice, tout comme ils font souffrir le peuple »*.

Un syndicat de bonzes

Un Comité de combat pour la démocratie a été formé mardi par des représentants de cent vingt services gouvernementaux. Il a appelé à une manifestation et à une grève des fonctionnaires pour jeudi et vendredi prochains.

Le *ministère des affaires étrangères*, en grève depuis lundi, a publié mardi une déclaration regrettant que le régime *« ait abaissé le prestige de la nation aux yeux du monde »*. Par ailleurs, quatre mille jeunes bonzes ont formé un syndicat national, le premier depuis l'interdiction de leur organisation par le régime militaire en 1964.

Rompant presque une semaine de silence, le régime de M. Maung Maung a lancé mardi, par l'intermédiaire de la radio gouvernementale, un appel au calme et à la reprise du travail : *« La nourriture se fait rare, les biens manquent et les prix sont devenus exorbitants, conséquence de la suspension totale des transports ferroviaires et de l'arrêt des arrivages de nourriture, carburant et denrées essentielles pour la vie quotidienne. »* Et il faut que les bonzes, *« les organisations et tous ceux qui prennent en considération les intérêts de la population »* coopèrent pour *« normaliser les services ferroviaires au plus vite »*. — *(AFP, Reuter, AP.)*

URSS

Un mémorial pour Katyn

Une plaque à la mémoire des quatre mille officiers polonais retrouvés tués d'une balle dans la nuque dans la forêt de Katyn, en Biélorussie, en 1943, va y être inaugurée jeudi 1er septembre en présence d'une délégation officielle polonaise, a annoncé le porte-parole du ministère des affaires étrangères soviétique, M. Guennadi Guerassimov.

« Le temps est venu d'ériger un mémorial à cet endroit », a ajouté M. Guerassimov, selon lequel cette démarche ne signifie pas pour autant une reconnaissance de la culpabilité soviétique *dans le massacre*. La commission d'historiens soviéto-polonaise qui étudie la question ne s'est pas encore prononcée sur ce point. L'URSS a jusqu'ici officiellement attribué la responsabilité du massacre aux nazis.

Le cardinal Glemp, primat de Pologne, a consacré lundi une croix de 4 mètres de haut qui sera également érigée dans la forêt de Katyn. — *(UPI, Reuter.)*

Le numéro du « Monde » daté 31 août 1988 a été tiré à 501 344 exemplaires